This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

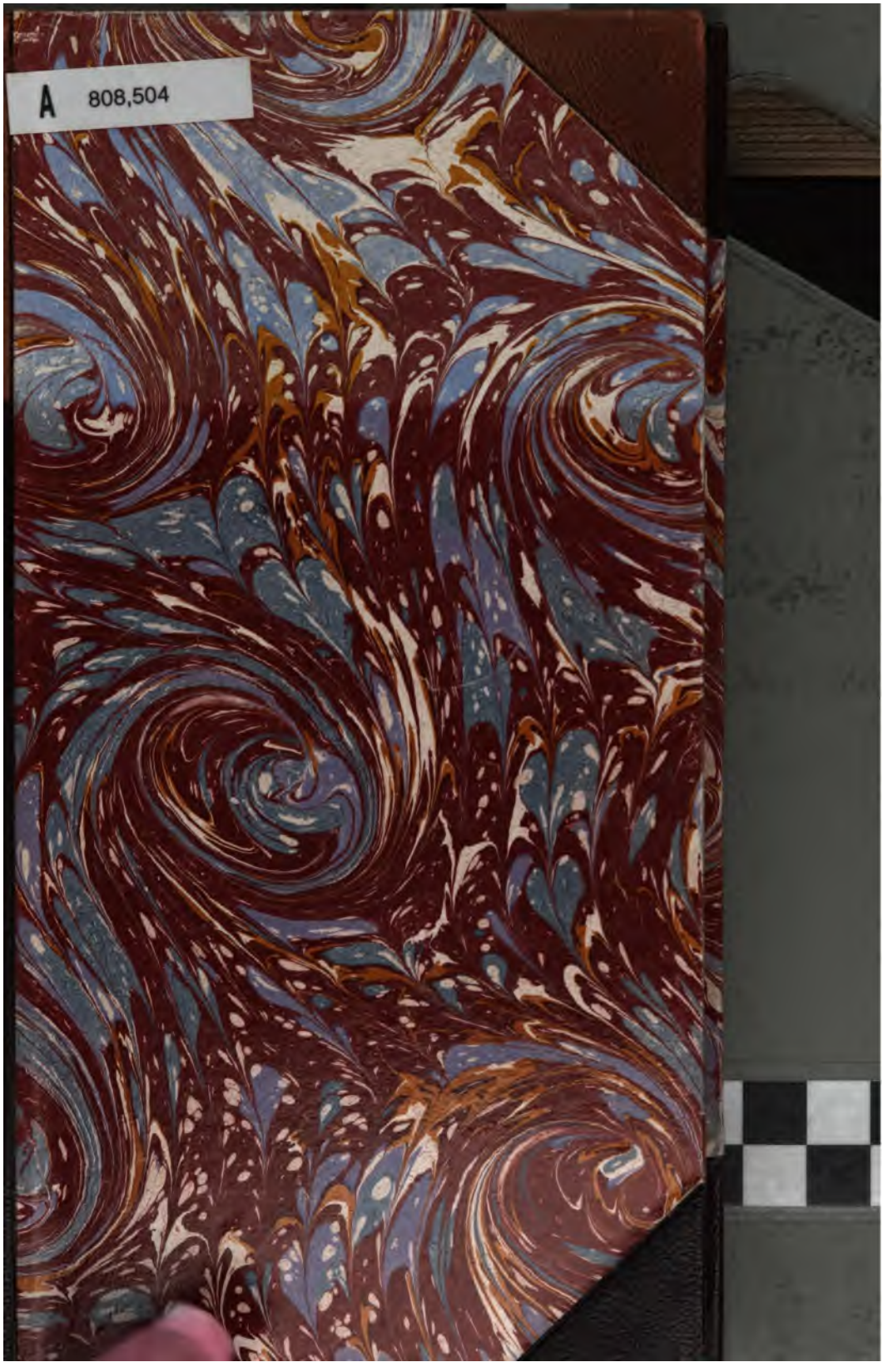
A 808,504

THE UNIVERSITY OF
LIBRARIES

NOTICES

GÉNÉALOGIQUES.

GENÈVE, IMPR. A. L. VIGNIER.

NOTICES

GÉNÉALOGIQUES

SUR

LES FAMILLES GENEVOISES,

DEPUIS LES PREMIERS TEMPS

JUSQU'A NOS JOURS,

PAR

J.-A. GALIFFE, C. G.

GENÈVE,

Chez l'AUTEUR, à l'Hôtel-de-Ville.

MDCCCXXXI.

CS
9
.G9
G16
v.2

0945654 - 190

AVANT-PROPOS.

Je n'avois annoncé que des *Notices* généalogiques : il me semble que j'ai tenu plus que je ne promettois, puisque j'ai donné de véritables généalogies d'un grand nombre de familles. Cependant on m'a reproché des omissions dans quelques articles, et trop de détails dans quelques autres. Ces observations sont très spécieuses, et je crois devoir y répondre, d'autant plus que la Préface et les préambules du premier volume m'ont attiré des éloges auxquels j'ai été fort sensible.

J'habite la campagne, à deux lieues de la ville : il est impossible que j'aille, de porte en porte, solliciter les renseignemens qui me seroient nécessaires pour faire des généalo-

gies complètes de toutes les familles genevoises : ma vie entière n'y suffiroit pas, et je crois pouvoir l'employer beaucoup plus utilement pour les autres et pour moi-même. Je me suis donné infiniment de peine pour qu'il ne manquât rien aux articles qui intéressent le plus personnellement mes souscripteurs, et je continuerai ce travail pour eux. Quant aux lecteurs, qui se contentent d'emprunter mon livre, je ne leur dois pas mes veilles, et je ne conçois pas trop ce qu'ils pourroient exiger de moi. D'ailleurs, je dois observer que les registres des naissances et des mariages étoient souvent tenus de la manière la plus scandaleuse, lorsqu'ils étoient entre les mains des Pasteurs : les uns écrivoient comme des chats; d'autres n'avoient aucune idée d'ordre et d'exactitude. Une quantité d'enfans baptisés ne sont pas nommés : souvent le nom de la mère est changé, quelquefois même celui du père : souvent ils sont inscrits dans d'autres mois, et même dans d'autres années. Aux mariages, les époux sont fréquemment

enregistrés sans nom de père ni de mère. Il y a donc forcément des lacunes, qu'aucun travail ne peut plus remplir : il y en a d'autres, pour lesquelles on y parviendroit, en parcourant toutes les minutes de tous les notaires. On peut, et l'on doit s'y soumettre pour une généalogie particulière dont on a fait le prix; mais il seroit absurde de l'entreprendre pour des gens qui ne le désirent peut-être pas et qui, au moins, ne l'ont pas demandé.

Si quelqu'un désire avoir un livre de famille bien en règle, je le ferai, avec des références à tous les documens qui m'auront servi, avec ses armoiries et celles (connues) de toutes ses alliances, enfin avec tout ce qui pourra jeter quelque lustre sur son nom, sans s'écarter de la vérité : il m'en payera cinq cent francs, et je les aurai bien péniblement gagnés. Qu'on ne me demande donc pas de faire trois cent fois ce travail, pour un livre, dont les frais d'impression ne me seront peut-être jamais remboursés. Telles qu'elles sont, ces notices remplissent

parfaitement le but que je me suis proposé, et qui embrasse quatre points principaux.

1° Mettre à l'abri du feu un recueil, qui m'a coûté plusieurs années de recherches extrêmement laborieuses.

2° Montrer à mes concitoyens les rapports de parenté qui les lient entre eux, et diminuer par-là un peu de morgue d'un côté, un peu d'envie de l'autre.

3° Faire connoître la position sociale des personnages dont il est question dans mes *Matériaux historiques*: sous ce rapport, les généalogies que je donne me semblent un supplément tout-à-fait nécessaire.

4° Faciliter les recherches de parenté, dans les cas de morts *ab-intestat*, et dans ceux où de riches étrangers seroient disposés à faire du bien à de pauvres parens genevois (1).

(1) Les illustrations étrangères n'ont rien à faire dans ce plan; je n'ai fait aucune recherche à cet égard, parce que M. le baron de Grenus s'en est particulièrement occupé, et que ses fragmens biographiques doivent se trouver entre les mains de tout amateur de notre histoire. C'est un ouvrage d'un mérite transcendant, un véritable *Vade mecum* genevois, dont je me passerois aussi difficilement qu'un peintre de sa palette.

Un anonyme m'a écrit pour me témoigner ses craintes sur le mal que je pourrois faire en divulgant l'origine de chaque parvenu. S'il avoit lu la Préface de mon premier volume, il se seroit épargné cette peine; peut-être ne lira-t-il pas davantage celle-ci; mais ce ne sera pas ma faute s'il conserve ses inquiétudes.

A quoi bon publier ces *origines*? D'ailleurs, qui pourroit remonter à la véritable? Jésus-Christ étoit fils d'un pauvre charpentier et d'une femme de sa classe; cependant, ceux qui nous en ont informés ont eu soin de nous apprendre, en même temps, que l'un et l'autre descendoient du roi David. Il y a là-dedans une leçon plus belle et plus grande que les théologiens ordinaires ne le font voir. J'en ai profité, et je ne dirai jamais que monsieur un tel descend d'un *boveiron*, ou d'un chiffonnier, si je ne puis ajouter que celui-ci descendoit de quelque prince ou héros. Ce sera pour l'effet sur d'autres; car, pour moi, quoique, en thèse générale, je préfère certainement la table

d'un grand seigneur à celle d'un artisan, j'aimerois beaucoup mieux manger des pommes de terre avec un brave charpentier, que des truffes avec un Roi scélérat. J'ai beaucoup voyagé, et partout j'ai vu et fréquenté des gens de toutes les classes. On a souvent voulu me faire croire que cela ne se pouvoit pas, et qu'il falloit faire un choix : je n'en ai tenu aucun compte, et je m'en suis fort bien trouvé ; mes voyages m'ont procuré, par ce moyen, autant de plaisir que d'instruction. Je ne connois qu'une bonne société, celle des gens bons et aimables : je ne connois qu'un genre de mauvaise compagnie, les ennuyeux et les méchans : quand je suis retourné fréquemment chez un prince, c'est parce qu'il m'avoit plu ; quand j'ai évité un homme du peuple, c'est parce qu'il m'avoit déplu : je ne suis ni malin, ni flatteur ; je suis indépendant et je veux que l'on m'amuse, si l'on prétend s'amuser avec moi.

Pour en revenir à ces *Notices*, j'ai appris avec grand plaisir qu'on avoit été content

d'en trouver beaucoup sur des familles éteintes. J'en ai inséré encore un grand nombre dans ce volume, et j'en réserve pour les suivans, pensant que le mélange est préférable à un arrangement plus méthodique, dans un ouvrage de ce genre.

Peicy, février 1830.

NOTICES

GÉNÉALOGIQUES.

D'AILLÉ, des Comtes de St.-Martin, en latin *de Allodiis.*

Il n'existe pas, en Europe, de plus illustre et plus noble famille que celle des comtes de St.-Martin d'Aglié, si elle est descendue d'Ardoin, dernier roi d'Italie, de la maison d'Yvrée, comme on le croit : en tout cas, il n'y a aucun doute qu'elle ne soit une des plus nobles et des plus anciennes du Canaveis, régi par ses ancêtres.

Armes : écartelé; au 1 et 4 d'or à trois pals lozangés de gueules; au 2 et 3 de gueules.

Vénérable messire Richard d'Aglié, chanoine de Genève, dès 1372, fit son testament le 23 octobre 1389, ordonnant sa sépulture au tombeau

de feu messire Jaques Alamand, prévost de l'église de Genève, son oncle maternel. Il lègue 20 fl. à deux des filles de Jaquemet Luysard, de Cluses, son neveu. — 4 livres à l'église de Notre-Dame-la-Neuve, pour son anniversaire et celui de feu messire Jean Fabri, recteur de la ditte église, son neveu. — A Jean Durand de St.-Maxime, sa maison à côté du four des enfans de Henri des Balmes, à Genève, qu'il a acquise de Nycolet d'Ambilly, et beaucoup d'autres biens, *à condition qu'il établisse son domicile permanent et prenne femme à Genève*, sans quoi toutes ces choses passeront à ses héritiers universels. — A Margot, femme de son neveu Barthélemi d'Aillé, une cense de 7 septiers de vin, si elle survit à son mari et qu'elle s'accorde avec Jean Durand. — Héritier universel le dit Barthélemi d'Aillé, son neveu : substitué le dit Jean Durand, sous les mêmes conditions que ci-dessus: sub-substitué un des fils de Jaquemet Luysard susdit. Exécuteurs-testamentaires Jean de Lugrin, prieur de Pellionex; François Sautier, chanoine de Genève; et Étienne de l'Étable, curé de Notre-Dame-la-Neuve (Mermet de l'Étang, notaire).

1390. Messire Barthélemi d'Aillé, jurisconsulte, B. G.; et Margot, sa femme, ffeu Perret Tardi. Ce Barthélemi étoit secrétaire du conseil en 1406.

22 janvier 1411. Accord entre Pierre d'Aillé de Beaufort, frère et héritier de Barthélemi d'Aillé, B. G., et Margot, ffeu Perret Tardi, C. G., veuve du dit Barthélemi, et Jean l'Hoste, Damoiseau, C. G., qui en a aussi hérité (Protoc. de Fusier, Note).

11 mai 1419. La ditte Margot, veuve du dit Barthélemi, maintenant femme de messire Aymon Maillet, reconnoît pour une maison à Genève, jouxte la place de la halle de Tacon.

1547. No. et Puisst S. Claude d'Aillé, des comtes de St.-Martin, S. de la Corbière et du Rosoy.

1551. Jeanne de Ryve, dame du Rosoy, et No. et Puisst Jaques d'Aillé, S. de la Corbière et du Rosoy, son fils.

D'ALINGE.

Les nobles ruines du château seigneurial qui a donné son nom à cette illustre maison de haute chevalerie, existent encore près de Thonon et ne ressemblent point à ces petites bicoques qui portent aussi des noms historiques, en Savoie et ailleurs. Trois seigneurs de cette maison ont exercé la charge de Vidomne à Genève; Guillaume, en 1228, Raimond, en 1313, et Jaquemet, en 1316. Un quatrième, nommé Jean, fut syndic en 1401; et le seigneur de Coudrée, chef de la famille, fit offrir ses services à la cité, en 1475, en sa qualité de bourgeois. V. les fragmens historiques de M. le baron de Grenus, où l'on trouvera plusieurs autres preuves de l'affection de cette noble famille pour notre patrie, jusques dans le dernier siècle.

Armes : de gueules, à la croix d'or.

La maison d'Alinge brilloit déjà dans le onzième siècle, et l'histoire de Savoie fourmille de preuves de son illustration; mais fidèle au plan que je me suis tracé de ne consigner dans cet ouvrage que le résultat de mes propres recherches, je ne citerai ici que des extraits de nos archives.

1318. Jaquemet d'Alinge, damoiseau, héritier pour $\frac{1}{2}$ de messire Guillaume d'Alinge, son frère. Messire Jean et Henri d'Alinge frères (ses neveux), héritiers pour l'autre moitié (1).

1386. Bonne de Viry, femme de Pierre d'Alinge,

(1) Ce Guillaume d'Alinge, fils de Vullierme d'Alinge, S. de Coudrée et d'Alinge, étoit chanoine de Genève et testa, en 1317, en faveur de No. Jaquemet d'Alinge, S. de la Servette, son frère, et de nobles Jean, Raimond et Henri d'Alinge, ses neveux, fils de son frère Henri et de Marguerite de Langin. Le cadet, Henri d'Alinge II du nom, épousa, en 1343, Guigonne, f. de No. et puissant S. Rouph de St.-Joire, dont il eut Pierre d'Alinge, chevalier, S. de Coudrée, qui épousa, par contrat du 9 octobre 1384, Bonne, f. de No. et puissant S. Gallois, S. de Viry, et de Bonne de Seyssel, dont il eut Rodolphe d'Alinge, S. de Coudrée et de Laringe, marié en 1417 avec Isabelle, f. de No. et puissant S. Henri II, S. de Menthon, chevalier, et de Marie de St.-Amour, dont il eut Guillaume d'Alinge, S. de Coudrée et de Laringe, marié avec Françoise du Vernay, dame de la Rochette, f. de No. et puissant S. Amédée du Vernay, chevalier, S. de la Rochette, vidomne de Genève, syndic en 1428, dont il eut Jean d'Alinge, S. de Coudrée et de Laringe, marié avec spectable et généreuse dame Guillemette, f. et héritière universelle de spectable et puissant S. Jean de Monfort, dont il eut Jean d'Alinge, baron de Coudrée et de Laringe, S. de Monfort et de Langin, marié avec Marie de Langin, dame de Gresy, dont il eut François d'Alinge, baron de Coudrée et de Laringe, S. de Langin et de la Servette, marié avec Marguerite de Colombiers, f. unique et héritière de No. et puissant Louis, S. de Colombiers et de Vullierens, chevalier, vidomne d'Yverdun; et de Pernette de Menthon, dont il eut No. et puissant S. Bernard d'Alinge, baron et S. des dits lieux, qui de Françoise de Myonax, dame de Beauregard, de Morgenay et de Cholex, eut Esther d'Alinge, dame de Boisy, femme de No. Jean Budé, S. de Verace, syndic à Genève.

S. de Coudrée, est mentionnée au testament de Gallois, S. de Viry, son père.

1450. Fondation de la chapelle de la vierge Marie, par Elizabeth de Menthon, veuve de très excellent chevalier, messire Rodolphe d'Alinge, S. de Coudrée.

1493. No. et Gén^se^ Jeanne de St.-Trivier, fem. de No. et Puiss^t^ François Bon d'Alinge, S. de la Servette, âgée de 40 ans et plus.

1495. Spect^e^ et Gén^se^ dame Guillemette de Monfort, fem. de Spect^e^ seigneur Jean d'Alinge, S. de Coudrée, fille et héritière universelle de Spect^e^ et Puiss^t^ S. Jean de Monfort, lequel étoit fils et héritier universel de No. Hugonin de Monfort.

1498. No. et Puiss^t^ Jean d'Alinge, S. de Coudrée, reconnoît à cause de Gex, des biens acquis par feu No. et Puiss^t^ Guill^me^ d'Alinge, S. de Coudrée, son père, qui a reconnu en 1458 et 1480 (arch. de Dijon).

1517. No. et Puiss^t^ Jean d'Alinge, S. de Monfort et de Langin, ffeu Spect^e^ et généreux Jean d'Alinge, S. de Coudrée.

1534. Magnifique et Puiss^t^ S. François d'Alinge, S. de Monfort, pour No. et Puiss^t^ S. Pierre d'Alinge, S. de Coudrée, tuteur de No. et Gén^se^ Bernarde, f. mineure de feu Magnif^e^

George de Conſignon, S. de Conſignon et de Chalex. — Le dit François encore en 1544.

1675. Illustre seigneur, messire Jaques d'Alinge, marquis de Coudrée et d'Aix, comte de Langin et de Lullier, baron de Laringe et d'Aspremont, S. de la Servette, de la Cour, de Grosier, de la Rochette, en Savoie; de la Rochette, en Chablais; de Publier, de Chevenouz, des Chosaux; gentilhomme de la chambre de S. A. R. de Savoie; colonel du régiment de Montferrat, passe un acte à Genève devant de Harsu, Not^e.

12 novembre 1613. Mourut D^lle Élizabeth d'Alinge, fem. de No. Abraham Maillard, conseiller.

1585. No. Claude Bâtard d'Alinge, et No. Clauda Pertems, sa femme, ffeu No. Jean Pertems, et de dame Claude Favre.

1399. Henriette, ffeu Pierre d'Alinge de Machillier, et de Pernette, ffeu Michaud Pacot de Vernier, légataire de Pierre Favre, bourgeois d'Hermence, son frère utérin.

N. B. Il y avoit au pays de Vaud une famille du nom de Troillet, qui avoit pris le surnom d'Alinge, je ne sais pourquoi, n'étant point de cette illustre maison.

D'ARCULINGE et D'HERCULINGE.

1201. Pierre d'Arculinge, témoin à un acte de messire Girard de Ternier.

1369. Le 15 aoûst. Pierre d'Arculinge, reçu B. G. pour 5 fl.

1377. Pierre d'Herculinge, et Hugues, son père.

1391. Rolet, f. de Pierre d'Arculinge, et Rolette, sa sœur, fem. de Guigues Biolleys. (Droits de la chapelle de St.-Pierre au cloître de St.-Pierre.)

1392. Pierre d'Arculinge, marchand de Genève, caution pour Raimonde, ffeu Mermet de la Versoye, fem. de Michel de St.-Michel (*ibidem*).

1402. Pierre d'Arculinge, syndic, conseiller en 1403.

1408. Jaquemette, veuve de Pierre d'Arculinge: Girard et Jeannette, leurs enfans.

1422. Reconnu au chapitre par Antoina, f. de Pierre Chapuis, fem. de François Moine, du Crache, Not^e^, nièce d'Antoine, et petite-fille d'un autre Antoine de la Versoye, pour des biens qui lui ont été donnés par Jaque-

mette, veuve et héritière de Pierre d'Arculinge.

1405 à 1406. Jean, f. de Rodet (Rodolphe) d'Arculinge, dit de Dognes.

1426. Martin d'Arculinge, f. et héritier du dit Jean.

1426 ou 28. Jeannette, ffeu No. Jaquemet de Magniez, veuve de Jaques d'Arculinge.

1421. No. Martin d'Arculinge, autrement de Dompnes, fils de la ditte Jeannette.

ANDRION.

Il ne m'a pas été possible d'éclaircir les premiers degrés de cette généalogie : il me paroît évident qu'il y a eu plusieurs individus du nom d'Ami, dont la filiation n'est pas établie. Cette famille a joué un grand rôle à Genève, et s'est illustrée dans les services militaires étrangers. Elle étoit noble.

Armes : d'argent, à 3 cœurs de gueules 2 et 1, avec une étoile de gueules au centre.

I. François Andrion eut deux fils.

1. Ami qui suit.

2. Mathieu, mort avant 1538, laissant d'Isabeau-Marthe, sa femme, un fils nommé Jean, et une fille Amédea, femme de Mauris Sommareta.

II. Ami Andrion, reçu B. G. 1512, pour 4 écus au soleil, âgé de 54 ans en 1534, du CC 1535; ép. Pernette de Lestelley, remariée après sa mort avec No. François du Crest, dont il eut:

1. Ami.
2. Michel.
3. Jaques.
4. Claude qui suit.

III. No. Claude Andrion, du CC 1572, conseiller 1582, syndic 1590, envoyé à Paris près du roi Henri IV, en 1595, † 1609, âgé de 75 ans.

Ép. 1) Antoina ....., † le 10 déc. 1575.

2) Claudine Hugues, veuve de No. Étienne Bandières, et de No. Thomas Maniglier, ffeu No. Denis Hugues, et de Jeanne Exchaquet: il l'épousa le 23 avril 1576; 3) Jeanne d'Orsières, veuve de No. Pierre-Jean Jessé, 1594.

Il eut du second lit:

1. Nicolas.

2. Jean, qui de Jeanne Blanchet, sa femme, épousée en 1607, eut une fille nommée Sara, femme de Jaques Mussard, en 1637. — Il fut du CC en 1608.

IV. No. Nicolas Andrion, né 1576, du CC en 1600, † 1615 des LX, ép. le 26 fév. 1606, Marie, f. de No. Renaud Anjorrant, S. de Souilly, B. G., et de Geneviève Aubelyn, dont il eut:

1. Jacob, qui suit.

2. No. Jaques Andrion, du CC 1654, colonel de cavalerie au service de France, 1668; marié avec Hélène, f. de No. Nicolas de Fermont, Cons^{er} et Secrét^{e} du roi, résidant à Lyon.

3. Anne, mariée 1) en 1633 à No. Jean Fabri, 2) 1639 à No. Jaques de la Rive.

V. No. Jacob Andrion du CC 1635, Cons^{er} 1653, syndic 1666, † 1682.

Ép. 1) le 24 fév. 1633, Anne, f. de No. Jean Humbert et de Marthe Bonet;

2) Susanne, f. de No. Louis de Chapeaurouge et de Marie de Baronat;

3) Élizabeth Baulacre, veuve de Pierre Perdriau, f. de Nicolas Baulacre et de Françoise Pellissari.

Il eut du second lit:

1. No. Jacob Andrion, du CC 1673.
2. No. Jaques Andrion, du CC 1675, capitaine au service de France.
3. Renée, fem. d'Antoine Saladin.

De L'ARCHE, *de Arcâ.*

Armes : d'azur à l'arche (coffre) d'or ; au chef d'argent chargé de 3 étoiles de gueules. Le cachet du syndic Michel de l'Arche, député à Berne en 1560, porte une arche garnie de 3 pieds, dans une mer ; un chef chargé de 3 étoiles.

I. Pierre de l'Arche, de Monteaux, reçu B. G., 1483, pour 7 florins et un plastron, fut père de,
1. Voultier de l'Arche, † avant 1561.
2. Jean, qui suit :
3. No. Michel de l'Arche, du CC, 1544, conseiller et syndic, 1550, † 1562, testa en 1561, devant Aillod, notaire, s. e. de Louise, ffeu No. Pre Navis, Procr-fiscal de l'évêque Jean de Savoie.

4. Ansermette, fem. de du Villars.
5. Une fille mariée à..... Frochet, mère de Girard et Jean Frochet.
6. Une autre fille, mariée à Jaques Fichet, mère de Daniel Fichet.
7. Étienne, père d'Étienna, fem. d'Aymon Butin, 1542.

II. Jean de l'Arche, demeurant à Vigny, épousa Françoise Garin, dont il eut :

1. Jaques qui suit.
2. Jean-Jaques.
3. Jean, qui suivra après son frère.
4. Jaquema, fem. de Pierre Mercier.
5. Georgea, fem. de Claude Blanchet.

III. Jaques de l'Arche, ép., 1575, Nicolarde Dufour, dont il eut :

1. Jaques qui suit.

IV. Jaques de l'Arche, C. G., ép. 1) Anne Denéria; 2) Marguerite, f. de feu Robert Vuarin, et de Cève de la Coste, 1630.

Il eut du premier lit :

1. Jeanne, femme d'Aymé de la Maisonneuve, natif.
2. Jean-Jaques qui suit.

V. Jean-Jaques de l'Arche, C. G., ép. Andrienne Fabri, dont il eut :

1. Louise, fem. d'Ét^e Gamonet, C. G., 1696.

III. Jean de l'Arche, fils de Jean et de Françoise Garin, C. G., 1575.

Ép. Sara, f. de No. Michel Varro, et de..... d'Orsières, dont il eut :

1. Paul,
2. Guillaume, } viv. avec leur père en 1575.
3. Andréa, fem. de Julien de Barges, de Lullier, sergent ducal.

ARNAUD.

1441. Vénérable Mermet Arnaud, Cons^er^ de la ville, et Cons^er^ ducal ; il étoit à Genève en 1431, et probablement jurisconsulte.

15 janvier 1443. Rolet Arnaud, de Strabor (1), reçu B. G., pour 8 fl., élu trésorier pour les contributions d'un emprunt destiné à obtenir le rétablissement des foires 1466, prieur de la confrairie de l'Eucharistie 1473, recteur de l'hôpital des Vergogneux, la même année, Cons^er^ de la ville 1477, 1478,

(1) Strasberg, probablement; lieu du canton de Zurich.

l'un des fondateurs de la chapelle de la Trinité, à Saint-Gervais 1478, testa le 7 février 1484, devant Mermet George et Jean Carpin, notaires. Il étoit pelletier, et l'un des fondateurs de la confrairie de l'Assomption. Il élit sa sépulture à la Madelaine, dont il est paroissien depuis longtemps, et institue héritiers universels Jean et Conrad Hugues, frères, ses petits-fils ou neveux (*nepotes*). Il est plus probable que ce sont ses petits-fils, parce qu'il avoit des neveux, ou très proches parens de son nom, dont il ne parle pas. Sa femme étoit fille de Gautier Faillon, et sœur de la femme de Jean Marchiand, avec qui elle possédoit une maison à Rive.

Le 13 août 1507, Conrad, ffeu Artemand (Hartmann) Arnaud de Bâsle, pelletier, fut reçu B. G. pour 8 fl., il habitoit la paroisse de Saint-Gervais. Je le crois neveu de Rolet, parce que dans une procédure de 1498, il est dit, cousin d'Anzo (Jean) Hugues.

Claude Arnaud, dizenier de la paroisse de Sainte-Croix 1487, pouvoit être de la même famille.

Étienne Arnaud, B. G., âgé de trente-six ans, en 1506, de même.

En 1507, Claudia, ffeu Jean Clarens, de la paroisse de Bursin, étoit veuve de Conrad Arnaud, B. G.

Il y a eu d'autres Arnaud, différens de ceux-ci, long-temps après la réformation : comme c'étoit un nom de baptême, il a dû être celui d'une multitude de familles en tout pays.

ASINARI.

Cette noble et puissante maison d'Asti, qui a possédé, entre autres terres considérables, le marquisat de Spigno, en conséquence du mariage de Marc de Asinariis, S. de St.-Martian, avec Catherine de Carreto, dame de Spigno, sœur et héritière de Thomas II, marquis de Carreto, avoit formé une branche à Genève, où elle avoit établi une banque, au 14e siècle, avec un membre de l'illustre famille de Médicis.

1358. Aymonet Asinari et François de Médicis,

lombards (c'est-à-dire banquiers), C. G., reconnurent à l'Évêché, pour une maison dans la ville, près du lac.

1400. Franchequin (Franceschino) Asinari, lombard, demeurant à Genève, passe un acte devant Fusier, notaire.

Nos Barthélemi et Antoine Asinari, frères, possédoient, en 1416, une maison à côté de celle de François Picolier, C. G.

I. Le dit No. Barthélemi Asinari, C. G., 1424, premier syndic en 1435, eut deux fils.

1. Amédée qui suit.

2. Michel, curé de Balayson 1477.

II. No. Amédée Asinari, reconnut en 1458, pour des biens dépendans de la Maladière de Carouge; il vivoit encore en 1477, et fut père de Barthélemi qui suit.

III. No. Barthélemi Asinari, passa un acte en 1487, comme chargé de la procuration de son père, alors absent, en présence de No. Anserme Asinari, citoyen d'Asti, et vendit, en 1491, au chanoine Mermet Pennet les biens dépendans de la Maladière de Carouge.

21 sept. 1522. Égrége Louis et vénérable Jean Asinari, frères, pouvoient être fils de ce

dernier Barthélemi; mais je n'ai pas vu de preuves de cette filiation.

Armes : d'azur à la tour d'or, sans porte ni fenêtres; à la bordure composée d'argent et d'azur.

D'AUBÈRES, aussi nommés d'ABÈRES.

I. No. Raimond d'Aubères, B^s^ de Salanches, fut père de

1. Pierre qui suit.
2. Une fille mariée à..... de l'Oche (*de Ochia*), dont elle eut Jean de l'Oche, curé de la Bonneville 1444, et Pierre de l'Oche, mort à cette époque, laissant des enfans substitués par le testament de leur oncle Pierre d'Aubères.

II. No. Pierre d'Aubères, damoiseau, exerçoit l'état de notaire en 1389, et n'étoit pas encore B. G. à cette époque; mais il fut premier syndic en 1428, et Cons^er^ de la ville à plusieurs reprises. Il testa

le 5 août 1444, et ne vivoit plus en 1445. Il élit sa sépulture en l'église des Frères mineurs, au cloître jouxte le chapitre, auprès de No. Dem^lle Jeannette de Villier, sa défunte épouse, morte le 26 décembre 1432, et à qui il a promis de se faire ensevelir auprès d'elle, nomme héritiers ses fils, auxquels il substitue ses filles, et à celles-ci ses neveux, nommant exécuteurs testamentaires Nycod Festi, conseiller-ducal, Pierre de Villier, prieur d'Aïre, et Jean de l'Oche, curé de la Bonneville, son neveu.

Ép. No. Dem^lle Jeannette de Villier, dont il eut:

1. Jean d'Aubères, vivant en 1445.
2. Pétremand.
3. Françoise.
4. Gérarde.
5. Jeanne.

AQUINEA.

❀

Je n'ai presque rien sur cette famille, qui joua un grand rôle à Genève, elle étoit du parti ducal: cependant, le duc de Savoie (Philippe) sollicita vainement la main de la fille du feu syndic Léonard, pour le fils de Stephe Frédéric, S. de Fernex, qu'il protégeoit. La mère et les parens de la jeune personne refusèrent nettement en 1496. (*V. Matériaux*, vol. I, p. 315.)

Léonard Aquinea fut syndic en 1488 et 1495, il mourut en charge, cette année, le 24 novem^e^, ayant été remplacé dès le 25, par No. Claude de Châteauneuf, et son nom étant encore mentionné dans une bourgeoisie du 24. Il paroît qu'il ne laissa qu'une fille, puisque son alliance étoit si ambitionnée.

Guillaume Aquinea, syndic du parti ducal, en 1521, étoit probablement son neveu, et père de Louis, Léonard et Michel Aquinea, qui prirent le surnom de Peyrolier, en addition au leur, conformément au testament de vénérable Humbert Peyrolier, chanoine et sacristain de Vienne en Dauphiné, leur oncle, frère de No. Perrin Peyrolier, syndic à Genève. Maître Louis Aquinea

Peyrolier, l'aîné de ces frères, étoit en 1550 Dr. en D^r^, et juge principal de Vienne, et laissa ses biens à D^lle^ Humberte Favre, sa nièce.

La femme de Guill^e^ Aquinée étoit No. Fran^se^ Nicol^e^, f. un. de feu No. Perceval Peyrolier et de Georgette, sa femme, ffeu haut et Puiss^t^ S. Jean de Sergy, Chev^r^, et de dame Marie de Gingins. Il étoit retiré à Versoye, en 1540 (1).

En 1583, Antoine Grolier, S. de Servières, de Lyon, réclamoit l'héritage de No. Perrin Peyrolier, jadis syndic de Genève, comme dévolu à sa défunte fille Léonore. Perrin Peyrolier, marié avec Stéphanie Guat, veuve de François Galiffe, n'en avoit point eu d'enfans (2).

(1) Note communiquée par M. l'ancien avoyer, comte de Mülinen.

(2) Marie Grolier, fille du célèbre Jetn Grolier, vicomte d'Agnisy, trésorier de France, épousa à Genève, par contrat du 20 juillet 1564 (Gasp. Anastaise, notaire), Thomas Courteau, imprimeur, B. G., en présence de No. Jean Budé, S. de Verace, Antoine Popillon, S. de Paret, Antoine Calvin et Charles de Jouan, S. de Jonvilliers.

Antoine Grolier, orfèvre, ffeu Jean Grolier, de Croisy en Lyonnois, habitant de Genève, épousa par contrat du 27 déc. 1575 (Jovenon notaire), Catherine, f. de Pierre Siméon, tailleur d'habits, de St.-Bonnet-le-Château, en Forest, demeurant à Lyon. Marie Grolier, sa fille, femme séparée des biens de Pierre Mermet, testa le 24 août 1622, en faveur de spectable Gabriel, f. de No. Pierre de la Mer, C. G.

Je cite ces exemples de familles nobles, alliées à des artisans après la réformation, pour donner une idée des mœurs; je les ai choisis entre beaucoup d'autres, parce que je crois qu'il n'en reste aucune postérité des mêmes noms.

AYGRE, anciennement MUSOT.

Cette famille très distinguée de Fribourg, n'a existé que fort peu de temps à Genève, et ne nous a point donné de magistrats; mais il y a une particularité si remarquable, touchant l'individu qui vint s'établir à Genève, que je donne sa généalogie ici, pour la chance de découvrir un point historique assez curieux, si quelqu'un de mes lecteurs en est mieux informé que mes amis de Fribourg et moi. Otteman Aygre, bourgeois de Fribourg et de Genève, des CC à Fribourg en 1488, y fut cassé de sa bourgeoisie, le 12 mai 1508, et réintégré la même année, *à la prière de MM. de Savoie et de Lausanne, des Ambassadeurs du Pape et du Roi de France, de M. l'Avoyer François Arsent, et de M. Pierre Falck.* Je n'ai pu trouver aucune trace des motifs de sa disgrâce, ni des raisons qui portèrent trois grandes puissances à solliciter sa réintégration, de concert avec ses parens et amis.

Armes: d'argent, à une bande de gueules en-dessus et d'azur en-dessous.

Elles se trouvent dans le recueil de M. le co-

lonel et commissaire Dagett, amateur éclairé et très obligeant, aux bontés duquel je suis redevable de plusieurs extraits historiques fort intéressans, ainsi qu'à M. Amman, ancien archiviste, et à M. le conseiller Stutz, qui l'est encore.

I. Mermet Musot, B. F., en 1354, fut père de Johannet, qui suit.

II. Johannet Musot, reconnut pour la bourgeoisie de son père, en 1367, et fut père de

1. Jean Musot, qui reconnut pour sa bourgeoisie, en 1381.
2. Yannin qui suit.

III. Yannin, ou Jannin Aygre, renouvela sa bourgeoisie en 1391, du consentement de Johannet Musot, son père; il fut conseiller des CC de Fribourg, en 1415, et laissa les enfans suivans:

1. Jean qui suit.
2. Stéphanie, fem. 1) de Henselin Cordeir, 2), de Wilhelm Möiri, 3), de Wilhelm Perrotet. Elle testa en 1444.
3. Catherine, ditte Barmia, viv^te^ en 1444.
4. Alexie, fem. de Richard Burquinet (en allemand Burgknecht.
5. Jaques, dont la postérité sera détaillée après celle de son frère.

IV. Jean Aygre dit Musot, soit Jean Musot dit Aygre, fut père des enfans suivans:

1. Jean qui suit.
2. Agnelette, fem. 1) de Richard Chastel, B. F.; 2), de Wilhelm Gombach, qui testa le 3 fév. 1418; 3), de Humbert Pavillard.
3. Amphélésie, fem. de Jean Chastel.

V. Jean Aygre, l'aîné, B. F. 1416, Cons^{er} 1454, † 1462.

Ép. Théobalde, f. de Henzelin Ferwer, dont il eut:

1. Willin qui suit.
2. Louise, vivante, 1444.
3. Jeannette, fem. 1) de Henzelin, ffeu Jacob Guglenberg; 2) de Wilhelm Raschignie, B. F., avec qui elle vivoit en 1454. Il eut aussi une fille naturelle, nommée Jeanne, fem. de Jean, ffeu Jean Bergier, B. F.

VI. Willin, ou Wilhelm Aygre, B. F.

Ép. 1) Clauda, ffeu Petremand Bugniet; 2) Guillauma, f. de Jaques de Crouza de Chabres, près de St--Saphorin, 1459; 3) Jeannette, f. de No. Claude de Corbières.

Il eut du premier lit une fille nommée Marguerite, vivante en 1459.

III. Maître Jaques Aygre, recteur des écoles, reconnut pour sa bourgeoisie de Fribourg, 1396. Il fut père de

1. Jaquet qui suit.
2. Catherine, légataire de sa tante Stéphanie, 1444.

IV. Jaquet Aygre, banneret de Fribourg, 1458.

Ép. Jeannette, ffeu No. Jean Bastonnier, damoiseau, B. G., remariée avec Jaques Nerga, premier syndic à Genève, dont il eut:

1. Jean qui suit.
2. Petreman Aygre, B. F., 1453, 1467, marié 1) avec Jaquette, ffeu Jean de Praroman et d'Agnès Velga, veuve de P^re^ Bœmer; 2) avec No. Marguerite, ffeu No. Pierre de Corbières, conseigneur de Bellegarde, vivante 1479. Il ne paroît pas avoir eu d'enfans.
3. Jaques Aygre, vivant en 1466, épousa, en 1463, Catherine Techtermann, veuve de Jean Peïder.

V. Jean Aygre le jeune, du conseil des LX.

Ép. Anneline, f. de Jaquet Arsent, dont il eut Otteman qui suit.

VI. Otteman Aygre, du conseil des CC à Fribourg,

en 1488, reçu B. G. avant 1508. (V. le préambule de cette généalogie.)

Ép. No. Alexie..... remariée en secondes noces avec No. Pierre de Versonex, syndic à Genève. Otteman Aygre laissa de cette dame,

1. No. Marguerite Aygre, fem. 1) de No. Louis Plonjon, syndic de Genève; 2) de François de Camps, de Thonon.
2. No. Joyeuse Aygre, fem. de No. Raimond du Pont, C. G.
3. No. Peronette Aygre, fem. de No. Marin de Versonex, C. G.
4. No. Hélène Aygre, religieuse à Bellevaux, diocèse de Lausanne, quitta le couvent et épousa discret François Gindron.

Ces quatre sœurs possédoient des biens à Lutry, au pays de Vaud, probablement du chef de leur mère.

BALLEXERT, BELESSERT, *de Bello exerto.*

Cette famille se nommoit autrefois de Belexert; elle quitta le *de*, comme une multitude d'autres, et changea le premier *e* de son nom en *a*. Sa généalogie est fort embrouillée, pour les premiers degrés, par la bizarre habitude, dont j'ai cité plus d'un exemple, de donner le même nom de baptême à deux frères; quand leurs fils portoient des noms semblables, il en résulte une confusion dont on a grand' peine à se tirer.

Armes : d'argent; au chevron de gueules accompagné de trois trèfles de sinople.

L'auteur connu de toute cette famille est Jean de Belexert, dont la veuve Lionarde testa, le 3 avril 1515, en faveur de Pierre et Claude de Bellexert, ses fils, dont le cadet est dit âgé de 30 ans en 1521. Un Pierre Balexert étoit beau-frère de Denis Poncet de Gex-la-Ville, en 1534; je crois que c'étoit plutôt le fils de Claude que son frère, parce qu'il paroît avoir été encore jeune à cette époque.

En 1542, vivoient Pierre et Pierre-Gabriel, ffeu Claude de Belexert, C. G., et déjà en 1534, Pierre, ffeu Claude Balexert; la même année, Jeanne, fem.

de Pierre Balexert. Pierre Ballexert, le premier né (ce qui annonce qu'il avoit au moins un frère du même nom), avoit laissé un fils nommé Jean, qui épousa, le 19 avril 1562, Jeanne, f. de Michel Chenu et de Claudine Maillet; le contrat fut passé par M. Dupuis, Not^e, le 1er novembre 1564; comme ce Jean étoit, en 1563, tuteur d'une petite-fille de Denis Poncet, son père étoit probablement le beau-frère de celui-ci, dont il a été question plus haut.

Un Pierre Balexert, qui avoit testé avant 1572, avoit laissé cinq fils: François, Jean, Pierre, Étienne et Daniel. François étoit marié, en 1598, avec Noëmi Cartelier. Un Gabriel, qui avoit testé vers le même temps, avoit laissé Pierre et Daniel.

Un Pierre Ballexert épousa, le 17 janvier 1580, Marie, f. de No. Domaine Maillet, dont il eut Philibert et PierreBallexert: ce dernier épousa Jeanne Françoise de Bons. Philibert épousa Rebecca Royaume, et testa, le 30 juin 1631, devant P^re de Monthoux, Not^e, laissant des legs à Jeanne, sa sœur, à son frère, à une de ses tantes Maillet, et à Louise Gavilliet, et instituant héritiers universels sa femme pour $\frac{1}{2}$, et leur fils Isaac Ballexert pour l'autre $\frac{1}{2}$. Un Pierre Ballexert étoit, en 1556, marié avec Anne, f. de No. Jean Philippin et d'Antoina Comte. Ils eurent, en 1567, un fils nommé Pierre,

quoique présenté au baptême par Gabriel Ballexert. Sa mère, Anne Philippin, étoit veuve en 1578.

Un autre Pierre Balexert étoit, en 1565, beau-fils de No. Marguerite du Villars, veuve de Burnet Prior.

Pierre et Gabriel, ffeu Claude Ballexert, vivoient en 1563.

Gabriel Ballexert étoit conseiller en 1529.

Un Claude Ballexert épousa Clauda Blandin, dont il eut :

1. Jaquema, fem. de Pierre Hubert.
2. Louis qui suit.
3. Michel, père de Perrine Ballexert.
4. Thevene (Étiennette).

Louis Balexert susdit épousa, en 1579, Blaisine de Portes, dont il eut :

1. Nicolas,
2. Pierre,

} mentionnés dans son testament de l'an 1596.

3. Isaac.

En 1572, No. Ami Chenu, auditeur, mit Jeanne, f. de Jean Ballexert, en pension chez Jean Thoyre, au grand Sacconnex, pour un an, pour 30 florins, un chapeau de feutre et une aune de toile blanche : elle avoit 7 à 8 ans.

Le 31 déc. 1572, Gabriel Ballexert fit son testa-

ment, par lequel il laissa héritiers universels, Pierre et Daniel Ballexert, ses fils, leurs enfans, et les enfans de leurs enfans, les substituant les uns aux autres à l'infini, en la propriété de son domaine de la Tour Ballexert. Daniel ne laissa pas de descendans; mais Pierre laissa un fils, nommé Philibert, et celui-ci une fille, nommée Odette, qui étoit, en 1690, femme de Jean Danel, C. G. : comme elle représentoit seule la branche de Gabriel tout entière, elle demanda à être remise en possession du domaine de la Tour, qui n'avoit pu être vendu légalement; mais il étoit possédé, depuis plus de cent ans, par d'autres, au vu et su des Ballexert. No. Jacob de la Rive, capitaine, cousin de la postulante, lui prête 8000 florins à quatre pour cent pour un an, et elle céde ses prétentions à No. Pierre Perdriau, présent possesseur.

1584. Jeanne Fournier, veuve du dit Gabriel Ballexert, reconnoît au Seig^r de Fernex pour ce domaine de la Tour, situé au territoire du Bouchet, au nom de ses fils Pierre et Daniel susdits.

Le 8 sept. 1588, Jean, ffeu Pierre Ballexert, épousa Pernette, f. de François Poysat.

En 1617, vivoient Jean, ffeu Jean Balexert, C. G., et Anne Saget, sa femme.

En 1620, Pierre Ballexert et Jeanne Chavannes, sa femme.

En 1642, Jean Ballexert et Etienna Gabet, sa femme.

David Ballexert, C. G., né en 1699, du CC en 1752, avoit épousé Julie Prévost, dont il eut:

1. Jeanne, fem. d'Alexandre Deonna; elle testa en 1748, et mourut en 1759.
2. Julie, fem. de Jean Flournois.
3. Camille, } morts s. a.
4. Jaques, }

DE BOUGY, *de Bogiaco.*

Jaques de Bougy, reçu B. G. 1430, étoit Cons^er^ en 1447 et 1457.

En 1481, Jaques, Pierre ou Petreman, et Jean, possédoient des biens par indivis avec Jaques, Jean et Pierre, ffeu Pierre de Bougy. Je les crois tous petits-fils de ce premier Jaques, qui avoit épousé une sœur de vénérable Égr^e^ Pierre Ferod de

Grandval, licencié ès-lois, curé de Corsier et de Filinge, juge des excès de la cour prévôtale de Genève. J'ignore lequel de ces Pierre épousa une fille de No. Claude Richardet, syndic, dont il eut: Léonard qui suit.

Léonard de Bougy, B. G., reconnut à l'hôpital du pont du Rhône, en 1556, pour la succession de son grand-père Richardet.

Ép. Pernette Vuychard, veuve en 1583: elle testa, le 26 août 1594, laissant:

1. Pierre, † avant sa mère.
2. Pernette, fem. de No. Philibert de Châtillon, de Chalonges en Semine, par contrat du 30 août 1594. Étienne de Monthoux, Not^e.
3. Jeanne, impotente, légataire de sa mère pour une pension de 200 fl.

Il paroît que le mari de Pernette mourut sans enfans; car, le 2 déc. 1609, elle fit donation, entre vifs, de tous ses biens à No. Jaques Lect, syndic, son allié, et à dame Marie Musnier, fem. de No. Jean Chapuis, sa cousine.

1572. François de Bougy, du dit lieu de Bougy, habitoit à Moins avec Jeanne la jeune, sa femme, ffeu maître Monet du Cetour.

En 1581, Jaques de Bougy épousa, ou avoit précédemment épousé Marguerite, f. de No.

François de la Maisonneuve, Cons^er^ et trésorier, et de Mie Revilliod (cont. J^n^ Jovenon, notaire). Ils eurent :

1. François qui suit, } légataires de leur ayeul
2. Marc qui suivra, } maternel.

II. François de Bougy, C. G., épousa, le 15 août 1606, Michée, ffeu Robert Vandel, C. G. et de dame Pernette Gerbel. (Cont. du 13 nov. 1607. Ét^e^ Revilliod, Not^e^.)

Il en eut Jaques qui suit.

III. Jaques de Bougy, C. G., épousa Chrétienne ffeu Guill^e^ Constantin, B. G. et de dame Marthe Dupré. (Cont. 21 mai 1633. L^s^ Gaudy, Not^e^.)

II. Marc Bougy, f. de Jaques et de Marg^te^ de la Maisonneuve, épousa Marguerite, ffeu No. Jean Vandel, C. G., cohéritière de Jeanne, sa sœur, fem. de Jean de Fernex, par test^t^ de 1614. Elle se remaria, après sa mort, avec ..... Neyrod.

No. Michel de Bougy, Lieut^t^ de la châtellenie de Coppet, de 1534 à 1546, étoit père de Claudine, seconde femme de Roland Tacon, C. G., qu'elle épousa le 1er août 1563.

BESSONAY, BESSONNET.

Cette famille, originaire d'Annessy, ayant eu des propriétés à Nyon, où quelques individus s'établirent, au moins momentanément, de temps à autre, il en résulte dans leur généalogie des lacunes que je n'ai pu remplir.

Armes : j'en ai vu deux cachets différens : le premier porte coupé : au 1er un lion rampant entre deux branches de laurier qui se réunissent en pointe; au second une espèce de chiffre ou de lacs.

Le second cachet porte écartelé; aux 1 et 4 un lion rampant contre un arbre sec; aux 3 et 4 un globe surmonté d'une croix. Celles-ci se voient au cachet d'une lettre, addressée, en 1596, à No. Philibert Blondel, par No. Abel Bessonnet de Cornières.

Étienne Bessonay, dit Gallinat, fut reçu B. G. en 1402 : la même année, on voit Étienne Bessonay d'Annessy, B. G. : je pense que c'est le même. Il paroît avoir laissé trois enfans :

1. Étienne qui suit.
2. Jeannette, f. de Jean Voland, } ffeu Ét^ne^ Bes-
3. Aymone, f. de Pierre Cochet, } sonay, 1431.

Étienne Bessonay, le jeune, B. G., n'est pas dit ffeu Étienne dans un acte de 1430, qui nomme sa femme Jeannette, ffeu Aymery Pellionex. Ils avoient une maison à St.-Léger.

I. François Bessonay, de Balaison, fut reçu B. G., en 1473, et laissa au moins deux fils.

1. Guillaume, qui suit.
2. Jean Bessonnet, établi à Nyon, et mort avant 1527, laissant deux fils : Philippe et Jaques, établis à Nyon, et possédant des fonds indivis avec leurs cousins germains, et avec Jean Baud. L'un d'eux forma sans doute la branche de Nicolas, et l'autre celle de Claude, mentionnées ci-après.

II. Guillaume Bessonnet, C. G., laissa au moins cinq enfans :

1. Égrége Claude, qui épousa 1) Guillauma, f. de Nycod du Villars, qui testa le 6 fév. 1524, s. e.; 2) Claudâ Pertems, veuve de Jean Bernard, dont j'ignore s'il eut des enfans. Il vivoit avec elle en 1525 et 26, et elle vivoit encore en 1550.
2. Sébastien qui suit.
3. Égrége Jaques Bessonnet, marié, en 1517, avec Philiberte, ffeu Michel Blanc, ou Albi.

4. Jean, dont l'article suivra la postérité de Sébastien.

5. Jeannette, fem. de Marc Cohendoz, de Balayson; elle fit une donation à son frère Claude, en 1524.

III. Sire Sébastien, ou Bastien Bessonnet, dit âgé de 40 ans en 1537, mort de peste le 23 avril 1545.

Ép. Michée, f. du syndic Rolet Nicolas, dont il eut:

1. Claude qui suit.

2. Michée, f. de Félix Amaury 1542.

3. Jeanne, f. de Guillaume Ruffiez de St.-Maurice sus Bellerive 1540.

4. Jean Bessonnet, qui de Aymone Blanc, sa femme, laissa un fils et une fille, Antoine et Antoina.

IV. No. Claude Bessonnet, C. G., eut deux femmes. J'ignore qui étoit la première, dont il eut un fils nommé Claude, comme lui. La seconde, qu'il épousa en 1565, étoit No. Françoise Arsin, veuve du sire Pierre Duret de Lyon. (Cont. reçu par Jean Fichet, Not^e.) Il en eut Abel qui suit.

V. No. Abel Bessonnet, demeurant à Cornières, laissa trois enfans.

1. No. Janus Bessonnet.

2. Philiberte, f. de No. Humbert Lanier.
3. No. Jean Bessonnet, qualifié bourgeois de Cornières dans un acte de de Monthoux, Not^e^, 1628.

III. Jean Bessonnet (fils de Guillaume) fut du CC en 1535. Il avait épousé Étiennette, f. de Nycod Courtagier, dont il eut:
1. Antoine qui suit.
2. Antoina.
3. Étienne.
4. Françoise, fem. de Pierre de Faigniant, C. G.

IV. Antoine Bessonnet, du CC en 1556, avoit épousé 1) 1552, Bernarde Bonjean; 2) 1555, Clauda Fosseret, avec laquelle il vivoit en 1561. Il eut du second lit un fils nommé Jaques, né en 1558.

III. Étienne Bessonnet, mort avant 1524, me paroît avoir été fils de Guillaume, ses fils étant alors sous la tutelle d'égrége Claude Bessonnet probablement leur oncle. Il avoit épousé Raimondine, f. de Pierre Poterel, B. G., qui nomme ses

enfans dans son testament du 22 mars 1529. Il en eut:

1. Louis, } cohéritiers de leur grand-père ma-
2. Claude, } ternel.

Thomas Bessonnet, † avant 1539, étoit évidemment de la même famille, car Guillauma du Villars, première femme de Claude Bessonnet, fils de Guillaume, fait un legs à sa fille en 1524. Il avoit épousé Antoina, veuve de ..... du Molard, dont il eut:

1. Emma, fem. de Pierre Arnolet (cont. 1539. De Compois, Not^e).
2. Jeanne Antoina, légat^e de Guillauma du Villars ci-dessus, 1524.
3. Thomas étoit, en 1539, sous la tutelle de Hudriol du Molard, ainsi que sa sœur: il testa en faveur de ses frères utérins, Claude, Hudriol et Jean du Molard, déshéritant tous ses parens du côté paternel.

IV. Nicolas Bessonnet, B. G. et de Nyon, demeurant en cette dernière ville, étoit fils de Philippe ou de Jaques Bessonnet; ép.

Urbaine, f. de Thomas de Verucis, B^s de Nyon, dont il eut:

1. Nicolas qui suit.
2. Clauda, mariée, en 1610, avec Jean, f. de Laurent Voulthier (cont. du 9 fév. 1610. Ét^e de Monthoux, Not^e).

V. Nicolas Bessonnet, né à Nyon, le 24 Juin 1601, établi à Genève, ép. 1) le 24 fév. 1623, à Nyon, Sara, f. de Louis Boussard, B. G.; 2) le 5 fév. 1637, Marie, f. d'Abraham Becquier, à Genève; 3) le 26 mars 1643, Guillauma, f. de Samuel Pattey, C. G., laquelle testa, le 15 août 1677, devant Jean de Harsu, Not^e; elle s'étoit remariée avec Jacob Bourcard, B. G.

Il eut du premier lit;

1. Pauline; 2. Michée; 3. Louise.

Du second:

4. Georgea; 5. Samuel; 6. Elizabeth.

Et du troisième:

7. Élizabeth; 8. Françoise.
9. Jean qui suit.
10. Gedéon, dont l'article suivra.
11. Marie; 12. Marthe; 13. Marie.
14. Jeanne, fem. de No. Isaac Fabri (cont. du 4 août 1683. Elle eut 20,000 fl. de dot. De Harsu, Not^e).

15. Daniel.

16. Françoise, fem. de Jean Bonnet.

17. Judith, fem. de Zacharie Cochet.

VI. Jean Bessonnet, né 1650.

Ép., le 26 août 1670, Élizabeth, ffeu Spect^e François Rigaud, dont il eut :

1. Jacob qui suit,
2. Marie; 3. Jaqueline.

Le contrat de J^n Bessonnet avec Élizabeth Rigaud, ne fut passé que le 31 déc. 1685, quinze ans après le mariage.

VII. Spect^e Jacob Bessonnet, pasteur et professeur, né en 1675, testa en 1750; ép., le 2 Mars 1710, Sara, f. de No. Jacob Rilliet et d'Aymée Mestrezat, dont il eut :

1. Jacob.
2. Élisabeth, née 1712, fem. de Jean Cazenove.
3. Jeanne-Marie, fem. de No. Jean-Antoine Grenus.

VI. Gédéon Bessonnet, né 1654, testa en 1715.

Ép., le 4 avril 1672, Espérance, f. de ..... Revilliod, dont il eut :

1. Jacob qui suit.

2. Louis; 3. Élisabeth.
4. Espérance, fem. de Paul Thoras.
5. Jaques, marié avec Susanne Gaudet, dont il eut un fils nommé Bernard.

VII. Jacob Bessonnet.
Ép. Sara Macé, dont il eut:
1. Abraham; 2. Paul; 3. François; 4. Abraham.
5. Sara, fem. de Léonard Bourdillon.

IV. Claude Bessonnet, cousin germain de Nicolas, fut père d'Étienne qui suit.

V. Étienne Bessonnet, ép. Françoise George (cont. 22 Avril 1639. Is. de Monthoux, Not^e). Il en eut une fille nommée Pernette, née 1651.

Maire Bessonnet, cousin de Sebastien (de Verneto, Not^e, 14 juillet 1544), épousa Andréa de la Pierre, qui vivoit avec lui en 1565, et dont il eut Jeanne Bessonnet, mariée, en 1571, avec Lazare Sambuside.

Aymon Bessonnet, B. G., et Étienne son fils, vivoient en 1515. Peronette, fille du dit Aymon, ou Aymonet, est instituée légataire par Guillauma du Villard, fem. d'égrége Claude Bessonnet, pour un septier de bon vin blanc.

BLANCMANTEL.

Girardin Blancmantel, reçu B. G. 1456, syndic en 1477 (v. les Matériaux hisoriques, vol. I.), Cons^er^ 1478.

Ép. Louise ..... dont il eut :

1. Jeanne, fem. d'André Gervais, C. G.
2. Andréa, fem. de Conrad Hugues.
3. Guillaume, fem. de Jean Nerga, 1499.
4. Jeannette, fem. de Pierre, ffeu Étienne Bardin de Seyssel, hab. de Genève, 1499.

Ces 4 sœurs avoient chacune 1000 fl. de dot, et 131 fl. de robes nuptiales.

BRASET.

Nycod Braset, de Bonne, Not^e^, vivoit en 1348.

I. Pierre Braset, viv^t^ en 1446, pouvoit être descendu de ce Nycod. Il fut père de Pierre qui suit, et probablement de Nanterme, ci-dessous.

II. Égrége Pierre Braset, Note, secrétaire de la ville 1459, syndic 1478, 82, 86, 91, premier syndic 1497, syndic 1501.

Ép. Jaquemette, ffeu No. Jean Ovasel, veuve de discret George Portier, mère de Jean et Philippine Portier.

Il eut :

1. Peronnette, fem. d'Égre Henri Brune, mère de Baudichon Brune, qui vivt en 1521.
2. Claudine-Françoise, fem. 1) d'Égre Nycod du Prat, procureur-fiscal, l'un des plus ardens Mammelus, 2) d'Égre François Trottier.

Nanterme Braset, probablement fils du premier Pierre, eut une fille nommée Jeanne, fem. d'Égre Claude Trottier, frère de François ci-dessus, secrétaire ducal.

Jean Braset, C. G., eut une fille nommée Jaquema, mariée avec Barthélemi Gautier d'Avignon, dont elle étoit ou séparée ou veuve en 1562.

Pierre Brasier, Note en 1397, syndic en 1411, étoit peut-être le fils de Nycod et le père du pre-

mier Pierre; car les noms étoient écrits d'une manière fort irrégulière autrefois, et comme Mermet et Mermier étoient le même nom de baptême, il y a toute apparence que Braset et Brasier étoient le même nom de famille.

BOURDON, communément écrit **BORDON**.

Messire Jean Bordon, recteur de la chapelle de St.-Vincent à St.-Pierre, 1465. Jean, ffeu Jean Bordon, vivt à Genève cette même année 1465.

Égrége Thomas Bordon, notaire du mandement de Flumet, fut reçu B. G. 1489.

No. Philippe Bordon, Trésr de l'évêque Jean de Savoye 1514, étoit probablement fils de ce Thomas.

Honorable Jean, ffeu Léonard Bordon, du diocèse de Lyon, habitant la paroisse de St.-Gervais, reçu B. G. 1514, étoit probablement de la même famille. Le 17 septe de cette année, il fut question en Conseil de ce que le trésorier lui avoit fait payer 6 écus pour sa bourgeoisie.

Jaques, f. de Pierre Bordon, de Cristina, fut

reçu B. G. en 1518. Il est cependant déjà qualifié B. G. le 28 déc^e 1515, dans son contrat de mariage avec Andréa, ffeu Jean Pache, C. G., ce qui doit faire supposer qu'il étoit de la même famille que les précédens. Il eut de cette Andréa une fille nommée Ayma, héritière, en 1526, sa mère étant morte, des biens de feu Pierre Pache.

Pierre et Girard Bordon de Chissina vivoient en 1505. Chissina est sans doute le même nom que Cristina, mis par erreur.

Girard de Veyria, autrement Bordon, d'Eyrier, recteur de l'église paroissiale de Chissina, au diocèse de Genève, en 1442, est nommé avec Pierre Bordon, son frère, Jean et François, ffeu Jean Bordon, et Claude Bordon, tous d'Eyrier.

Je n'ai pu découvrir duquel de ces Bourdon étoit fils No. Jean Bourdon, du L. 1525, Cons^er 1526, † 1542 ou plus tôt. Il fut assigné en 1539, comme ayant garanti une dette de No. et Puiss^t Marin de Montchenu. Le 12 mars 1528, il partagea des biens avec commandable Jean-Pierre de Faigniant, et nomma Girard Bergeron et Pierre Lullin pour ses arbitres. Il est toujours nommé Bordon dans les actes qui font mention de lui et qui sont nombreux; mais il signoit Bourdon, ainsi que ses fils.

Ép. Jaquema, sœur de No. Claude Savoie,

syndic. Elle mourut à Compeis, d'où elle fut amenée en ville le 1er mars 1553, ayant eu :

1. Sire François Bourdon, du CC 1544, qualifié noble dans divers actes, vivant encore en 1557.
2. Sire Julien Bourdon, soit noble Julien de Bourdon, seigneur de Compeis, épousa en premières noces, Peronette, ffeu No. François-Philibert Donzel, avec qui il vivoit en 1563; 2) Dlle Françoise de Richale, avec qui il vivoit en 1582, année où il fit une donation de biens à No. Michel Varro, syndic. Il mourut à 76 ans, le 25 avril 1587, rue du Boule.
3. Gabrielle, fem. de No. Jaques Blondel, † le 27 février 1551.
4. Jeanne, fem. 1) de No. Jean Lect, le jeune; 2) de spectable François Chapuis, Dr Méd., B. G. Elle testa le 18 décembre 1593. (Ée de Monthoux, notaire.

Nobles François et Julien Bourdon sont qualifiés B. G. dans un acte de 1548, et citoyens dans un autre de 1557, ce qui prouve assez le peu d'attention qu'on mettoit à distinguer les citoyens des bourgeois, encore long-temps après la réformation.

Du BOULE, *de Bolo.*

C'est sans doute cette famille qui a donné son nom à la rue du Boule, jadis habitée par plusieurs nobles.

I. Jean du Boule étoit syndic en 1382, et encore conseiller en 1401. Il pouvoit être fils d'Aymon du Boule, qui vivt en 1359 avec Peronette, sa femme, ffeu Johannier Roux, de Tagnier.

Il fut père de :

1. Guillaume qui suit.
2. Jaquemette, fem. de Guille Poujal, 1445.

II. Guillaume du Boule, indivis avec sa sœur en 1445, pour des biens qui avoient appartenu à Margot Tardi, fem. de vénérable Aymon Maillet, fut père de Hugues qui suit.

III. Hugues, ou Hugonin du Boule, héritier de son père 1493, conseiller en 1500 et 1501, pouvoit être père de Claude ci-dessous.

Claude du Boule, C. G., avoit laissé deux filles,

Denise et Antoina, sous la tutelle d'égrége Laurent Gay, de Chambéry, en 1531.

Maurise, veuve de Louis du Boule, B. G., avoit des biens de la succession d'Urbaine, veuve d'égrége François de Léamont, autrement Tallichet, qui les possédoit en 1519.

Le 29 juillet 1636, Antoine du Boule, B. G., fait un codicille à son testament du 4 mars 1630, et nomme Lucrèce, sa fille, femme de honorable Louis Girard, Clauda Chevalier, sa femme, et Jean du Boule, son petit-fils, fils de Martin du Boule.

Le 27 mars 1672, Pierre de Bolo fait son testament, dans lequel il nomme Catherine Mareschal, sa femme, et il le scelle de ses armes, qui sont: d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux besans, ou boules d'or, et en pointe, d'une étoile du même. Son nom est autour du cachet.

BUTINI.

C'est une famille dont le nom s'est perdu en françois dans cette branche, étant devenu latin par une suite d'hommes de plume qui ne signoient pas autrement. Le premier qui se fixa à Genève devoit être fort estimé pour son savoir, puisqu'on le fit conseiller avant de l'avoir fait bourgeois, dans un temps où il ne manquoit pas de citoyens distingués sous tous les rapports. Les Butin et Butini étoient propriétaires à Miolans, Colonges-sur-Bellerive, etc., dès le quatorzième siècle; mais je n'ai de filiation suivie que depuis la dernière moitié du 15e. Ils ont produit plusieurs savans renommés.

Armes : d'azur à la bande d'or chargée de trois étoiles de gueules, et accompagnée de deux cotices d'or. Elles se voient au cachet de Pierre Butini, châtelain de Chapitre, 1562.

I. Rolet Butini, de Miolans, vivant en 1469 et 1470, fut père de :

1. Jean qui suit.
2. Peronette, fem. de Jean Guyon, de Machilly, terre de Langin.

II. Égrége Jean Butini, notaire, Secrét^e du Vi-

domne 1522, juge des trois châteaux, et Cons^er 1535, reçu B. G. 7 juin 1538.

Ép. Colette, f. de No. Jean Perissod, de Chalex, lequel testa en 1513, en faveur de Pierre Butini, son petit-fils. Il en eut le dit Pierre qui suit.

III. Égrége Pierre Butini, secrétaire du Droit et châtelain de Chapitre 1562, du Conseil des LX, signoit Butiny.

Ép. Claudia, f. d'égrége Bernard Dumont, dit Bernard, et de Jeanne Navis, dont il eut :

1. Siméon qui suit.
2, 3, 4. Françoise, Nicole et Marie.
5, 6, 7. Abraham, Jeanne et Pierre.

IV. No. Siméon Butini, Cons^er 1611, † en 1620, ép., le 25 mars 1571, Louise, f. de No. Barthélemi Lect, S. de Mategnin, syndic, et de Jeanne Mestrezat, dont il eut :

1. Marie.
2. No. Abraham Butini, mort s. e. d'Élizabeth, ffeu. No. Abraham Maillard.
3. No. Jean Butini, mort s. e. de Jeanne, ffeu André Stevirel.
4. Isaac, né 1578, absent 1596.
5. Odet qui suit.
6. Pernette.

7. Gabriel, dont la postérité suivra celle de son frère.

V. No. Odet Butini, du CC, ép. 1) en 1609, Andréa, f. de Guillaume Goudet; 2) 1644, Madelaine, ffeu No. Ahraham Dansse, ancien syndic.

Il eut du premier lit :

1 à 5. Jaques, Louise, Jean, Marie, Jeanne.

6. Gabriel qui suit.

Et du second lit :

7, 8. Odet et Madelaine.

9. Anne, fem. de Louis, ffeu Jacob Bordier, 1668.

VI. No. Gabriel Butini, né 1626, conseiller 1663, syndic 1672, † 1683.

Ép., 1652, Lucrèce, f. de No. Samuel Sarasin, dont il eut :

1, 2, 3. Samuel, Étienne et Ami.

4. Alphonse qui suit.

5. Jean-Antoine, dont l'article suivra la postérité de son frère.

6. Catherine, fem. (1699) de Baptiste, ffeu Simon Valier, de Rolle.

7. Sara.

VII. No. Alphonse Butini, né 1661, Cons^{er} 1701, † 1704, ép., 1689, Jeanne, f. de Jean Mallet, C. G., dont il eut :

1. Jeanne.
2. Jean-Antoine qui suit.
3. Marie, fem. de No. Gabriel Rilliet.
4. Jacob, dont l'article suivra celui de son frère.
5. Anne-Elisabeth.

VIII. No. Jean-Antoine Butini, né 1693, établi à Marseilles, ép., 1722, Louise, f. de Théodore Plantamour, dont il eut :

1. Françoise, fem. de No. Jean-Robert Rilliet.
2. Jeanne.
3. Anne-Élisabeth, fem. de Henri-Jaq^{es} Folsch, consul de Suède.
4. Sara, fem. de Jean Mallet.
5. Françoise-Louise, fem. de Pierre Keill, ffeu Engilbert Keill, et de Marie de Bary, d'Altona.
6. Jaqueline-Charlotte-Marie, fem. de No. Jean de Carro, Cons^{er}.

7 à 10. François, Jacob, Marie, Andrienne.

VIII. No. Jacob Butini, né 1697, fils du Cons^{er} Alphonse, ép., 1746, Susanne-Andrienne-Françoise, f. de No. et Sp. Jean Rocca, dont il eut :

1. Jean-François, † s. a.

2. Jean Antoine qui suit.

IX. No. Jean-Antoine Butini, né 1748, ép., 1773, Pernette-Esther, f. d'Étienne-Salomon Viollier, dont il eut :

1. Jeanne-Madelaine,
2. Jeanne-Susanne.

} Une de ces Dlles a épousé un Gentilhe savoyard de la maison de Rambert.

VII. No. Jean-Antoine Butini, né 1662, fils du syndic Gabriel, ép., 1702, Marie, f. de No. Pierre Gallatin, dont il eut :

1. Pierre,
2. Jean-Alphonse, Lieutt-colonel,
3. Barthélemi,
4. André,

} tous morts s. a.

V. No. et Spectc Gabriel Butini, fils du Conser Siméon, né 1589, ministre, testa le 18 sept. 1662. Ép., 1617, Clermonde, f. de sire Ferréol Rigaud, et de Sara Buffe, sa troisième femme, dont il eut :

1. Jean.
2. Andrée, fem. de Pierre de Carro.
3. Marie, fem. de No. Sebastien de Merode.

4 et 5. François et Ami.

6. François qui suit.
7. Domaine, dont l'article suivra celui de son frère.

VI. No. et Sp. François Butini, né 1632, Dr Dr., du CC, receveur des grains, ép., 1660, Renée, f. de Jean Croppet et d'Élisabeth Rocca, dont il eut :

1. Étienne, né 1663.
2. Lucrèce, fem. de Thomas, f. de Jean Lamon, B. G.
3, 4, 5. Madelaine, Jean-Jaques, François.
6. Marthe, fem. de No. Jean, ffeu No. et Sp. Jean Rocca.
7 à 10. Domaine, Jaques, Jeanne-Marie, Robert.

VI. No. et Sp. Domaine Butini, pasteur, né 1642, fils de Gabriel, pasteur, ép. 1) Marguerite, f. de No. Daniel Gallatin, auditeur. 2) Marie, f. de Daniel Bezard, de Gien-sur-Loire, en 1704.

Il eut du premier lit :

1. Pierre qui suit.
2, 3, 4. Jaques, Gabriel-Alphonse, Jean-Robert.
5. André, dont l'article suivra celui de son frère.
6. No. Augustin Butini, né 1687, marié, en

1717, avec Marthe, ffeu No. Théodore de l'Escale, B. G., dont il eut sept enfans, morts s. a.

7, 8. Marie et Marguerite, jumelles.

9, 10. Camille et Marguerite, jumelles.

11, 12, 13. Jean, Étienne-Marthe, Judith, † s. a.

VII. No. et Sp. Pierre Butini, célèbre pasteur, né 1678, ép., le 15 Juin 1714, Charlotte, ffeu Pierre Guainier, et de Louise Passavant, dont il eut :

1. Marie, fem. de Sp. Jacob Vernet, célèbre pasteur et professeur.

2. Marie-Madelaine.

VII. No. André Butini, fils du pasteur Domaine. Ép., 1719, Jeanne, ffeu Pierre Goulet, dont il eut :

1, 2. Domaine et Marie-Madelaine.

3. Jean-Antoine qui suit.

VIII. No. et Sp. Jean-Antoine Butini, Dr Méd., né 1723, ép., 1758, Ingeburge-Madelaine, f. de Pierre Chenaud, dont il eut :

1. Pierre qui suit.

2, 3. Marie-Madelaine et Andrienne Françoise.

IX. Pierre Butini, célèbre Dr Méd., né 1759, ép., le 3 juillet 1785, Jeanne Pernette, f. de Jaques-Charles Bardin, C. G., dont il a eu :

1. Caroline-Louise, fem. de Auguste-Jaques Boissier.
2. Antoinette-Madelaine, † s. a.
3. Adolphe-Pierre qui suit.

X. Adolphe-Pierre Butini, Dr Méd., D. C. R., né 1792, ép. Élisabeth, f. de Jean-François-Charles de la Rive, dont il a :

1.
2.
3.

BOCHET, ou BOUCHET, et Du BOUCHET.

Ysembard Bochet, notaire, vivoit en 1332 et 1344.

Perret Bochet étoit conseiller en 1365.

I. Jean Bouchet, vivant en 1385, † 1406, ép. Marie, veuve et tutrice de ses enfans, en 1406. Il en eut :

1. Jean qui suit,
2. Jaquemette,
3. Françoise,
4. Humbert.

} Lettres de tutelle, délivrées le 5 mars 1406, en présence d'Arsias de Fer et de Jean Durand, B. G.

II. No. Jean Bochet, Cons^er 1439, vivant encore 1450, fut père de.....

1. Amblarde, fem. de No. Henri Servion, syndic.

Hugues Bochet, C. G., vivoit en 1410, et fut père de:

1. Raimond,
2. Amaury,
3. Antoine,

} Vivant 1481, à Ambilly.

Perret du Bochet vivoit en 1419, avec Annexonne, sa femme. Jaques et Louise, enfans de feu Claude Bochet, ou du Bochet 1516. Claude, ffeu Nycod Bochet, C. G., habitant à Perpignan, fit en 1531 une donation à Georgia et Hugonine, filles de maître Amédée Paquellan, B. G., ses nièces, de 50 florins à chacune, si elles se marient. No. Jeanne du Bouchet, fem. de No. Paul Bocard de Filly, sœur utérine de No. Louis Hugues, fille de Jeanne Exchaquet, sa mère, légataire du dit Louis 1567.

No. Balthazar, ffeu No. Pierre du Bochet, d'Ambilly, viv^t en 1671 (B. Grosjean, notaire).

D'AVULLY, et De BOËGE.

D'Avully étoit une maison de chevalerie, qui prenoit son nom du château d'Avully, sur la rive gauche du Rhône, dans le Canton; je n'en ai que peu de traces; mais je les consigne ici, comme illustration de ce que j'ai dit sur la liaison des grands seigneurs du voisinage avec les citoyens, auxquels ils étoient si souvent associés dans l'administration municipale.

Guigues d'Avully étoit chanoine en 1384.

En 1447, viv^t Jean, f. de Nycod d'Avully, C. G.

En 1458, Nicolet d'Avully, conseiller.

18 avril 1422, testament de No. Françoise, ffeu messire Jean d'Avully, chevalier, veuve de No. Jean de Boëge. Elle y nomme feu Jeannette, sa fille, fem. de feu No. Pierre Voisin, et Humbert Voisin, leur fils, Aymonette, Jaquemette et Agnès, ses autres filles, auxquelles elle substitue Humbert de Chigny, Amédée et Pierre de Chigny (ses deux frères).

Jaquemette de Boëge étoit, en 1431, fem. de No. Franç^s de Novasella.

Agnès de Boëge étoit, dès 1409, femme de No.

Claude, f. de No. Lt Piquet de Bellegarde (Fusier, notaire), toutes deux, ffeu No. Jean de Boëge.

Péronet de St.-Germain, damoiseau, Cons[er] 1368, substitue par son testament, Louis, f. de Pierre de Boëge, damoiseau, par égales portions, avec son neveu Alamand, ffeu Guillaume de Saint-Germain; Jean de Boëge assiste comme témoin.

En 1346, il est nommé exécuteur testamentaire, par Jaquette, veuve de No. Péronet de Fracia, damoiseau.

Pierre de Boëge, damoiseau, vivoit encore en 1370.

Guillaume de Boëge, Chev[r], étoit, en 1310, l'un des répondans pour le dauphin Hugues envers le Chapitre.

Guillaume de Boëge, damoiseau, vivant vers 1437, se qualifie bourgeois de Bonne.

Vers 1527, vivoit Madelaine, ffeu No. Pierre de Boëge, veuve de No. Jaques de Vége.

Cette famille prit ensuite le nom de Lugrin.

No. Jean Carrier, conseiller 1471, syndic 1473, avoit acquis, le 18 décem^e 1467, de No. Jaq^s de Rochette, S. de Rougemont, des biens de la dépendance du Chapitre, et d'autres en 1465, de No. Jaq^s de Rolle, et autres. Il épousa la fille ou la sœur de No. François Chadel, de Seyssel, dont il eut:

1. Antoine Carrier.
2. Jeanne, veuve, en 1534, de No. Hugonin de Bourdigny.
3. Gérarde.

Ces trois enfans étoient sous la tutelle de No. Franç^s Chadel, dès 1476, et n'étoient pas encore majeurs en 1485.

Garnier Carrier, C. G., avoit épousé Jeannette, ffeu No. Jean de Strata, dit le Brodeur, C. G. (syndic en 1433), et de Béatrix de Neufbourg, ou Bourgneuf, dont il eut un fils nommé Jaques, qui étoit, en 1478, sous la tutelle de sa

mère, alors remariée avec No. Louis de Sansbur, dit de Bursolles (Rec. Vid.)

I. Berthet Carrier, de Confignon, eut deux fils :
  1. Étienne qui suit.
  2. Rolet, dont l'article suivra la postérité de son frère.

II. Étienne Carrier de Confignon eut aussi deux fils.
  1. Pierre qui suit.
  2. Rolet, vivant en 1511, père de Mermet déjà majeur à cette époque.

III. No. Pierre Carrier de Saint-Jean, reconnut au fief de Confignon en 1503, et laissa :
  1. Mathieu qui suit.
  2. George Carrier.

     Ép. No. Jaquema....., vivant avec lui en 1522, dont il eut une fille et héritière, nommée Antoina, en procès avec Catherine, ffeu Girard Charbonnier, C. G., soit avec Laurent Charbonnier, son tuteur, en 1531. Elle étoit alors mariée, mais son mari n'est pas nommé, quoiqu'elle soit ditte autorisée par lui.

IV. No. et égrége Mathieu Carrier, Cons^{er} 1523, syndic 1526, employé à diverses né-

gociations, ép. Pernette, f. de No. Claude Vandel, syndic, et de Mye du Fresnoyr Chuit, dont il eut:

1. Humbert qui suit.
2. Pierre.
3. Mye, morte en 1614, âgée de quatre-vingts ans, veuve de No. Jaq. Blondel, conseiller, dont elle avoit été la seconde femme.
4. Pernette, femme de No. Philibert Berthelier, fils du martyr de la liberté.

V. No. Humbert Carrier, C. G.

Ép. 1) Clauda, ffeu No. Claude Salle, ou Sala, C. G., laquelle testa le 5 avril 1564, Guayct notaire. Elle étoit sœur utérine de No. Prre Guydebois, et cousine de Pierre et Gabriel Ballessert, à chacun desquels elle lègue 5 florins.

2) le 5 aoust 1565, Marie, ffeu Mathieu Gribald.

Il eut du premier lit deux filles:

1. Pernette,
2. Andréa,

} que leur mère institue héritières pour $\frac{1}{2}$, avec leur père pour l'autre moitié.

II. Rolet Carrier de Confignon, fils de Berthet,

paroît avoir épousé l'héritière de la terre de Lugrin, dont sa postérité prit le nom. Il fut père de Pierre qui suit.

III. No. Pierre de Lugrin, dit Carrier, ou Carrier, dit de Lugrin, reconnut, à Saint-Victor, en 1505 et 1510, et fut père d'Antoine qui suit.

IV. No. Antoine Carrier, ou de Lugrin, épousa No. Marguerite de Genost, veuve en 1541, dont il eut:

1. No. François-Michaud Carrier de Lugrin, vivant 1541.
2. No. Étienne Carrier de Lugrin.
3. No. Jean-François Carrier de Lugrin, vivant 1541.

CARTELIER.

Ce nom est fameux d'une malheureuse manière, dans notre histoire, par la trahison trop bien prouvée du syndic François Cartelier; il devint, sans le vouloir, l'une des causes de la réformation, car le pardon que lui accorda l'Évêque, fut une des choses qui indisposèrent le plus

vivement les Genevois contre ce prince, et l'amende à laquelle il fut condamné servit à acquitter les secours d'hommes qu'on fit venir de Suisse pour défendre notre indépendance. Fran^{s} Cartelier étoit d'une famille noble de Bourg-en-Bresse, fort bien alliée, et paroît être venu se faire recevoir B. G., pour y servir les intérêts du Duc (v. les *Matériaux historiques*, vol. II, 1re et 2de partie). Il reconnut au fief de la Feuillade des Baud en 1505, et à celui de Brandis en 1516. Il fut conseiller en 1518, syndic en 1521, condamné en 1527. Il eut une fille mariée à No. Jaques Achard, mais j'ignore s'il eut des fils : je crois, cependant, que Guillaume Cartelier devoit être son petit-fils.

I. No. Guillaume Cartelier vivoit en 1565, avec Madelaine, ffeu No. Henri Goule, sa femme, dont il eut :

1. Abraham qui suit.
2. Daniel Cartelier, C. G., épousa, par contrat du 28 janvier 1600 (Ét^{e} Bon, Not^{e}), Jeanne, f. de No. Pierre Dupuis l'aîné, C. G., et de No. Jeanne Favre.
3. Anne, fem. de Balthazar Franconis.
4. Noemie, (fem. 1) de François Balexert ; 2) de François Badolet.

II. Abraham Cartelier testa le 16 aoust 1638, et

son testament fut homologué le 13 novembre suivant :

Ép. Louise, ffeu Louis de Croux, dont il eut :

1. Thomas qui suit.
2. Daniel Cartelier le jeune, marié avec Anne, f. de Jean Goulion, B. G., et de feu Michée Bredon, dont il fut séparé de biens.
3. Guillaume.
4. Michel.

III. Thomas Cartelier, mort avant son père, avoit épousé Marthe Chevrier, dont il laissa un fils nommé Pierre, institué cohéritier par son aïeul paternel, et vivant en 1665.

III. Guillaume Cartelier, C. G., ffeu Abraham, épousa....., dont il eut un fils nommé Pierre, vivant en 1657 avec son père.

Louis Cartelier, C. G., avoit épousé Jeanne Bergeiron, qui testa, le 27 mai 1674, en faveur de ses filles.

1. Judith Cartelier, fem. de Michel Rigot.
2. Madelaine.

Armes: Guichenon blasonne celle des Cartelier de Bourg, d'argent au lion de gueules.

Le cachet d'Abraham Cartelier, conservé à son testament de 1638, et qui porte son nom en légende, porte trois roses tigées et feuillées en un bouquet issant de la pointe de l'écu.

De la CHAPELLE, *de Capellâ.*

1362. Amédée de la Chapelle et Martine sa femme avoient acquis des biens de Perret, ffeu Girard de Chougny.

1390. Jean de la Chapelle, de Jussy, B. G., leur avoit succédé. Il étoit Cons^er^ en 1389.

1412. André Chapelle, notaire.

1425. François de la Chapelle, syndic.

1437. Claude de la Chapelle, conseiller, encore en 1457.

1438. Le dit conseiller. Jeannette de Fernex, sa femme.

1454. Le dit No. Claude de la Chapelle, nommé l'un des exécuteurs testamentaires de Jaquemette, veuve Robert Adam, B. G., sa cousine.

1468. Péronette, ffeu Jaquemet de la Chapelle, fem. de Pierre, ffeu Raimond de la Planche.

1473. Discret Jean, ffeu Girard de la Chapelle, de Chougny.

1493. Louis de la Chapelle, hôte de la Croix-Blanche, à la Corraterie.

CHAPPUIS, ou CHAPUIS, ancien mot pour Charpentier.

Le nom de Chapuis est l'un des plus communs qui existent : j'en connois vingt-six personnes, admises à la bourgeoisie de 1400 à 1725, et par conséquent, il est extrêmement difficile de débrouiller leurs généalogies. Il y en a cependant deux dont on peut suivre la filiation, par un grand nombre de titres: je donnerai des fragmens sur les autres (1). On m'a parlé d'une famille

(1) J'observerai ici que l'on ne peut nullement se diriger par l'orthographe d'un nom avant le 17e ou même le 18e siècle, parce que chaque notaire l'écrivoit à sa fantaisie, et que souvent deux frères signoient différemment, comme je l'ai déjà fait voir, de sorte que la différence entre Chapuis et Chappuis est imaginaire au-delà du 17e siècle.

Chapuis, qui devoit remonter au 11me siècle : je ne connois aucun Chapuis avant 1406, que vivoit Pierre Chapuis, B. G. : sa fille Antoina, femme de François Moine du Crache, notaire, reconnut avec son mari, au Chapitre, en 1422, pour une donation de Jaquemette, veuve et héritière de Pierre d'Arculinge.

I. Antoine Chapuis l'aîné, d'Ysenans, au diocèse de Lyon, est connu par le second contrat de mariage de son fils Jean, qui suit.

II. Vénérable et égrége messire Jean Chapuis, Docteur en Droit, juge ordinaire de la baronie de Gex, reçu B. G. en 1462, épousa en seconde noces, par contrat du 29 décembre 1471, égrége dame Alexie, ffeu No. Jean Lombard, dit Pitijod, C. G. (Aymon de Lestelley et Jean Polliut, notaires.)

Il avoit eu d'un premier lit Jean qui suit.

III. Jean Chapuis, mineur, sous la tutelle de Égr^e^ Claude Jordan, notaire, B. G., pour l'hoirie de sa mère, transigea, le 24 juin 1495, avec sa belle-mère, pour l'hoirie de son père, mort *ab-intestat*. Je pense

qu'il devoit être père de Jean qui suit, mais je n'en ai pas de preuve.

I. No. Jean Chapuis, du CC 1535, Cons^er 1539, déposé 1540.

Ep. Thévenette, soit Etiennette de Chapeaurouge, veuve de Michel de la Tyre, ffeu Anzod de Chapeaurouge, et d'Amédéa Prevost, † le 18 septembre 1558, en leur maison à la Pellisserie. Il en eut:

1. No. Jean Chapuis, du CC 1555, Cons^er 1556, † 1560, beau-père de No. Clément de Biffort en 1557 (Corresp. du Conseil).
2. Pierre qui suit.

II. No. Pierre Chapuis, conseiller 1561, syndic 1569, † 1579.

Ép. 1), le 13 septembre 1551, Antoina, f. de Nicolas de la Biollée, sœur de Jaques, Jean et Martin de la Biollée, dont l'un étoit chanoine de St.-Pierre. Il en eut:

1. Jean qui suit.
2. Pernette, fem. de No. Abraham Maillard.
3. Pierre.
4. Pierre.

III. No. Jean Chapuis, des CC en 1578, † 1581. Ep., en 1577, Marie Meunier, dont j'ignore s'il eut des enfans.

I. Pierre Chapuis, de Lyon, est connu par l'acte de bourgeoisie de son fils aîné; il fut père de

1. François qui suit.
2. Ambroise, reçu B.G., en 1557, avec ses trois fils, J^n^-Denis, J^n^-Louis et David, dont le premier et le dernier se marièrent.

II. Spectable François Chapuis Dr Méd., reçu B. G. 1535, ép. Jeanne, f. de No. Jean Bourdon, et de Jaquema Savoye, qui testa le 18 décem. 1593, et dont il eut David qui suit :

III. No. David Chapuis, C. G., ép. Philippine de Roeux, veuve en 1596, dont il eut, entre autres enfans :

1. Isaac qui suit.
2. Odet qui suivra.
3. David qui suivra.

IV. Isaac Chapuis, C. G., ép. Pernette Choppin, dont il eut, entre autres :

1. François, père d'un autre François, marié avec Jeanne Penet, dont il eut une fille nommée Jeanne-Françoise.

2. Isaac qui suit.

V. Isaac Chapuis testa le 23 octobre 1692, ép., le 10 fév. 1656, Élizabeth, ffeu Étienne Massé, dont il eut, entre autres :

1. Susanne, fem. de Pierre Robin.
2. Ami qui suit.

VI. Ami Chapuis, C. G., ép. Élizabeth Pallard, dont il eut, entre autres :

1. Denis qui suit.
2. Marguerite, née 1698, mariée 1738, avec Jean-Jaques, ffeu Jean Des Arts, C. G.

VII. Denis Chapuis, C. G., ép. Jeanne-Andrienne Bonnet, dont il eut, entre autres enfans, au nombre de quatorze,

1. Élisabeth, née 1728, mariée 1752 avec Jean-Antoine, ffeu Gédéon des Confins.
2. Dorothée, née 1730, mariée 1750, avec Jean-Antoine, ffeu Jean-Louis Giraud.
3. Marguerite, née 1731, mariée 1756, avec Jean-Pierre, f. de Jean-Marc Delecraux.
4. Michel qui suit.
5. Jaques-Jubilé qui suivra.

VIII. Michel Chapuis, C. G., né 1732, ép., le 24 sept. 1758, Marguerite, f. de Pierre-Antoine Branchu, dont il eut :

1. Pierre-Antoine, né 1759. 2. Jeanne-Dorothée, née 1761.

3. Jean-Isaac, né 1762. 4. Michel qui suit.
5. Joseph, né 1768, marié, le 24 nov. 1797, avec Susanne, f. de Jaq[s] Lefèvre, C. G.
6. Jean-Augustin, né 1770.

IX. Michel Chapuis, C. G., né 1765, ép., le 24 nov. 1790, Anne-Jeanne-Françoise, f. de Philippe Dunant, dont il a eu :

1. Pierre-Antoine, né 1793.
2. Joséphine, et d'autres enfans.

VIII. Jaques-Jubilé, f. de Denis Chapuis, C. G., né 1735, ép., le 15 février 1762, Pernette-Barthélemie Plan, de Russin, dont il a eu :

1. Jean, né 1762, marié le 13 nov. 1787, avec Louise-Élizabeth, f. de Louis Luya, dont il a des enfans :
2. Jaques, né 1763, marié, le 12 décem[e] 1795, avec Henriette-Renée, ffeu Jean Pattey, dont il a des enfans.
3. Marc-Alexandre, né 1765, marié, le 29 avril 1791, avec Jeanne, ffeu Marin Paris, de Crassy.
4. Susanne, née 1767. 5. Pierre-Sébastien, né 1768.
6. Jean-Antoine, né 1770. 7. Jaques-Jubilé,

né 1771, marié, le 15 janvier 1797, avec Élizabeth, f. de David Paccard.

8. André, né 1772. 9. Jacob, né 1774. 10. Augustin, né 1775.

11. Christophe, né 1778. 12. Jean-Antoine, né 1780. 13. Susanne-Anne, née 1783.

IV. No. Odet Chapuis (f. de David) ép. Renée del Ponte, dont il eut, entre autres enfans :

1. Marthe, fem., 1655, de Jean, f. de Pierre Cougnard, C. G.

2. Françoise, fem. 1657, de François, f. de François Rivard, C. B.

3. No. Odet Chapuis, vivant en 1651.

4. Pierre qui suit.

V. Pierre Chapuis, C. G., épousa, le 25 juillet 1624, Pauline, ffeu Isaac Marcet, dont il eut :

1. Daniel. 2. Jean. 3. Maurisa. 4. Odet.

IV. No. David Chapuis, ffeu No. David, et de Philippine de Roeux, ép....., dont il eut :

1. Jaques qui suit.

2. No. David Chapuis.

V. No. Jaques Chapuis, C. G., des CC, ép. 1) Catherine, f. de Jean Favin, qui testa le 5 mai 1631; 2) Susanne, f. de Gabriel Mallet l'aîné, et de Judith Trembley (cont. 30 décem. 1640), 3) Jeanne, f. de No. Étienᵉ Dansse, veuve en 1675.

Il eut du premier lit:

1. Abraham qui suit.
2. Marthe, née 1635, mariée, en 1658, avec Pierre, f. de Théodore Jaquemot, C. G.

Et du second:

3. Gabriel qui suivra.
4. Jeanne. 5. Antoine. 6. Jean, et 7. Susanne.

VI. Abraham Chapuis ép. 1) Anne, f. de Samuel Lenieps; 2) Louise-Judith Pattey. Il eut de la seconde:

1. Michel, né 1682.
2. Marguerite, née 1684.

VI. Gabriel Chapuis, né 1643, ép. Marguerite Murat, dont il eut:

1. Isaac-Ami.
2. Louis qui suit.
3. Michel qui suivra.

VII. Louis Chapuis, né 1688, ép., le 4 avril 1712,

Anne, ffeu Jean Pichard, dont il eut :

1. Nicolas qui suit.
2. Jaques qui suivra.
3. Gaspard. 4. Jean-Alexandre, marié.
5. Charles, † s. e.

VIII. Nicolas Chapuis,

Ép. 1) Catherine, f. de Pre Bechard, le 8 septembre 1742.

2) ..... Didier.

Il eut du premier lit :

1....., fem. de..... Aguimac.
2. Jean-Marc qui suit.
3. Louis qui suivra.

IX. Jean-Marc, né 1745.

Ép., le 13 nov. 1769, Anne-Victoire, f. de Fran^{s} Mathieu, dont il a eu :

1. François-Pierre-Marc, né 1771.
2. Pierre-Louis, né 1774.

IX. Louis, né 1749.

Ép..... Chaillet, dont il a eu Jaques qui suit.

VIII. Jaques, f. de Louis Chapuis.

Ep. Susanne Lavanchy, dont il eut :

1. Jean-Louis, qui de..... Hook a eu une fille mariée à M. Alméras.
2. Jeanne, fem. de Jaques, f. de Pre Begoulle.

3. Antoinette, fem. de Gaspard-Adam Lintz, f. de Nicolas.
4. Marie, fem. de Abr^{m}, f. d'Ét^{ne} Bellot.
5. Sara, fem. de Alexandre, f. d'Ant^{e} Malan.

VII. Michel, f. de Gabriel Chapuis.
Ép. Marguerite Becquier, dont il eut Abraham qui suit:

VIII. Abraham Chapuis, C. G.
Ép. Hélène, fem. de No. Albert-Ernest Revilliod, C. G. (cont. du 23 nov. 1705, devant Jaques de Harsu, notaire).

N. B. Il y a dans cette généalogie plusieurs lacunes, ou omissions, qui tiennent à l'extrême irrégularité des registres tenus par les Pasteurs. Je fais cette observation en cet endroit, parce qu'elle y est plus particulièrement applicable que partout ailleurs. Chapuis est un nom porté par tant de personnes, que le simple bon sens devoit indiquer plus de soin pour les inscriptions des mariages et baptêmes, et cependant elles fourmillent d'omissions plus que dans toute autre dont je me sois occupé. Ces lacunes ne peuvent se remplir qu'au moyen des minutes des notaires,

travail immense, que je ne puis faire pour chaque famille.

Voici la note des personnes qui ont été admises à la bourgeoisie en différens temps : elle donnera une idée du travail qu'il faudroit pour débrouiller la postérité de chacune d'elles, avec des registres aussi défectueux.

Reçus Bourgeois.

1445. Jean Chapuis de Marval.
1456. Raimond.
1459. Peyronet.
1462. Vénérable Jean Chapuis, gratis.
1466. Étienne, ffeu Jean, de la paroisse de Saint-Gervais, en 1478.
1473. Pierre.
1478. George, de Cholex.
1488. Guillaume.
1492. Pierre, de Moins.
1493. Jean, d'Hermance.
1504. Claude, f. de Pierre.
1511. Mermet, f. de Mermet, d'Escherens.
1519. Jean, f. de Jean, de Boëge.
1520. Autre Jean, f. de Jean, de Boëge.
1535. Spectable François, f. de Pierre, Dr Méd., de Lyon.
« « Amed, ffeu Guill^me^, de Jonvier, père de Perceval, Michel et Abraham, qui étoient,

en 1559, sous la tutelle de Clauda, leur mère, et de Pierre Villiet, C. G.

1536. Jaques, f. de Jaques, de Thorens.

1543. Nicolas Chapuis, autrement Chatron, ffeu Jean, de Marigny.

1547. Pierre, f. de Pierre, de Lyon.

1556. Antoine, f. de Guill^me^, de Champagne.

1557. Ambroise, de Lyon, Jean-Denis, Jean-Louis, et David ses fils.

1576. Mamad, de Ville-la-Grand, et Jean, son fils.

1640. Louis, ffeu François, de Miolans, par. de Vendeuvres, avec Pierre et Antoine, ses fils.

1719. No. Claude Chapuis, S. de Saint-Genis en Bourgogne, f. de No. Abraham Chapuis : sa bourgeoisie fut cassée en 1759.

1725. Étienne Chapuis, natif d'Avully, ffeu André, de Crest en Dauphiné.

En 1468, Pierre Chapuys étoit vice-prévôst de Gex.

1475. Clémence, ffeu Étienne de Mussy, ou Mussier, fem. de Jean Chapuis, d'Onex.

1488. Feu Jean Chapuis (probabl^t^ de ceux de Moins) a testé en faveur de Perret, son fils.

1533. Honorable P^re^ Chappuysi, B^s^ de Gex, reconnoît au prieuré d'Asserens.

Vers 1520, messire Eustache Chapuys étoit official de Genève.

1676. Charlotte Chappuis, veuve de George Mermilliod, tutrice de leurs enfans, avoit pour Cons^er^ tut^re^ Franç^s^ Chapuis, C. G., son frère.

En 1524, vivoient No. François, ffeu André Chapuis, et Pierre, son frère, messire Jaques, f. de Claude Chapuis, Jean et Jaques Chapuis (comptes du Chapitre).

1472. No. Elysode, f. de No. Pierre Chapuis, d'Hermance, fem. de No. Guillaume de Chastellar, de Cluses.

1505. Claudine, ffeu Pierre Chapuis, des Chavannes des Bois, fem. de Geo. Tavernier, du dit lieu.

1466. Jean, ffeu Nycod, ffeu Jean, et Claude, ffeu dit Jean Chapuis, de Moins.

1543. Jean, ffeu Jean, f. de Nicod, de Moins; cela fait quatre générations.

I. Jean Chapuis, de Moins, père de
   1. Nycod qui suit.
   2. Claude.

II. Nycod, père de III. Jean, père de IV. Jean qui vivoit en 1543.

1455. Lucie, f. de Perret Nangier, fem. d'Étienne Chapuis, de Bossey.

1459. Aymonette, ffeu Collet Chapuis, veuve Pre Cotteys.

1514. Jean, ffeu Jean, ffeu Collet Chapuis, d'Hermence, B. G.

1540. Discret Pierre Chapuis, de Moins, pour honorable Jean Chapuis, son père, probablement le même qu'en 1543.

1542. Jeanne, ffeu égrége Jean Marcet, veuve Pierre Chapuis, B. G.

28 avril 1545, maître Claude Chapuis, mort de peste, au Bourg-de-Four.

1471. Jean Chapuis, notaire, B. G. et de Chambéry, provide Étienne Chapuis, Bs de Chambéry, et Antoine Chapuis, Bs d'Annessy, notaire, sont cautions avec plusieurs nobles, pour égrége messire Jean Chapuis, Dr Dr., de la dot de dame Alexie Lombard, son épouse.

31 mai 1640. Cont. mar. Jean, f. de Bernard Chevilliard, B. G., et de Pernette Briquet, avec Michée, ffeu Cathelin Chapuis, C. G., et de Virginie Laurent.

1479. Ulric Chapuis, Allemand, afferme la pêche du Rhône, de l'évêque Jean-Louis de Savoye.

Armes : Celles de la famille de Fran^s^, Dr Méd., fils de Pierre, de Lyon, dont j'ai détaillé la généalogie, se voient au testament d'Isaac, fils d'Isaac, en 1692 : c'est une aigle éployée au vol abaissé, surmontée de deux croissans. Denis, son petit-fils, donna au gobelet des orfèvres une médaille où elles sont : d'azur à l'aigle éployée au vol abaissé, surmontée d'un soleil d'or entre deux croissans d'argent.

Celles des Chapuis originaires de Crest en Dauphiné sont : d'argent, au lion de gueules, issant d'une fasce d'or, soutenue de trois bandes de sinople en champ d'or. Supports : deux dauphins d'argent.

Celles des premiers patriciens sont blasonnées dans quelques recueils : de gueules à 3 croissans d'argent : cimier, une tête et col de cheval d'argent.

D'autres Chapuis avoient un chat couché sur le bord d'un puits : ces calembourgs héraldiques étoient fort communs au 17e siècle.

Une famille noble de France porte : d'azur à 3 haches d'argent en pal rangées en fasce; au chef cousu de gueules chargé de 3 étoiles d'argent. Il est inutile d'observer que ce nom étant connu partout où l'on parle françois, il n'y a aucune identité de famille à présumer sur celle du nom.

Aymé Chapuis, Dr Dr., juge du mandement de Monthoux, pour Antoine de Lescheraine, S. de la Compôte, juge mage de Gex, scelle un acte de 1587, d'un cachet qui porte un croissant entre deux fasces. Ce ne sont pas les armes de Lescheraine : ce sont donc celles de ce Chapuis.

Suivant Menestrier, deux familles Chapuis de Lyon portent des armoiries différentes : l'une, d'azur à la fasce d'argent, accompagnée de 2 roses d'or en chef, et d'une étoile d'or en pointe ; l'autre, d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 besans du même.

CHAMOIS, prononcez **CHAMEIS**.

Armes : de sinople au chamois d'or passant sur un glacier ou des rochers d'argent.

I. Louis Chamey, de Chaumont, étoit, en 1458, tuteur des enfans de son fils Jean.

II. Jean Chamey, mort avant son père, avait laissé :

1. Henri,
2. Jérôme qui suit,
3. Pierre,
4. Claude,
5. Jeannette,
6. Françoise,

} vivans en 1458, mineurs, sous la tutelle de leur aïeul.

III. Jérôme Chamois.

Ép. Jeannette, f. de No. Janin de la Mare, vivant 1499, dont il eut :

1. Claude,
2. Pierre,

} Chamois, dit Jérôme, C. G.

Ces deux frères reconnurent au temple de Saint-Jean, en 1509, et l'un d'eux fut probablement père de François qui suit : mais je n'en ai point de preuve.

No. François Chamois, nommé aussi quelquefois Chamois, fut père de :

1. No. François Chamois, conseiller en 1549, syndic en 1551, mort s. e. de Philiberte Corne. Il étoit cousin de Jean Balard.
2. Henriette, fem. 1) de Jean Panissod; 2) de Amédée Juliard; 3) de Claude d'Auxy.

CHAUTEMS.

François Chautems, B. G., dont la fille Jaquemette épousa, en 1476, Henri Morel, habitant Genève, me paroît avoir été père de Jaques de qui suit : mais je n'en ai pas de preuve.

I. Jaques Chautems, B. G., vivant 1490, fut père de Jean qui suit :

II. Jean Chautems, C. G., ép. Louise, f. de François Revignet dit Quinzier, de la paroisse de Clairfont (cont. 25 avril 1490). Elle testa le 27 mai 1525, demeurant alors au Molard, dans la maison de No. Jean de Rolle, et fut mère de :

1. Reynière, fem. de Monet Torel.
2. Jean qui suit.
3. Étienne.

III. Jean Chautems, Cons^er^ 1542, syndic 1556, † 1562.

Ép. 1) Jeanne Levet, veuve de Jean Charvet; 2) Jeanne Bellot, veuve Racheys, qui testa, en 1556, en faveur de ses enfans du premier lit. Il eut de la première :

1. Otto Chautems, vivant 1544, 1556.

2. Jean Chautems, père de Louis, † s. e., et d'Aymée, fem. de Pierre Taravel.
3. François Chautems, dont la veuve, Michée, f. de No. Jean Ramel, étoit, en 1573, tutrice de ses enfans.

CHENU, en latin *Chenuti* ou *Chanuti*.

Il y a eu plusieurs individus de ce nom à Genève, au 16e siècle; je les crois presque tous originaires de Nantua; mais je ne m'attacherai ici qu'à la branche patricienne; dont j'ai suivi la filiation pour cinq générations.

Armes : d'argent au chêne arraché de sinople accosté de 2 étoiles du même.

I. Jaques Chenu, dit Larpin, de Saint-Joire, est connu par la bourgeoisie de son fils Ami qui suit : il eut encore Michel et Jean qui suivront.

II. No. Amied Chenu, habitant de la paroisse de la Madelaine, reçu B. G., le 16 janv. 1523, du CC 1535, du LX 1537.

Ép. Philiberte, f. de No. Jean Gringallet, dont il eut:

1. Amied qui suit:
2. Claudine, fem. de Pierre Mercier.

III. No. Amied Chenu, du CC 1563, Cons^{er} 1575.

Ép., le 12 janv. 1556, Claudine, f. de Gnill^{me} Dupuis et de Pauline Guinet, dont il eut:

1. Pauline, fem. d'André Caille.
2. Jean qui suit.
3. Joseph, marié avec Sara, f. de No. Ami Varro, conseiller, et de Blanche de Mouceaux.
4. Marie, fem. de Gaspard de la Corbière.
5. Jeanne, fem. 1) de No. Jaques Dansse; 2) de No. Jaques Tronchin; 3), de No. David Colladon.

IV. No. Jean Chenu, auditeur.

Ép., le 16 juin 1588, Jeanne, ffeu No. Claude de la Palle, conseiller, et de Jeanne Maillet (cont. du 2 novembre 1596, Jean du Pont, notaire). Il en eut:

1. Jérémie qui suit.
2. Jeanne, fem. 1) de Samuel Martens, de Grenoble; 2) de J^{n} Gradelle, C. G.
3. Esther, fem. de Jean-Franç^{s} Argou, C. G.
4. Marie, fem. d'Isaac Odemar, B. G.

V. No. Jérémie Chenu, C. G., † 1650.

Ep. Lydie, f. de..... Tollot, qui vivoit en 1653.

III. No. Michel Chenu, frère d'Amied, et fils de Jaques, a été confondu avec un autre Michel, moine défroqué, fils d'Étienne. Je crois que c'est le fils de Jaques, qui épousa Claudine, f. de feu Égr^e^ Claude Maillet, et qui en eut Hugonine, fem. de No. Amblard de Monestier, mariée le 3 février 1566. — Ce Michel Chenu mourut le 6 août 1554, rue basse de la Fusterie. Son fils André étoit mort le 12 septembre 1553.

II. Jean Chenu, fils de Jaques, fut père d'Étienne qui suit.

III. Étienne Chenu, du CC 1544.

Ép. Pernette, ffeu François de Vaud, dit Forrier, qui testa le 14 fév. 1535, laissant :

1. Jean, héritier universel de sa mère.
2. Pernette l'aînée, fem. de Jaq^es^ Chouderon.
3. Lucrèce, fem. d'Aymonet Dupuis, morte avant sa mère.
4. Louise, fem. de Rodolphe de Marteranges dit Sarvatoris.

5. Peronette la cadette.

IV. Jean Chenu, C. G., reconnut au fief des Granges pour les biens des Forrier de Vaud, de son hoirie paternelle. (Ils lui venoient de sa mère; mais ils avoient sans doute été cédés à son père en payement de dot).

I. Étienne Chenu, B. G., de la paroisse de Saint-Germain, âgé de cinquante ans en 1535, peut être le même que Étienne Chenu d'Alleyrier, au mandement de Nantua, frère de vénerables messires François et Henri Chenu, prêtres, de Pierre et Guillaume Chenu, et de feu Benoît Chenu, dont le fils Clément vivoit avec ses oncles, cette année. Quoiqu'il en soit, un Étienne Chenu, de Nantua, fut père de Michel qui suit.

II. Michel Chenu, religieux de Saint-Jean, étoit un grand homme brutal, qui portoit une épée et lâchoit de gros mots. En 1531, il eut une querelle avec l'admodiateur du prieuré de Saint-Jean, No. Jean Albi, ou Blanc, qu'il menaçoit de pourfendre, l'appelant f..... Lom-

bard. (Proc. crim.), il fut reçu B. G. gratis en considération de ses services, le 12 décem. 1536, et mourut le 15 mai 1568, âgé de 70 ans, rue de la Tour-de-Bois.

CHENELAT, CHENELACT.

Armes: parti; au 1 un gland surmonté d'un croissant, au 2 cinq bandes ou cotices.

Elles se voient au cachet des lettres du syndic Pierre Chenelat, en 1567. Mais celui de son père, en 1568, porte un chêne fruité sur une terrasse, et accosté dans le bas de deux plantes en quinconces, tigées, mouvant de la dite terrasse.

I. Pierre Chenelat de Cessans ou Seysens, fut père de
   1. Etienne qui suit.
   2. Nycod Chenelat, de la par. de la Madelaine, reçu B. G.

II. Commandable Thivent, ou Etienne Chenelat, reçu B. G. en 1496, ép. Jeannette, feu

Hudriod Ferrat, veuve 1526, † 17 juillet 1551, dont il eut:

1. Odet qui suit.
2. François Chenelat, dit âgé de vingt ans en 1535, ép. Françoise, ffeu No. François Goule et de Fran^se^ Corne, † le 17 nov. 1553, dont il eut:
   a. Jeanne, fem. 1) de Gabriel Pottu; 2) de No. François de la Maisonneuve.
   b. Jeanne, fem. de No. Jean du Fossé ou du Fossal.
3. Pauline, fem. 1) d'Etienne Bon; 2) de Claude Cherpine.
4. Jeanne, fem. de Jean Cohendy.
5. Jeanne, fem. de No. Guill^e^ de Fernex, Cons^er^.
6. Rudet, † à Lyon, s. e. légitimes.

III. Sire Odet Chenelat, maître des halles, partagea avec sire François, son frère, le 6 fév. 1545, et fut du CC 1535, Chat^n^ de Jussy 1568.

Ep. 1) Marie, ffeu Claude Tacon, C. G.
2) Nicolarde, f. de No. Jean Lect, †, à soixante ans, le 20 mai 1578.

Il eut du premier lit:

1. Pierre qui suit.
2. Jaques, dont l'article suivra la postérité de son frère.

Et du second lit :

3. Pierre. 4. André. 5. Guyot. 6. Jaques.

7. Georgea, mariée, le 12 juin 1556, avec No. Janin de Châteauneuf.

8. Etienna, fem. de No. Pierre Guaict.

9. Pernette.

IV. No. Pierre Chenelat, Cons^er^ 1562, syndic 1573, premier syndic † 1596, testa en 1594.

Ep. 1) Guillauma, f. de No. François de Roches.

2) Huguine, f. de No. Jean Chrestien, S. de Rougemont.

Il eut du premier lit :

1. Jeanne, fem. de Balthazar de la Corbière.

Et du second :

2. Aymé qui suit.

V. No. Aymé Chenelat, du CC en 1603, exécuté pour trahison en 1618, ép. 1) Judith, f. de No. Michel Roset, S. de Châteauvieux ; 2) Marthe, f. de Jacob Lefert.

Il eut du premier lit :

1. Jean. 2. Michel. 3. Marie.

4. Pernette, fem. de Jean Royaume.

Et du second :

IV. Jaques Chenelat, fils de Odet, ép. 1) N. N.
2) Madelaine de la Rouvière.
Il eut du premier lit Jaques qui suit.

V. No. Jaques Chenelat,
Ép. Jeanne, f. de Claude de la Corbière, dont il eut :

1. Abraham Chenelat, substitué par le testament du premier syndic Pierre, son grand oncle, pour un quart, à son fils, avec sa grand'tante Étienna pour un quart, et Jeanne, fille du testateur, pour l'autre moitié.

CHEVALIER.

Il y a eu à Genève plusieurs familles de ce nom, qui n'avoient aucun rapport entre elles; celle dont je vais donner une notice s'est éminemment distinguée dans la magistrature, les ambassades et le service militaire, comme on peut le voir dans les fragmens biographiques et historiques de M. le baron de Grenus.

Armes: d'azur, au chevalier armé de toutes pièces, d'or, tenant un sabre d'argent, sur un cheval au galop, d'argent caparaçonné de gueules; ou d'azur au chevalier comme ci-dessus tourné à senestre, et portant un étendard au lieu de sabre.

Mermet dit Chevalier, viv^t^ en 1322, étoit marié avec Andrinette, ffeu Girod Gervais, C. G.

I. Henri Chevalier, témoin à l'acte de 1420, mort avant 1449, fut père de Léger qui suit:

II. No. et Sp^e^ Léger Chevalier, syndic en 1459, 1466, 1467, fut père de No. Guillauma Chevalier, fem. de Spect^e^ messire Jean Victy, Allemand, B. G., médecin du duc de Savoye.

Le 26 mai 1459, vénérable messire Pierre Chevalier, prêtre, maître ès-arts, curé de St-Donat d'Albier, fit son testament, par lequel il institua héritiers universels, par tiers:

1. Jeannette, fem. de discret Ansermet Marval, Not^e^, B. G., sa cousine.
2. Jean Alamand dit Joly (frère de Jeannette), son cousin.
3. Jean et Pierre, f. de Jean Mortier et de Jeannette, sa nièce.

En 1503, vivoient Henri, fils de Pierre Chevalier, et Aymonette, f. de Duret des Mouilles (*de Molliis*), sa femme, Jean et Nycod, leurs fils. (Comptes des Altariens de St-Pierre.) Ce Henri avoit un frère nommé Jean.

I. Jaques Chevalier d'Ornex fut père de
1. Claude qui suit.
2. Jean, chapelain 1513.
3 et 4. Louis et Nicod vivant à Ornex en 1513.

II. Sp. messire Claude Chevalier, D^r^ Dr., habitant de la paroisse de St-Germain à Genève, fut fait tout à la fois bourgeois et conseiller le 5 janvier 1506.

Ép. Claudine, f. de No. et Égr^e^ Antoine Lionardi, syndic, dont il eut:
1. François qui suit.
2. Humbert.
3. No. Guillaume Chevalier, C. G., résidant à Genthoud 1560, marié avec Jeanne, ffeu No. Domaine d'Arlod.
4. Jeanne, fem. de Sp. messire Augustin de Lestelley, D^r^ Dr.

III. No. et Sp. François Chevalier, Cons^er^ 1557, syndic 1558.

Ép. 1) .....; 2) Franç^se^, ffeu Denis Poncet, de Gex-la-ville, veuve de Robert Dupuis dit Collomb (cont. 19 février 1566); 3) le

31 décembre 1570, Anne, ffeu No. Jean Donzel, syndic, et d'Etiennette Lucian.

Il eut du premier lit:

1. Pierre, qui étoit avec son frère, en 1573, sous la tutelle de No. Étienne Maillet, S. de Livron.
2. Paul qui suit.

Et du second:

3. Élizabeth.

IV. No. Paul Chevalier, S. de Fernex, Cons^er Secrét^e d'État 1580, syndic 1587, Lieut^t 1590, Capit^e de la cavalerie genevoise, député au roi Henri IV; † 1597. M. de la Faye, ministre du Roi, lui ayant donné avis de mettre le genou en terre en s'approchant de S. M., il ne le trouva pas bon, et se contenta de l'embrasser au-dessus du genou. (Voy. les Fragmens de M. le baron de Grenus.)

Ép., le 10 avril 1580, Andrée, f. de No. Jean d'Aubonne, de Morges, dont il eut:

1. Pierre qui suit.
2. Judith, fem. de Jean-Denis Collogny de Gex.

V. No. Pierre Chevalier, S. de Fernex, né 1582, des CC, à vingt-deux ans, des LX; député de la noblesse du pays de Gex aux États-Généraux 1614.

Ép. Jeanne du Val. dont il eut :

VI. No. Marc Chevalier, S. de Fernex 1639, 1663.
Ép. Anne-Marie de Harsy.

DE ROLLE, *de Rotulo.*

Cette ancienne et noble famille, qui avoit probablement pris son nom du château de Rolle, au pays de Vaud, quitta Genève à la fin du 15e siècle, pour s'établir à Soleure, où elle existe encore, et où elle a toujours été mise au rang des plus distinguées du Canton.

Armes : écartelé ; au 1 et 4 d'azur au lion d'or ; au 2 et 3 de gueules à la fasce d'argent, accompagnée d'une roue d'or en chef, et d'un cœur d'argent en pointe. Casque timbré d'un lion issant d'or, tenant entre ses pattes une roue du même.

I. No. Guillaume de Rolle, reçu B. G., le 28 juillet 1371, vivoit encore en 1403, et eut de Léone, sa femme, qui vivoit en 1401 :

1. Jaques qui suit.
2. No. Arsias de Rolle, viv^t en 1420, indivis avec son frère.

II. No. Jaques de Rolle, Cons^er en 1423, syndic 1431, nommé exécuteur testamentaire par messire Amblard de Joinville (chanoine de Genève et de Lyon), 1429, testa le 2 octobre 1461.

Ép. Aymonette, ffeu Pierre du Pont, C. G., viv^t 1403, dont il eut:

1. Jean qui suit.
2. Guigues, dont l'article suivra celui de son frère.

III. No. Jean de Rolle, syndic 1451, 54, 56, premier syndic 1459, 1462, testa le 19 novembre 1472.

Ép. Françoise, f. de Vautier, Dom-Jehan, veuve de Janin Le Roux, Picard, dont il eut:

1. Pierre qui suit.
2. Aymonette, fem. de Spect^e Arnaud de la Palud, dont elle étoit veuve en 1489.

IV. No. Pierre de Rolle, C. G., testa, le 30 juin 1494, en faveur du posthume dont Richarde, sa femme, étoit alors enceinte; mais comme les enfans de No. Petremand de Malbuisson avoient hérité

de lui en 1505, il paroît que le sien ne vécut pas.

III. No. Guigues de Rolle, fils du syndic Jaques et d'Aymonette du Pont, fut père de

1. Jean qui suit.
2. Jeanne.
3. Henriette.

IV. No. Jean de Rolle, mentionné avec ses sœurs au testament de son oncle Jean, 1472, fut père de :

1. Jean-Rodolphe de Rolle, établi à Soleure.
2. George.
3. Barbe.

DE SAINT-GERMAIN.

Très ancienne et très noble famille de Savoye, dont une branche a long-temps prospéré à Genève.

Armes : d'or à une face de gueules.

Cimier : un bras armé tenant une épée nue.

N. B. Nicolas de Saint-Germain, chanoine de Genève 1300, avoit pour cachet un prêtre assis

devant une table, lisant dans un missel ouvert devant lui.

1258, 1270. Pierre de Saint-Germain, C. G., demeuroit rue de la Boulangerie.

1265. Discussion entre Guillaume et P^re^ de Saint-Germain, frères, C. G., ffeu Guillaume de Saint-Germain. Pierre a eu les biens de Sacconnex, en préciput, lors de son mariage avec Contesson, maintenant sa femme. Jaquet de St.-Germain, leur frère, est absent. Leurs arbitres sont Girod Tavel, P^re^ Bas, P^re^ Savers, C. G., et Pierre dit maître de Fernex.

C'est probablement ce Guill^me^, qui est tige de la généalogie donnée par Guichenon, et qui fut juge-mage de Bresse.

1276. Martin de Saint-Germain, chanoine de Genève, vivant encore 1279.

1291. Pierre de Saint-Germain, C. G., et vénérable messire Nicolas de St.-Germain, son fils.

1306. Messire Nicolas de St.-Germain, chantre de Genève, chanoine dès 1300.

1308. Hommage prêté à l'Évêque, par Guillaume de St.-Martin, C. G., en présence de Mess^e^ Robert de Saint-Germain, chanoine.

I. N. de Saint-Germain eut deux fils :

1. Humbert qui suit.
2. Aymon de Saint-Germain, père de Jaquemet, Peronet, Guillaume, vivant tous trois en 1357.

II. Humbert de Saint-Germain, syndic en 1309, fut père de:

1. Guillaume de St.-Germain, Cons^er en 1339, chanoine de Lausanne en 1351.
2. Robert de Saint-Germain, chanoine de Genève 1336, testa le 9 mai 1351. Il avoit hérité de messire Nic^s de Saint-Germain, chantre de Genève (fils de Pierre, ci-dessus, 1291, lequel Pierre étoit fils de Guillaume, mort avant 1265). Il nomme son père, ses frères et sœurs et son oncle Aymon.
3. Perrod qui suit.
4. Antonie, fem. de Thomas de Gleyrole, damoiseau.
5. Antonie, fem. de No. Thomas de Saint-Saphorin, du diocèse de Lausanne, dont les enfans sont substitués par le testament de leur oncle Robert.
6. Une autre fille, fem. de Jean de Taset, C. G., dont le fils Pierre est aussi substitué par le test^t du chanoine Robert.

III. Perrod de St.-Germain, conseiller en 1339.

Ep. Peronette....., veuve 1346, dont il eut :

1. Nycolet qui suit.
2. Girard, dont l'article suivra la postérité de son frère.

IV. Nycolet de Saint-Germain, damoiseau, institué héritier avec son frère Girard et son oncle Guillaume, par le testament de son oncle Robert, avoit une maison au Perron et un pré, de la succession de Mermod de Saint-Germain, lequel vivoit en 1346, avec Léone sa femme. Il fut père de :

1. Girard qui suit.
2. Robert de Saint-Germain, C. G., testa, le 30 août 1416, en faveur de sa sœur, à laquelle il substitue les enfans de messire Girard d'Arloz, chevalier. Il est qualifié damoiseau 1395.
3. Catherine de Saint-Germain, fem. 1) de François de Faverges, avec qui elle vivoit en 1416; 2) de No. Nycod de la Frasse, avec qui elle vivoit en 1433. Elle eut trois enfans de son premier mari; savoir :

a. No. George de Faverges, institué héritier par sa mère, le 24 février 1440, sous

la condition que son premier fils légitime prendra le nom et les armes de Saint-Germain. Il n'avoit alors qu'une fille naturelle, nommée Béatrix.

b. No. Clauda de Faverges, morte avant sa mère, femme de No. Claude de la Frasse, dont elle avoit quatre enfans, Pierre, Mathieu, Marie et Guillemette de la Frasse en 1440.

c. No Louise de Faverges, fem. de No. Henri de Gouvillon.

Catherine de Saint-Germain, leur mère, s'institue citoyenne de Genève dans son testament, ordonne sa sépulture dans le chœur de l'église de Saint-Dominique, et nomme pour exécuteur testamentaire messire Amédée du Vernay, chevalier, son cousin (il étoit fils d'Aymonette, f. et héritière de Jaquemet de Saint-Germain, damoiseau).

V. Girard de Saint-Germain, damoiseau, testa, le 8 mars 1403, en faveur de son frère Robert, ne laissant que deux enfans naturels :

1. Jean dit Burdat, qualifié damoiseau.
2. Henriette, fem. de..... Mermat, de Genève.

IV. Girard de Saint-Germain, cohéritier de son oncle Robert, 1351 :

Ép. Isabelle....., dont il eut :

1. Peronet de St.-Germain, damoiseau, C. G., Cons^er^ en 1368, testa le 26 août 1360.
2. Jaquemet de St.-Germain, damoiseau, institué cohéritier par son frère, avec préciput de sa portion des hoiries de Hugonet, Benoît et Etienne de Saint-Germain, et aussi de la dot de sa mère Isabelle, testa, le 29 décembre 1378 (Pierre Maréchal, notaire), laissant une fille unique et héritière universelle :
   a. Aymonette de St.-Germain, femme de messire Jean du Vernay, chevalier, vidomne de Genève.
3. Raimond de St.-Germain, cohéritier de son frère Peronet.
4. Guillaume, père de :
   a. Alamand de St.-Germain, substitué à ses oncles par le test^t^ de Peronet, 1360.
5. Une fille mariée à Pierre de Boëge, damoiseau, dont elle eut Louis de Boëge, substitué par le testament de son oncle Peronet.

I. Egr^e François de St.-Germain, C. G., † avant le 17 septembre 1744.

Ep. N. N., dont il eut : Claude-Louis qui suit.

II. Claude-Louis de Saint-Germain, testa le 17 septembre 1744.

Ep....., f. de Louis du Crot, dont il eut :

1. Etienne de St.-Germain, héritier universel de son père, viv^t 1768.

DE JOINVILLE.

Cette illustre maison, qui possédoit jadis la seigneurie de Gex, et qui s'étoit alliée directement à plusieurs des maisons souveraines, avoit formé une branche à Genève; mais elle s'y éteignit très promptement. Sa généalogie se trouve partout.

En 1398 et 1406, Louis de Joinville étoit S. de Divonne.

En 1429, vénérable et égrége Amblard de Joinville, chanoine des églises de Lyon et de

Genève, testa à Genève, faisant un legs à No. Jaques de Rolle, C. G., l'un de ses exécuteurs testamentaires, et à No. J^n de Rolle son fils, et instituant pour héritier universel No. Guillaume de Joinville, C. G., auquel il substitue pour un $\frac{1}{3}$ No. et Puiss^t S. Jean de Gingin, chevalier, son neveu.

Ce Guillaume de Joinville fut syndic en 1433, mais il paroît qu'il mourut sans laisser de postérité.

ÉMERIC, ou ÉMERY, dit d'Espagne.

No. Henri Emeric, dit d'Espagne, syndic 1456, 1463, 1480, 84, testa le 19 mars 1494. Il nomme No. Jean Girard, son neveu.

Ép. 1) No. Catherine, ffeu No. Mathieu d'Espagne, vivant avec lui en 1487.

2) No. Claudine de Dortenc, qui vivoit lorsqu'il testa.

Il eut de la première Angela-Catherine Emeric, femme de No. Boniface de Saint-Michel.

DE CARRO.

C'est ici l'un des noms qui ont été latinisés, par une suite de secrétaires, commissaires et notaires qui signoient tous leurs actes en latin, car son nom venoit de la terre du Carre, et les plus anciens sont nommés du Carre, ou du Quarre. Le Carre étoit aussi appelé Ursel.

André *dou Quarru* est témoin à un acte de la cure de Saint-Léger en 1360. Mermet *dou Quarru*, d'Ursel, reconnut au chapitre en 1368. Raimond *dou Carruz* fut conseiller en 1403. Renaud *dou Quarruz* fut témoin au testament de Hugues de Begnin, chanoine, en 1406, et les hoirs de Mermet *du Carruz* vivoient à la même époque. Le syndic Berthet de Carro est aussi nommé *du Quarre*, dans un acte de 1446, et une branche de la famille, qui revint à Genève vers 1560, est toujours nommée du Carre.

La famille aujourd'hui existante a été en possession du Carre jusqu'à nos jours. Son auteur connu se nommoit *Conge*, *dit du Carre*, comme on le verra plus bas : il est probable qu'il avoit pris le nom de *Conge*, en vertu de quelque suc-

cession conditionnelle, et que ce n'étoit pas son vrai nom de famille, puisqu'aucun de ses descendans ne l'a porté.

Armes : d'argent à la bande d'azur chargée de trois ailerons d'argent.

Cimier : deux ailerons d'or.

Le testament de Madelaine Maillard, veuve d'Odet de Carro, porte : d'argent à un arbre de sinople issant de la pointe, surmonté de 3 étoiles d'azur rangées en fasce, et flanqué de deux roses de gueules.

I. Jaquemet de Carro d'Ursel testa, le 16 février 1443, en sa maison, rue de la Cité, à Genève.

Ép. Henriette, f. d'Étienne Blanc, dit Lathom, et de Hugonette de la Motte, dont il eut :

1. No. François de Carro, damoiseau, C. G., créé comte Palatin, par le pape Calixte III, le 12 des kal. de juin 1457, à Rome, testa, le 13 janvier 1472, en faveur de sa mère et de sa sœur Amblarde. Il étoit encore secrétaire du Conseil en 1473 et 74.

2. No. Pierre de Carro.

3, 4, 5. Peronette, Jeannette et Jaquemette.

6. Amblarde, fem. 1) de No. Pierre de Veytey,

syndic, avec qui elle vivoit en 1472; 2) de Pierre Dumont, dit Jaquet, qui testa en sa faveur, le 5 août 1489.

I. Égrége Berthet de Carro, notaire, frère de Jaquemet, fut syndic en 1446, premier syndic en 1454, 56, testa le 13 oct. 1457, et vivoit encore en 1458. Il fonde par son testament la chapelle de la Vierge Marie, à l'autel de St.-Pierre, en l'église de Saint-Germain, et reconnoît avoir reçu de sa femme, outre 349 fl., une coutre, un coussin, une couverture sur laquelle étoient brodés quatre chiens blancs, quatre faucons verts et un lièvre au milieu.

Ép. Jeannette, ffeu Jean Gavit, B^s^ de Cluses, dont il eut:

1. Guillaume qui suit.
2. Provide Pierre de Carro, vivant 1461, 1465.
3. Humbert, sous la tutelle de sa mère, par le testament de son père.

II. No. et égrége Guillaume de Carro, conseiller 1471, 74, 76, 78 à 81, syndic 1482, 85, premier syndic 1490, conseiller 1492 à 1498, lieutenant du vidomne en 1481, 84, 89 et 92.

Jean et François, ffeu Jean de Carro, d'Ursel, par. de Meynier, vivoient en 1477; Pierre, ffeu Claude de Carro, du dit lieu, répond pour eux.

No. Guillauma, veuve de No. Pierre de Carro, en 1544 et 1554.

I. François Conge dit du Carre ou de Carro, du village du Carre, autrement nommé Ursel, paroisse de Meynier, fut père de Jaques qui suit.

II. Jaques, ffeu François Conge dit du Carre, susdit, testa au Carre, autrement dit Ursel, en sa maison, le 15 septembre 1585. On voit par son testament, qu'il avoit épousé Matre Essautier, sœur de M. Marc Essautier, et qu'il en eut:

1. Michel qui suit,
2. Odet qui suivra,
3. Jeanne,
4. Ayma,

laissés sous la tutelle de leur mère et du sieur Martin Dupuis.

5. Un posthume, prévu par un codicille du 20 novembre 1586. Le testateur nomme aussi Nicolas Baudin, son beau-frère.

III. Michel de Carro, reçu B. G. le 28 juin 1603, testa le 16 mai 1636. Ép. Françoise, f. de Jean de la Planche, C. G. (cont.

26 août 1600, par Étienne de Monthoux, notaire). Il en eut :

1. Marie, née 1604, fem. 1) de Gabriel, f. de Samuel Jænn, C. G.; 2) de No. Jean Dentand.
2. George qui suit.
3. Pierre qui suivra.
4. Ami.

IV. George de Carro, né 1610, épousa Esther, f. de No. Jean Chabrey et de Florence Grenet, dont il eut, entre autres enfans,

1. Marguerite, fem., 1661, de Zacharie, f. de Zacharie Monet.
2. Abraham qui suit.
3. Étienne qui suivra.
4. Gédéon qui suivra aussi.

V. Abraham de Carro, né 1650, épousa Anne, f. de No. Urbain Fabri et de Jeanne Vautier, dont il eut :

1. Jeanne, née 1690, fem. de Pierre Prévost, le 28 avril 1715.
2. Jeanne-Judith, née 1694, fem. de Jean-Alphonse Soret.
3. Abraham, né 1700, qui, de Marthe, f. d'Abraham Martin, laissa une fille nommée Christine-Camille, née 1723.

4. Jeanne-Marie, née 1706, fem., le 6 juillet 1727, de Gaspard de Harsu.

V. Étienne de Carro, du CC, et auditeur 1714, né 1653, † 17 juillet 1725, fils de George et d'Esther Chabrey, épousa, le 12 février 1692, Marie, ffeu Jean-François Rubatti, dont il eut une fille nommée Catherine, et Philippe qui suit:

VI. Philippe de Carro, né 1693, du CC 1721, général-major au service de Russie, auditeur 1733, à Genève, † à Pétersbourg, le 10 mars 1750 (*v.* les Fragmens biographiques de M. le baron de Grenus, p. 310), ép., le 28 déc. 1717, Françoise, ffeu No. Étienne Laurent; 2) le 19 janvier 1721, Marie, f. de No. Jean de Chapeaurouge, et d'Antoinette du Hamel, dont il eut:

1. Jean qui suit.
2. Philippe, né 1723.

VII. No. Jean de Carro, né décem. 1721, Cons^er d'État 1778, † 1791, ép. 1) le 17 septembre 1758, Susanne, f. de No. Jean-François Revilliod, et de Charl^te Ililliet; 2) le 14 mars 1770, Jaq^ne-Charl^te-Marie,

f. de No. J^n^-Antoine Butini, † 1829, s. e. Il eut du premier lit :

Marie-Françoise, née 1759, mariée, le 31 mai 1778, avec No. Isaac Fabri, S. d'Ayre-la-Ville, conseiller d'état.

V. Gédéon de Carro, f. George et Esther Chabrey, né 1655, ép., le 2 mai 1693, Marie, ffeu No. Jean-Jaques Humbert, dont il eut :

1. Sara, née 1694, fem., 1712, de Pierre, ffeu Jaques Prevost.
2. Gaspard, né 1701.

IV. Pierre, f. de Michel de Carro, et de Fran^se^ de la Planche, ép. 1) le 11 avril 1641, Andrée, f. de No. et Spect^e^ Gabriel Butini; 2) le 25 janvier 1646, Esther, f. de Jean-François Argou et d'Esther Chenu; 3) le 24 novem. 1654, Esther, f. de Spect^e^ Étienne Gros.

Il eut du premier lit :

1. Gabriel qui suit.

Du second :

2. Gédéon, qui suivra, et d'autres enfans † s. a.

Et du troisième :

3. Étienne, qui suivra aussi; 4. Anne, et 5. Jaques.

V. Gabriel de Carro, né 1642, ép., le 31 mars 1674, Sara, f. de Spect^e Nicolas Perrot, dont il eut :

1. Pierre qui suit.
2. Jaques, marié avec Gabrielle, f. de Jaques Soret, s. e.
3. Gabriel qui suivra.
4. Anne-Catherine, mariée, le 15 mars 1716, avec Jean-Jaques, f. de René Garnier.

VI. Pierre de Carro, né 1675, ép. 1) le 13 mars 1708, Élizabeth, f. de Jean Bonnet, C. G. 2), le 17 mai 1722, Ève, ffeu No. Ami de Harsy, C. G.

Il eut du premier lit, avec d'autres enfans † s. a., Jean qui suit.

VII. Jean de Carro, né 1709, ép., le 19 octobre 1732, Jeanne-Marie, f. de Jaques Chapuis, C. G., dont il eut, entre autres enfans,

1. Marie, née 1733, fem., 1756, de François, f. d'Antoine Carbonnel, C. G.
2. Jeanne-Aymée, née 1736, fem., 1758, de Jaques, f. de Gaspard-Jonas Bonnet.
3. Jean-Pierre qui suit.

VIII. Jean-Pierre de Carro, né 1739, ép., le 17 juillet 1768, Catherine, f. de Pierre La Caussade, dont il eut:

1. Jean qui suit.
2. Pierre qui suivra.

IX. Spectable Jean de Carro, né 1770, Dr Méd., reconnu noble en Autriche, où il a rendu de grands services par ses talens, auteur de plusieurs ouvrages estimés, établi à Prague.

Ép. 1) Anne de Kurtzbeck; 2) Thérèse de Stœckle, dont la mère étoit une baronne Bolza.

Il a du premier lit:

1. Charles.
2. Pierre.

Et du second.

3. Natalie, fem. de M. de Ziolewski.

IX. Pierre de Carro, né 1772, capitaine de la garnison, D. C. R., a épousé, le 17 sept. 1797, Marguerite, f. de Jean-Étienne Roux et de Renée Dunant, dont il a:

1. Jeanne-Étiennette-Renée-Mathilde.
2. Louise-Esther-Philippine-Adélaïde.

VI. Gabriel de Carro, né 1684, f. de Gabriel

et de Sara Perrot, ép., le 22 novembre 1709, Susanne, f. de René Denéria, dont il eut:

Jeanne-Pernette, née 1710, mariée, le 3 avril 1735, avec Abraham, f. de Paul-Vincent Mauris, C. G.

V. Gédéon de Carro, né 1652, fils de Pierre et d'Esther Argou, sa seconde femme, ép. 1) le 14 novembre 1682, Jeanne, ffeu Isaac Goudet, C. G.; 2) le 6. fév. 1698, Marie, ffeu No. Michel de Normandie, syndic, et de Théodora Tronchin, dont il n'eut qu'une fille, Sara, née en 1702.

Il eut du premier lit, outre plusieurs autres enfans † s. a., une fille, Jeanne, née en 1686, fem., le 29 janvier 1719, d'Alexandre, ffeu Nathanael de Maffé, de Veyne en Dauphiné.

V. Spectable Étienne de Carro, ministre à Cartigny, Chesne, Bossey et Neydens, Vendeuvres et Cologny, né 1655, f. de Pierre de Carro et d'Esther Gros, sa

troisième femme, † en juin 1729; ép., le 26 août 1690, Catherine, f. de No. et Spect^e Jean-Jaques Sartoris, pasteur et professeur, et de Jaqueline Voisine, sœur du premier syndic David Sartoris, dont il eut: 1. Jean-Jaques, né 1691; 2. Pierre, né 1694, et

3. Marie, fem., le 8 décem. 1737, de David, ffeu Jean-Louis Richard.

III. Odet, fils cadet de Jean Conge dit du Carre ou de Carro, ép., le 12 décem. 1598, Madelaine, f. de No. Abraham Maillard, syndic, dont il eut, entre autres enfans,

1. Jean qui suit.
2. Michel qui suivra.

IV. Jean de Carro, ép., le 9 juin 1650, Catherine, f. de Fran^s Cart, habitant, dont il eut plusieurs enfans, et entre autres, Ami qui suit.

V. Ami de Carro, né 1656, ép., le 24 juillet 1680, Pernette, f. de Pierre de Luc, habitant, dont il eut:

1. Louise, née 1681, mariée en 1706 avec Jaques, f. de Daniel Barre, de Rosans en Dauphiné.

2. Pernette, née 1683 ; 3. Jean, né 1686; 4. Gédéon, né 1688.

IV. Michel de Carro, fils d'Odet et de Madelaine Maillard, né 1608, ép. Pernette Pertems, dont il eut Gédéon qui suit et trois autres fils † s. a.

V. Gédéon de Carro, né 1653, ép., le 13 octobre 1677, Jeanne-Françoise, ffeu Jacob de la Croix, C. G., dont il eut plusieurs enfans morts sans alliance, et une fille.

Marthe, née 1681, mariée, le 15 décembre 1720, avec Jacob, f. de Guillaume Vignier dit Aubigné, C. G.

André de Carre fut reçu B. G., en 1524, mais ne paroît pas avoir eu de postérité.

Ami du Carre épousa, le 22 mars 1562, Thevene (Étiennette), f. de François Perissod, dont il eut des enfans; mais ceux-ci ne paroissent pas s'être mariés.

Il faut observer que tous les Genevois qui s'absentèrent de la ville pendant la guerre avec le duc de Savoie, perdirent leur droit de bourgeoisie, de sorte que leurs descendans furent considérés comme étrangers, quand ils revinrent dans la suite.

CURTET, et CURTET dit BOUTILLIER (BOUTEILLER).

Cette famille avoit formé plusieurs branches à Genève, dont l'une fut anoblie en 1502 par le duc de Savoie, et fournit deux membres au petit Conseil après la réformation; mais elle en avoit déjà fourni un en 1438, car je ne doute pas que Rolet Curtet, conseiller en 1438, syndic en 1442, ne fût de la même souche; mais il n'en est pas la tige, car il ne laissa de Nicolette, sœur de Jean de Jussy, C. G., sa première femme, qu'une fille, nommée Amedea, fem. de No. Guillaume du Bois, secrétaire ducal, qu'il institua héritière universelle par son testament du 26 juillet 1451.

Un autre Rolet vivoit en 1496 avec Raimond son fils.

Un troisième laissa un fils nommé Claude, âgé de 70 ans en 1545.

Un autre Claude étoit âgé de 36 ans en 1534.

Un troisième Claude est la tige de ceux dont je vais parler.

I. Claude Curtet de Sales, dans la paroisse de Saint-Martin-des-Monts, C. G., fut anobli par le duc Philibert-le-Beau, le 9 mars 1502.

Ép. No. Jeanne d'Ossens, veuve en 1515, dont il eut :

1. Claude, qui prit le nom de Botillier, et se retira à Nantua, où il vivoit en 1576. Le 10 avril 1579, il fit une donation à son neveu Jaques.
2. Une fille, mariée à..... Embler, mère d'André Embler, vivante 1550.
3. Jean-Ami qui suit.

II. No. et Égr^e Jean-Ami Curtet dit Bottelier (qui signoit Jehan-Amye Curteti), fut du CC 1535, syndic 1536, député à Paris 1540, et † 1567, ép. 1) Jeanne, f. et hér. univ. de Comm^ble P^re Pollier, C. G., et de No. Henriette Daniel de la Roche; 2) Peronette, f. de No. et puissant S. François de Langin, S. de Veyrier, et conseigneur d'Hauteville, vivante en 1541; 3) Antoinette-Rose Tissot, vivant avec lui en 1559, remariée, après sa mort, avec Jean Henry, B^s de Thonon.

Il eut du premier lit :

1. Michel, † s. a.
2. Jaques qui suit.

III. No. Jaques Botollier, Botellier, Botillier, conseiller en 1603.

Ép. No. Jeanne-Baptiste de Livron, † à 25 ans, le 8 mai 1587, rue des Orfèvres.

CROCHON.

Vincent Crochon, C. G., 1392, épousa Hugonette, f. de Mermet Nacat, syndic, dont il eut Alexie, fem. de No. François de Versonex, et probablement aussi Pierre qui suit.

I. Pierre Crochon, Cons^er^ en 1423, syndic, 1454, 55, ép. Nycolette, f. et cohér^e^ de Jaques du Pont, premier syndic, dont il eut François qui suit.

II. François Crochon, syndic, 1461, 1472, fut probablement père d'Amédée Crochon, vivant en 1469, avec Guillauma, sa femme, ffeu P^re^ Roux, dit Sicilliat.

DESTRI, ou DESTRÈS.

J'ai peu de choses à dire sur cette famille; mais, comme elle est éteinte depuis fort longtemps, ainsi que l'illustre maison de Saconex, dans laquelle elle s'étoit fondue, je la choisis pour exemplifier ce que j'ai dit en plusieurs endroits, et ce dont je me suis fait un scrupule de donner les nombreuses preuves que j'en ai sous la main, pour ne blesser personne. C'est que les métiers n'empêchoient pas la noblesse à Genève, y conduisoient souvent, et étoient fréquemment exercés par des nobles.

Cerguet d'Estrés, ou Destri, maçon, fut reçu B. G., le 24 janvier 1413, et fut probablement père de Jean qui suit.

I. Jean Destri, marchand bourgeois de Genève, est qualifié noble dans les actes de sa veuve et de son fils. Ép. No. Jeannette....., laquelle étant veuve de No. Jean Destri, B. G., dota, le 25 avril 1455, la chapelle de saint Michel, à la Madelaine, avec No. Philibert Destri, son fils. Elle eut aussi une fille, nommée Peronette Destri, qui testa le 17 juin

1442, en faveur de sa mère, à qui elle substitue son frère Philibert. Dans cet acte, aucun des individus n'est qualifié noble.

II. No. Philibert Destri, ffeu Jean Destri, tailleur (*sartor*), en 1448, syndic en 1457, testa le 19 septembre 1478. Il est qualifié noble et tailleur dans le même acte, noble et C. G. dans son testament, par lequel il institue héritiers ses fils, auxquels il substitue sa ffille, et à celle-ci Robert Escuyer, de Nernier, et Jean son fils, pour moitié, dans laquelle il leur substitue Philibert, f. de François Pillichodi, son filleul; Jean du Crest et ses frères de sur Annecy pour l'autre moitié, et à tous il substitue la chapelle de saint Michel qu'il a fondée.

Ép. Jeanne....., mentionnée dans son testament, dont il eut:

1. Jaques,
2. Humbert,
3. Guigues,

} morts sans enfans, vu que leur sœur Agathe étoit restée seule héritière de leurs grands biens.

4. Agathe, femme de No. Guillaume de Saconex, avec qui elle vivoit en 1466.

DUFOUR, *de Furno.*

L'ancien nom de cette famille étoit Tissot; elle prit celui de du Four au 14e siècle: je crois qu'il en existe encore une branche noble, à Colonges vers la Cluse, où elle étoit établie dès ce temps-là. Elle a donné cinq magistrats à Genève: Étienne, conseiller en 1487; Louis, S.. de Bossey, conseiller en 1534; Jaques, conseiller 1646, syndic 1653; André, conseiller 1690, syndic 1697; et François, conseiller 1709, syndic 1722. Presque toutes les anciennes familles de Genève en descendent par les femmes. Il y a plusieurs autres familles du même nom, mais qui n'en sont pas. Les premiers articles de cette généalogie sont tirés des archives de Dijon.

Armes: d'azur, au chevron d'or. Elles se voient à une lettre au Conseil, datée de 1547. — Un cachet à une lettre datée de Gex, en 1576, porte le chevron accompagné de 4 étoiles, dont l'une surmonte la pointe du chevron. Les Dufour de Chambeisy, que je crois de la même souche, et dont étoit Thomas Dufour, châtelain de Fernex, 1661, portoient le chevron accompagné de

2 étoiles en chef et d'un œillet tigé et feuillé en pointe.

I. Anserme Tissot, de Villars la Cluse, est connu par la reconnoissance de son fils Perrier, qui suit.

II. Perrier du Four, ffeu Anserme Tissot, de Villars, reconnut en 1369 pour un très grand nombre de pièces de terre de son patrimoine, et fut père de

1. Pierre du Four céda sa portion à ses quatre frères, en 1410, et alla chercher fortune ailleurs. Il mourut laissant cinq fils.
2. Jean qui suit.
3. Étienne, vivant en 1401, père de Hugonet, vivant 1442.
4. Berthier, vivant en 1401, 1410, père de Henry, vivant en 1442.
5. Jaquet, paroît être mort s. e. Il avoit fait une donation à son neveu Hugonet.

III. Jean du Four, ffeu Perrier du Four, de Villars la Cluse, habitant à Colonges, reconnut en 1442 pour un grand nombre de pièces de son patrimoine. Il épousa une fille de Jean du Cetour, de Collonges, et ce fut probablement ce qui y fixa son domicile. Jean du Cetour, vivant en 1401, étoit fils d'Aymonod

du Cetour, vivant en 1369. Jean du Four, son gendre, laissa Ottonet qui suit.

I. Ottonet du Four, reconnut en 1442, pour lui et pour Peronette, sa femme, ffeu Mermet Vellan, ou Villant, de Colonges, et de Françoise de Livron. Antoine de la Palud, S. d'Escorens, lui abergea des biens en 1440. Il eut de Peronette Vellan Lambert qui suit.

V. Discret Lambert du Four, dit Magnin, de Colonges, notaire, reconnut, en 1476 et 1480, pour les biens de Jean du Four, son grand père, d'Ottonet du Four, son père, et de Jean du Cetour, qu'il nomme son aïeul : ces reconnoissances sont fort longues.

Ép. 1) N. N.

2) Pernette, f. de No. Jean de Fernex, qui reconnut au prieuré d'Asserens pour Louis du Four, son fils, dont elle étoit tutrice, et pour Henri du Four, fils d'un premier lit, dont elle étoit aussi tutrice. Lambert du Four eut de la première femme, non nommée.

1. Henri qui reconnut en 1508.

Et de la seconde.

2. N. Louis du Four, S. de Bossey, reçu B. G. 1524, conseiller 1534, dit âgé de 75 ans en 1555, † sans enfans de Pernette, f. de No. Benoit Bernier, B^a du Villars.

3. Jean qui suit.

VI. No. Jean du Four, lieutenant de Colonges-la-Cluse, 1547, 1562, 1567, 1572.

Ép. No. Georgea, ffeu égrége Vincent de Ville, commissaire ducal et épiscopal, et de Claudine du Villars. (La ditte Claudine ffeu égrége Jean du Villars dit Raton, de Colonges, notaire 1473, ffeu Pierre du Villars dit Raton, et d'Alexie, f. de Jaquier Raton et de Laurence Gallatin; le dit Pierre, ffeu Guichard du Villars, dit Tissot, mort avant 1370.) Georgea de Ville apporta de grands biens à son mari, qui en eut:

1. No. Léger du Four, S. de Bossey, 1567, 1572, père de Marguerite et Marie Dufour, qui reconnurent à Mes^rs de Berne, en 1596, pour la terre de Bossey.

2. No. Louis du Four, habitant à Genève, 1559, marié à Louise..... † veuve, 5 février 1569, à 50 ans.

3. No. François du Four qui suit.

4. Rolette, fem. 1) de No. Pierre d'Orsières; 2) Claude de la Corbière; 3) de No. Jean Canal, syndic.

5. Jeanne, fem. de No. Claude de la Mer.
6. Louise, fem. de No. Léger Mestrezat.
7. Susanne, fem. de No. Jean-Louis Liffort.
8. No. André du Four, S. d'Estaux, communément appelé Monsieur d'Estaux, père de Guillauma, fem. de No. François de Châteauneuf, † avant 1559.
9. Madelaine, fem. 1) de No. Benoit des Arts; 2) de Guillaume Le Maistre.

VII. No. François du Four, de Colonges-la-Cluse, rendit de grands services à la république.

Ép...., dont il eut 1) Jean qui suit; 2) François, marié avec Marie de la Maisonneuve, veuve en 1642, tutrice de ses enfans.

VIII. No. Jean du Four, reçu B. G. 1604, en considération des services de son père, ép. Andrée, f. de No. J^n Philipp^n, dont il eut:

1. Jaques qui suit.
2. Pierre, dont l'article suivra.
3. Charles, dont l'article suivra.
4. Jean-Antoine, dont l'article suivra.
5. Jeanne, fem. de No. Jonas Grenus, auditeur. Elle testa les 20 juillet et 18 novembre 1692, et mourut en décembre de la même année.

IX. No. Jaques Dufour, conseiller 1646, syndic 1653, † 1658.

Ep. Charlotte, f. de No. Antoine Pelissari, et d'Elizabeth Minutoli, dont il eut :

1. André qui suit.
2. Madelaine, fem. No. et Sp. Jean-Antoine Bonet, docteur médecin.
3. . . . . fem. No. . . . . Sarasin.

X. No. André Dufour, conseiller 1690, syndic 1697. Ep. Françoise, f. de No. Sarasin.

1. Lucrèce 1671.
2. Eve, 1676, ép., 1696, No. Jacob, f. Jaq. Gallatin.
2. Jean-Jaques, 1674, marié avec Marie-Andrée Denizet.
3. Elizabeth, 1680, femme de Jérémie Bouverot.

IX. No. Pierre du Four, premier capitaine de la garnison, partagea avec ses frères, 29 mai 1686, les biens de Colonges.

Ep. 1) Marthe, f. de No. David Humbert, auditeur.

2) Marie Amy, avec qui il vivoit 1664.

Il eut du premier lit.

1. David qui suit.

2. Andrienne, qui testa le 1er juin 1670, s. a.

Et du second lit.

1. Jean Dufour, né 1685.

X. No. et Sp. David Dufour, avocat, D^r^ D^r^, se retira à Colonges, où sa veuve résidoit encore en 1712.

IX. No. et Sp. Ch. Dufour, ministre, ffeu Jean et d'Andrée Philippin, partagea les biens de Colonges avec ses frères en 1686.

Ép. Marguerite, f. de No. Jean de Normandie, syndic, et de Camille Calandrini, qui testa le 19 juillet 1716, et dont il eut:

1. Jean qui suit.

2. Jean-Louis Dufour, marié avec Françoise Le Clerc, dont il ne paroît pas avoir eu d'enfans. Sa mère le croyoit mort en 1716.

X. No. François Dufour, conseiller 1709, syndic 1722, † 1724.

Ép. Charlotte, f. de No. Samuel Rilliet, et de Judith Diodati, qui testa le 12 mars 1731, et dont il eut:

1. Alexandre.

2. Jeanne Lucrèce, ép. Geo. Louis d'Aubigné, f. Samuel.

3. Françoise, ép. Isaac, f. Jean-Louis Mallet, C. 1722, C. 1718.
4. Robert.
5. Marie, ép. Bénédict, ffeu Vincent Vautrain.
6. Judith, ép. Jean, ffeu Robert Chavanes.

3. Léonard, légataire de sa mère pour 10,500 florins, et une bague à sept diamans.
4. Marie, fem. de Jean-Pierre Jolivet.
5. Camille, fem. (1681) de No. Jean-François Revilliod.

IX. No. et Sp. Jean-Antoine Dufour, Dr Méd., juge de chapitre 1676, ép. Andrienne, f. de Jean Genoyer, qui testa le 4 mars 1688, et dont il eut:

1. Sara.
2. Marie.
3. Charles.
4. André.
5. Gabriel.
6. Jaques.

De la même famille étoit probablement:

I. Jaques Dufour, C. G., père d'Abraham qui suit.

II. Abraham Dufour, C. G., ép. Françoise Morel, avec qui il vivoit en 1664 et 1676, et

dont il eut, entre autres enfans, Pierre Urbain qui suit.

III. Pierre-Urbain Dufour, C. G., vivant 1681, ép. Madelaine de la Rue, dont il eut Abraham qui suit.

IV. Jean-Antoine Dufour, C. G., ép., par contrat du 4 février 1695, Judith, f. de Pierre Gentil, C. G., et d'Élizabeth Cailliatte, dont il eut :

1. Pernette, majeure en 1730.
2. Jean, vivant 1730, avec son père.

Lambert Dufour, curé d'Asserens, 1425, étoit des mêmes, et probablement aussi Amédée Dufour, reçu B. G. en 1442, lequel fut père de.

1. Etienne qui suit.
2. Hugonet qui suivra.
3. Pierre, à qui sa mère, Béatrix, ffeu Jean Baud de Gentoud, fit une donation.

II. Etienne Dufour, C. G. 1461, conseiller 1487, fut père de :

1. Jean,
2. George, } vivant en 1496.
3. Amedea, fem. de Jean Sept, testa 26 juillet 1519.

II. Hugonet Dufour, C. G., vivoit à Gentoud 1461, et fut père de :

1. Pierre,
2. Jean,

} vivant 1496.

Pierre, ffeu Jean Dufour de Colonges-la-Cluse, testa le 31 mars 1627 : il nomme François et André Dufour, ses cousins germains; Marie Collognier sa femme (ffeu maître Jean Collognier de Sessy et de Louise Marchiand; il l'avoit épousée par contrat du 7 octobre 1613, Max. de la Corbière, not.), Saml Bernard son beau-fils, et institue pour son hérit[re] Jeanne Dufour sa sœur, fem. de Pierre Pelard.

Egrége Jean Dufour, secrétaire ducal et épiscopal, fut reçu B. G. le 17 décembre 1493, et on arrêta en même temps d'admettre également Égr[e] Jean Dufour, son frère, dès qu'il viendroit. Il étoit procureur-fiscal de l'Evêché 1495. Claude du Four, D[r] D[r], étoit, en 1535, juge des excès et causes criminelles de la cour spirituelle de Genève.

Probablement de la même souche étoit encore,

I. Hugues du Four de St-Jean de Gonvelles, qui fut père de :

II. Pierre du Four de St-Jean de Gonvelles, marié avec Jeannette...., qui testa le 3 juillet 1483, laissant :

1. Pierre.
2. Jean.
3. Hugonet.
4. Marie, fem. 1) de Jean Mallagniod; 2) de Henri Bellebouche (contrat 23 novembre 1483); 3) de Baudichon Barbier, dont elle étoit veuve en 1515.

Henri du Four, B. G., vivoit en 1472, avec Jeannette sa femme, ffeu Hans Le Prêtre, dit Le Boursier, B. G., sœur de Jean Le Prêtre.

I. André Dufour, dit Monsieur d'Estaux, tuteur de No. Claude Janin Gautier, en 1530, résidoit à Sambeisy, et fut père de Thomas qui suit, et de Guillauma, fem. de No. François de Châteauneuf. Ses hoirs étoient en 1547 sous la tutelle de Robert Dupuis.

II. No. Thomas Dufour de Sambeisy, châtelain de la Bastie-Beauregard et de Fernex (1561), pour No. Hugues de Gingin, S. dudit lieu, ép. No. Alexandrine de Gingin, et fut père de Françoise, née 1550, fem. 1)

10 février 1566, de No. Jaques, f. de No. François Lullin; 2) de No. Jean, f. de No. Jaques Blondel.

Les biens que No. Louis du Four, S. de Bossey, avoit hérités du chef de sa mère, de l'antique maison de Fernex, étoient de fief noble, antique et paternel, *sans charge d'aucun hommage.*

Ce fut lui qu'on envoya en 1540 à Strasbourg, pour en ramener Calvin, et on le chargea de tâcher, en passant par Neufchâtel, d'engager Guill^e^ Farel à l'accompagner. (Instruction du 22 octobre 1540.)

Les biens que No. Sp. Charles Dufour et ses frères possédoient encore à Colonges en 1672, et qu'ils admodièrent cette année (B. Grosjean notaire), étoient, entre autres, l'auberge des Trois-Maures, le pré de la Chena et Cleymay, un pré aux tattes de Revolans et au pont Chevallon, un pré à la Chapelle, territoire d'Escorens, un autre dit le pré Poulet, un autre dit pré Longet, un autre au Gros-Buisson, procédé des Levrat; et beaucoup d'autres pièces: le tout admodié pour 1400 fl. de rente, et une pistole d'épingles.

CHICAND.

I. N. Chicand eut deux fils.

1. Thibaud qui suit.

2. Colin, dont l'article suivra celui de son frère.

II. Thibaud Chicand vivoit en 1470 et 1478, dans la paroisse de St.-Germain.

Ép. Girarde, ffeu Laurent de Maresiis, vivante 1478. Il en eut Rolette Chicand, fem. de P^re^ Suathon (nommé ailleurs Santhonaz), avec qui elle reconnut au fief d'Orsières en 1516. Il paroît qu'elle n'en eut point d'enfans, ses biens ayant passé à son cousin Guillaume en 1566.

II. Colin Chicand, frère cadet de Thibaud, fut syndic en 1509, et mourut en 1524, ou plus tôt.

Ép. 1) Girarde, sœur de Girard Pictet dit Vellut, de Sp. messire Anserme Vellut dit Pictet, D^r^D^r^, et de Guillaume Vellut dit Pictet, qui moururent tous sans enfans, et laissèrent leurs biens à ses enfans. Claudine Blanchet, veuve d'Amédée Thorens, leur légua aussi sa maison d'habitation et une grange, en 1516.

2) Coline, ffeu Jean Maillard, vivante en 1519.

Il eut du premier lit:

1. Antoine qui suit.
2. Jean, qui demeuroit à Ornex en 1559, et vendit, cette année, une maison, rue de l'Écorcherie.
3. Louis.
4. Guillaume, dont l'article suivra celui d'Antoine.
5. No. Claude Chicand reconnut en 1558 pour des biens dépendans de la chapelle du pont du Rhône.

Ép. 1) Huguette...., vivant avec lui en 1558.

2) le 7 avril 1560, Claudine, f. de Jean Ferrat, qui se remaria, le 19 mars 1566, avec Guillaume Falquet.

6. Claudine, filleule de Claudine Blanchet, veuve Amédée Thorens, et sa légataire pour 100 fl.

III. No. Antoine Chicand, syndic 1531, premier syndic 1535, † le 10 juillet 1554, en sa demeure derrière St.-Germain, nommé en 1548 l'un des conciliateurs entre Jean Favre et Jaquema Plonjon sa fem.

Ép...., dont il eut Jean qui suit.

IV. No. Jean Chicand, C. G.

Ép. Françoise, f. de No. Michel Varro (cont. 5 aoust 1556, Panissod, notaire, cité dans un acte de Bernard Neyrod 1565).

III. No. Guillaume Chicand, conseiller 1556, syndic 1557, vivant encore en 1566, possédoit à cette époque les biens de Rolette Chicand, veuve Pierre Santhonaz. Ép. Humberte...., tutrice de leurs enfans en 1572.

DE CHOUGNY.

1290 et 1296. Etienne de Chougny, C. G., vivoit avec Béatrix sa femme, Mermole, Broesia et Margueronne, leurs filles.

1306. Jean, ffeu Jaquet de Chougny, Pontia sa femme, Rolet et Girard, ses fils, font hommage au Chapitre.

1307. Perret de Chougny, et sa femme, ffeu Nicolas de Goularssa.

1327, 43, 45. Ysembard de Chougny, syndic; il

laissa deux enfans : Etienne de Chougny, vivant en 1365, 78, et Ancellesie, vivant en 1378.

Vers 1320, Mermet de Chougny avoit épousé Mermette, f. de Perissod Lombard, dont il eut deux fils, Perrod et Girard de Chougny, vivant 1347. Girard fut père de Jean Chougny, vivant en 1364 et 1392.

1406. Les hoirs d'Aymonette, ffeu Étienne de Chougny, sont représentés par un autre Étienne de Chougny, en qualité de tuteur de Bertholette, f. de la dite Aymonette.

1423, 1424. Étienne de Chougny, C. G., reconnoît au Chapitre, et en 1429 à la Prévôté.

CLARMONT, CLERMONT, CLARIMOND.

Perret Clarmont avoit laissé deux fils : Jean, conseiller en 1424, et Pierre, marié avec Alésie, ffeu Aymon Rosset, dit Botolier, et de Béatrix, ffeu Peronier d'Ornex. Jean, le conseiller, étoit marié, en 1406, avec une femme nommée Jaquemette.

CLAVEL.

1304. Pierre Blanc (Albi) étoit fils de feu Guillaume Clavel.

1379. Jaquemet Clavel fut reçu B. G. pour 5 fl., et l'année suivante il fut créé syndic.

1389. Pierre Clavel et Ancellesie, sa femme, f. de Vincent de la Fontaine, de Norcier.

1421. Pierre Clavel, clerc, répondant pour No^{s} Antoine et Amédée de Clès, frères, conseigneurs de la Vaux des Clès.

1423. Poncet Clavel, conseiller, ép. Catherine..., dont il eut François et Louis Clavel, C. G., viv^{t} 1461.

1460. Jean, f. de Jean Clavel, de la par. de Thoiry.

1478. Messire Jean Clavel, curé de Mesignié. Jean et Amédée Clavel, B^{s} de Thone.

1524. No. Jean Clavel, à Thone, cautionné par Jaques d'Entremonts.

1562. Le 24 juillet. Cont. mar. de Jaques Duval, B. G., avec Gonine, ffeu No. Pierre Clavel, de Norcier (Guillermet, Not^{e}).

1565. Jeanne Arnaud, veuve de Bris Clavel.

1565. Maître Conrad, fils de feu Bris Clavel de Genève.

1568. Le 9 février. Mar. Conrard, ffeu Bry Clavel, C. G., avec Jeanne, f. de Jeanton Fassoret, C. G. (Cusin, Not^e).

1572. Les enfans de Nicolas Grappin, cohérit^rs de Jeanne, veuve Bris Clavel.

Dans le même temps, il étoit venu à Genève une nouvelle famille du même nom.

1565. Pierre Clavel, natif de Nîmes, en Languedoc, passe un acte pour Jean Clavel, son père, résidant à Nîmes.

DE CLUSES.

1317. Perrod de Cluses, C. G.

1361, 65, 85. Pierre de Cluses, chanoine de Saint-Pierre.

1394. Jean de Cluses, conseiller, syndic en 1414.

1411. Pierre de Cluses, conseiller.

1413. Johannet de Cluses, conseiller. Il étoit

frère utérin de messire Guigues d'Albier, prévost de l'église de Saint-Pierre, qui en hérita.

1426. Isabelle d'Albier, fem. d'Étienne de Nicuday, sœur de Jean de Cluses, dit d'Albier, vivant à Ville-la-Grand.

1427, 2 avril. Testament d'Alexie de Cluses, veuve de Rolet de Fansonay, en faveur de No. Jean de Rochette, C. G., et de vénérable messire Jean de Rochette, chanoine de Saint-Pierre, son frère (cité dans leur reconnoissance du 6 février 1438).

1430. Alexie du Pont, veuve de Johannet de Cluses.

COHENDET, COHENDIER, aujourd'hui COINDET.

1408. Henri Cohendier, conseiller.

1424. Henri Cohendier, syndic.

1425. Le dit damoiseau, B. G., conseiller, et Marie, sa femme, veuve de Rolet de la Place, notaire.

1437. Guillaume et Henri Cohendier, frères.

1447. No. Jean de Sales, pour No. Claude, f. et héritier de feu No. Henri Cohendier, de Rumilly sous Curvillon, B. G.

1510. Hugues et Rosine, enfans de Dominique Cohendet de Rumilly sous Curvillon, et de Jeannette, sa femme, f. de Jean Tarquessin.

1539. Clauda, ffeu Ravaud Cohendet, B. G., fem. de Pierre Dupuis, B. G. donne tous ses biens à son mari, en cas qu'elle meure s. e., ne réservant qu'une robe et une gonelle pour sa sœur Jeanne (Cle de Compois, Note).

1565. No. François Cohendet de Rumilly sous Curvillon, et Antoine, son neveu, f. de No. Humbert Cohendet.

CONSEIL, *Consilii.*

I. Spectable messire Girard Conseil, licencié èsloix, reconnut au chapitre en 1449, et fut père de Hugonin qui suit.

II. No. et Egre Hugonin Conseil, secrétaire ducal, C. G., syndic en 1488, 1494, 1498, testa

le 28 avril 1501 en faveur de No. Aymé Conseil, son fils unique, auquel il substitue No^s Pierre et Louis Montyon, ses cousins germains, pour une moitié, dont il laisse la jouissance à sa femme, et l'hôpital de Saint-Sébastien, à Plainpalais, pour l'autre moitié, nommant pour exécuteurs testamentaires, ses dits cousins, Jaques Dunant, d'Évian, et Claude Romanet, Not^e, qui reçoit l'acte.

Ép. Péronette....., dont il eut Aymé qui suit.

III. No. et Egr. Aymé Conseil, fut élu vidomne de Genève en 1509 en remplacement de Jean Troillet, « parce que celui-ci n'é- « toit pas enfant de Genève, et qu'il s'é- « toit fait haïr »; mais Conseil ne se fit pas aimer davantage, et agit constamment pour le Duc contre les Genevois.

Ép. 1) No. Louise Lambert;

2) No. Michelle de Monetier, vivant avec lui en 1521;

3)..... remariée en 1559.

Il eut du premier lit.

1. No. Amblard Conseil, C. G. 1533, 1559.

Et du second.

2. Louise, vivant en 1559.

COPONAY, ou COPPONAY.

Cette famille a produit des chanoines comtes de Lyon, et jouoit un grand rôle dans notre diocèse, où elle a donné son nom à la terre de Coponay. Il paroît qu'ils se nommoient *de* Coponay à la campagne, et simplement Coponay à la ville.

1304. Henri de Copunay, damoiseau.

1311. Mermet, ffeu Henri de Coponay, damois.

1312. Rodolphe de Copunay, damoiseau, Rolet de Copunay, damoiseau.

1321. Peronet Coponay, C. G.

1332. Jaquemod Coponay, témoin au testament de Laurence Chatard, fem. de Guigues de St.-Apre.

1338. Johannet, fils et hér. de Bertholet Coponay, et Breysette, sa femme, C^s^ Gen.

I. Péronet Coponay, C. G., vivant en 1321, fut père de :

1. Perret qui suit.

2. Perret, qui testa, le 18 mai 1371, en faveur de Jannette, sa femme, et de Jean Mer-

cier, C. G. (probablement fils d'un premier lit de sa ditte femme, substituant Guiguet Maréchal, C. G.)

3. Girard, vivant 1357.

II. Perret Coponay, C. G., 1349, syndic 1362, 64, 65, 68 et 69, ép. Jeannette, ffeu Vincent Pariset, C. G., dont il eut Girard qui suit. Il demeuroit à Genève, rue de Coponay.

III. Girard Coponay, C. G., vivoit en 1365, et mourut avant 1403.

Ép. Jaquette de Meyrins, dont il eut:

1. Jaques Coponay, qui reconnut à l'Evêché en 1403 pour la succession de sa mère.
2. Jean Coponay, C. G., vivant 1403.

---

17 mai 1443. Testament de No. Jean de Coponay, fait en sa maison à Corsier, et reçu par Jean Cartier de Châtillon dans la par^e de Coponay, Not^e

Héritiers : François, Nicod et Pierre, ses fils.

14 mars 1517. Cont. mar. No. et puisssant André de Coponay, S. du dit lieu, avec Antonia, f. de No. Antoine de Forax, de la part de Doveyne. Dot. 800 fl., y compris 100 fl. donnés par le Magnifique baron Claude de Balayson, baron de St.-Germain et d'Avanchy, secrétaire et conseiller ducal, en présence d'Alexandre, baron de Sale-

neuve, de No. Egr^e Jean Arbalestier, secrétaire ducal, etc.

5 Juin 1525. Mariage de No. Jean Goyet, C. G., avec No. Antoina de Foras, (susditte) veuve No. et puissant André, S. de Coponay, autorisée par magnifique et P^t S. Claude de Balayson, baron de St.-Germain, S. de Balayson, son bisaïeul maternel, avec condition du mariage futur d'Alexandrine, ou de Nicolarde de Coponay, ses filles, l'une au défaut de l'autre, avec No. Etienne Goyet, fils du premier lit du dit No. Jean. (Sa mère étoit Péronette, ffeu No. Claude Viennois.)

Fait au château de Balayson, en présence de Rév^d Pierre Goyet, S. de Filly, chanoine de Genève, de No. et puissant Amblard Goyet, S. de.... ptiste, de Franç^s de Balayson, S. de Beauregard, François-Bon de Balayson, son fils, etc.

Ce mariage promis eut lieu entre No. Etienne Goyet et Nicolarde de Coponay, qui lui apporta la terre de ce nom.

1499. Louise de Coponay, fem. de No. Jean, ffeu No. Jean Chalet, de Perroy.

1391. Nicod de Coponay, damoiseau.

1446. Nicod, ffeu P^re Coponay, de St.-Julien, habitant au Chable, Aymon, Hugues et Ri-

chard, ses frères, et Nicod Coponay du dit lieu, ses répondans. Vente à la chapelle de la Vierge Marie, à Neydens.

1440. Péronette, ffeu François Servant, de Bardonex, fem. de Laurent Coponay, de Prenin. (Recon. à Philibert d'Estri, damois.)

1479. Pierre Coponay et Péronette, sa femme, veuve Claude de Charrière.

1413. Julien Coponay, dit Gabet, et Péronette sa fem., f. de Pierre Réal, de St.-Julien.

1564. Le 16 avril, mariés Antoine Coponay et Bernarde, veuve de Pétremand Revigot.

9 janvier 1580, mourut Humberte Ballon, veuve de Guyot Coponay de St.-Julien, âgée de 80 ans, à la Tacconnerie. (Elle étoit tante de Roland Tacon.)

Vers 1598, Antoine Coponay et Pernette sa fem., ffeu Félix Amaury et de Michée Bessonnet.

13 août 1692, mariage d'Isaac, ffeu Sr Jaques Copponex, C. G., et de défunte Jeanne Messy, avec Susanne ffeu S. Godefroy Solicoffre de St.-Gall, et de déf^e Véronique Peyer, sœur d'Alexandre Solicoffre, B. G.

COQUET.

Cette famille paroît avoir été originaire de Léluyset, où Jean Coquet vivoit en 1368. Le *nommé Quoquet* fut reçu B. G. en 1379 pour 5 fl.; dès-lors je n'en trouve plus de traces jusqu'en 1501.

Armes : Un coq.

I. Jean Coquet l'aîné, C. G., dit âgé de 60 ans, en 1506, reconnut au Chapitre en 1501 pour des biens qui lui avoient été abergés le 20 mai 1488, fit une donation à l'église de Notre-Dame-la-Neuve, le 15 janvier 1519, et paroît être mort peu aprés. Ép. Marie, veuve en premières noces de ..... Pullinet (Poulinet), et en secondes de Pierre de S. Germain, dit Liga, laquelle reconnut aux altariens de St.-Pierre, le 20 janvier 1510, et testa le 12 janvier 1559, devant P^re^ de Combaz, notaire. Il en eut Jean, qui suit.

I. No. Jean Coquet, syndic 1527, premier syndic, député en 1538 avec No. Jean Gabriel Monathon, à la duchesse de Nemours.

Ép. 1) Péronette....., vivant en 1520;

2) Antoina, ffeu Claude Philippe, sœur du syndic et capitaine-général, Jean Philippe : elle testa le 27 octobre 1523, devant Jaq^e^ Profénat, notaire.

DE LA CORBIÈRE, *de Corberiâ.*

Cette famille, l'une des plus anciennes du Canton, avoit pris son nom du château de la Corbière sur les bords du Rhône, près de Chalex, dont elle posséda aussi la seigneurie. L'héritière de cette maison, Jaquemette, fille de Raimond de la Corbière, damoiseau, porta ces terres à Richard de Confignon, son mari. Il y eut un accord fort curieux pour les armoiries de la Corbière, passé le 19 juillet 1510, entre No. et Puis^t^ S. Claude de Confignon, S. de Corsier, conseigneur de Chalex, Dardagny, Marval et Russin, ffeu Sp. et Gen. Pierre, S. de Confignon, cause ayant de feu No. Richard de Confignon, et de Jaquemette sa femme, fille et héritière universelle de feu No. Raimond de la Corbière, et No. égrége Thibaud de la Corbière, de Chalex, châtelain du dit seigneur de Corsy, ffeu

Claude, ffeu Raimond, ffeu Nycolet, ffeu dit No. Raimond de la Corbière, et frère (le dit Nycolet) de la susditte Jaquemette, femme de No. Richard de Confignon : sur ce que le dit de la Corbière s'attribuoit l'honneur de porter les armoiries du dit No. Raimond aux exercices des joustes et tournois, savoir, l'écu d'or muni d'un corbeau sablé, bequetté, membré de ses autres membres et rampant, ce qu'il ne doit faire qu'avec une barre ou quelque différence, pour reconnoître que M. de Corsy est le seigneur suprême des dittes armes pleines et pures. A quoi le dit de la Corbière répond qu'il est issu de la tige, lignée et du nom du dit Raimond; que, d'ailleurs, le seigneur de Corsy porte en ses exercices, joustes et tournois, d'autres armoiries paternelles, plus éminentes et plus relevées qu'un corbeau, et qu'il n'a point intention, à bon droit, de quitter les dittes armes paternelles; le suppliant de le laisser en paix, et de lui permettre de porter ces armes sans barre ni différence : ce qui lui fut accordé. Acte passé au bourg de St.-Gervais, contigu à la cité de Genève, en la maison de Mermette, veuve de P^le^ Bonard, en présence de No. et égrége Thibaud Brunet, de Piron, secrét^re^ ducal, Étienne du Châtel, et Honn^e^ P^re^ Gras, d'Annemasse, B. G., pannetier d'illustre dame Blanche de Montferrat, jadis duchesse de

Savoye, par Cusin, notaire, traduit en françois, le 20 septembre 1650, par Théodore Jaquemot, commissaire général, C. G. — J'ai vu l'original en latin.

Cet acte ne prouve point que Nycolet fût fils naturel de Raimond, S. de la Corbière, comme on le croiroit d'abord sur la mention d'une barre qui en est le signe ordinaire dans les armoiries. On ajoute « *ou quelque différence* pour reconnoître « que le S. de Corsy est le S. suprême des dittes « armes pleines et pures ». L'histoire de France donne un exemple tout pareil d'un frère déshérité pour sa sœur. Hubert IV, comte de Vermandois, avoit un fils légitime et une fille. Celle-ci ayant épousé Hugues-le-Grand, S. de Chaumont en Vexin, troisième fils de Henri Ier, roi de France, le conseil des barons déclara son frère Eudes insensé et incapable de succéder, et la nomma comtesse de Vermandois, de Crespy et de Valois, seule héritière de ses père et mère (1). Eudes, ainsi dépouillé, épousa l'héritière de S. Simon, dont son

(1) Cet acte d'odieuse complaisance eut les suites ordinaires de l'iniquité. Hugues-le-Grand perdit plus de 50,000 hommes de l'armée françoise, qu'il commandoit en Cilicie. Son fils Raoul-le-Borgne fut régent du royaume; mais son petit-fils, Raoul II, mourut de la lèpre, sans enfans, et cette maison usurpatrice s'éteignit : car les sœurs de Raoul II moururent aussi sans postérité, quoique la cadette se fût mariée quatre fois.

petit-fils prit le nom, et celui-ci céda tous ses droits au nom et aux terres de Vermandois au roi Philippe Auguste. Quoiqu'il en soit de Nicolet de la Corbière, qui pouvoit avoir subi, sur une plus petite échelle, le sort d'Eudes de Vermandois, il fut tige de la famille de la Corbière, qui existe encore de nos jours.

Armes : d'or au Corbeau éployé de sable, comme on l'a vu ci-dessus; mais plusieurs individus ont porté le champ d'argent.

I. André de la Corbière, damoiseau, S. de Chalex, fit hommage de sa terre à l'Évêque en 1298 et 1312, et fut succédé par Raimond, qui suit :

II. Raimond de la Corbière, dam., fut châtelain de Peney pour l'Evêque en 1337. On a des actes de lui de 1331, 42, 50, 57, 58. Il fut père de :

1. Jaquemette, héritière universelle de son père, fem. de No. Richard de Confignon.
2. Nycolet qui suit.

III. Nycolet de la Corbière, reçu B. G. 1379, pour 8 fl. (les autres bourgeoisies de ce temps ne coûtoient que 5 fl.), son père ne lui laissa que la mestralerie de ses fiefs et quelques biens. Ép. Guigonne....., qui vivoit avec lui en 1389.

Il fut père de

1. Raimond qui suit.
2. Jeannette, fem. de Fran^s Perreta; } viv^t 1412. L'une d'elles se remaria avec Girard de Bourdigny le jeune, C. G., avec qui elle viv^t en 1424.
3. Jeannette, fem. de Jean Grossi; }

IV. Raimond de la Corbière, fut père de Claude qui suit.

V. Claude de la Corbière, connu, ainsi que son père, par l'acte cité dans le préambule, fut père de

1. Thibaud qui suit.
2. Pierre, dont l'article suivra la postérité de son frère.
3. Claude, reçu B. G. en 1509, se retira à Gex, où il vivoit en 1527, ép. Mie, ffeu Jean Ware dit Frilliet, de Saint-Gervais de Genève, dont il eut des enfans.

VI. No. et égrége Thibaud de la Corbière, de Chalex, châtelain de Corsier, qui passa l'acte cité dans le préambule, en 1510, fut père de

1. Antoine, qui suit.
2. Maurice, dont l'article suivra la postérité de son frère.

3. Claude, B. G., † 1561, âgé de 42 ou 43 ans, ép. 1) Pernette, f. de No. Jean Philippin, syndic, et d'Antoina Comte, † à 36 ans, 1er avril 1560; 2) Rolette, f. de No. Jean du Four et de Georgea de Ville.

Il eut du premier lit:

a. Jean, marié avec Huguine du Cimetière, veuve Mauris Colliard.

b. Louis, vivant en 1571, 74.

c. Mauris, marié avec Marie, f. d'égrége Jean Cléjat.

d. Pernette, fem. de George Gervais.

Et du second lit:

d. Jeanne, fem. de No. Jaques Chenelat. 1575.

Cette branche se nomma *Corbière.*

VII. No. et égrége Antoine de la Corbière, châtelain de Pomiers, héritier universel de son père, reconnut au prieuré d'Asserens, pour sa succession en 1544, commissaire à Peney 1547. (Son sceau se voit à un acte de sa châtellenie.)

Ép. No. Peronette Bonjean, vivant 1537 (Jean Besson, notaire), dont il eut:

1. Balthazar qui suit.
2. Ami qui suivra.

3. Maxime qui suivra.
4. No. Françoise de la Corbière, fem. de Jaq^e de Chambet, C. G., passa quittance de sa dot à ses frères, le 2 juin 1594.
5. Pernette, fem. de Pierre de Sonnex.
6. Jean-Baptiste *Corbière*, testa le 1er janvier 1584; il signe ainsi, et nomme pourtant son père Antoine de la Corbière; laisse 20 fl. à Thevène, sa fille naturelle, et institue pour héritier le posthume dont Marie Vertier, sa femme, pourroit être enceinte, si c'est un fils; mais si c'est une fille, elle aura 200 écus, et sa fortune ira à ses frères Balthazar et Amed de la Corbière.

VIII. No. Balthazar de la Corbière, B. G., reçut la quittance dotale de sa sœur Françoise, le 2 juin 1594.

Ép. Jeanne, f. de No. Pierre Chenelat, premier syndic, et de Guillauma de Roches, sa première femme (cont. du 24 décem. 1584).

Il en eut:

1. Jeanne, qui testa en 1625, en faveur de son frère et de sa tante Etienna Grifferat.
2. François.

VIII. No. Ami de la Corbière, B. G., testa le

1er avril 1624, ép. Etienna, f. d'Antoine Grifferat et de Françoise Villiet, sa seconde femme, qui testa le 28 nov. 1625, et mourut âgée de 52 ans, le 23 janvier 1626. Il en eut:

1. Marie, fem. de No. Jacob Dupan.
2. Sara.
3. Marguerite.
4. Jean, qui testa, le 14 avril 1625, en faveur de ses sœurs.
5. Antoine, † avant le testament de son frère.

VIII. No. et égrége de la Corbière, notaire et commissaire, B. G.

Ép. 1) Pernette, f. d'Antoine Grifferat et de Françoise Villiet; 2) Jeanne Dupuis.

Il eut du premier lit:

1. David qui suit.
2. Marie, fem. de Robert Vaudenet.
3. Etienna, fem. de Jean Genoyer.
4. Nicolarde, fem. de Jacob Briffault.
5. Diane, fem. de Michel Chenaud.

IX. David de la Corbière, testa le 18 juin 1697, et son testament fut homologué, le 3 janv. 1698, ép. Jeanne, f. de Jean-François Argou, C. G., et d'Esther Chenu, dont il eut:

1. André qui suit.
2. Marie, fem. de Zacharie Mollet, C. G., dont elle étoit veuve en 1703.
3. Esther, fem. de..... Sales.
4. Jeanne, fem. de No. et spectable Jaques Gautier, auditeur.

X. André de la Corbière, C. G.

Ép., 1677, Judith, f. de No. Jacob de la Rive, conseiller, et de Marie de Normandie, dont il eut :

1. Jean qui suit.
2. David qui suivra.
3. François qui suivra aussi, et plusieurs autres enfans.

XI. Spectable Jean de la Corbière, né 27 fév. 1680, auditeur.

Ép., le 18 février 1710, Eve, f. de No. Léonard Chouet et de Michée Le Fort, dont il eut :

1. Louise, née 1711, fem. 1743, de Gédéon, f. d'Augustin Cardoini.
2. André, né 30 octobre 1712.
3. Jeanne-Marie, née 1714.
4. Anne, née 1715.
5. Marie-Élizabeth, née 1716, mar. 1758, avec Ant^e, ffeu Gédéon-Philibert, C. G.
6. Madelaine, née 1721.
7. Sara, née 1723.

8. Alexandrine, née 1725.
9. Louis, né 16 septembre 1729.

XI. David de la Corbière, f. d'André et de Judith de la Rive, ép., le 5 janvier 1715, Renée, f. de No. Ésaïe de Normandie, C. G., dont il eut :

1. Catherine, fem. de Jean, f. de Louis Maizonnet, C. G.
2. Andrienne, fem. d'Alexandre Malvesin, B. G., fils de Salomon Malvesin, de Mens en Dauphiné.
3. Toussaint-Pierre qui suit.
4. Jean-Jaques, né 19 mars 1721, marié, le 10 janvier 1751, avec Susanne-Sara, f. de Daniel Sautter, C. G.

XII. Toussaint-Pierre de la Corbière, né le 28 oct. 1718, ép., ..., dont il eut Frédéric qui suit.

XIII. Frédéric de la Corbière, ép., 1) Justine-Marie du Pottère; 2), le 30 oct. 1796, Françoise, ffeu Barthélemi Mégevand; il a eu du premier lit :

1. Charles-Frédéric, né 10 mars 1788.

Et du second lit :

2. Fran^{s}-Alexandre-Louis, né 29 nov. 1792.

XI. François de la Corbière, f. d'André et de

Judith de la Rive, ép., le 1er mai 1718, Henriette, f. de Louis Boutillier dit Beaumont, dont il eut :

1. Susanne, née 1719, mar. 1751, avec Jean-Louis, f. de Pierre Charton, C. G.
2. Jeanne-Marie-Judith, née 1721, mariée, 6 janvier 1749, avec No. Jean, f. de No. Gabriel Girard, des Bergeries, C. G.
3. Jean Nicolas qui suit.

Et d'autres enfans.

XII. Jean-Nicolas de la Corbière, né 5 nov. 1723, ép., 1), le 21 juin 1750, Marie, f. de Gaspard de Harsu, C. G.; 2) à Paris, le 23 fév. 1766, Anne-Esther, f. de Richard-Philippe Gouyn.

Il eut du second lit :

1. Auguste-François, né 17 janvier 1767, à Paris.

VII. No. et égrége Mauris de la Corbière, f. de Thibaud, vivant avec lui, en 1528, ép. Jenette, ffeu Pierre Marion dit Perreaud, qui vivoit en 1543 et 1547, et dont il eut ;

1. Antoine qui suit.
2. Louis qui suivra.
3. Balthazar.

4. Gaspard, donna quittance à son frère Louis, 1598.

VIII. Égrége Antoine de la Corbière, testa le 26 juin 1574 (Pivery, Not^e ducal).

Ép. Claude, ffeu Claude Martin, de Bretigny, veuve de Claude Curlet. Elle testa le 6 mars 1591 (de Choudens, notaire), et il en eut :

1. Maxime de la Corbière, résidant à Signy.
2. Charles, mort s. e., avant sa mère.
3. Étienna.

VIII. No. Louis de la Corbière, de Signy.

Ép. 1) Jeanne, ffeu P^re Colliard le puîné.

2) Marie, f. de No. Pierre d'Arlod et de Marguerite de Châteauneuf, tutrice de ses enfans, en 1601, 1610.

Il eut de la première

1. Louise, fem. de Guillaume, ffeu Marin Roch, de Chevry; et de la seconde
2. Pierre qui suit,
3. Jaques,

sous la tutelle de leur mère et d'Isaac de la Corbière en 1610.

4. Gaspard, habitant à Bretigny.
5. Pernette, fem. de No. Gaspard de Croso, baron de la Bastie-Champion.
6. Susanne, fem. de Pierre Colliard.

IX. No. Pierre de la Corbière, B. G.
Ép. Dorothée de Croso, dont il eut :
1. Sara, fem. de Zacharie Martin, 1686.

VI. Pierre de la Corbière, f. de Claude, et frère de Thibaud, vivoit à Chalex, en 1528, et fut père de
1. François qui suit.
2. Peronette, fem. de François Baillet, avec qui elle vivoit en 1531.

VII. François de la Corbière, de Chalex, vivoit 1528 et 1541.
Ép. Ayma Cusin, dont il eut Jean qui suit.

VIII. Jean de la Corbière, vivoit en 1551.

Pierre de la Corbière, du Chargion, reçu B.G., en 1401, est probablement le même qui fut conseiller en 1433.

Les de la Corbière ayant des propriétés au pays de Gex, y naissoient pour la plupart, et c'est sans doute pourquoi ils ne sont presque jamais qualifiés citoyens, mais seulement bourgeois, ce qui ne leur permettoit pas d'exercer des magistratures. Sept furent du CC, un, auditeur.

CORNE.

J'ai indiqué, à l'article de Berthelier, la probabilité que cette famille descendoit de celle de Rogemont. Elle joua un grand rôle à Genève, par ses richesses et son crédit.

Armes : de gueules, à la licorne effrayée d'or.

Honorable Jaq[s] Corne, B. G., vivoit en 1485, et Mermette, sa veuve, en 1506. C'étoient probablement les père et mère de Pierre qui suit, mais je n'en ai pas vu de preuve.

I. No. Pierre Corne, C. G., en 1496, ép. No. Jeanne d'Armeis, veuve de..... Bel; elle se remaria en troisièmes ou quatrièmes noces, avec Fran[s] Bonivard, ex-prieur de Saint-Victor, ayant eu de Pierre Corne

1. Françoise, fem. 1) de No. François Goula; 2) de No. Ami Girard, trésorier.
2. Amblard qui suit.

II. No. Amblard Corne, sous la tutelle de son beau-frère Girard, de No. Louis Plonjon, Denis Dada, Jean de Lavenay, et Jean Balard, 1524, fut conseiller 1537 à 21 ans, syndic 1542, premier syndic

1572. Son premier mariage fut cause de la brouillerie d'Ami Girard avec le Conseil, à la suite de laquelle il abandonna Genève pour se retirer à Fribourg. Amblard n'avoit que 15 ans; sa future, moins.

Ép. 1) Jeanne, f. de No. Domaine Franc, conseiller, et d'une sœur de No. Jean-Philippe, premier syndic et capitaine-général.

2) Louise de Simiane, d'une illustre maison de Provence, sœur de messire François de Simiane, S. de la Coste, Chev^r de l'ordre du Roi, capitaine du château d'If, de messire Claude de Simiane, Cons^er au Parlement de Provence, de Jean, Éléonor, Honorade et Marguerite de Simiane. Elle testa, le 15 juin 1573, en faveur de son frère aîné. Elle étoit veuve en première noces de ..... Pinchinat, frère de Jean de Provence.

Amblard Corne eut du premier lit:

1. Jean qui suit.
2. Marie, fem. de No Pierre de Villars, C. G.
3. Jeanne, fem. d'honorable Ami Guerrier, ou Guerry, C. G., fils de Claude. Elle testa, le 16 avril 1573, en faveur de son mari, auquel elle substitue P^re Perret, son neveu.

4. No. Ami Corne.

5. Pernette, fem. 1) de No. Jaques Perret, C. G. (cont. du 4 novembre 1558, Panissod, notaire); 2) de No. Louis Savion, B. G. (cont. du 29 mai 1564, André du Roveray, notaire).

III. No. Jean Corne, C. G.

Ép. Claudine, ffeu. No. Pre de la Thoy, et de No. Jeanne Faucon, nièce et pupille de No. Pre Faucon: elle eut 1560 écus de dot (cont. du 31 janv. 1564, Jaq. Bienvenu, notaire). Il avoit voulu épouser, en 1563, Louise Mestrezat, veuve de No. Gaspard Favre, et de Michel Comte, et mère de plusieurs enfans des deux lits. Son père ne le voulant pas, le Conseil le lui défendit. (Régl. du 22 aoust.) Claudine de la Thoy se remaria avec égrége Nicolas Clerc, Note, Bs de Thonon, et mourut en 1594, ayant eu de No. Jean Corne

1. Pernette, fem. de No. Philippe Vandel, S. de Saconex.

2. Anne, fem. de discret Claude-Hippolite, f. de Jean de Bons.

3. Susanne, pupille de son beau-frère Vandel, en 1594.

DE FERNEX, ou de FERNAY (1).

Cette famille tire son nom de la terre seigneuriale de Fernex, que Voltaire a fait connoître à toute l'Europe. Elle étoit bien réduite, lorsqu'il en fit l'acquisition; car elle avoit déjà passé par les mains d'un grand nombre de propriétaires, qui l'avoient presque tous démembrée avant de la revendre. Elle est cependant encore considérable aujourd'hui.

Au 14e siècle, les de Fernex étoient dans la plénitude de leur prospérité, messire Nycod de Fernex, chevalier, ayant hérité des terres de Lullin, Montforchier, Pont-de-Buringe, la Bâtie, Cholex, Souveyrier et Pressier, par la mort de messire Humbert de Cholex, chevalier, son frère utérin, dont la succession lui fut confirmée par le Dauphin Humbert de Viennois, en 1345, moyennant le payement de 2,070 fl., poids de Florence. Sa postérité en étoit encore en possession en 1410, que No. François de Fernex, S. de Lullin, transigea avec François de Bonne, abbé d'Aulps; mais bientôt après, la plus grande partie

(1) Le syndic Pierre de Fernex, l'ancien, signoit P. de Fernay, en 1503; mais l'autre orthographe a prévalu.

de cette noble fortune passa dans la maison des comtes de Genève, par le mariage de l'héritière de la branche aînée. No. et puissant Guillaume de Genève étoit en possession de toutes ces terres en 1425, et le duc de Savoie érigea ensuite la principale, celle de Lullin, en marquisat. Les marquis de Lullin, de la maison de Genève, jouèrent un grand rôle à la cour de Savoie jusqu'à leur extinction. On verra dans mes Matériaux historiques, que l'un d'eux fut l'agent le plus dévoué du duc Charles contre notre indépendance (1). Mais la terre de Fernex changea de maître dans le même siècle, à plusieurs re-

(1) C'est de cette terre de Lullin, ou la Grange Lullin, que la famille genevoise de Lullin a pris son nom, à l'époque où les noms de famille étoient encore peu en usage dans notre pays. On a vu, au premier volume, qu'elle existoit à Genève plus de cent ans avant que la terre de Lullin fût passée dans la maison de Genève, et même avant qu'elle fût dans celle de Fernex; il seroit possible qu'elle descendît d'une branche des seigneurs de ce nom, qui durent la posséder avant qu'elle passât dans la maison de Cholex; car les premiers connus à Genève se nommoient indifféremment Lullin et de Lullin (en 1301, Pierre Lullin, clerc, avoit une maison à Genève; en 1303, Pierre de Lulyns, prêtre, étoit procureur de la confrairie du Saint-Esprit à Saint-Pierre; en 1346, Peronet de Lullins reconnoît pour des biens qui avoient appartenu, en 1323, à Ansermod Lullin son père, toujours nommé sans *de*; et lui-même se nomme Péronet Lullin en 1357). Je n'ai aucun doute, aujourd'hui, que Humbert Lullin, par qui j'ai commencé la généalogie donnée dans mon premier volume, ne fût très proche parent et héritier de Girard

prises. Messire Guillaume de Genève, S. de Lullin, la vendit à No. Pierre-Étienne FRÉDÉRIC (1), qui la revendit à No. François Caviola, de Luques, qui la revendit presque aussitôt à No. Pierre de la Frasse, dont le neveu du même nom la possédoit en 1481. Sébastien de Montfalcon, évêque et prince de Lausanne, en étoit seigneur en 1532, et No. Hugues de Gingins en 1561, puis la famille Chevalier, de Genève, et enfin nos de Budé, dont Voltaire la tenoit comme seigneur engagiste. Mais, au milieu de toutes ces mutations, les descendans des premiers seigneurs de Fernex conservoient leurs anciens apanages et les possédoient en fief noble, antique et paternel, sans aucune charge d'hommage. Ils étoient extrêmement riches et considérés à la fin du 15e, et au commencement du 16e siècle. Lors de notre lutte pour l'indépendance, ils prirent parti pour le Duc, et la plus grande partie de leurs biens fut confisquée. Une branche resta loyale, mais le chef en ayant laissé une nombreuse famille en bas âge, avec des affaires fort dérangées, ces orphelins furent réduits à une position bien diffé-

de Lullin, syndic en 1343; et de Mermilliod de Lullin son frère. J'en donnerai les raisons dans le *Supplément* de cet ouvrage.

(1) Frédéric étoit le nom de famille : nous en avons plusieurs preuves.

rente de celle de leurs ancêtres, de sorte qu'ils abandonnèrent la qualification de noble.

Armes: je n'ai pas encore pu les découvrir dans la multitude d'actes que j'ai eus entre les mains. On leur attribue ordinairement, par erreur, celles de la maison de la Frasse (de Fracia ou Fraxia), qui sont d'or à l'ours rampant de sable (le cachet d'un de la Frasse, vice-bailli de Faucigny en 1546, porte l'ours tourné à senestre; mais les graveurs de ce temps faisoient souvent de semblables bévues). Nycolette de Fernex, veuve d'Amédée de Graizier, damoiseau, et tutrice de son fils Nycolet en 1317, scelle un acte d'un sceau qui porte pallé de 6 pièces; le tout empêché d'une bande; mais je crois que ce sont les armes des anciens seigneurs de Grayzier. Les barons de Faucigny portoient pallé de 6 pièces, or et gueules, et la maison de Grayzier, qui en étoit issue, avoit peut-être ajouté la bande pour brisure, comme les seigneurs de Saleneuve et de Viry, qui avoient probablement la même origine. Les Frédéric, ou Frederich, seigneurs de Fernex, portoient d'azur au bœuf passant (d'autres disent rampant) empêché d'une bande de gueules chargée de 3 roses d'or, d'autres disent 3 étoiles d'argent. La généalogie de nos de Fernex est bien clairement établie dès la fin du 14e siècle; mais, à cette

époque, il y a quelque difficulté à cause du nombre des individus du même nom de Jean: l'identité est suffisamment prouvée par la possession des mêmes fonds, mais la filiation ne peut l'être sur des centaines d'actes que j'ai vu, que depuis Jean, par où je la commencerai pour la branche existante, après avoir donné la note de ses prédécesseurs. . . . . .

En 1265, Pierre, dit le Maître de Fernex (1), fut choisi pour arbitre entre Guillaume et Pierre de St.-Germain, frères. . . .

En 1276 vivoit Henri, ffeu Bacot de Fernex, biens limités par ceux de Boson et Mermet de Bessinge, à Fernex.

En 1286 les de Fernex, confins de Poncet de Saconay dit de la Cour.

En 1296, Jean de Fernex, clerc, ffeu Girard de Chesne, Amic et Berthod de Fernex, ses frères, et Jean de Chesne, leur oncle maternel (*avunculus*), possédoient au lieu dit en Vigniet; ils vendent une cense de 3 bichets de froment pour 4 l. 10 c. de Genève. Les de Fernex de Genève ayant conservé des propriétés à Chesne deux cents ans plus tard, devoient descendre de ceux-ci. Ce sont probablement les mêmes qu'on nomme en

(1) On nommoit toujours en Écosse Maître de la Seigneurie le fils aîné du Seigneur de l'endroit.

1300 les damoiseaux de Fernex, confins d'André du Port, au territoire du Bouchet.

En 1305, Perrod, ffeu Guillaume de Fernex, prête hommage à Louis de Savoye, S. de Vaud (1).

En 1317, Nycolette de Fernex, veuve d'Amédée de Graysier, damoiseau, étoit tutrice de Nycolet de Graysier, son fils.

En 1328, Mermet de Fernex, clerc.

En 1329, Jean de Fernex, damoiseau, parut comme témoin à un acte d'Amédée, Henri et Guigues de Jussy. Je le crois père de Nycod de Fernex, chevalier, qu'on trouvera plus bas.

En 1332, Jean et Girard de Fernex possédoient à Versoye.

En 1337, Rolet de Fernex prêta hommage lige pour la grange de Maiserie et d'autres biens à Louis de Savoye, S. de Vaud.

En 1346, Anserme de Fernex prêta hommage à Peney.

En 1345, No. Messire Nycod de Fernex, chevalier, paya 2070 fl. poids de Florence à Humbert Dauphin de Viennois, pour confirmation de l'héri-

(1) Ce Perrod est probablement le même que Perrod de Fernex, Donzel, vivant en 1337, marié avec Jeannette, f. de Jean de Vevey, Donzel, de Moudon, et de Jeannette de Gumoens, suivant une note de M. le baron d'Estavayer, dans son Histoire de la maison de St.-Martin, qui m'a été communiquée par M. le colonel Correvon de Martines.

tage de Messire Humbert de Cholex, son frère utérin, S. de Lullin, Montforchier, Pont de Buringe, la Bâtie-Cholex, la Bâtie Souveyrier et Pressier. Il eut deux fils connus, Pierre de Fernex, chevalier, S. des dits lieux en 1360, 1369-71-74 (1), et messire Humbert de Fernex, chevalier, qui donna caution pour son frère 1369. Je crois qu'il fut encore père de Jean, Amédée, Peronet et Peronier de Fernex, dont je reparlerai.

Messire Pierre de Fernex, S. de Lullin et autres lieux, fils aîné et héritier universel de Nycod, eut deux fils et une fille. L'aîné des fils, nommé François, lui succéda, et étoit S. de Lullin en 1413. L'autre fils, Jean, ne laissa de N. de Rossillon, sa femme (sœur de Henriette, fem. de Pierre, S. de Châtillon en Michailles, de Marie fem. de Jean de Sergy, et d'Allamonde, fem. de Nycolet de Paternier, dont la fille Guillermette avoit épousé Robert de Cholex), qu'une fille nommée Nycolette, qui reconnut avec ses tantes Henriette et Marie et sa cousine Guillermette, en 1412. Son héritage et les biens de son père à Fernex passèrent à un autre Jean de Fernex, que je crois

(1) Son châtelain à Souveyriez, Pierre de Lancy, avoit pris en 1370 deux cochons à Sennel (Sionnet) sur terre du chapitre. Celui-ci les fit réclamer et remmener par Pierre Masson son procureur.

avoir été son oncle et fils du chevalier Nycod nommé ci-dessus. La fille de Pierre de Fernex, S. de Lullin, épousa un seigneur de la maison de Genève, sur le nom duquel on n'a point de donnée sûre: on sait seulement qu'elle fut mère de Guillaume, S. de Lullin, en 1425 et 1429 (1).

Un autre Humbert de Fernex, damoiseau, et non chevalier, laissa un fils nommé Mermet, clerc, et une fille nommée Françoise, mariée à Guillaume Lombard, clerc, C. G. avec qui elle fit un double testament en le 22 sept^re^ 1418 devant Amédée du Nant de St.-Didier, notaire.

Amédée de Fernex, jurisconsulte en 1357, est probablement le même qu'Aymonet de Fernex, damoiseau, créancier de la ville en 1376 pour un voyage à Lausanne pour les affaires de la communauté. Il étoit propriétaire et domicilié dans la paroisse de St.-Gervais en 1374, et contribua pour 4 s. à une levée de 300 fl. Il fut premier syndic en 1391. No. Françoise....., sa veuve, vivoit encore en 1398 et nomme Nycolette, petite fille, ou plutôt nièce de son mari. Cette Nycolette étoit peut-être Nycolette de Fernex, fille

(1) En 1425, ce Guillaume de Genève, S. de Lullin, répondit à une sommation concernant son héritage de la maison de Fernex, qu'il possédoit depuis trop peu de temps pour avoir pu prendre connoissance de ses droits.

de Jean, qui épousa 1) No. Philibert de Couci, avec qui elle vivoit et albergea des biens à Ville-la-Grand en 1404. En 1412, veuve de ce seigneur et tutrice de ses filles, elle fit un accord avec les enfans de feu Gallois de Couci, S. de Genissia, frère du dit Philibert, en présence de Guillaume de Fernex, probablement son frère. Elle épousa en secondes noces Pierre de Lyon, dont elle eut deux filles, Peronette et Jaquemette vivant en 1435 sous son administration; elle étoit alors remariée en troisièmes noces avec No. Claude Bourgeois, et dès 1414. Jean de Fernex son père ne vivoit plus en 1414.

En 1358, Johannet de Fernex paroît comme témoin au testament de Vulliard de St.-Germain, habitant de Genève. Je le crois fils du chevalier Nycod, et le même que Jean de Fernex, clerc, témoin en 1368 à une reconnoissance de Guillaume de St.-Joire, damoiseau, à la chapelle de St.-Michel à St.-Pierre. Il étoit propriétaire de maisons dans les paroisses de St.-Germain et de Notre-Dame-la-Neuve en 1375, et comme tel paya 6 s. 5 d. à une contribution pour un don au comte de Savoye. Pierre de Fernex, propriétaire de la paroisse de St.-Germain, y contribua pour la même somme.

En 1391, Peronet de Fernex, damoiseau, héri-

tier de Jean de Privessin de Genève, demeurant en sa maison à Fernex, possédoit des biens limités par ceux d'Aymon de Fernex, damoiseau, et des enfans de Peronier de Fernex.

En 1409, Raimond, ffeu messire Aymon de Fernex chevalier, acheta une cense annuelle de 6 octaves de froment de Guillaume Lombard, C. G. pour 30 florins (Jean Magnin, notaire).

En 1412 et 13, Jean de Fernex, fils du dit Peronet, reconnut pour ses biens. C'est lui que je crois père de Nycolette aux trois maris susnommés.

En 1435, Jean de Fernex, damoiseau, étoit administrateur des biens de Guillaume son fils. Ce n'étoit pas le père de Nycolette, mort en 1414.

En 1426, les hoirs d'Aymonet de Fernex, dam. devoient au chapitre pour l'abergement de Chivaz ou Chinaz et la vigne de Servagine.

En 1410, Simon et Henry, ffeu Pierre Fernex, étoient sous la tutelle de Pierre Amic.

En 1413, Guillaume, fils de Jaquemet de Fernex, demeuroit à Cholex.

I. Jean de Fernex, clerc ou notaire, étoit évidemment de la famille et descendance du chevalier Nycod: car ses fils avoient hérité

par lui de No. Jean de Fernex, ffeu messire Pierre de Fernex, S. de Lullin, et ses petits-fils héritèrent de Nycolette ffeu No. Jean de Fernex et de No. de Rossillon, comme on le voit par les reconnoissances des uns et des autres en 1447 et 1497 aux archives de Dijon. Je le crois fils de Nycod, comme je l'ai dit plus haut; mais n'ayant pas de preuve positive de cette filiation, je ne commence la généalogie que par lui. Il donna caution en 1432 pour Jean et Johannet, ffeu Nycod du Canal, dit de Montagny, de Fernex. Le notaire a écrit en marge : « Le dit Jean de Fernex est mort, laissant Pierre, Guillaume Richard et messires Jaques ses fils. Il eut donc:

1. Pierre qui suit.
2. Guillaume qui suivra.
3. Richard, dont l'article terminera la généalogie.
4. Messire Jaques de Fernex, prêtre.

II. No. Pierre de Fernex reconnut comme ffeu Jean de Fernex en 1447 pour lui et pour ses frères Guillaume et Richard, de leurs biens paternels, procédés auparavant de No. Jean ffeu messire Pierre de Fernex, S. de Lullin, et ensuite de feu Jean de Fernex, leur père.

Ep. Nycolette de Lavigny, qui reconnut au fief des Granges en 1461 comme tutrice de ses enfans, des biens de leur père à Fernex, confinés par ceux de No. et puissant Et^ne^ Frédéric, S. de Fernex, jadis possédés par messire Guillaume de Genève. Les dits enfans étoient :

1. Louis vivant en 1469, † en 1474 s. e.
2. Jaquemette, fem. de No. Pierre Gesson 1469, hérita seulement de la moitié du bien de son frère, dont ses cousins furent héritiers pour le reste. Elle mourut aussi s. e, car ils avoient encore hérité d'elle en 1497.

II. No. Guillaume ffeu Jean de Fernex étoit indivis avec ses frères en 1447, et laissa Jaques qui suit.

III. No. Jaques de Fernex reconnut en 1497 pour la succession de son père au territoire de Chêne et pour sa portion des biens de feu No. Pierre de Fernex, a lui avenue comme plus proche parent de Louis et Jaquemette de Fernex.

En 1493 il étoit châtelain de Gex et témoin à un achat de No. Pierre de Pesmes, S. de Brandis, ép. Michée. . . . vivant en 1532, dont il eut :

1. Antoine qui suit.
2. François, vivant en 1544, 1548, est dit cou-

sin de No^s Aymé, André et Louis de Saconay, frères. N. B. Noble Jeannette de Fernex, veuve de Jaquet du Martheray et fem. de P^re Malagniod B. G., dans son testament du 6 sept. 1472 (Mermet George de Colonges sous Monthoux, not^e), dit qu'elle a reçu sa dot de No. Jean et Henri de Fernex, ses frères, et de No. Jean de Saconay. Sa sœur Jaquemette étoit femme de No. François de la Lée. (*de Leta*).

3. André, dont l'article suivra celui d'Antoine,

IV. No. Antoine de Fernex reconnut le 17 mai 1554, pour des biens précédemment reconnus par Richard, feu Jean de Fernex dit Pernet (c'est-à-dire, probablement fils de Peronet ou Pernet: si ce Richard étoit le grand-oncle d'Antoine, alors ils descendoient de Jean, f. de Peronet de Fernex, dam.; mais il pouvoit y avoir eu deux Richard, fils de Jean).

Ép. Catherine, f. de No. Amédée de Lugrin, avec laquelle il vivoit en 1538, et dont il avoit hérité en 1559. Il en eut une fille:

Jeanne-Marie, fem. 1) de Jean Vincent, B. G.; 2) de No. Jean-François de Châtillon, vivant 1556; 3) de Jean Sourd de Châtillon, dont elle étoit veuve et héritière 1563.

IV. No. André de Fernex vivoit en 1546 et avoit épousé No. Philippa....., qui reconnut comme veuve et tutrice de ses enfans en 1553; il en eut :

1. Claude } sous la tutelle de leur oncle An-
2. Pierre } toine en 1553.
3. Françoise } vivant en 1554.
4. Bernardine }

II. No. Richard de Fernex ffeu Jean, reconnut avec ses frères en 1447.

Ep. Louise, ffeu Egrége Etienne Chapat de Gex, à qui il fit quittance de sa dot le 28 mai 1468, et il en eut :

1. Jaques, vivant en 1477, 1506, ne paroît pas avoir été marié.
2. Jean qui suit.
3. No. Pierre de Fernex l'ancien, reçu B.G. 1479, vivant en la paroisse de St.-Gervais, et en 1513 dans celle de la Magdelaine, âgé de plus de 25 ans, en 1478, lorsqu'il fit quittance de tutelle à son frère Jean, reconnut en 1497 pour des biens procédés de Marguerite, veuve de Pierre Quineritde, Wallavrens, et de Louise sa fille, fut conseiller en 1498, syndic en 1505, 1508, 1512. Il ne laissa qu'une fille légitime nommée:

a. Antonia, fem. 1) de No. Claude Aquinea, avec qui elle vivoit en 1537; 2) de No. Etienne Dada, avec qui elle vivoit lorsqu'elle fit son testament le 23 janvier 1539, laissant 5 fl. à chacun de ses cousins de Fernex, Pierre et Jean, Jean et Guillaume, et Antoine; 25 fl. à No. Louis du Four, outre ce qu'elle peut lui devoir; 20. fl. à No. Jeanne de Fernex, fem. de sire Henri Rosset; et 3 poses de terre à Françoise, fille naturelle de son père. Elle institue son mari héritier universel, et nomme exécuteurs testamentaires Pierre Bienvenu et François Comte. Fait en sa maison, rue de la Rivière. Dessous, devant Claude de Compois, notaire.

4. Pernette, fem. de No. et Egrége Lambert du Four.

5. Michel, dont l'article suivra la postérité de son frère Jean.

6. Une fille mariée avec No. Amédée Mestrezat.

7. Etienne, mort s. e. avant 1478.

III. No. Jean de Fernex reçut en 1478 la quittance de tutelle de ses frères, et reconnut avec eux en 1497 pour leur patrimoine, pour l'héritage de Nycolette ffeu No. Jean de Fernex, et pour celui de Louis et Jaquemette

de Fernex, et fut cons^er en 1499, syndic en 1501, testa le 10 décembre 1504 (Jean Marescal, not^re).

Ep. par contrat du 5 janvier 1477, No. Guillemette, f. de No. Simon de la Rive, de Vigon, B. G. La dot de 900 fl. d'or est garantie par No. Jean de la Rea, du diocèse d'Aoste, habitant de Genève; Honble Pierre Joly, B. G.; Peronet Eymonin et Jean Nouvel, notaires. Les cautions de la restitution sont: No. P^re de Fernex, frère de l'époux; No. Pierre de Pesmes; No. Jaques, f. de No. Guill^me de Fernex, et No. Jean des Avenières. L'acte est passé en présence de No. Claude, f. de No. Jean de Charansonay, Antoine Milanesi, de Carmagnole, B. G., et Dominique de Salatis, de Vigon, B. G. Il en eut:

1. Pierre qui suit.
2. Mermet †, s. e. En 1496 lui et ses frères échangèrent des biens avec Louis Gallatin, curé de Fernex (novelli Not^re).
5. Nicoline, fem. 1) de No. Pierre Montyon, syndic du parti ducal; 2) de No. Gauvain, S. de Candie, seigneur savoyard. Elle testa le 6 février 1554, veuve de ce second mari, et nomme No. George de Candie, f. nat. de No. Claude-François, feu S. de Candie, dame Claude Maillet, dame de Jacob et de

la Dragonnière. Elle laisse à No^s François et ses autres neveux, enfans de No. Pierre de Fernex son frère, ses droits sur l'hoirie de feu No. Mermet de Fernex, son frère, que tient No. Louis du Four son cousin; à No. Jean de Fernex un tiers de ce qu'elle a rière Genève et Bessinge, et institue pour héritier universel No. François de Fernex son dit neveu, auquel elle substitue le dit Hugues, frère de François et neveu du seigneur d'Allié (fait en la maison forte de Candie, en présence de sire Pierre Bochet, maître Claude Bochet, etc.). Elle s'intitule No. Nicoline de Fernex, dame de Candie.

N. B. Ce testament est fait dans un esprit de parti remarquable: elle donne tout aux enfans de son frère Pierre, condamné pour trahison, et ne nomme pas même ceux de sa sœur.

4. Clauda de Fernex, fem. 1) de No. Besançon Hugues, syndic, † 1532; 2) de No. Domaine Franc, conseiller. Elle mourut le 11 novembre 1551.

En 1538, sa sœur Nycoline et elle étoient en procès contre Louis Dufour et consorts, pour l'hoirie de Mermet de Fernex, leur frère. L'inventaire des biens de No. Jean de Fernex fut dressé après sa mort, le 27 février 1506, en fa-

veur de No^{s} P^{re} Mermet et Jean de Fernex, ses fils et héritiers universels, à la requête de nobles Pierre et Jaques de Fernex, leurs oncles, et de P^{re} Montyon, B. G. Il peut donner une idée des fortunes considérables de ce tems-là : en voici le résumé.

8834 ducats de bon or et bon poids, de 40 gros 6 deniers courant en argent comptant.

472 ducats en testons.

2000 ducats en or.

18,000 florins dans son commerce avec le dit Montyon.

Une maison de la valeur de 1850 fl., près de la chapelle N. D. du pont du Rhône.

La maison de *les Clès*, rue de la Cité, acquise en 1492 de Michallet Blanc et de Jeanne sa femme, fille de Raimond Lullin, pour 627 fl.

Une maison rue de la Rivière, du côté du lac, valant 1721 fl.

Une multitude de pièces de terre en divers endroits.

Des maisons, granges, prés, vignes et bois à Fernex, par indivis avec les nobles Pierre et Michel de Fernex, ses oncles.

Cet inventaire fut fait en présence de nobles et spectables Aymon Favre d'Arbens, P^{re} et Jean Tacon, B. G., et Claude Marescal.

IV. No. Pierre de Fernex, le jeune, dit Nason, syndic en 1519 et 1520, fut l'un des plus zélés partisans du duc de Savoye à Genève, et, en conséquence, l'un des principaux condamnés. Il se retira à Gex et dans sa maison de Fernex, où il habitoit en 1532 et 1533. Ses biens de Genève furent confisqués, entre autres treize mille flor. séquestrés le 7 aoust 1528 entre les mains de son cousin Louis Dufour; mais ses biens du pays de Gex lui restèrent sous la protection de messieurs de Berne, et il reconnut, le 11 décembre 1532, à Gex, pour lui et pour son frère Jean, absent, des biens dernièrement reconnus par No. et puissant Pierre de la Frasse, conseigneur de la Vaux des Clès, et par No. Antoine du Sollier de Gex. En 1533, son cousin et condiviseur Louis du Four, reconnut au fief (jadis prieuré) d'Asserens, pour des biens jadis reconnus par nobles Etienne et Louis FREDERIC, seigneurs de Fernex, confinés par ceux de No. Jean de Fernex jadis indivis, ceux de No. Jean de la Frasse et ceux des hoirs de noble Pierre de Fernex, en fief lige, noble paternel et antique sans la charge d'aucun hommage, en la maison de ce No. Pierre de Fernex, et

en présence de No. Guillaume, ffeu No. Michel de Fernex.

Le 6 avril 1512, il avoit reconnu à St.-Victor, pour ses frères et pour lui, des biens hérités de No. Claudine, veuve de noble Simon de la Riva, qui les avoit eus par institution héréditaire de Jaques Voisin, B. G., qui les avoit eus de la communauté de St.-Germain; ils possédoient ces biens par indivis avec noble Hugonette veuve de Pierre Vieux, ffeu dits Simon de la Riva et Claudine.

Ép. No. Mye d'Arenthon, sœur du seigneur d'Alex (mal nommé d'Aillé dans le testament de sa sœur Nycoline); elle étoit en 1520, ainsi que son mari et leur fille Bastienne, de la confrairie de St. - Antoine, St. - Gervais et St. - Prothase: le 27 juin 1629 elle passa un acte dont Jaques Manlich fut le répondant.

Leurs enfans furent:

1. François qui suit.
2. Hugues.
3. Bastienne, que je crois avoir été mariée à No. Courard de la Pâlle, reçu B. G. en 1518 « à la considération de No. Besançon Hugues » (oncle de la dite Bastienne).
4. Jeanne †, s. e. le 4 juillet 1555 à Genève.
5. Michel, dont l'article suivra.

6. Antonia, mar. le 3 décembre 1565 avec Claude Burnet.

V. No. François de Fernex, héritier de sa tante de Candie, fut seigneur de Bessinge, terre qu'elle avoit acquise en 1548.

Ép. ....., dont il eut Jean, qui suit.

VI. No. Jean de Fernex, S. de Bessinge, sous la tutelle de No. Jean Helen de Vignier en 1584, ép. par contrat du 21 mai 1587, Laure, f. de magnifique seigneur Jules-César Paschal, gentilhomme de Messine, en Sicile, habitant au dit lieu de Bessinge, et de No. dame Cécile, ffeu Jaquemod Campagnola. Elle eut 1300 florins. Il en eut Jules, bat. 2 janvier 1590.

V. No. Michel, ffeu N. Pierre de Fernex et de Mye d'Arenthon, ép. le 9 septembre 1465, et par contr. du 16 janvier 1566 (Fichet, not.), Esther, ffeu No. François Daniel Berthelier. Il n'est qualifié que de B. G. dans cet acte, sans doute parce qu'il étoit né à Gex ou à Fernex, après l'expatriation de son père. Il en eut Pierre, bat. 4 décembre 1567.

III. No. Michel de Fernex, fils de No. Richard et de Louise Chapat, posséda les biens de son

père par indivis avec ses frères, avec qui il partagea aussi l'héritage de leur frère Etienne, mort s. e. Il avoit 25 ans accomplis, quand il donna sa quittance de tutelle à son frère Jean, en 1478. Une lettre de Nicolas Gapt, maître de la Monnoie en Savoie, en 1495, parle du beau discours que Michel de Fernex adressa au duc et à la duchesse de Savoye, vers qui il avoit été député à Verceil par le Conseil de la Cité. Il vivoit encore en 1507.

Ep....., dont il eut:

1. Guillaume qui suit.
2. Jean.
3. Françoise, fem. 1) de sire Jaques Manlich, B. G. avec qui elle vivoit en 1537, et reconnut 5 poses de terre en Biolley, au territoire de Versoye; 2) de sire André Maillard, avec qui elle vivoit lorsqu'elle testa, le 25 février 1543 devant Jean du Vernay, notaire: elle fit un codicile le 14 février 1545, et nomme dans ses actes: Nicolas, Pierre et Denise, enfans de commandable Henri Rosset et de Jeanne de Fernex sa sœur; Jeanne, ffeu sire Pierre de Fernex et de la donne Mye; Catherine et Magdelaine, f. de sire Henri Goule; Jaques Manlich, son débiteur de

1000 fl., f. de sire Mathieu Manlich; la donne Anne, fem. de sire Jean Lullin; la donne Pernette, fem. de sire Barthélemi Fauchon (qu'elle nomme son exécuteur testamentaire), et Jeanne, fem. de Bégoz (Abagaire) du Soex. Elle institue pour héritiers universels les enfans de sire Guillaume de Fernex, son frère.

N. B. Le nom de Manlich est toujours changé en Maly dans cet acte, comme dans une multitude d'autres: le titre de sire est substitué à noble pour presque tous les hommes.

4. Jeanne, fem. de sire Henri Rosset.

IV. No. Guillaume de Fernex, conseiller en 1547, testa le 5 novembre 1559, et mourut avant le 26 de ce mois. On ne connoît que la date de son testament passé devant Jesson, notaire à Fernex. Il demeuroit en 1537 dans la maison des hoirs de Jean Levrier, et étoit tuteur de Jean-Jaques et de Jean-François Levrier en 1549. Ép. par contrat du 3 juillet 1537, Jeanne, f. d'Etienne Chenelat et de Jeannette Ferra, dont il eut:

1. Jean qui suit.
2. Jeanne, héritière pour un quart de dame Pernette de la Croix, veuve de No. Et^ue^ Gros en 1601; elle épousa, 1) par cont. du 22 no-

vembre 1572 (Mauris, notaire), No. Antoine de Choudens; 2) Honble Pierre Girard, dont elle étoit veuve en 1601.

3. Louis, mort de peste le 25 août 1568.
4. Léger.
5. Pierre qui suit.
6. Pernette, fem. de Louis Ruffi, C. G.
7. Jaquemine fut en pension chez No. Pierre Chenelat, premier syndic, son cousin germain, du 1er avril 1569 au 19 juin 1571; il en réclamoit l'entretien, à 60 fl. par an (duquel prix il se contentoit, « eu égard au parentage »), de P^re et Pernette, ses frère et sœur, alors sous la tutelle de noble George de la Rive. Elle épousa ensuite Jean Fina de Fernex, avec qui elle vivoit le premier février 1578, lorsqu'elle partagea avec sa sœur Pernette « certains biens à St.-Loup, « provenant de l'héritage de leur tante « de Fernex, et substitués à l'hopital, tom- « bant en ruine, parce que personne ne « vouloit y faire de réparations » (Jaques Cusin, not^re). Les enfans de No. Guillaume de Fernex eurent d'autres malheurs de ce genre. Antonia de Fernex, veuve de No. Etienne Dada, avoit légué 50 fl. à leur père; au lieu d'en rien retirer, ils eurent à soutenir pour

ce legs un procès qui leur coûta 134 fl. 1 s. 6 den.

8. Jaques, fils posthume, bat. 10 janvier 1560 † 30 juillet 1568.

V. No. Pierre de Fernex (1), C. G., † le premier novembre 1628, âgé de 85 ans, en la rue droite qui va au temple de St.-Gervais.

Ep....., dont il eut:

1. André qui suit.
2. François, dont la postérité est éteinte.
3. Jean.

Ces trois fils abandonnèrent la qualification de noble, que tous leurs prédécesseurs avoient portée.

VI. André de Fernex, C. G.

Ep. le 16 mars 1606 Jeanne, f. de Mamad Court, qui testa le 23 décembre 1671, âgée d'environ 84 ans. Il en eut:

1. Mamad qui suit.
2. Jeanne, fem. de Philippe, feu Jaques Cochon.

VII. Mamad de Fernex, né 1607, paroît avoir eu

(1) La généalogie de la famille de Fernex fait ce Pierre fils de Pierre, le syndic Ducal, au même degré de filiation; mais je crois qu'il y a erreur, parce qu'elle le fait né en 1543 et que déjà en 1520 ce Pierre avoit une fille en âge de participer à une confrairie; au lieu que cette date de 1543 s'accorde fort bien avec celle du mariage de Guillaume en 1537. D'ailleurs, Guillaume est positivement connu pour père d'un Pierre de Fernex, et je n'ai vu aucun acte qui donne ce nom à un fils de Pierre.

peu de soin de sa fortune: car sa mère le réduit à sa légitime, et laissa son bien à ses enfans.

Ep. 1) Ayma Vuichard.

2) Mye Girod.

3) le 26 janvier 1668 Jeanne, ffeu Daniel Lorrain, C. G., et de Maurise Balexert (cont. 13 avril 1570).

Il eut du premier lit:

1. Philippe qui suit.
2. Gabrielle, fem. de Jacob, ffeu Jacob Brunet.

Du second lit:

3. Antoine, né 1656, marié le 21 mars 1686 avec Françoise, ffeu François Olivet, dont il ne paroît pas avoir eu d'enfans.

Et du troisième lit:

4. Jeanne-Etienne, née 1669.
5. Jean, né 1670.

VIII. Philippe de Fernex, bat. le 18 août 1650, testa le 20 sept. 1719.

Ep. le 23 nov. 1674 Marie, ffeu Jaques Clerc, dont il eut:

1. Isaac qui suit.
2. Eve, mariée le 14 juin 1733 avec Deodate, f. de Jean Melly, C. G.

IX. Isaac de Fernex, né 1685.

Ep. le 12 nov. 1719 Marie, femme de Jean-

Antoine Arlaud, C. G., et de Marie Mallet, dont il eut:

1. Jean-François qui suit.
2. François qui suivra.
3. Paul, marié avec Etiennette-Françoise Ritter, dont les enfans sont morts s. a.
4. Jonas-Jacob qui suivra.
5. Théodore, marié avec Magdelaine Ansermoz, en a eu plusieurs enfans † s. a.
6. Esther, fem. de Jean-François, f. de Nicolas Le Grand-Roy, C. G.

X. Jean-François de Fernex.

Ep. le 7 juin 1744 Susanne, ffeu Gédéon Grillet, C. G., dont il eut:

1. Isaac;
2. Jean-Théodore;
3. Rose-Susanne-Elisabeth, née 1754;
4. Marie, née 1761;

} n'ont point eu de postérité.

X. François de Fernex, né 1725, ép. le 5 février 1751 Jeanne-Claudine, fem. de Jaques de la Rue, C. dont il eut:

1. Jeanne-Susanne, fem. de Pierre Joly, D. C. R.
2. Louis, né 1752, † à Lyon 1827, ép. Andrienne

Melly, dont il a eu deux filles, et un fils fondateur d'une église protestante à la Nouvelle-Orléans, où il est mort en 1829.

3. Jeanne, fem. de M. Rosier.
4. Moïse qui suit.
5. Sara, fem. de M. le docteur Mathey, à Nyon.
6. François qui suivra.

XI. Moïse de Fernex, né 1763, † 1829, ép. 1).... .... 2) Marianne Liotard, f. du célèbre peintre. Il a eu du premier lit:

1. Charles, établi à Turin.
2. Jaques, *idem*, marié avec une demoiselle Levrier, de Nyon.
3. Jean aussi établi à Turin.

XI. Spectable François de Fernex, né 11 juin 1776, pasteur 1808, ép. 1) Anne, fem. de Jean-Louis René Claparède, juge à la Cour Suprême, le 17 janvier 1811, † 1814; 2) Elisabeth-Sophie Peyrot, le 6 mai 1719. Il a eu du premier lit:

1. Jean-Louis René, né 27 nov. 1811.
2. Julie-Amélie.

Et du second:

3. Elisabeth-Henriette.
4. Simon, né 7 octobre 1821.

X. Jonas-Jacob de Fernex, né 1733, ép. le 4 août 1765 Jeanne-Elisabeth, f. de No. Jean-Jaques des Arts, dont il a eu, outre des enfans † s. a.,

XI. Jean-Jaques-Elie de Fernex, domicilié et marié à Paris.

DUNANT, anciennement DU NANT.

Il y a eu plusieurs familles de ce nom, qui me paroissent toutes originaires du pays même: je crois aussi que la même souche a produit plusieurs branches disséminées par la situation de leurs propriétés, et dont la jonction au tronc commun ne se retrouve plus aujourd'hui. Les deux familles principales qui existent encore me paroissent dans ce cas. Je donnerai d'abord une notice sur l'ancienne famille dont elles peuvent être, et sont probablement descendues; puis une généalogie régulière de l'une et de l'autre, depuis leur arrivée, ou leur retour à Genève.

I. No..... du Nant de St.-Jean de Gonvelles eut deux fils:

1. Girard qui suit.
2. Messire Jaques du Nant, curé de St.-Gervais, chanoine de Genève 1372-1385, l'un des exécuteurs testamentaires de No. et puissant Richard de Viry, S. de Beaurepaire 1372, testa le 10 janvier 1388.

II. Girard du Nant, de St.-Jean de Gonvelles.

Ep. 1) Mermette, ffeu Jean Fruchon de Faucigny.

2) Marguerite, ffeu Jean Fusier.

Il laissa les enfans suivans de la première:

1. Jean qui suit.
2. Rolet, chanoine de Lausanne 1386-1388.
3. Pernette, fem. de Mermet Warapat, mère de Jean Warapat 1441.
4. Elynode, fem. de Guill^me^ de la Versoye.
5. Une autre fille, mère de Pierre de Vaud, curé d'Exert en 1410.

III. Jean du Nant, notaire, l'un des jurés de l'officialat, syndic 1394 1409, premier syndic, testa le 7 juin 1410.

On voit par ses legs et par ses donations à diverses chapelles, qu'il avoit une multitude d'immeubles à S.-Jean de Gonvelles, à Sacconnex, Malagny, St.-Loup, etc.

Ep. Marguerite, vivant en 1410, dont il eut:

1. Jean le premier-né qui suit.

2. Jean le second, dit Verbouz, institué cohéritier par son père.

3. Girarde, fem. de Claude Fabri ou Favre.

Et six filles: Jaquemette, Peronnette, Bonne, Catherine, Jeannette et Raimonde.

Il laissa aussi une fille naturelle, nommée Peronette, femme d'Armand Bazal.

IV. NoJean du Nant, damoiseau, C. G., conseiller 1411, 1413, 18, 19; qualifié *Nobilis Scutifer* dans des actes, avoit à Genève une maison près de la porte du marché, et une autre à côté de la cure de St.-Gervais, et vivoit en 1428 et en 1463. Il fut père d'Amédée qui suit.

V. No. Amédée du Nant étoit héritier de Girard Fabri de Piron. Il fut père de Jeanne, fem. de No. Jean de Viry, S. de Monts.

DU NANT de BELLOSSIER et de SERNEX.

Ces du Nant étoient disséminés dans le mandement de Chaumont, près du mont de Syon, et ont

formé une multitude de branches qu'il est impossible, ou du moins qu'il seroit extrêmement difficile de distinguer et de placer dans leur ordre. Leur plus ancien domicile connu étoit Frangy, où Guillaume Alamand dit du Nant reconnut en 1326; il fut père de Humbert du Nant de la Balme, notaire, dont le fils Girard, aussi notaire, vivoit en 1428. Ici se perd la trace de ce premier rameau. Peronod Maruglier, dit du Nant, avoit épousé Mermette, ffeu Guillaume Maruglier, qui probablement avoit épousé la mère de ce Peronod en secondes noces; car c'étoit pour le plus souvent de cette manière qu'on prenoit un surnom, ou qu'on changeoit le sien. Quoiqu'il en soit, Peronod laissa un fils nommé Johannod du Nant, vivant en 1350, père de Jean, dont le fils naturel Pierre reconnut en 1428 pour des biens procédés de Peronod à Frangy. Ce rameau s'arrête encore là; mais, vers le même temps, Etienne du Nant dit Gros vivoit à Sernex près du mont de Syon. Son fils Pierre du Nant dit Gros étoit mort avant 1443, sa veuve Jeannette ayant reconnu cette année pour son fils et pupille Jean du Nant dit Gros. François du Nant vivoit à Sernex vers le milieu du seizième siècle; c'étoit donc probablement le petit-fils de ce Jean; mais je n'ai pu trouver l'anneau qui les sépare. Depuis ce François, la filia-

tion est très clairement établie par une multitude d'actes: car, bien que cette branche n'ait donné qu'un conseiller-d'état et syndic, elle a constamment été dans les CC. et formé les alliances les plus distinguées. Il y avoit à Sernex une autre branche surnommée Buttier, dont sont sortis les nobles du Nant de St.-Cergue. Une autre branche encore avoit des terres dans la Baronie de Viry et s'allia à cette illustre maison. Cette branche descendoit de Claude du Nant, propriétaire sur la Crose de Viry, dont le fils Amédée laissa deux fils vivant en 1548 : noble Michel du Nant, marié avec No. Jeanne de Viry, et noble Marin du Nant, dont la veuve, nommée Françoise, se remaria en 1568 avec noble Amblard du Nant, de la branche de St.-Cergue. Celle-ci descendoit de Mermet du Nant, dit Buttier de Sernex, dont la veuve, noble Françoise de Chavannes, ayant son bien à St. Cergue, y transporta le domicile de ses fils: l'aîné y étoit déjà en 1482. Je reviendrai à ceux-ci par la suite. Une autre branche encore se distinguoit par le surnom *de Strata*, lieu de la paroisse de Chavannes au même mandement de Chaumont. Aymonet du Nant de Strata avoit laissé trois fils qui vivoient en 1455: Jaques, André et Jean. Ce dernier Jean du Nant de Strata, notaire, habitoit à Genève et se maria en secondes noces, par contrat du 13 juillet 1554,

avec Béatrix, fille d'Aymonet Huguet de Bottelles, qui lui apporta 40 livres de dot, y compris 15 livres d'un legs que lui avoit fait noble Antonia de Châtillon, fem. de feu noble et puissant S. Guillaume de Viry, chevalier. Cette dot est garantie par plusieurs nobles, ainsi que la restitution. On compte parmi les répondans, Jean, f. de Jean du Nant, clerc; Pierre, ffeu Johannot du Nant de Strata. Le Jean qui se marioit alors laissa deux fils d'un premier lit, nommés Jean et Claude, et du second, un fils nommé Philippe et une fille nommée Antonia, mariée par contrat du 7 janvier 1479 avec Jean Fontanel de Seyssel, habitant à Genève. Je reprends maintenant la branche de Bellossier, pour en déduire la filiation jusqu'à ce jour.

I. Égrége François du Nant dit Gros, de Sernex, vivant en 1552, transporta son domicile à Bellossier, en conséquence de son mariage avec Georgea, f. de Jean Testu, de Bellossier, et de Claudia de la Fontaine, qui lui apporta beaucoup de bien. Sa mère Claudia étoit fille de Jean de la Fontaine dit Teste, de Carouge, fils de Clément de la Fontaine dit Teste, et de Peronette Cusin. Clément étoit fils d'un autre Clément de la Fontaine, de Carouge, vivant en 1458, et de Jeannette

Tête, fille de Johannod Teste, de Carouge, C. G. en 1417. Pernette Cusin étoit fille d'Etienne Cusin de Farges, vivant en 1451, fils de Jean Cusin de Farges, habitant à Genève en 1439, et de Huguette, f. de Jean du Four des Chavannes. Claudia étoit cousine d'égrége Antoine Teste, notaire, C. G. qui, par son testament du 4 février 1507, substitue son fils ainé (d'elle et de Jean Testu dit Grangier, son mari), à noble Pierre de Rossillon, frère utérin du testateur. Georgea Testu, veuve d'égrége François du Nant, reconnut au fief de Bellerive le 15 mars 1577 pour ses enfans qui étoient:

1. Marin qui suit.
2. Pierre, 3 Jean, et 4 un autre Jean.

II. Égrége Marin du Nant, notaire de Bellossier, en la paroisse de Viry, étoit à Viry en 1568 témoin à un acte passé par Marin Baron de Viry, et il testa le 28 décem. 1600 à Genève, où ses protocolles de 1568 à 1581 sont déposés aux Archives. Ép. Thomine, f. d'égrége Jean Collomb, notaire, demeurant à Troinex, et de Françoise de la Rive, f. du premier syndic Girardin; elle testa deux jours avant lui, et il en eut:

1. André, vivant à Genève en 1596 et 1600.

2. François, qui suit.

III. Egrége François Dunant, notaire, fut reçu B. G. 1604 et du CC. en 1623, ép. Judith, f. de François Chouan, B. G. et de Jeanne Baudet (cont. 29 mai 1604, Jean Gage, notaire). Son père étoit fils de Mathurin Chouan, de Toulouse; sa mère, f. de Julien Baudet de Damfranc en Passois, aussi réfugié, et de Gabrielle, ffeu Antoine Mellin ou Merlin, de Lyon, remariée en secondes noces avec Louis Poulard de Lyon, et en troisièmes avec Sp. Laurent Flournoy, D^r^ médecin. Judith Chouan, sa petite fille, née le 8 sept. 1585, † le 24 février 1648, fut mère de:

1. Jaques qui suit.
2. Marie, f. de Jean Ravier, testa le 16 novem. 1622 (Isaac de Monthoux, notaire).
3. Etiennette, fem. d'Abraham Mugnier.

4 à 7. Jeanne, Judith, Elisabeth et Françoise.

8, 9. George et François, morts en bas âge.

IV. Spect^e^ Jaques Dunant, des CC. 1646, secrétaire des premières appellations et auditeur 1665.

Ép. Jeanne, f. de noble Esaïe Chabrey, syndic, et de Sara Grenet (contrat du 2 août 1646, Isaac de Monthoux, notaire). La généalogie de la famille Chabrey paroîtra dans la suite de cet ou-

vrage. Sara Grenet étoit fille de Spect^e Abraham Grenet, ou Grené, Min^tre (fils de Gilbert Grené et de Marie Bourgoin), et de Marie Wyriot, sœur de Spect^e Théodore Wyriot, D^r méd. à Vitry le François, fille de Spect^e Pierre Wyriot, Min^tre, et de Jeanne Gervais. Pierre étoit fils de Jean Wyriot et de Marguerite Vautrec. Jeanne, f. de Noël Gervais et de Marguerite Martinot, alors remariée avec No. Claude de la Maisonneuve, syndic. Jeanne Chabrey fut mère de:

1. André qui suit.
2. Spect^e Abraham Dunant, du CC. 1675, auditeur 1682, des LX, déposé pour avoir changé de religion, † s. e. d'Andrienne, f. de No. Jean-Jaques Lect, qu'il avoit épousée le 23 juin 1671.
3. Jaques dont l'article suivra.
4. Judith, fem. de Gédéon Flournoy, dont elle eut 18 enfans.
5. Renée, fem. de No. Jacob Grenus.
6. Charlotte, fem. de No. Pierre Gallatin.
7. Jeanne-Marie, fem de No. et Sp. Gabriel Fabri, ministre.
8. Magdelaine, fem de No. Alexandre Boulier, S. de Beauregard.

V. Sp. André Dunant, né 1651, du CC. 1677, au-

diteur 1691, hopitalier 1703, testa le 2 sept. 1718 et mourut en 1720.

Ép. le 11 sept. 1676 Camille, f. de No. Michel de Normandie, syndic, et d'Anne Grenus, sœur du premier syndic Jaques, et du syndic Théodore Grenus. Les généalogies de ces deux familles se trouveront dans cet ouvrage (cont. 5 sept. 1676, Bernard Grosjean, notaire.)

André Dunant eut de ce mariage:

1. Ami qui suit.
2. Susanne, fem. de Spet^e Aymé Tollot, Dr Méd.
3. Antoinette, fem. de Jean-Jaques de la Corbière.

VI. No. Ami Dunant, né 1679, du CC. 1721, colonel au service de Hollande, testa en 1740.

Ép. 1721 Alexandrine, f. de No. Marc-Conrad Trembley, syndic, et de dame Isabeau Tolozan de Remolon, ditte mademoiselle de St-Aubance. La généalogie Trembley se trouvera dans cet ouvrage. Isabeau étoit fille de noble Jean Tolozan, S. de Remolon et de Ste-Aubance, dont la famille est alliée de celle de la Rochefoucault, et de dame Isabelle de Bardonenche, f. de noble Alexandre de Bardonenche II, vicomte de Clermont en Trièves, S. de Monestier, Thoranne, Tresannes, St.-Martin, Clelles, etc., et de Marie d'Armand. Le dit Alexandre, f. d'autre Alexandre de Bardo-

nenche I, S. des dits lieux, et de Lucrèce de Montchenu; le dit Alexandre I, fils de noble Jean de Bardonenche IV, et de Jeanne de Revilliasc; le dit Jean IV, f. de Jean III et de Claudine de Forbin de Soliers, fille de François de Forbin, S. de Soliers, du Luc, de Peyruis, chambellan du roi (qui testa le 9 aoust 1572), et de Catherine d'Anjou, marquise de Pont-à-Mousson, dame de St.-Cannat, etc., fille de Jean d'Anjou, marquis de Pont-à-Mousson, et de Marguerite de Glandevez Faucon. Le dit marquis de Pont-à-Mousson, fils légitimé du bon roi René, apanagé par son testament. René, roi titulaire de Naples, de Sicile, de Jérusalem, d'Aragon, de Valence et de Majorque, l'avoit eu, à ce qu'il paroît, de Jeanne de Vintimille de Marseille. François de Forbin étoit fils de Louis de Forbin, S. de Soliers, etc., etc., grand président au Parlement de Provence, et de Marguerite de Grimaldi Bueil, descendante des princes de Monaco par son père, et des marquis de Carreto par sa mère. Lucrèce de Montchenu, fem. d'Alexandre de Bardonenche I, étoit fille de Jean de Montchenu, S. de Beausemblant, fils de Gabriel, S. de Beausemblant, f. de George de Montchenu, S. de Thodure et de Beausemblant, et de Louise de Maubec, fille de Hugues de Maubec, chevalier, S. de la Roche, et d'Ennemonde

Alamand de Rochechinard : le dit Hugues, fils de Hugues II, Bon de Maubec, et de Jeanne de Montlor, fille de Louis, S. de Montlor, et de Marguerite de Polignac; lui, descendant des maisons d'Auvergne, de Nevers, de Sabran, de Lévis, de Châteauneuf d'Apcher, de Polignac, de Narbonne, de Baux, prince d'Orange, de Foix, de l'Isle-Jourdain, de Montmorency, etc., etc.; elle, des illustres vicomtes de Polignac, ancêtres du prince de Polignac, aujourd'hui premier ministre. Enfin, Isabeau de Tolozan descendoit de toutes les maisons souveraines de l'Europe, sans exception, et sa postérité est assez nombreuse à Genève. Je pourrois remplir un volume de ses quartiers nobles dans tous les pays: je n'ai cité que les plus remarquables.

Ami Dunant eut de sa fille Alex^ne^ Trembley :

1. Marc Conrad Dunant qui suit.
2. Charles-Alexandre qui suivra.
3. Ami-Aimé-Alexandre qui suivra.
4. Anne-Alexandrine, fem. de Jean Dassier, dont elle a eu M. Dassier-Le Cointe, et M. Dassier-Monod.
5. Olympe-Françoise, fem. de Charles-Gabriel Flournoy, s. e.
6. Henriette, fem. de Jaques Mussard.

Et d'autres enfans, † s. a.

VII. Marc-Conrad Dunant, capitaine en Prusse, Ep. Hélène Artog, dont il eut:

1. Marc-Conrad qui suit.
2. Alexandrine-Andrienne, femme de Louis-Charles Fazy, dont elle a eu M. Fazy-Pasteur, D. C. R.

VIII. Marc-Conrad Dunant.

Ep. 1) . . . . Palm, fille du premier lit de Jeanne de Kanter, fem. de son oncle Charles Alexandre.

2) . . . . .

Il eut du premier lit:

1. George Dunant, lieutenant de la gendarmerie, qui s'est marié, et a laissé des enfans.
2. Anne.

Et du second lit:

3. Jean-Louis Dunant, officier au service d'Autriche.

VII. Charles-Alexandre Dunant, fils d'Ami et d'Alexandrine Trembley, établi à Surinam, épousa Jeanne de Kanter, Hollandaise, dont il eut:

1. Alexandre-Jéan Dunant qui suit.

VIII. Alexandre-Jean Dunant, maire de Plainpalais, a épousé Antoinette Rosier, dont il a un fils nommé Alexandre et un autre perdu à l'armée françoise.

VII. Spect^e Ami-Aimé-Alexandre Dunant, pasteur à Céligny, épousa Catherine-Elizabeth, fille de Jean-Antoine Martin et de Marie Le Fort. La généalogie de la famille Martin se trouvera dans la suite de cet ouvrage; celle des Le Fort est dans le premier volume.

Ils eurent:

1. Alexandrine-Jeanne-Elizabeth, fem. 1) de No. David-Charles Odier, aujourd'hui premier syndic; 2) de Spect^e Jean-Antoine Claparède, président du Tribunal civil; 3) de Samuel, fils de Joseph de Cremieux.
2. Charles-Marie qui suit.

VIII. Charles-Marie Dunant, D. C. R. a épousé Marie-Anne, f. de No. René-Guillaume Prevost, cons^er et trésorier général, et de....
Dassier, dont il a:

1. Caroline, fem. de spect^e Charles-Etienne Chauvet, ministre, décédé en 1829.
2. Susanne, fem. de spect^e Paul-Elisée Lullin, auditeur.

Les généalogies Prevost et Dassier se trouveront dans cet ouvrage.

V. Spect^e Jaques Dunant, fils de Jaques et de Jeanne Chabrey, fut du CC. 1688, secrétaire

des premières appellations et auditeur. Ep. 4 janv. 1684 Elisabeth, f. de No. Daniel Favre, S. de Châteauvieux, et d'Elisabeth Jaquemet, sa seconde femme (*v.* la généalogie Favre au 1er volume). Il en eut:

1. Jaques qui suit.
2. Jean-Jaques.
3. André.
4. Jean.
5. Robert qui terminera la généalogie.
6. ..... fem. de..... Massé.
7. Marie, fem. de No. Charles Pictet, colonel au service de Hollande, dont elle eut le célèbre professeur Marc-Auguste, son frère Charles, envoyé à Vienne, et madame Lullin.

VI. Jaques Dunant, du CC. 1721, colonel, † 1752. Ep. Françoise, f. de No. Jas Favre, S. de la Gara, premier syndic, et de Dorothée Calandrini, dont il eut:

1. Charles, du CC. 1758, † 1799.
2. Robert, du CC. 1764, † 1793.

VI. No. Robert Dunant, f. de Jaques et d'Elisabeth Favre, fut du CC. 1752, auditeur la même année, conseiller 1768, syndic 1769, et mourut s. e. 1770.

MARTIN DE SIONNET.

Il y a eu, et il y a encore à Genève, plusieurs familles différentes de ce nom, dont quelques-unes trouveront place successivement dans cet ouvrage. Celle dont je vais donner la généalogie est la seule qui soit entrée dans la magistrature.

Armes : d'azur, au lion d'argent.

I. Jean Martin, de Compeis ou Compois, y possédoit des propriétés en 1368, et fut père de Rolet ou Rodolphe, qui suit.

II. Rodolphe, soit Rolet Martin, héritier de son père, eut pour fils :

1. Michaud Martin, propriétaire par indivis avec son frère, fut père de Nycod, père de Jaques, vivant en 1472, et d'André, établi à Sionnet 1473.
2. Jaquemet qui suit.

III. Jaquemet Martin reconnut en 1439 pour les fonds qu'il avoit partagés avec son frère, et fut père de

1. Raimond qui suit.

2. André, père de Jean l'aîné, et Jean le jeune, propriétaire à Ambilly.

3. Pierre.

IV. Raimond Martin, reconnut avec ses frères pour la succession de leur père, en 1491.

Il fut père de

1. Pierre l'aîné. 2. Pierre le jeune.

3. Jean qui suit.

V. Jean Martin, établi à Sionnet, reconnut avec ses frères pour leur patrimoine, en 1506.

Ép. Jeanne, ffeu Claude Rigot de St.-Maurissous-Bellerive, veuve de Jean, f. de Henri du Chesne, remariée avec Claude Maniglier, de Bernex (accord entre les enfans du 2^{d} et 3e lit, 29 mai 1554). Il en eut André qui suit.

VI. André Martin, ép. le 8 mars 1551, Claudine, f. de Jean Morand, de Marval, et d'une sœur de Girard Pottu, du même lieu, dont il eut: Girard qui suit.

VII. Girard Martin, reçu B. G. 1579, ép. Pernette, sœur de Jaques de la Rue, B. G., remariée en 1612 avec Paul, ffeu P^{re} du Four. Il en eut:

1. François, qui n'eut point d'enfans de Marthe de Léamont, et donna son bien à ses neveux, en 1652.

2. Pierre qui suit.

3. Rolet, marié avec Sara, ffeu P^re^ Scanavin.
4. Michée, fem. de Bernard Verbouz 1612.
5. Jeanne, fem. de Fran^s^ de Thorens, B. G. 1610.
6. Marie, fem. 1599 de Fran^s^, ffeu Humbert Lombard, B^t^ de Gex.
7. Judith, fem. de Jaques Dufour, fils de son beau-père.

VIII. P^re^ Martin, C. G., testa le 19 oct. 1632, † avant le 25 dit.

Ép. 1) le 10 aoust 1610, Claudine, ffeu Jean Monard.

2) le 26 sept. 1619, Jeanne, f. de Jean Thomas et de Sara de la Palle, qu'il nomme par son testament administratrice du bien de ses enfans, avec No. Jean Voisine, conseiller, et Antoine Saladin, ses parens et amis, pour conseillers tutélaires (cont. 15 aoust 1619, J^s^ Dunant, notaire). Elle testa le 30 janvier 1662, P^re^ Jovenon, notaire.

Il eut de cette seconde femme:

1. Jonas qui suit.
2. Pierre qui suivra.
3. Anne, fem. 1640 de Spect^e^ J^n^-Franç^s^ Mermilliod, ministre.
4. Jeanne, fem. 1646 de Jean Buffe.
5. Marie, fem. 1640 de Jean Cochet.

IX. Jonas Martin, né en 1621, ép. le 6 fév. 1645 Pernette, f. de No. Pierre Guaict (Gay), syndic,

et de Susanne Pinault (cont. 25 février 1646). Elle testa le 5 mars 1707, et il en eut :

1. Pierre qui suit.
2. Pernette, fem. de No. Louis, ffeu No. Pierre Colladon.
3. Ève, fem. 1) de Sébastien Zollicoffre; 2) 1682 de Jacob, ffeu Jacob Scherer, de Saint-Gall.
4. Susanne, fem. de Théophile, ffeu Théophile Boucher, C. G.
5. Marie, fem. de François Bordier.

X. Pierre Martin, né 1651, du CC. 1677, † 1707, testa le 18 fév. 1707; ép. 1676 Anne, f. de No. Ami de Chapeaurouge, premier syndic, et d'Esther Trembley, dont il eut :

1. Ami qui suit.
2. Pierre.
3. Théophile qui suivra.
4. Susanne, fem. de Isaac Puech la Combe, fils de Fran^{s} Puech, de Beziers.
5. Judith testa 23 juillet 1729, † avant le 8 aoust.
6. Anne-Madelaine.

XI. Ami Martin, né 1677, du CC. 1700, † 1763.

XI. Théophile Martin, né 1687.

Ép. le 6 décembre 1733, Madelaine, ffeu No. Jean de Chapeaurouge, dont il eut :

1. Ami-Pierre qui suit.
2. Jean-Ami, né 1736, qui suivra.

XII. Ami-Pierre Martin, né 1735, du CC. 1770, † 1815; ép. 21 juin 1761 Judith Déjean, dont il eut un fils et une fille, morts s. a.

XII. Spectable Jean-Ami Martin, ministre, né 1736, ép. le 25 janvier 1761 Jeanne Élisabeth, ffeu Jean-Louis Gourgas, dont il eut :

1. Jeanne-Marie-Perette, femme de Jean-François, ffeu Léonard Passavant, de Basle.
2. Théophile, né 1763.

IX. Pierre Martin, f. de Pierre Martin et de Jeanne Thomas, né le 11 janv. 1630, du CC. 1661, † 1679; ép. 1) le 23 sept. 1649 Marguerite, f. de No. Zacharie Buisson, et de Françoise Colladon; 2) Théodora, f. de Pierre Chouet, et de Renée Tronchin, sœur du prem. syndic Jean Robert Chouet, mariée le 12 janv. 1673. Il eut du premier lit :

1. Zacharie, marié avec Sara de la Corbière, dont il n'eut point d'enfans.
2. J^ne^-Marie, fem. d'Antoine Flournoy, C. G.
3. Susanne, fem. de No. Pierre Gallatin, C. G.
4. Pierre.
5. Judith, fem. de Théophile Thellusson, C. G.
6. Gabriel, absent en 1680.

} Ces six enfans eurent à partager 333,000 fl. pour leur part de l'hoirie de leur père, et leurs droits maternels.

Et du second lit:

7. Pierre-Antoine, né 1674.
8. Barthélemi qui suivra.

X. Barthélemi Martin, C. G., né 1675, du CC. 1709, † 1750; ép. le 22 oct. 1707 Marthe, f. de No. Théophile Pelissari et de Sara Rigot, qui testa le 20 décem. 1752, et dont il eut:

1. Jean-Antoine qui suit.
2. André, né 1716, qui suivra.
3. Jacob, né 1723, qui suivra.
4. Pierre qui suivra.

XI. Jean-Antoine Martin, né 1711.

Ép. 1) le 6 juillet 1738 Susanne, f. de André Le Maire, C. G.

2) le 31 juillet 1740 Marie, f. de No. Isaac Lefort et de Susanne Le Maire.

Il eut du premier lit André, né 1739, et du second:

1. Jacob qui suit.
2. Jean-Antoine qui suivra.
3. Marthe-Andrienne, fem. de André, ffeu Fran^{s} Fatio de Bonvilars, 16 mars 1766.
4. Madelaine, fem. 1772 de Rodolphe-Louis-Christophe Doxat, S. de Champvent, f. de Michel Doxat, d'Yverdun.
5. Catherine-Élisabeth, née 1747, fem. de Spect^{e} Ami-Aimé-Alexandre Dunant, ministre, 24 avril 1768.
6. Jeanne-Élisabeth, fem. de Paul, ffeu Jean Cazenove, C. G. 1768.

XII. No. Jacob Martin, du CC. 1788, conseiller 1815, lieutenant de police, † 1828; épousa 4 mai 1788 Marie-Jeanne, f. de Spect^{e} Louis Bertrand, professeur, et d'Isabelle Mallet, dont il a eu:

1. André.
2. Louise, fem. d'Alexandre Prevost, D. C. R., consul suisse à Londres, f. de Spect^{e} Pierre Prevost, professeur Phil.

XII. Jean-Antoine Martin, du CC. 1788, D. C. R. 1814, † 1829.

Ép. le 27 avril 1779 Jeanne-Louise-Marguerite, f. de No. Alexandre Sales, et de Susanne Faure, dont il eut Jacob-Marie qui suit.

XIII. Jacob-Marie Martin, D. C. R. maire de Plainpalais, né 1782.

Ép. Lucie, f. de Guillaume-Louis Aubert, D. C. R., dont il a eu :

1. Louise.
2. Antoinette.
3. Alexandrine.

XI. André, f. de Barthélemi Martin, et de Marthe Pelissari, né 1716, ép. le 31 oct. 1747 Élisabeth, ffeu J^n^-Christophle Kick, de Lindau, dont il eut :

1. Claude-Étienne qui suit.
2. Marc, né 1752.
3. Catherine-Élizabeth, née 1754, mar. 4 oct. 1772 avec Jean-Fran^s^, f. de Daniel Sautter, C. G.
4. Jacob, né 1756.
5. Marguerite-Agathe, née 1759.
6. Pierre-Élisée, né 1761.
7. Pierre-Élisée, né 1770.

XII. Claude-Étienne Martin, né 1748, président du Tribunal de commerce à Paris, chevalier de la légion d'honneur, reconnu no-

ble, ou anobli par le roi Louis XVIII, avec addition à ses armoiries, d'une balance dans la bouche du lion.

Ép. 26 sept. 1772 Christine, f. de Jean Fesquet, de Marseille, dont il a eu :

1. Élisabeth-Sophie.
2. Catherine-Élisabeth-Julie.
3. Jaques-André-Jules.
4. Jeanne-Pauline.
5. Pierre-Élisée-Auguste.
6. Jeanne-Élisabeth-Adèle.
7. Pauline-Élisabeth-Eugénie.

XI. Pierre Martin, fils de Barthélemi et de Marthe de Pelissari, né 1727.

Ép. le 3 juin 1754 Marie-Anne, f. de Jean-Jaques Long et de Marie Bonijol, dont il eut:

1. Pierre-Jaques, établi à Paris, s. a.
2. Marie-Anne, fem. de Marc-Louis Rigaud, D. C. R.
3. Marie-Catherine, fem. de Jean Bertrand.
4. Jean-Paul, dit Martin de la Tour, s. a.

Tous quatre nés à Livourne.

XI. Jacob, f. de Barthélemi Martin et de Marthe Pelissari, né 1723.

Ép. 15 fév. 1756 Marguerite, ffeu Jean-

Jaques Long, d'Yverdun, sœur de Marie-Anne, ci-dessus, dont il eut :

1. Pierre, né 1758.
2. Jean-Antoine, né 1759.
3. Andrienne-Élisabeth, née 1761, mar. 1778 avec René-Louis, ffeu Jacob Brière.
4. Marie-Anne, mar. 1785 avec Jean-Louis-Guillaume, f. de No. Jacob Mestrezat.
5. Paul qui suit.

XII. Paul Martin, D. C. R., ép. 1) Louise Silvestre; 2)..... Achard.

Il a eu du premier lit un fils mort, s. a. et

1. Joséphine, fem. de Fréd^c-Auguste Cramer, D. C. R., f. de Louis-Gabriel, D. C. R.
2. Adélaïde, fem. de Ferdinand-Fréd^c Pictet de Dulit.

RIGAUD.

Trois frères de ce nom vinrent de Thonon à Genève à la fin du 16e siècle, et les deux aînés furent élus membres des CC. bientôt après, dans un temps où le parti aristocratique en tenoit la

porte fort étroite. Ils jouissoient d'une grande fortune, et d'une très grande considération apportée de leur ville natale, où leur famille jouoit un rôle distingué dans la magistrature. On les trouve qualifiés seigneurs dans une multitude d'actes, et le fils de Ferréol est qualifié noble, même dans les registres du Conseil, malgré le réglement qui réservoit cette distinction aux fils de conseillers. L'aîné des deux frères, Hippolite, étoit sur un pied de si grande familiarité auprès du duc de Savoie, qu'on en fit le sujet de graves plaintes, en conséquence desquelles il fut suspendu des CC., mais bientôt réhabilité. Cette faveur venoit sûrement, en grande partie, du désir de se faire des partisans dans Genève, mais elle étoit motivée sur ce que le nom de Rigaud étoit connu de longue date et très honorablement à cette cour ; car *Guillaume Rigaud* avoit été écuyer, conseiller, maître d'hôtel, et maître des comptes du Duc, et employé en diverses ambassades de 1415 à 1445. Il est nommé, ainsi que *Pierre Rigaud*, dans la liste des *nobles* vassaux de Savoie, qui prêtèrent hommage au duc Amédée, vers 1430.

Claude, ffeu *Guillaume Rigaud*, propriétaire à Sept-Moncels, vivoit en 1446, avec Humbert, Jean et Claude Rigaud, ses neveux, ffeu *Pierre*

Rigaud, son frère, et ils reçonnurent à Gex, le 3 janvier de cette année, pour leurs biens acquis par le dit Guillaume.

No. François Rigaud étoit châtelain de Genève en 1482.

Jeannette, ffeu No. Vullierne Genod, veuve de Jaques Rigaud, est nommée comme légataire au testament de No. Jean Genod l'aîné, syndic en 1449.

Jaques Rigaud, notaire, habitoit à Genève en 1511.

La famille Rigaud avoit des propriétés à Margencel et Gevernex, au district de Thonon, dès le commencement du 16e siècle, et à Morges peu après: les deux rives du lac étoient très souvent occupées par le même propriétaire à cette époque et avant.

Bernard Rigaud de Margencel étoit à Genève en 1528.

Armes: d'azur à deux chevrons d'argent, alaisés et contreposés, accompagnés de trois étoiles du même en chef, rangées en fasce, et d'un croissant du même en pointe. Devise: « Croissant « au monde, au ciel j'aspire. » Ces armes, sculp-

tées sur pierre, se voyoient sur une maison d'Hippolite Rigaud, à Bonport, en la vallée du lac de Joux, où il avoit de grandes propriétés, avec cette différence que les étoiles en chef étoient rangées 1 et 2, la devise étoit inscrite sur l'écu même, en chef, et le cimier étoit une figure singulière, ressemblant plus à une horloge de sable qu'à autre chose, et munie de deux ailes éployées à sa partie supérieure. Ses initiales P. R. (car il signoit constamment Polyte et jamais Hippolite) étoient aux flancs des chevrons.

I. Ferréol Rigaud, propriétaire à Gevernex, Margencel, Thonon, et au pays de Vaud, étoit mort avant 1569. Il eut deux fils:

1. Bernard qui suit.
2. Fran^{s} Rigaud, B^{s} de Thonon, laissa deux filles, dont l'aînée épousa No. Jacob de Bretigny, au pays de Vaud, et l'autre Ferréol Margel, propriétaire en Chablais et à Morges.

II. Bernard Rigaud de Margencel, B^{s} de Thonon, ne vivoit plus en 1591.

Ép. Pernette Pillet, morte chez son fils Ferréol, à Genève, le 10 avril 1613, âgée de 75 ans. (Elle pouvoit être fille d'André Pillet, procureur-général des États de Savoie en 1559).

Il en eut:

1. No. François Rigaud, conseiller de Thonon, trésorier de la ville, père de

a. Pierre Rigaud, B^s^ de Morges, † s. a.

b. Marguerite, fem. de No. Olivier Besson, à Morges.

2. Le seigneur Hippolite Rigaud, né 1558, reçu B. G. 1595, des CC. en 1597, déposé en 1605, à cause de sa faveur auprès du duc de Savoie, rétabli en 1611, qualifié No. dans divers actes, mort en 1624.

Ép. 1) Anne Robillard, dont il n'eut point d'enfans.

2) Judith de la Pâsle, veuve de No. Pierre Dupuis, conseiller, feu No. Louis de la Pâsle, du CC., et d'Ève Wyss, de Berne, dont il eut:

a. Jeanne Rigaud, fiancée avec No. Jean Roset, mariée avec No. Isaac de Gruyères, S. de Severy (de l'illustre maison des comtes de Gruyères), dont elle n'eut point d'enfans, ses biens furent restitués aux enfans de ses oncles Rigaud.

3. Ferréol qui suit.

4. Nicolas, dont l'article suivra après la postérité de son frère.

III. Sire Ferréol, communément appelé le seigneur Ferouille Rigaud, né 1559, reçu B. G. en 1595, du CC. en 1598, † 10 décembre 1615.

Ép. 1) Étienna, ffeu No. Étienne Bandières, auditeur, et de Claudine Hugues.

2) Marie Gautier, veuve de sire Jean Galiffe, ffeu No. Claude Janin Gautier et de Janine Mestrezat.

3) Sara Buffe, morte le 8 juillet 1649, âgée de 80 ans.

Il eut du premier lit une fille unique.

1. Jeanne, femme de No. Jean Galiffe, Con^{er}, fils du premier lit de sa belle-mère, et du troisième.
2. Clermonde, fem. de No. et Spect^{e} Gabriel Butini.
3. François qui suit.

IV. No. et spectable François Rigaud, né 1612, reçu docteur en droit à Leyde, avocat au parlement de Paris, du CC. en 1663, des LX 1639, auditeur 1642, châtelain de Saint-Victor 1646. Le roi Louis XIV et le prince de Turenne écrivirent plusieurs lettres en sa faveur au Conseil de Genève.

Ép. 1636 Marie, f. de No. Pierre Lect, S. de Confignon, et de Marie Anjorrant, petite-fille de No^{s} Jaques Lect et Jacob Anjorrant, tous deux premiers syndics, dont il eut:

1. No. Fran^{s} Rigaud, C. G., † s. e. de Gasparde Prevost.

2. Élisabeth, fem. de Jean Bessonnet, C. G., et plusieurs enfans morts en bas âge.

III. Nicolas Rigaud, fils cadet de Bernard, reçu B. G., étoit beaucoup plus jeune que ses frères : il hérita comme eux d'un quart de la fortune de leur père, mais son lot fut dévasté et envahi pendant la guerre dans le Chablais. Le 27 juillet 1617, il présenta requête au juge-mage du Chablais, pour être réintégré dans les biens dont il avoit été dépouillé, et il y fut fait droit, † 1617.

Ép. en 1607 Anne, f. de Pierre Begat, de la Ferté-Gaucher, en Champagne, et de Marie Robillard, dont il eut :

1 à 4, quatre enfans morts jeunes.

5. Hippolite qui suit.

IV. Hippolite Rigaud, né 1614, entra en partage avec ses cousins et cousines Rigaud, pour les biens de son oncle Hippolite, après la mort de Mme de Severy, et mourut en 1670.

Ép. 1637 Marie, f. d'Étienne Chenaud, C.G., et de Marie Duval, sa première femme (la seconde étoit Charlotte Gallatin). Il en eut :

1. François, dont la postérité subsiste en Angleterre.

2 Jaques qui suit.

V. Jaques Rigaud, né 1650, † 1712.

Ép. 1674 Pernette, f. de Charles Bobinet, de Castelnaudari, en Poitou, et de Françoise Adelhardt, dont il eut :

1. Judith, née 1677, fem. d'Ant^e De Cerve.
2. André qui suit.

3 à 11, neuf autres enfans morts en bas âge.

VI. André Rigaud, né 1682, † 1748, affranchit plusieurs habitans de la vallée du lac de Joux, de censes et droits qu'ils lui devoient comme arrière petits-fils de Nicolas, héritier en partie du premier Hippolite Rigaud.

Ép. 1713 Jeanne-Marie, f. d'Isaac Vernet, C. G., et de Jeanne Richard, dont il eut :

1. Isaac, né 1715, du CC. 1752, établi à Marseille, y mourut en 1777.
2. Françoise-Jaq^ne, née 1716, fem. (1738) de Philippe Achard, C. G.
3. Jaqueline, née 1717, fem. (1748) de Pierre Pasteur, du CC.
4. Jaques qui suit.

VII. Jaques Rigaud, né 1719, † 1788.

Ép. 1749 Anne-Alexandrine, f. de Pierre-André Gaudy, du CC., et de Catherine du Commun, dont il eut :

1. Pierre-André qui suit.
2. Jeanne-Gabrielle, née 1756, † 1798.
3. Marie-Catherine, née 1759, fem. 1797 de

J^e-Alexandre de Morsier, B^s de Perroy et de Lausanne.

4. Marc-Louis, dont l'article suivra celui de son frère.

VIII. No. Pierre-André Rigaud, né 1750, du CC. 1782, châtelain de Jussy 1782, Cons^er-d'État 1787, syndic 1790, envoyé en Suisse en 1789, 90, 91, 92; en Angleterre 1791, magistrat très distingué, † 1804, ép. 1783 Anne-Charlotte, f. de Jean Bertrand, S. de Coinssins et de Genollier, et de Catherine Élisabeth Boissier, dont il a eu:

1. Cather^e-Élisabeth-Victoire, fem. de Fran^s-Paul Sarasin, D. C. R.
2. Anne-Sophie-Adélaïde, fem. de Jean-Jaq^s Kunkler, D. C. R.

VIII. Marc-Louis Rigaud (fils cadet de Jaques et d'Anne-Alex^ne Gaudy), né 1754, D. C. R. 1814.

Ép. 1780 Marie-Anne, f. de P^re Martin, du CC., et de Marie-Anne Long, dont il a eu:

1. Anne-Perette, fem. (1805) de No. Antoine-Guillaume-Henri Fatio, syndic.
2. Jean-Jaques qui suit.
3. Édouard-Pierre-Paul qui suivra.

IX. No. Jean-Jaques Rigaud, né 1785, D. C. R. 1814, auditeur 1816, conseiller 1821, lieu-

tenant de police 1822, 1824, premier syndic 1825, 1827, 1829.....

Ép. 1813 Antoinette Renée-Émilie, f. de No. Jean-François Saladin, colonel de cavalerie, au service de France, et chevalier de l'ordre du Mérite militaire, et de Marie Fabri, dont il a:

1. Louise-Marie-Émilie.
2. Anne-Pauline.
3. Sophie.
4. Henriette-Julie.

IX. Édouard-Pierre-Paul Rigaud (fils cadet de Marc-Louis et de Marie-Anne Martin), né 1790, substitut du procureur-général 1817, professeur en droit 1823, député aux diètes 1825, 1827, président de la Cour-Suprême 1828, D. C. R. 1829.

Ép. Henriette, f. de Charles-Samuel de Constant, D. C. R. et de..... Achard, dont il a:

1. Louise.
2. Marianne.
3. Émilie.
4. Rosalie.

Divers objets mentionnés dans l'inventaire après

décès, des biens d'Hippolite Rigaud, en 1624 (1).

N°s 106 à 124, des épées, carabines, arquebuses, lances, pistolets, mousquets, une pique avec son fourreau en velours rouge. N° 602, une cuirasse et des brassarts. N° 705 à 713, *idem*, casques, etc. N° 722, des boucliers de fer. — Parmi les bijoux de la veuve, sont 23 anneaux d'or, garnis de pierres précieuses, diamans, rubis, émeraudes, saphirs, topases, grenats, turquoises, hyacinthes, améthistes, perles, cornalines, et une *illumineuse*, 2 bibles couvertes de velours violet, avec les fermoirs en argent. Des psaumes avec une couverture brodée et des fermoirs en or; 12 colliers de perles ou d'or et de pierres précieuses, et beaucoup de chaînes, etc., etc., etc. Parmi les meubles donnés à la veuve sont: un lit de noyer en colonnes rondes, d'ordre corinthien, avec le ciel en toile peinte et des pommeaux dorés, et un autre lit *à l'impériale*, avec la garniture et quatre rideaux de damas rouge figuré.

15 cuillers d'argent, pesant 18 $\frac{1}{2}$ onces, se vendent pour 8 fl. 7 s.

Un anneau d'or, avec le cachet du défunt en jaspe, l'or pesant une $\frac{1}{2}$ once, se vend 7 fl. 5 s.

---

(1) Cet inventaire s'étant trouvé sous ma main, j'en ai extrait ce qui m'a paru intéressant sous le rapport des mœurs : les ar-

GALIFFE.

Quoique l'orthographe de ce nom soit fixée depuis plus de quatre cents ans, un grand nombre de personnes continuent à écrire, et surtout à prononcer, Galiffre, comme on le trouve très fréquemment dans les anciens registres du Conseil, même dans ceux qui étoient tenus par de très proches parens de la famille. La raison en est, que le nom de baptême, dont il est dérivé, avoit toujours eu cette terminaison en françois, soit qu'on dit *Waifre*, comme en Aquitaine, ou *Gaïfre*, comme dans le reste de la France, où il n'a jamais été en usage que dans cette seule famille, expatriée depuis tant de siècles. En Italie, où elle s'étoit transportée, on en fit *Guaiferius* long-temps avant que les individus qui le portoient eussent abandonné le *W* de leur ancienne patrie pour le *Gu* qui le remplaçoit invariablement au-delà des Alpes, et la multitude des individus d'une famille

mes, le luxe des bibles et psaumes, l'ameublement des chambres à coucher de nos ancêtres, qu'on croit avoir été si simples, et la quantité de bijoux et de pierres précieuses qu'on gardoit malgré les lois somptuaires.

très nombreuse, qui le transmirent dans toutes ses branches, en fit un nom patronymique à l'époque où ils se formèrent. La famille des Guaiferii existe encore en plusieurs endroits. Ceux qui s'établirent dans des lieux où l'on parloit françois, traduisirent leur nom en Gaifre dont on fit Galiffre, puis Galiffe. Une branche établie depuis plusieurs siècles en Allemagne, a retenu le nom de Gaifier, qu'elle porte encore aujourd'hui avec les véritables armoiries de cette maison, auxquelles la branche de Genève a fait des changemens peu judicieux.

Armes (telles que la branche allemande les conserve) : de sable à l'épée d'argent, à garde et poignée d'or, mise en pal, accompagnée de deux molettes d'éperon d'or en flancs, et d'un fer de lance en chef, d'argent. Ces armes, tout-à-fait historiques, montrent le deuil et la chute d'une famille à laquelle il ne reste que les symboles de la chevalerie et la prétention d'une antique souveraineté.

La branche de Genève a cru les embellir et les régulariser, en substituant l'azur au sable (c'est-à-dire, le bleu au noir), et en remplaçant le fer de lance par une troisième molette d'éperon. Cimier : une main armée toute droite, tenant une épée en pal sur le casque ouvert en face.

Cri : « Je suis Waifre » ou « Waiferius sum. »

Devise: « Ne oblie Waifre. »

Supports : deux lions.

Les livres héraldiques de Bonacini, à Milan, donnent pour armes aux Galiffe : parti : au 1) d'azur à la bande d'argent ; au 2^d^ de gueules à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une colombe volante, tenant en son bec un rameau d'olivier. Sur le tout, un bras armé d'azur sortant du flanc senestre, et tenant une épée d'argent, garde et poignée d'or, qui enfile deux couronnes d'or de formes différentes, et en chef une banderolle d'or avec les mots « *gloria et honor solide.* »

Ces armes ont été imaginées sur la tradition historique des couronnes d'Aquitaine et de Salerne, successivement portées par leurs ancêtres; mais elles ne furent point conquises par l'épée; elles leur parvinrent héréditairement par les femmes, et il s'en falloit beaucoup que la gloire et l'honneur en fussent solides, puisque leurs descendans furent chassés de l'une et l'autre de ces souverainetés.

La famille des vicomtes de Dubuisson, S. de la Cave en Bourbonnois, porte : d'azur à l'épée d'argent, garde et poignée d'or, mise en pal, accompagnée de trois étoiles d'or, au canton de gueules, chargé de balances d'or. J'ignore depuis quand elle est en possession de ces armoiries qui

me paroissent venir des Galiffe ou Gaifier (1).

Il y a ici trois observations assez curieuses à faire: 1° La balance seroit historiquement symbolique; 2° Les Gaifier de Saluces, qui ont d'autres armoiries (de gueules à la bande d'argent), ont un canton de gueules à bordure d'argent; 3° La Cave est le nom d'une ville et d'un couvent très célèbre, fondé par les Gaifier dans la principauté de Salerne, et ils pouvoient l'avoir donné à leur seigneurie en Bourbonnois.

Les comtes et marquis de Galiffet, en France, qui se tiennent pour issus des Galiffe de Savoie, portent des armes différentes, savoir: de gueules au chevron d'argent, accompagné de trois trèfles d'or. Ce sont probablement celles d'une héritière dont l'alliance occasiona leur changement de patrie.

Au reste, la dispersion de la maison extrêmement nombreuse des Guaiferii de Salerne, ayant eu lieu précisément vers l'époque où l'on commença à prendre des noms de famille et des ar-

(1) La différence des étoiles au lieu de molettes d'éperon est insignifiante, vu qu'on faisoit peu d'attention aux pièces secondaires dans l'ancien blason: le duc de Lesdiguières portoit au chef de ses armes, tantôt trois roses, tantôt trois étoiles, tantôt trois croisettes. On donnoit un cachet à copier à un graveur: il faisoit ce qu'il croyoit voir, et quand l'ouvrage étoit fini, il restoit correct ou erroné, à moins que le propriétaire ne fût très-exact dans ses notions héraldiques: or les molettes ressemblent bien plus à des étoiles que les roses à des croisettes.

moiries, il en est résulté qu'un grand nombre de branches ont pris des noms et des armoiries, qui en font autant de maisons différentes aujourd'hui : il y a cependant des analogies frappantes entre les unes et les autres de toutes ces armoiries : quant aux noms, ce sont ceux des chefs de chaque branche : Guaimari, Hunoldi, Azzoni, Ghisolfi, Alferii, Galferii, Galifer, Ferino (qui est le diminutif de Guaiferio), Galefi, Gaifier, Galeffi, Galufrio, Galiffe, etc. Il y a encore à Salerne une famille qui descend de la même souche, mais qui porte le nom de della Porta.

Jaques Galiffe, secrétaire du duc Amédée de Savoie, est le premier qui soit venu à Genève. Il y fut envoyé en 1429 avec Antoine des Dragons, conseiller ducal, pour prononcer sur un différend entre le Prince-Évêque et les citoyens, qui s'étoient accordés à choisir le Duc pour arbitre. Il existe une multitude d'actes avec sa signature, qui prouvent que cette branche avoit déjà alors francisé son nom de cette manière; mais il y avoit encore à la fin du même siècle des Guaiferii dans les environs; car on trouve en 1494 un acte où Louise de Savoie, femme de François de Luxembourg, nomme égrége Ant. Gayffier, not^e^, l'un de ses fondés de procure.

Messire Ant^e^ Veyferacti est nommé, en 1451,

parmi les ecclésiastiques du diocèse.

Jean Galiffe étoit propriétaire à Gruffy, en 1435.

No. Amédée Galiffe, épousa par contrat du 9 avril 1467 (Pierre Jaquemard de Rumilly, en Albanois, not^re), No. Hugonine, f. de No. Jaques Jutigninge, sœur de No. J^n de Jutigninge, chancelier de Faucigny, veuve en premières noces de No. François de Marcleys, et en secondes de No. Jean de Chides. Il hypothéqua la dot sur son domaine de Savoyroux. Elle se remaria en quatrièmes noces, par contrat du 12 nov. 1496, avec Petremand Beccu, de Seyssel.

Le 21 novembre 1585, monsieur Pierre Galiffo, Espagnol, et Lavinie, sa femme, firent baptiser à Genève leur fils Théodore. Il y a une ville ou bourgade, du nom de Galiffa, dans les environs de Barcelone.

Le 20 février 1571, sire Amied Mestrezat loua à donna Louise, veuve de César Galiffe, de Raconis en Piémont, habitant à Genève, une chambre et dépendances, rue de la Cité, à raison de cinq écus pour un an.

I. François Galiffe, de Gruffy, nommé Gallifroux sur le registre du Conseil, fut reçu B. G. le 8 mars 1491 : il est appelé Galeffus dans un Conseil général, du 17 nov. 1493,

où il est nommé avant plusieurs des conseillers (abergement des syndics, à Gonsalve de Malvenda, arm. 16, n° 44, à la Chambre des fiefs). Il avoit épousé Stéphanie, f. de No. André Guat, syndic, et de Mye Festi. André étoit fils de No. Guichard Guat, syndic, et de Henriette de Fer, fille de No. Michel de Fer, et de Marie du Saix. Ce Michel, f. de No. Pierre de Fer, syndic, et petit-fils d'Arsias de Fer, reçu B. G. 1379, et conseiller en 1385. Marie du Saix, sœur de No. Amédée du Saix, damoiseau, syndic et capitaine des Genevois, dans la guerre de 1454, contre le Dauphin, et fille de Mermet du Saix, syndic en 1395, et de Henriette Maillet, sœur de messire Aymon Maillet, jurisconsulte et syndic. Mye Festi, qualifiée de haute et puissante dame, étoit fille de No. Nantermet Festi, vidomne de Genève, conseiller ducal, et syndic en 1467, et de Madelaine de Pitigny, d'une des plus nobles familles du pays de Gex. Nantermet, fils de messire Nicod Festi, aussi vidomne et conseiller ducal, épiscopal, et de la ville, en 1445, et de Aymonette Glena, f. de Nantermet Glena (de Glenne), syndic en 1385. Cette alliance, qui sembloit devoir être fort

avantageuse, puisqu'elle donnoit aux enfans de François Galiffe, outre de si belles alliances, la parenté des de Pesmes, Servion, de Versonex, de Liga, de Veigy, Barral, l'Hoste, Bolomier, toutes familles du premier rang à Genève, faillit, au contraire, leur être funeste, parce qu'elle devoit les entraîner dans le parti ducal, auquel toutes ces familles, sans exception, tenoient fortement : aussi furent-elles toutes proscrites. Par contre, ce qui devoit paroître un grand malheur, devint un événement fort heureux. François Galiffe étant mort avant la rupture définitive, sa veuve se remaria avec le syndic Perrin Peyrolier, qui mourut au commencement de la guerre, laissant ses enfans sans appui, car leur oncle André Guat étoit en fuite : ils restèrent donc isolés, et par cela même devinrent bons Genevois. Ils habitoient une maison sur le pont du Rhône, que leur mère avoit eue en paiement de dot, et ils possédoient à Cologny des biens de franc alleu, qu'ils avoient également hérités des Guat. Ils avoient en outre une maison près de la Monnoie, qui dépendoit alors de la paroisse de St.-Gervais. François Galiffe assista encore à un conseil général,

le 11 mars 1520. Sa veuve étoit morte en 1531, ayant légué à No. André Guat, son frère, ses robes nuptiales, estimées deux mille écus, somme très considérable pour ce temps-là. Ils laissèrent trois fils :

1. Pierre qui suit.
2. Jaques, absent en 1539; on croit, d'après une tradition conservée dans la famille Dupan, qu'il alla prêcher la réformation en Pologne.
3. Étienne, propriétaire de la maison près de la Monnoie, tige de la branche ditte de Saint-Gervais, éteinte depuis plus de 150 ans, alliée aux familles Cartier, Gentil, Mareschal, de Buissière, de Pierreville et Robillard.

II. Pierre Galiffe reconnut à l'Évêché le 17 nov. 1539, pour son frère Jaques, et pour lui, la maison héritée des Guat; il avoit acquis le tiers de son frère Étienne. Il fut membre du CC., et testa le 16 avril 1567, devant André du Roveray, notaire.

Ép. 1) Pernette, fille d'Aymon Tacon, des LX, et de..... Ballon, † le 26 mars 1554; 2) le 1er juillet 1554, Jeanne, fille de Mermet, et sœur du premier syndic Ami Pictet, nommée à la tutelle et administration de ses enfans, le 2 oct. 1570.

Il eut du premier lit :

1. Ayma, fem. de Guillaume Le Sage, C. G. (Rodolphe Le Sage avoit été secrétaire épiscopal en 1429).
2. Felya, fem. d'Antoine Mazet (Bernard Mazet étoit chanoine de Genève en 1440).

Et du second lit :

3. Marie, ditte fille de Pierre Galluffre, sur le registre mortuaire.
4. Jean qui suit, et d'autres enfans, † en bas âge.

III. Sire Jean Galiffe, baptisé le 25 juin 1559, par Théodore de Besze, fut blessé et fait prisonnier par les Savoyards, en 1586.

Le Consistoire lui défendit la cène, en 1589, parce qu'il avoit offert 40 fl. de ce qu'un autre avoit acheté pour 30 fl., ce que ces Messieurs trouvoient contraire à la règle de charité; mais le Conseil n'étant point de cet avis, « et trouvant mauvaise la défense de la cène pour une « cause si légère, et en laquelle il ne trouvoit « pas que le dit Galifre eût failli, fit appeler « M. de Besze et le semainier, pour le leur re« montrer. »

Jean Galiffe avoit été nommé tuteur des enfans Magnin, issus d'une sœur de sa mère : il eut beau protester contre cette nomination, et se fonder sur ce qu'il n'étoit pas encore d'âge à

accepter cette charge, qui devoit être donnée à No. Ami Pictet, son oncle, plus proche parent des dits enfans, il fut obligé de donner son nom à la tutelle, sur la promesse qu'Ami Pictet en supporteroit les charges. On l'accusa ensuite d'avoir autorisé un de ses pupilles à acheter du drap de soie à fort haut prix, et à emprunter de l'argent pour aller à la guerre en Bourgogne, ce dont il se justifia en montrant qu'il lui avoit donné de son propre argent. Il mourut âgé seulement de 30 ans, le 3 nov. 1589.

Ép. le 30 nov. 1578, à l'âge de dix-neuf ans, Marie, f. de No. Claude-Janin Gautier et de Janine Mestrezat; elle étoit nièce du syndic Henri Aubert, sœur de No. Jean Gautier, conseiller secrétaire d'état; cousine germaine de No. Jaques Lect, syndic et célèbre professeur; de No. Domaine Mestrezat, syndic, fondateur de la Chambre des blés; de No. Siméon Butini, conseiller, etc., etc. Le 28 mars 1590 elle demanda sa part de la rançon du comte Francisque de Ville, pour rembourser en partie l'emprunt qu'elle avoit été obligée de contracter pour payer celle de son mari. Six ans après la mort de sire Jean Galiffe, elle épousa en secondes noces sire Férouille Rigaud, dont son fils épousa ensuite la fille unique d'un premier lit.

Sire Jehan Galiffe (presque invariablement

nommé Galiffre, même par son beau-frère Gautier, secrétaire d'état) eut de Marie Gautier un fils unique aussi nommé Jean qui suit.

IV. No. Jean Galiffe, né le 7 décembre 1581, des CC. en 1608, et conseiller 1619, † 1er novembre 1622, avoit été auditeur, châtelain de St.-Victor et chapitre; il est qualifié noble, même sur les registres du Conseil, long-temps avant son élection au petit Conseil, quoique son père n'eût pas même été du CC.

Ép. le 17 décem. 1609 Jeanne, f. du seigneur Férouille (Ferréol) Rigaud et d'Étienna Bandières, descendant, par sa mère, du fameux syndic et capitaine général Ami Bandières, et par sa grand'-mère du plus illustre personnage de notre histoire, du grand Besançon Hugues, fondateur de notre indépendance. Jeanne Rigaud mourut le 11 novembre 1654, âgée de 60 ans, s'étant mariée à quinze ans. Elle avoit testé devant Vignier, notaire, laissant:

1. Sara, née 28 déc. 1611, fem. de No. Jean Dupan, premier syndic.
2. Louis qui suit.
3. Gabriel, né 4 mars 1609, † 1643 s. a.

V. No. Louis Galiffe, né 19 août 1615, du CC. 1640, conseiller 1653, mis en élection pour le syndicat par le Conseil et les CC. 1672, ne

fut pas élu par le peuple. Il mourut le 6 fév. de cette même année. Les registres du Conseil portent, sous la date du 6 février, que « No. Louis Galiffe, conseiller d'état, étant « mort la nuit précédente, il n'a été traité « en Conseil d'aucune affaire particulière en « cette considération ».

Il avoit épousé, le 14 nov. 1641, Anne, f. de No. David Humbert, auditeur, et de Marie Stoer, sœur de No. Samuel Humbert, conseiller, secrétaire d'état, et nièce de No. Jean Humbert, conseiller d'état. Cette famille Humbert, originaire de Dijon, noble, ancienne et fort riche, s'est éteinte dans le dernier siècle, et n'a aucun rapport avec les familles du même nom qui existent aujourd'hui. Comme presque toutes les anciennes familles de Genève en descendent par les femmes, j'en donnerai la généalogie dans la suite de cet ouvrage. Les enfans nés du mariage de No. Louis Galiffe et Anne Humbert, furent :

1. Marie, née 1642, mariée avec Antoine Noel, C. G., d'une ancienne famille originaire de Troyes en Champagne, alliée à celles de Tronchin, Le Fort, Fabri, Marcet, etc.
2. Pierre qui suit.
3. Jeanne-Marie, née 1652, fem. d'Etienne de la Pierre, † s. e.

4. Anne, née 1654, fem. 1678 de Jaques Bourdilliat, C. G.

5. Madelaine, née 1657, fem. de No. Jean-Antoine Mestrezat, † s. e. 1722.

VI. No. Pierre Galiffe, né le 12 mars 1650, D^r^ en droit, des CC. 1677, auditeur 1687, hospitalier 1692, † 1733, avoit épousé le 21 juin 1687, Susanne, f. de No. Jacob de la Rive, S. de Cholex, conseiller, et de Marie de Normandie, sœur de No. Jacob de la Rive, conseiller et trésorier-général; nièce de Daniel de la Rive, conseiller secrétaire d'état, et de No. Jean de Normandie, premier syndic; de No. Michel Trembley, aussi premier syndic; de No. et puissant S. Sébastien de Schœnaich, baron de Carlat; de No. Jaques Dansse, trésorier-général. De ce mariage, il ne resta qu'un fils unique, Jean qui suit.

VII. No. Jean Galiffe, né le 26 novembre 1703, du CC. 1734, procureur-général 1741, conseiller 1750, syndic 1754, 58, 62 et 66; lieutenant de la justice 1756, 60, 64, † en 1766. Les registres du Conseil portent ce qui suit, sous la date de mardi, 3 juin 1766: « Le Conseil s'étant assemblé dans la salle « basse, M. le premier syndic a dit: que

« No. Galiffe, seigneur lieutenant, étant « décédé cette nuit, à 10 heures, il a fait « assembler le Conseil dans cette salle. M. le « Premier a ensuite rendu la justice due aux « services de No. Galiffe, à son zèle pour le « service de la république, et à ses talens « distingués. Sur quoi, il a été arrêté que « No. Lullin, secrétaire d'état, ira faire com- « pliment à la dame Galiffe et à sa famille, « de la part du Conseil, et qu'au retour du « dit No. Lullin, le Conseil ira faire visite à « la ditte dame veuve et à sa famille, en « habit de cérémonie. » Soixante ans après, sa fille cadette ne pouvoit parler sans émotion de cette visite du Conseil, où la vue de tant de graves magistrats, qui l'embrassèrent tous en pleurant, et quelques-uns en sanglottant, l'avoit émue et frappée au-delà de toute expression. Tous chérissoient leur collègue; mais il étoit surtout aimé des syndics Jean-Louis Calandrini, et Jean Cramer, tous deux professeurs, avec qui il étoit intimément lié, surtout avec le premier, qui étoit son parent et son ami d'enfance, et avec qui il avoit voyagé. Le syndic Galiffe n'étoit pas moins aimé de toute la bourgeoisie que de ses collègues, ce qui étoit rare et

difficile dans ce temps-là. Son éloge fut publié par M. Tollot, dans les journaux du temps, et l'on voit que c'étoit un homme distingué à tous égards.

Il avoit épousé, le 12 avril 1733, Anne, f. aînée et cohéritière de No. Jaques Rilliet, syndic, et de Louise Dupuy, sœur d'Andrienne, qui épousa No. Jean-Louis Turrettini, S. de Bossey, dont le père, No. Horace Bénedict Turrettin, premier syndic, étoit grand-oncle de ces deux dames. Elles étoient cousines germaines des syndics Robert-Guillaume Rilliet et Jean-Louis Saladin, et du conseiller et professeur Pierre Lullin. Elles n'avoient point de parens à Genève du côté de leur mère, qui étoit fille de Noé Dupuy, avocat au parlement de Toulouse. Les enfans de No. Jean Galiffe et d'Anne Rilliet furent:

1. Louise, née le 24 mars 1734, mariée le 23 fév. 1755, avec No. et Spect^{e} Gédéon Le Cointe, pasteur et professeur très renommé, ffeu No. Charles Le Cointe, originaire de Normandie, et de Françoise de la Rive.
2. Barthélemi qui suit.
3. Jeanne-Andrienne Galiffe, née le 9 février 1742, l'une des femmes les plus remarquables de son siècle, par l'étendue et les grâces de son esprit, éminemment philosophique,

par l'excellence de son caractère et par le charme de sa conversation jusqu'à son dernier jour, arrivé en 1828. Elle avoit l'habitude d'écrire chaque jour ses pensées, dont on se propose de publier un volume.

III. No. Barthélemi Galiffe, né le 28 juillet 1736, du CC. 1770, procureur-général 1771, conseiller 1775, trésorier-général, mis en élection pour le syndicat, mais refusé par la bourgeoisie, parce qu'il étoit un des principaux chefs du parti négatif, obtint sa décharge du petit Conseil en 1790. Il mourut le 10 janvier 1816.

Ép. le 5 octobre 1766, Marie, f. de Pierre Naville, audit., et d'Anne Sara de Thellusson, sœur du syndic Isaac-Louis Naville, petite-fille de messire Isaac de Thellusson, ministre de la république à Paris, et l'un des hommes les plus distingués qu'elle ait produits; nièce de No^{s} Isaac-Louis Thellusson, conseiller, et Jean-François Thellusson, syndic; cousine germaine des syndics Isaac Pictet, et J^{n}-L^{s} Micheli; de P^{re} Thellusson, lord Rendlesham, et de ses frères Georges et Charles, tous trois membres du parlement d'Angleterre; du marquis de Thellusson, du comte de Sorcy, et du baron de Coppet, à Paris; de M. de Diesbach, de Carouge, baillif de

Frienisberg, ministre de Suisse, à Vienne; de No. Isaac Fabri, seigneur d'Ayre-la-Ville, conseiller, etc., etc. Sa fortune s'élevoit à près de deux cent quarante mille francs, dont une partie fut employée à sa prière, et à la demande de ses enfans, pour payer les derniers engagemens de son mari entièrement ruiné par la révolution, avant laquelle il possédoit plus de quarante mille francs de rentes. Elle mourut le 10 octobre 1814, ayant eu cinq enfans, savoir:

1. Jean-Pierre qui suit.
2. Anne.
3. Jeanne-L^{se}-Andrienne, fem. de No. Claude-Gabriel, baron de Rochette, neveu du comte de Hauteville, premier ministre du roi de Sardaigne, et descendant du célèbre président de Rochette, qui négocia et conclut la paix avec Genève.
4. Jaques-Augustin qui suivra.
5. Charles-François, né en 1778, officier au service de Prusse, et ensuite au service de Naples, † s. a.

IX. Jean-Pierre Galiffe, né 1767, officier au régiment de Châteauvieux, en France, puis capitaine des hussards rouges, en Hollande, et enfin lieutenant-colonel au régiment du duc d'York, en Angleterre; compagnon de

l'ordre du Bain, décoré de la croix des quatre Batailles de la Péninsule, retiré du service en 1826, et D. C. R., a épousé Catherine, f. de J^n-P^re Mathis, et de Catherine-Françoise Holmes, de Cork en Irlande, dont il a:

1. Anne.
2. Marguerite.
3. John, ou Jean.
4. Françoise.

IX. Jaques-Augustin Galiffe, membre de la Société historique de Suisse, adjoint à la Commission des archives, à Genève, auteur de quelques ouvrages en anglais et en français, épousa 1) le 2 octobre 1817, Élizabeth-Philippine, f. unique et héritière de spectable Jean-Antoine Claparède, président du Tribunal civil, et d'Alexandrine-Jeanne-Antoinette Dunant, petite-fille de No. Claude-Philippe Claparède, premier syndic, et de Michée-Ève Calandrini, f. et cohéritière du célèbre professeur et syndic Jean-Louis Calandrini; petite nièce de No. Jean-Antoine Martin, conseiller et lieutenant de police, etc., etc., † 18 avril 1825; 2) le 26 mars 1827, Amélie-Françoise, f. de No. Charles Pictet, Cons^er d'honneur, ministre de la

Confédération helvétique aux congrès de Vienne et de Paris, conseiller d'état de S. M. l'empereur de toutes les Russies, etc., etc., et d'Adélaïde-Sara de Rochemont; sœur de Charles-René Pictet, chambellan de S. M. le roi de Bavière, et son chargé d'affaires à Paris, conseiller de cour et chevalier de l'ordre de Sainte-Anne, en Russie, D. C. R.; nièce du célèbre profes^r Marc-Auguste Pictet; cousine germaine de No. Isaac Vernet, syndic, de No. Albert-Louis Rilliet, conseiller et lieutenant de police, et de Jean-Gabriel Eynard, libérateur de la Grèce.

Il a eu du premier lit :

1. Jean-Barthélemi Gaïfre, né 31 juillet 1818.
2. Sophie-Anne-Marie-Catherine, née 6 avril 1825.

Ces enfans descendent des familles patriciennes suivantes :

1. Alamand dit Joly.
2. Anjorrant.
3. Arsent de Fribourg.
4. Aygre de Fribourg.
5. Ballet.
6. Bandières.
7. Bergevin.
8. Bernard.
9. Blanc.
10. Blancmantel.
11. Blondel.
12. Bonet.
13. Bonivard.
14. Bonna.
15. De Bourdigny.
16. Bourdon.
17. De Budé.
18. Bugniet de Fribourg.

19. Buisson.
20. Burlamachi.
21. Calandrini.
22. Cerisier.
23. Chabrey.
24. Chambrier.
25. Charbonnier.
26. De Châteauneuf.
27. Chenelat.
28. Chenu.
29. Chouet.
30. Ciclat.
31. Claparède.
32. Colladon.
33. Courtagier.
34. Curt.
35. De la Crose.
36. De la Rive.
37. De la Rue.
38. Diodati.
39. Donzel.
40. Du Crest.
41. Dufour.
42. Dunant.
43. Dupan.
44. Dupuis.
45. Favre.
46. De Fer.
47. De Fernex.
48. Ferrat.
49. Festi.
50. De la Fontaine.
51. Forel.
52. Galiffe.
53. Gallatin.
54. Gavit.
55. Gautier.
56. Gay.
57. Genod.
58. Glena.
59. Grenus.
60. Guainier.
61. Guat.
62. Guynet.
63. Hugues.
64. Humbert.
65. Johannod.
66. Joly.
67. Lect.
68. Le Fort.
69. De Lestelley.
70. Lionardi.
71. Lullin.
72. Magnin.
73. Maillet.
74. De la Maisonneuve.
75. De Malbuisson.
76. Mallagniod.
77. Manlich.
78. Marcet.
79. Martin.
80. Marval.
81. Messier.
82. Mestrezat.

83. Micheli.
84. Mussard.
85. Muthiod.
86. Naville.
87. Navis.
88. De Normendie.
89. D'Orsières.
90. De la Palle.
91. Pernet.
92. Pictet.
93. Pitard.
94. Plonjon.
95. Pollier.
96. Ramel.
97. Revilliod.
98. Rigaud.
99. Rigot.
100. Rilliet.
101. Rocca.
102. De Roches.
103. Roset.
104. Rosset.
105. Ruffi.
106. Du Saix.
107. Sales.
108. Sarasin.
109. Savoye.
110. Sept.
111. Du Soex.
112. Thellusson.
113. De Tingeron.
114. Trembley.
115. Tronchin.
116. Turrettini.
117. Vertier.
118. Villiet.
119. Voisin.
120. Voisine.
121. Grasswyl,
122. Hübschi,
123. Morlot,
124. Tillmann,
125. Wysshahn,
126. Wyss,
} de Berne.
127. Guiguer, du canton de Vaud.
128. Pellizari, des Grisons.
129. Fiesco,
130. Spinola,
} de Gênes.
131. Candiano,
132. Orseolo,
} de Venise.
133. Balbani,
134. Bonvisi,
} de Lucques.
etc., etc.,

et outre cela de plus de soixante familles qui ont siégé en Deux Cent, ce qui fait près de deux cents quartiers républicains, authentiquement connus (1).

(1) J'ai étendu cette généalogie comme modèle de celles que j'ai annoncé être prêt à dresser pour d'autres familles (*v.* la pré-

FALQUET, souvent nommés **FARQUET**.

Cette famille est une des plus anciennes du pays; mais je ne sais si tous ceux qui portent le même nom sortent de la même souche: il en est venu de la vallée de Queyras en Dauphiné, qui pouvoient être partis de Genève pour s'y établir.

Dès l'année 1399, discret Jean Falquet, de la Roche, étoit recteur de la chapelle de St.-Martin, à St.-Pierre. En 1418, Hugonette, ffeu Jean Falquet, et messire Jaques Falquet, prêtre, neveu et nlèce du chanoine Humbert Fabri de la Roche, sont nommés dans son testament. Ce chanoine étoit de la famille de notre évêque Adhemar. En 1449 et 1455 vivoit Jaques Falquet, chanoine de Lausanne.

Pierre Falquet, de Châteaufort, fut reçu B. G. en 1446, et fut père de No. Claude Falquet, C. G., marié avec No. Ayma des Avenières.

Rolet-Falquet, C. G., vivoit en 1463.

Marguerite, f. de Jean, ffeu autre Jean Falquet, femme de Petremand Tournier, B. G., et héritière pour $\frac{1}{2}$ de Jean Florimond, possédoit en 1497 des biens indivis avec Amédée Falquetde Bourdigny, habitant à Genève en 1490, ffeu Pierre Falquet,

face de ce volume). Elles contiendroient encore plus de détails, avec les armoiries des alliances,

et avec Pierre Falquet. Ce dernier étoit probablement le même que Pierre Falquet, B. G., âgé de 70 ans en 1524, et père de Petremand Falquet, des L. en 1526, et Gros-Sautier. Celui-ci avoit épousé Pernette, ffeu Pierre Marion, qui testa, étant veuve, le 3 juin 1571 en faveur de Besançonne Falquet, sa fille, fem. de No. et Egr^e Et^ne Furjod, C. G. Elle nomme feu Jeanne, sa fille, fem. de Bernardin Patru, mais point de fils.

Claude, f. de Pierre Falquet, C. G., épousa, le 18 juin 1553, Georgette, f. de Louis Butin, avec qui il vivoit en 1571.

Pierre Falquet, C. G., dont le père n'est pas nommé, épousa, le 5 janvier 1550, Jeannette, ffeu Pierre Dunant de Bossey, dont il eut un fils nommé Pierre, né en décemb. 1550, et un autre nommé Jean, né en 1556.

Guillaume, f. de Pierre Falquet, épousa, le 19 mai 1566, Claudine, f. de Jean Ferra. On doit sentir la difficulté de distinguer tous ces Pierre, et je passe sous silence plusieurs notes du même genre, pour en venir à la branche qui existe aujourd'hui, et qui nous a donné deux magistrats. Elle a été agrégée à la noblesse du St.-Empire, le 15 juin 1725, par l'empereur Charles VI, en faveur de M. André Falquet, pour services rendus à l'armée impériale dès 1703.

Armes : d'azur à la face d'argent, chargée de 3 mouchetures d'hermine, accompagnée en chef d'un aigle ou faucon essorant d'or, et en pointe d'une molette d'éperon aussi d'or.

I. Pierre Falquet, aussi nommé Farquet, eut deux fils qui sont dits de Pouilly, paroisse de Contamines, habitant Genève ; mais comme leurs descendans sont qualifiés de citoyens, sans qu'on trouve leur réception à la bourgeoisie, il est probable que ce Pierre Falquet étoit Genevois, et se nommoit Falquet de Pouilly, pour se distinguer des autres. Quoiqu'il en soit, il eut :

1. François, marié 1) le 21 avril 1588 avec Françoise, ffeu Pierre Lorry, de Siernex; 2) le 17 mai 1596 avec Clauda, f. de Fran^{s} Pesseau.
2. Aymé qui suit.
3. Probablement Jean, né 1565, fils de Pierre Falquet et de Marie, sa femme.

II. Aymé Farquet, f. de Pierre Farquet de Pouilly, habitant Genève, épousa le 18 mars 1592 Andréa, ffeu Pierre Revilliod de Cornières. Je ne doute pas que ce ne soit le même qu'Ami Falquet, tige reconnue et prouvée des nôtres, parce que les enfans de son fils Jean furent tenus sur les fonts par divers

individus de cette branche des Revilliod et de leurs parens. Il est nommé *Ami* Farquet au baptême de sa fille Jeanne.

Amied, ffeu Pierre Falquet, B. G., épousa en secondes noces Marie Guigonnet, veuve en premières noces de Jean Pilliod, B. G., et en secondes de David Monod (contr. du 26 mars 1616, A. Gaudy, not^e^). Elle mourut le 25 sept. 1625, âgée de 61 ans. Il eut du premier lit:

1. Jean qui suit.
2. Jeanne, f. d'Ami Farquet et d'Andréa, sa femme, fut baptisé 1er nov. 1603.

III. Jean Falquet, C. G., ép., le 9 janvier 1625, Bernarde, ffeu Claude Pichard, dont il eut:

1. François, né 27 janvier 1626, présenté par François Falquet, ép. Elisabeth Mussard, dont il eut un fils nommé Jean-Franç^s^, marié le 14 juill. 1698 avec Françoise, f. d'Auguste Benoît, et un autre fils nommé Etienne.
2. Samuel qui suit.
3. Louise, née 1632.
4. Anne, née 1633.
5. Jaques, né 24 oct. 1634, présenté par No. Jaques de la Maisonneuve, parent de Revilliod de Cornières.
6. Bastien, né 1er sept. 1643.
7. Pierre et Jeanne, jumeaux, nés 1645.

8. Antoine, né 18 août 1647, présenté par Antoine Revilliod.

IV. Samuel Falquet, né 9 sept. 1627.

Ep. 1) Judith, ffeu Jean Baudet, ou Baudat, C. G., et de Marie Grilliet, veuve de Jaques du Clédat, habitant (contrat du 30 janvier 1657, un mois après le mariage); 2), le 11 décemb. 1687, Susanne, ffeu Abraham Gaudy.

Il eut, du premier lit, Pierre qui suit.

V. Pierre Falquet, né le 31 janvier 1658, ép. le 24 mars 1679, Susanne, ffeu Jaques Laboris, B. G., dont il eut:

1. André qui suit:
2. Anne-Judith, fem. 1729 de Spect^e Moïse Faure, Dr Méd., B. G., ffeu Samson Faure, de Coutras en Guienne.
3. Jeanne-Andrienne, fem. 1730 d'Étienne, Imbert, B. G.
4. Une autre fille, mère de Pierre, Jean-Antoine, Marie et Susanne Mathieu.

VI. André Falquet, né le 11 février 1681, aggrégé à la noblesse de l'Empire et des états héréditaires de la maison d'Autriche, le 15 juin 1725, du CC. 1734, ép. le 10 juin 1731 Susanne, f. de No. Jean Lullin, syndic, et de Sara Rilliet, dont il eut:

1. Jean-Robert qui suit.

2. Susanne, fem. de No. Léonard Sartoris.
3. Marie-Élisabeth, fem. de No. Marc Le Fort, auditeur.

VII. No. Jean-Robert Falquet, né 1741, conseiller 1784.

Ép. 1767, Marthe-Alexandrine, f. de No. Jean-Louis Sales, syndic, et de Marie Hamilton, dont il a eu Jean-Louis qui suit.

VIII. No. Jean-Louis Falquet, conseiller 1814, syndic.

Ép. Sophie-Marthe, f. de Marc Thomeguex, et de Marthe Powis, dont il a eu un fils unique, Marc qui suit.

IX. Marc Falquet, D. C. R., a épousé, le 16 juin 1820, Jeanne-Marie-Adélaïde, f. de No. Jean-Rodolphe Stürler, conseiller d'état à Berne, et de Marie-Élisabeth Sinner de Lucens, † 1828, dont il a eu :

1. Louis-Alexandre-Rodolphe Falquet, né 16 Juin 1820.

RIGOT. *Rigotti.*

C'est encore une des plus anciennes familles du pays, où elle existoit dès le 13e siècle: elle avoit formé des établissemens en divers lieux; mais son principal domicile étoit Saint-Maurice-sur-Bellerive, d'où est venue la famille genevoise. Elle a produit plusieurs magistrats, un maître de l'artillerie de France, et divers autres personnages distingués.

Armes: d'azur au bœuf couronné d'or, sur une terrasse d'argent, accompagné en chef d'une étoile du même. Cimier, une étoile. Le cachet de Claude Rigot, conseiller, député à Lausanne, en 1552, porte le bœuf dans un pré, et surmonté de deux étoiles, dans un écusson en forme de cœur, avec son nom en légende. Celui de No. Abraham Rigot, petit-fils de Claude, porte, au lieu d'étoiles, un soleil au canton dextre supérieur. Cimier, un bœuf issant sur le casque grillé en face.

Girod Rigot assista, comme témoin, au testament de l'évêque Martin, en 1303. Jean Rigot et ses enfans avoient des propriétés sur le chemin de Genève à Sacconnex, en 1316.

Dès-lors, on trouve une multitude d'actes où ce nom se rencontre pour des propriétés en divers lieux du diocèse, et surtout près de la ville; il seroit trop long de les énumérer, et je ne m'occuperai que de la branche genevoise.

I. Mermet Rigot de St.-Maurice-sur-Bellerive eut trois fils :

1. Mermet, vivant 1510.
2. Pierre qui suit.
3. Jean, vivant en 1510.

II. Pierre Rigot, B. G., habitoit en 1514 la paroisse de Saint-Léger, avec Maurise, sa femme, et fut père de Claude qui suit et de Jean.

III. No. et égrége Claude Rigot, nommé aussi Rigotti, à cause de sa signature latine, âgé de 45 ans en 1557, fut des CC. en 1546, conseiller 1551, testa le 8 mai 1560, et mourut le 18 dit, à 40 ans, en sa demeure au Bourg-de-Four.

Ép. Jeanne, f. de No. Pierre Muthiod, Cons^er^, et de Michée Ginod, dont il eut :

1. Pierre qui suit.
2. Daniel, vivant en 1562 et 64.
3. No. Jean Rigotti, maître d'artillerie de l'armée royale en France, du Conseil des LX à Genève, né 1553.

Ép. No. Jeanne-Anne Casaubon, veuve en 1605, dont il eut une fille, nommée Jeanne, vivant avec sa mère en 1605.

IV. No. Pierre Rigot, du CC. 1568, conseiller 1596, syndic 1600, testa le 25 juin 1618, et mourut le 4 décembre de la même année, à 74 ans.

Ép. Jeanne, f. de Robert Dupuis, dit Collomb, et de No. Françoise Poncet, qui testa le 24 juin 1618, et mourut, âgée de 70 ans, le 27 janvier 1624, en leur demeure, au Bourg-de-Four. Ils eurent:

1. No. Jaques Rigot, † 1627, âgé de 38 ans, avoit épousé en 1621, Annable, f. de No. Simon de Langin, S. de la Verrière, qui changea de religion pour ce mariage, et dont il eut un fils:

   a. Urbain Rigot, né 1622, marié avec Jeanne, ffeu François Hugues, de Divonne, et de Jeanne Goudard.

2. Abraham qui suit.
3. Marie, fem. de François Gaillard.
4. Françoise, fem. de Jaques des Confins.
5. No. Pierre Rigot, † 1616, avoit épousé Marie, f. de No. Marc de la Vigne, de Sion, et de Marie de la Lovine, qui se remaria

avec No. Urbain Pan, et dont il eut une fille:

a. Jeanne Rigot.

V. No. Abraham Rigot, né 1594, du CC. 1622, auditeur 1628, mort subitement, le 6 décem. 1661, en sa demeure, au Bourg-de-Four.

Ép. 1) 1620, Françoise, f. de No. Pierre Bonne, syndic, et d'Antoinette de la Maisonneuve; elle testa le 17 mars 1620, et mourut s. e.; 2) 1621, Sara, f. de No. Michel Voisine, syndic, et de Susanne Bovero, dont il eut:

1. Judith, née 1621, mariée en 1641, à Spect^e^ Pierre Thomeguex, D^r^ D^t^, B. G., ffeu Mermet Thomeguex, de Gex.
2. Esther, fem. de No. Jaq^s^ Piaget, capitaine.
3. Ami qui suit.

VI. No. Ami Rigot, né 1625, du CC. 1647, auditeur 1667, conseiller 1667, testa 8 juin 1674, † 1678, ép. 21 décem. 1651 Madelaine, f. de No. Robert Trembley, et de Marie Sarasin, sa seconde femme, dont il eut:

1. Jeanne-Marie, fem. de Pierre Jaquet, C. G.
2. Charlotte, fem. de spect^e^ Jaq^s^ Flournoy, ministre.
3. Jean-Jaques qui suit.
4. Jacob qui suivra.
5. Susanne, fem. 1) de Louis Mallet; 2) de

No. Jean Robert Chouet, premier syndic.

6. Sara, fem. de No. Théophile, f. de Gabriel Pelissari, C. G.

7. Andrienne, fem. d'Ami Mussard, C. G.

VII. No. Jean-Jaques Rigot, né 1659, du CC. 1688, conseiller 1701, syndic 1712, † 1737, ép. 1688 Judith, ffeu No. Jean Lullin, syndic, et d'Anne Le Fort, dont il eut:

1. Pierre qui suit.
2. Jean-Antoine qui suivra.
3. Alexandrine, fem. d'André Le Maire, C. G.
4. Ami.
5. Jean-Louis, établi à Gênes, ép. Catherine Sollicoffre, dont il eut:
   a. Ursuline, née 1742.
   b. Ursule-Catherine, née 1743.
   c. Anne-Élisabeth, née 1755, à Marseilles.

VIII. No. Pierre Rigot, testa le 18 mai 1752, † 1753.

Ép. Clauda Le Blanc de St.-Mars, dont il eut:

1. Jean-Pierre André.
2. Jean-Antoine qui suit.

IX. No. Jean-Antoine Rigot.

Ép....., f. de Ami Brière, S. de Begnin, et de....., dont il eut:

1. Ami qui suit.
2. Pierre qui suivra.

3. Judith-Susanne-Françoise, fem. de No. George-Pierre Dupan.

X. Ami Rigot de Begnin.

Ép. le 4 juin 1793, Susanne, f. de Pierre-François Plantamour, et de Marie-Aymée Jalabert, dont il a eu:

1. Philippe, né 1795.
2. Ferdinand, né 1797.
3. Caroline.

X. Pierre Rigot de Begnin.

Ép. le 3 janvier 1794, Marguerite, f. de No. Paul Lullin et de Marie-Catherine Long, dont il a:

1. Anne-Paul-François, né 23 nov. 1794, capitaine d'état-major général en Hollande.
2. Jean-Amédée-Samuel qui suit.
3. Jean-Jaques-Alfred, né 21 oct. 1798.
4. Jeanne-Marie-Catherine.

XI. Jean-Amédée-Samuel Rigot, D. C. R., né 6 janvier 1796.

Ép. Jeanne-Ursule-Désirée, f. de Jean-Henri Finguerlin et de Marie-Marguerite Scherer, dont il a:

1. Marguerite-Antoinette.
2. Jean-Paul-Henri, né 20 avril 1824.
3. Alfred-Auguste, né 28 juin 1827.

VIII. No. Jean-Antoine Rigot (f. de syndic Jean-Jaques et de Judith Lullin.

Ép.....

VII. No. Jacob Rigot (fils du conseiller Ami et de Madelaine Trembley), capitaine dans la garnison, né le 9 juillet 1677.

Ép. 1690, Théodora, f. de No. Michel Moreau, S. de la Grange, B. G., et de Marguerite Girard, dont il eut :

1. Françoise, fem. de No. Jean-Louis de Normandie.
2. Judith, fem. de No. Théodore de Saussure, syndic.
3. Susanne.
4. Gabriel qui suit.

VIII. No. Gabriel Rigot, conseiller 1767, syndic 1770, † 1775.

Ép. 1) Catherine Rouvière, † 1746, le 23 fév. 1755 Susanne, f. de No. Alexandre Mestrezat et d'Anne Thellusson.

Il eut du premier lit :

1. Catherine.

SALES, SALAZ.

C'est aussi une des anciennes familles des environs de Genève, elle est originaire du district de Ville-la-Grand, où elle avoit des propriétés au 15e siècle, et où elle en a conservé jusqu'à nos jours. Une branche avoit eu le droit de cité, avant la réformation : celle qui existe aujourd'hui est plus récente dans la liste des bourgeois, comme on va le voir; mais l'autre s'est éteinte depuis fort long-temps.

Le contrat de mariage de Claude, ffeu Maurice Salaz, C. G., de la paroisse de Saint-Gervais, avec Pernette, ffeu honorable Claude Mercier, B. G., fut reçu par Vuarrier, note, le 14 fév. 1532.

Armes : d'azur, à deux maisons à fronton, d'argent, placées à côté l'une de l'autre, et remplissant toute la largeur de l'écu : celle de dextre maçonnée de sable en dessous du fronton, et ajourée d'une porte et deux fenêtres; celle de senestre partie, la partie dextre maçonnée en dessous du fronton sans aucun jour; la partie senestre chargée d'une étoile de gueules : le tout accompagné d'un cœur d'or renversé, en pointe. C'est ainsi qu'elles se voient au testament de

Pierre Sales, en 1680; d'autres cachets portent la partie senestre de la seconde maison non maçonnée, et le cœur percé de deux flèches d'or. Ces armes extraordinaires ne ressemblent à celles d'aucune autre famille que je connoisse.

I. Jaquet Sales, propriétaire à Carraz et dans les environs, au 15e siècle, fut père de

1. Mermet qui suit.
2. Pierre le jeune qui suivra.
3. Jean.

II. Mermet Sales fut père de Mamad, vivant en 1512 et 1522, et d'André qui suit.

III. André Sales, vivant en 1512, fut père de Jaques qui suit.

IV. Jaques Sales, de Ville-la-Grand, épousa à Jussy, le 5 nov. 1553, Michée, f. de Jean du Jardin, de Jussy.

II. Pierre le jeune, ffeu Jaquet Sales, de Ville-la-Grand, étoit mort en 1512, laissant quatre fils.

1. Claude l'aîné.
2. Claude le jeune.
3. Pierre.
4. François.

} Ces quatre fils reconnurent au Chapitreen 1506 et 1512, avec leurs cousins pour le patrimoine. On ne peut savoir lequel des deux Claude continua la postérité.

III. Claude, ffeu Pierre Sales, mort avant 1535, avoit laissé deux fils du nom de Louis, qui vendirent, cette année, à Ami Andrion des biens à Carraz, sous Charamande, en Plantalès, etc. On ne sait lequel des deux continua la postérité.

IV. Louis, ffeu Claude Sales, fut père de Mamad qui suit.

V. Mamad, ffeu Louis Sales, de Ville-la-Grand, né 1550, reçu B. G., 1581, † 27 janvier 1600, ép. le 30 avril 1581, Jeanne, ffeu Nicolas Jaillet et de Pernette David, dont il eut :

1. François Sales, marié avec Étienna Bardet, dont il eut :
   a. Louis Sales, absent en 1636.
   b. Françoise, fem. d'égrége Philibert Bon, notaire, C. G. Elle testa le 17 fév. 1639 (Guillermet, notaire).
2. Aymé Sales, marié avec Catherine Chastel, qu'il institua son héritière universelle, par testament du 21 août 1636 (P. Jovenon, notaire).
3. Une fille, mariée avec Jaques de la Mouille, dont elle eut Jean et Catherine de la Mouille.
4. Susanne, mariée 1) avec Jean, ffeu Ant^e

Rully et de Rose Chenancourt, 2) avec Étienne, ffeu François Favre, de Grivel, en la baronie d'Aubonne.

5. Samuel qui suit.

VI. Egrége Samuel Sales, bat. 16 janv. 1593, notaire et commissaire, † 9 janv. 1648.

Ep. 1) le 4 juin 1615 Sara, f. de No. Ferdinand Puerari et de Philippa Balbani; 2) 1623, Susanne, f. de No. Etienne Voisin, Conseiller, et d'Etienna Pitard.

Il eut du premier lit deux filles, nommées Jne et Lucrèce, née 1618, et du second lit, Pierre qui suit, et Catherine.

VII. Pierre Sales, né 24 oct. 1623, des CC., dont le testament, du 29 mars 1688, fut homologué le 19 août 1690 (mort le 17 dit), ép. le 19 nov. 1649, Jaqueline, ffeu monsieur maître Jaques Vuaillet, procureur du roi au bailliage de Gex, et de Dorothée Favre. Elle mourut à 81 ans, le 2 janvier 1711, ayant eu de son mariage:

1. Jeanne-Louise, fem. de spectable Gabriel Cramer.
2. Jaqueline, fem. de Guillaume des Confins.
3. Louise, † s. a. 1743, testa le 4 décem. 1742.
4. Jean qui suit.
5. Robert Sales, marié avec.....

dont il eut Marie-Madelaine Sales, fem. de No. Jean-Louis Trembley.

VIII. Spectable Jean Sales, né 1655, D^r D^t, du CC. 1684, des LX, et auditeur 1692, testa le 17 mai 1736, † 1740, ép. 1679, Louise, f. de No. Pierre Lullin, conseiller, et de Sara Lullin (cont. 16 sept. 1679, Gabriel Grosjean, notaire). Il en eut:

1. Pierre qui suit.
2. Barthélemi Sales, marié 1) avec..... dont il eut un fils, mort jeune; 2) avec Elisabeth, f. de Guillaume Boissier et d'Isabeau Naville, d'Anduze, dont il eut une fille, Elisabeth.
3. Marguerite, fem. de No. David, ffeu No. et spectable Urbain du Molin.
4. Susanne, fem. de No. Jaques, f. de No. Domaine Lullin.

IX. No. Pierre Sales, né 1682, conseiller, 1734, syndic 1740, † 1749, ép. 1716, Marthe, f. de No. Alexan^e Rilliet et de Susanne Trembley, dont il eut:

1. Jean-Louis qui suit.
2. No. Alexandre Sales, auditeur 1757, † 1790, marié le 7 février 1745 avec Susanne, ffeu Antoine Faure dont il eut:

a. Marthe-Jeanne-Louise, fem. No. Horace-Louis Turrettini, S. de Bossey.

b. Jeanne-Louise, fem. de sir George Thomas, chevalier baronet anglois.

c. Jeanne-Louise-Marguerite, née 1756, fem. de Jean-Antoine Martin, D. C. R.

X. No. Jean-Louis Sales, conseiller 1768, syndic 1770, † 1794.

Ep. 1) Marie, f. de George Hamilton, gentilhomme écossois, et de Marguerite Vasserot; 2) Susanne-Alphonsine Sarasin.

Il eut du premier lit :

1. Pierre qui suit.

2. Marthe-Alexandrine, fem. de No. Jean-Robert Falquet, conseiller.

XI. No. Pierre Sales,

Ep. 1), le 9 oct. 1770, Jeanne-Louise-Marguerite, f. de Jean-Jaques Pallard et de Marie-Madelaine Schumacher, dont il n'a eu qu'une fille non mariée; 2) le 26 mai 1783, Andrienne-Françoise, f. de No. et spectable Jean-François Turrettini, D^r D^t; et de Marie-Sara Rilliet, morte 1829, dont il a eu Jean-Louis-Albert qui suit.

XII. Jean-Louis-Albert Sales, audit., D. C. R.

Ép. Mathilde, f. de No. Jean-Louis Gallatin, syndic, et d'Antoinette Grenus.

PRÉVOST, en latin *Prepositi*, originaires de Bossy.

Cette famille est dans le même cas que celle des de Carro : elle a formé des établissemens à Genève en différens temps, y ayant joué un rôle considérable aux 14e et 15e siècles, ayant ensuite disparu pendant une centaine d'années, et étant revenue au commencement du 17e siècle. Sa généalogie est difficile à débrouiller de celle de diverses autres, qui ont une origine toute différente, et aussi de celles de ses diverses branches, comme on peut le voir par l'extrait suivant des bourgeois de ce nom admis à plusieurs époques.

1467. Mermet, ffeu Jaquemet Prévôst, de Bossy, terre de Gex.

» Claude, ffeu Jean Prévôst, du dit lieu.

1503. Philippe, ffeu Claude Prévôst ».

1507. Pierre, ffeu Pierre Prévôst ».

Reçus habitans de Genève, et quelques-uns ensuite bourgeois.

24 août 1551, Antoine Prévôst, S. de Vaneau, ou Baneau, au diocèse de Malleze, en Poitou.

25 dit, Laurent Prévôst, du diocèse de Malezias, en Poitou.

1er septem. 1551, Claude Prevôst, natif du pays de Berry.

28 oct. « François Prevost, du Poitou.

16 juin. « Jean Prevost, natif de Chartres.

Je reviendrai probablement dans un autre volume sur les Prevôst réfugiés de France : je ne m'occuperai ici que de ceux de Bossy.

Armes : d'azur à l'avant bras d'argent, sortant d'un nuage du même au flanc senestre, tenant une epée d'argent en pal, accompagnée et accostée de deux étoiles d'argent, en chef.

Cimier : un lion issant d'argent, tenant une épée en pal.

La branche d'Angleterre a pour supports deux soldats vêtus de gueules, revers blancs, culottes blanches, guêtres noires, tenant chacun une bannière :

Devise : *Servatum cingere.*

Étienne Prevôst, licencié en droit civil, vivoit en 1357.

Étienne Prévôst, probablement le même, étoit chanoine de Genève 1374 et 76.

Le 15 oct. 1392, Nycolet Prévôst, de Gex, fut investi de fiefs nobles par Bonne de Bourbon, comtesse de Savoie (Arch. de Dijon).

1430. Jean Prévôst, autrement nommé Chamier, de Sessier, et Jean du Solier, bourgeois de ix, étoient tuteurs de Jeanne et Peronette, u égrége Étienne de la Porte, de Divonne, taire, B. G.

Jean Prévôst de Bossier, fut père de Pierre qui suit.

Discret-Pierre Prévôst de Bossier, clerc, habitant de Genève, autorisé par Jean, son père, vendit, en 1441, L. 3, 15 s. de cense annuelle au chapitre de Saint-Pierre. Il fut conseiller de la ville, en 1456, syndic 1459, et étoit encore conseiller en 1478. Il fut enterré en l'église de Saint-Germain. Ép. par contrat du 29 avril 1479, Jeannette, f. de No. Jaques Vuerle, B^s de la Roche, veuve de Guill^e Luysard, de Cluses, et remariée en 3es noces, le 29 août 1484, avec Discret-Henri Charbonnier, dont il eut:

1. Guigues qui suit.
2. Annequin Prevôst, notaire.
3. Messire Léger Prévôst, licencié en loi, vivant en 1502.
4. Pierre qui suivra.
5. Mye (Amedéa) fem. 1) de Jean de Chapeaurouge, dont elle étoit veuve en 1523;

2) de No. George Genod, dont elle étoit veuve en 1540.

III. Egrége Guigues Prévôst étoit un des particuliers les plus considérables de la ville. Il reconnut en 1483, avec ses frères, pour leur succession paternelle; fut Cons^er^ 1491, premier syndic 1493, syndic 1504, 1510, 1512, 1515; premier syndic, 1519, déposé par l'évêque Jean-Louis de Savoie, lorsque celui-ci vint assassiner Berthelier, ce qui prouve que Guigues Prévôst étoit du parti des Indépendans, quoiqu'allié par ses trois femmes à la plus haute noblesse du pays. Il testa le 17 janvier 1522.

Ép. 1) Jeanne-Louise, f. de No. Claude Viennois.
2) Antonie, f. de No. Jaques de Gruières, qui testa en sa faveur, le 10 novembre 1517.
3) No. Jaqueline de Greilly.

Il ne laissa point d'enfans légitimes, mais seulement deux enfans naturels, un fils, nommé messire Jean Le Prêtre, ecclésiastique, et une fille, nommée Étiennette. Il laissa la $\frac{1}{2}$ de sa fortune à sa femme, et l'autre $\frac{1}{2}$ à son neveu, Ami de Chapeaurouge.

III. Égrége Pierre Prévôst fut conseiller en 1514,

et testa le 18 novembre 1517, ép. Louise, ffeu Jaques Dorier, autrement nommé de Suze, C. G., qui testa le 28 oct. 1516, en faveur de leur fils Nicolas, supposé qu'il vécût encore; mais il paroît qu'il étoit mort, ou qu'il mourut bientôt après, car son père ne le nomme pas, et institue sa sœur héritière universelle, léguant 100 fl. à messire Pierre Prévôst, recteur des chapelles de Notre-Dame et de St.-Yves, à St.-Germain.

I. Aymé Prévôst, de Bossy, fut père de Jean-Louis qui suit.

II. Égrége Jean-Louis Prévôst, de Bossy, fut reçu B. G., le 29 avril 1578. Il est nommé Pierre-Jean-Louis au baptême de sa fille aînée.

Ép. 1) le 17 août 1578 Judith, ffeu Bernard de la Fargue, de Liborne, en Gascogne, morte à 27 ans, le 14 oct. 1581; 2) le 4 février 1582, Judith, ffeu Clément Gautier, de Lyon.

Il eut du premier lit, deux enfans † s. a., et du second lit:

1. Jean-Pierre, baptisé 20 décembre 1584.
2. Élisabeth, née 1586, fem. 1611 de Jean, f. de Louis Blandin, C. G.

3. Marc qui suit.
4. Marguerite, née 1592, fem. 1) 1614 de Louis f. de Louis Blandin; 2) d'égrége Aimé Gaudy, 3) de Benjamin Noel.
5. Jaqueline, fem. (1617) d'Abraham Patru.
6. René, baptisé 11 octobre 1603.

III. Marc Prévôst, né 7 juillet 1589, du CC. en 1628, ép. 1) le 5 mars 1615 Jeanne, f. de No. Pierre Testu, C. G., et de Jeanne Sautier; 2) Jeanne, f. de Jean-François de Choudens, qui testa en 1671.

Il eut du premier lit neuf enfans, et entre autres:

1. Jean-Louis qui suit.
2. Odet, baptisé 16 août 1618, marié avec Gasparde Aillod, qui épousa en secondes noces Michel Dupuis de Maconex, et dont il eut une fille, Pernette-Gasparde Prevôst.
3. Jean, présenté au baptême le 13 fév. 1620, par No. Jean Galiffe.
4. Marc, né 7 novembre 1624.

Et du second lit, six enfans, entre autres:

5. Marguerite, née 1634, fem. (1675) de No. Jean Lullin.
6. Jaques qui suivra.
7. Daniel qui suivra aussi.
8. Pierre, né 24 oct. 1644, marié avec Esther,

f. de Jean Eynardon, de Grenoble, dont il eut trois enfans † s. a.

IV. Jean-Louis Prévôst, baptisé 18 mai 1617, ép. le 26 octobre 1645 Rachel, f. d'Isaac Grangier, dont il eut douze enfans, et entre autres :

1. Sara, née 1652, fem. (1677) de George Brechtel.
2. Marc qui suit.
3. Aimé qui suivra.
4. Jean-Louis qui suivra aussi.
5. Louis, né 13 décem. 1662, † s. a. 1718.

V. Marc Prévôst, né 30 juillet 1656, ép. 1) le 26 sept. 1682 Françoise, f. de Paul Midré, C. G. 2) le 8 janv. 1684 Judith, f. de Jean Pitard, C. G.

Il eut du premier lit :

1. Marthe, née 1683.

Et du second :

2. Jean, né 24 mars 1685.

V. Aimé Prévôst, né 13 nov. 1657 ; ép. le 11 avril 1682 Jeanne-Marie, f. de Pierre Breguet, de Neuchâtel, dont il eut douze enfans, et entre autres :

1. Louis qui suit :

2. Camille, née 1696, fem. (1718) de Jean-Bénédict, ffeu Abraham Martin, C. G.
3. Julie, née 1698, fem. (1721) de David, f. de Jaques Ballexert, C. G.

VI. Louis Prévôst, né 25 mai 1689, ép. le 3 avril 1713 Françoise, f. de Pierre Bonin, dont il eut:

1. Jaques Prévôst, † s. a.

V. Jean-Louis Prévôst (f. de Jean-Louis et de Rachel Grangier), né 1659, † 1732, testa le 22 juin 1730, ép. 1) le 14 juin 1680 Françoise, ffeu Louis Choisy et de Susanne Morel; 2), le 20 mars 1694 Clermonde, f. d'Augustin Passavant et de Clermonde Mussard. Il eut du premier lit cinq enfans, † s. a., et du second dix enfans, dont les suivans se marièrent:

1. Augustin qui suit:
2. Anne-Catherine, née 1698, fem. (1718) de Toussaint-Pierre Lenieps.
3. Jean qui suivra.
4. Jeanne-Louise, née 1700, fem. (1722) de spectable Étienne Perron, ministre.
5. Clermonde, née 1702, fem. de No. Élie de Saussure.

6. Andrienne, née 1703, fem. (1725) de Gabriel Le Royer.
7. Marie, née 1705, fem. (1729) de No. Jaques Martine.
8. Sara, née 1708, fem. (1729) de Philippe Cazenove.
9. Jean-Louis, né 18 mai 1711.

VI. Augustin Prévôst, né 14 juin 1695, du CC. 1734, † 1740, ép. le 13 décem. 1717 Louise, f. de No. Gédéon Martine, premier syndic, dont il eut, entre autres enfans :

1. Augustin Prévôst, général au service d'Angleterre, père de George Prévôst, aussi général, créé baronet, et tige d'une branche fixée en Angleterre.
2. Jaques Prévôst, aussi général au service d'Angleterre, et tige d'une autre branche angloise.
3. Jaques-Marc, colonel au service d'Angleterre, établi aux États-Unis.
4. Jaqueline, fem. de Louis Agier.

VI. Jean Prévôst, né 24 mai 1699, du CC. 1738, † 1775, ép. le 18 fév. 1725 Catherine, f. de Jean-Jaques Desprez, C. G., dont il eut, entre autres :

1. Jean-Louis qni suit :
2. Sara, fem. de Jean-Baptiste Archer.
3. Jean qui suivra.
4. Pierre qui suivra.

VII. Jean-Louis Prévôst, né 28 oct. 1727, du CC. 1764, hospitalier, ép. le 15 oct. 1758 Jaqueline-Françoise, f. de No. Léonard Revilliod et de Judith de Rabours, dont il eut, entre autres enfans.

1. Jean-René qui suit.
2. Jean-Louis, officier au service d'Angleterre, D. C. R., né....., marié le....., avec.... f. de No. Guillaume Fuzier, dit Cayla, syndic, et de..... Vial, sa première fem., dont il a eu :

   a. Estelle.

   b. Mathilde, fem. de Théodore Necker.

VIII. Jean-René Prévôst, né....., D. C. R., ép. Jeanne-Émilie, f. de spectable Paul Moultou, ministre, et de.... Cayla, dont il a eu :

1. Spect^e Jean-Louis Prévôst, Dr Méd. D. C. R.
2. Eveline.

VII. Jean Prévôst des Prez, † 1777, avoit épousé le 11 mai 1760, Marie-Thérèse, f. de Daniel Jordan, du Béarn, dont il eut :

1. Jean-Pierre-Louis.
2. Françoise Geneviève.

VII. Spectable Pierre Prévôst Desprez, pasteur, ép. le 9 juin 1776 Jeanne Élisabeth, f. de Gaspard Truite, dont il eut:

1. Jean-Gaspard qui suit:
2. Jaques Prévost D. C. R., marié avec..... f. de spectable Gaspard Vieusseux, Dr Méd. etd'Anne Gravier, † s. e.

VIII. Jean-Gaspard Prévôst, D. C. R., a épousé Caroline, f. du célèbre professeur Marc-Auguste Pictet, et de Susanne-Jeanne-Françoise Turrettini, dont il a eu Edouard, † s. a.

a. Adélaïde, fem. de Mr Drewe, gentilhomme anglais.

IV. Jaques Prévôst, né 7 mai 1639 (fils de Marc et de Jeanne de Choudens) ép. 1) le 3 avril 1664 Susanne, ffeu Louis Gaudy, C. G., † à 42 ans, le 10 nov. 1685, 2) le 6 avril 1686 Marguerite, f. de Jean Bénard, d'Angers, habitant Genève. Il eut 14 enfans, 13 du premier lit, et un du second. Ceux du premier lit furent, entre autres:

1. Étienne qui suit.
2. Anne, fem. de Jean Dassier, C. G.
3. Madelaine, fem. de Jean-Ant^e de Lerme.
4. Jeanne, fem. de Jean-Gabriel de Luc.
5. Jaqueline, fem. de Jean-Ant^e Chenevières.

Du second lit, vint seulement:

6. Pierre qui suivra.

V. Étienne Prévôst, né 20 sept. 1672, † 1745, ép. 1) le 4 janv. 1706 Michée-Dorothée, ffeu Jean-Jaques Vautier; 2) le 18 avril 1713 Louise, f. de Pierre Cassin, C. G.

Il eut du premier lit:

1. Etienne, né 12 mai 1709, † en bas âge.

Et du second:

2. Christine, n. 1713, fem. de P^re Bonnet, C. G.
3. Sara, n. 1715, fem. d'Enem^d Dominicé, C. G.
4. Louise, soit Louise-Etiennette, née 1723, fem. de Thomas-Etienne Siordet, C. G.
5. Jaques qui suit, et plusieurs autres enfans † s. a.

VI. Jaques Prévôst, né 1727, ép. le 19 janv. 1749 Jaqueline-Renée, f. de spectable François de Roches, pasteur et professeur, dont il eut:

1. Lucile-Marguer^e, fem. de..... Salomon.
2. Jacob-François qui suit.

VII. No. Jacob-Fran^s Prévôst, né 8 janv. 1755,

conseiller 1790, † 1794, ép. le 21 fév. 1779, Jeanne-Pernette, f. de François-David Cabanis, B. G., dont il a eu:

1. Jean-Pierre-René qui suit.
2. Françoise-Susanne-Louise, fem. de Mr du Plessis, de Nyon.

VIII. Jean-Pierre-René Prévost, né le 14 juin 1781, directeur de l'hopital, a épousé..... Lütkens....., nièce de Mr Lütkens, sénateur à Hambourg, dont il a deux fils:

1.
2.

FAMILLES RÉFUGIÉES D'ORIGINE FRANÇOISE.

Il y a eu deux principales émigrations de protestans françois à Genève, qu'il ne faut point confondre, historiquement parlant, parce que leur influence a été extrêmement différente à ces deux époques. Les premiers, qui vinrent de 1550 à 80, étoient des hommes exaltés en religion, mais fort disposés à devenir de bons républicains: les guerres civiles avoient profondément remué

la France, et il en résulte toujours, dans tous les êtres pensans, un grand amour pour la liberté. Les petits esprits trouvent que l'absolutisme leur offre un port assuré contre les orages dont ils ont souffert; les hommes sages sentent que les tempêtes politiques ne peuvent naître que de grands abus, et n'accusent de l'anarchie qui en résulte, que l'absence d'institutions nobles et généreuses, capables de servir de fanaux et de points de ralliement aux masses populaires que le désordre a mises en mouvement. La révolution française a été beaucoup plus horrible dans un siècle qui se vantoit (avec assez de raison, sous plusieurs rapports) de grands progrès en civilisation, que toutes les guerres intestines qui ont bouleversé le royaume dans des siècles de barbarie reconnue; et cela peut paroître étrange, mais il ne pouvoit pas en être autrement. Du temps de la ligue et de la fronde (pour ne pas remonter plus haut), il y avoit encore une puissante aristocratie et des parlemens. Un prince du sang, à la tête de l'un ou de l'autre de ces corps énergiques, modéroit leurs mouvemens et leur imprimoit une espèce d'unité salutaire. Lorsque Louis XIV eut avili toute la nation et jusqu'aux princes de sa famille, il n'y eut plus rien de respectable en France, et ce grand em-

pire ne connut plus que le roi et le peuple. On peut exister long-temps dans cette espèce de nivellement universel ; mais il faut pour cela que le caractère du monarque serve de constitution à ses sujets, comme Mme de Staël le disoit éloquemment, et avec vérité, de l'empereur Alexandre ; car si le peuple souffre, et qu'il finisse par s'impatienter, il est impossible d'éviter la plus effroyable anarchie qu'on puisse concevoir, celle enfin dont nous avons été les témoins affligés. Quoique le despotisme corrompe nécessairement la nation qu'il domine, il y a sans doute beaucoup d'hommes vertueux, éclairés et dignes de la confiance de leurs compatriotes ; mais la nation ne peut les connoître ni les apprécier, avant d'être bouleversée : d'ailleurs, l'éloquence populaire est une qualité qu'ils n'ont eu aucun moyen d'acquérir, et ils sont écrasés par des gens inférieurs en talens, mais doués de celui de frapper la multitude, et assez téméraires pour oser l'entraîner, sans savoir où ils la mènent.

Lors de la seconde émigration des protestans françois, le caractère national avoit été dénaturé par la vanité et l'hypocrisie : ceux qui abandonnoient leurs biens et leur patrie, pour se soustraire aux persécutions religieuses, n'étoient certes pas des hypocrites, mais ils avoient été

nourris des préjugés les plus sots et les plus fâcheux, le mépris du commerce, la manie des titres, et surtout la passion d'être nobles. Ces travers nous firent un mal inoui : ils gagnèrent plusieurs Genevois, et changèrent complètement les mœurs. Ce fut alors que l'on vit d'anciennes familles patriciennes prendre, dans les actes, la qualification ridicule, et même burlesque, d'*écuyer*, qui étoit devenue à la mode en France : ce fut alors que quelques-unes d'entre elles prirent le *de*, dont leurs ancêtres ne s'étoient jamais souciés : ce fut alors, enfin, que l'inégalité des rangs se fit sentir avec amertume à ceux dont la fortune ne leur permettoit pas ces jouissances puériles. Avant ce temps-là, le titre de noble n'offensoit personne, et cette simple distinction entre les familles patriciennes et les autres sembloit une chose toute naturelle, parce que cette espèce de noblesse étoit à la portée de tout citoyen industrieux ; mais lorsque la gravité des sénateurs fut mélangée des airs frivoles et impertinens de ces petits gentillâtres de province, qui venoient faire les hommes de cour parmi nous, la bonne bourgeoisie, qui comptoit dans ses rangs un grand nombre d'anciens et véritables gentilshommes, commença à faire bande à part, et il n'y eut plus de repos pour la Répu-

blique. La mode du service militaire en France, qui vint de la même source, nous fut aussi très pernicieuse. Nos officiers partoient fort jeunes, et prenoient, sans le vouloir, le ton des militaires françois de ce temps-là, qui traitoient de canaille tout ce qui ne portoit pas l'uniforme, et quand ils revenoient dans le pays, ils n'avoient pas toujours assez d'esprit ou d'empire sur eux-mêmes, pour renoncer à ces gentillesses, en présence d'hommes libres, incapables de les tolérer.

Un très grand nombre de nouveaux réfugiés ne firent qu'un court séjour à Genève, d'où les uns retournèrent tranquillement à la messe; les autres allèrent chercher fortune en Prusse, en Angleterre et ailleurs. Ceux qui restèrent, ou leurs enfans, devinrent de bons Genevois; car c'est une chose très remarquable que la facilité avec laquelle toutes les nations adoptent nos mœurs, nos usages, nos défauts et nos qualités. Il y a parmi nous des Suisses, des François, des Allemands, des Italiens, des Russes, des Anglois, des Espagnols, et même des Turcs, et tous se sont si bien acclimatés, qu'on n'observe aucune différence entre eux. Mais la masse des réfugiés, après la révocation de l'Édit de Nantes, étoit trop considérable pour pouvoir s'amalgamer immédiatement et sans influence avec notre popula-

tion, et ce fut pour notre bonheur, que la modicité de nos ressources et l'impossibilité de s'enrichir sans industrie dans notre petite République, éloignèrent la majorité de ces intrus, et ne laissèrent parmi nous que ceux dont le bon sens mieux éclairé pouvoit faire des citoyens utiles. Ils le devinrent en effet ; car quelques-uns de nos meilleurs magistrats datent leur bourgeoisie de cette époque.

TREMBLEY.

Cette famille s'est distinguée dans tous les genres : elle a produit des savans très célèbres, de braves militaires, des ecclésiastiques, et surtout des magistrats d'un grand mérite. Son origine noble a été reconnue en France dès la fin du seizième siècle, et elle a été agrégée à la noblesse de l'empire par un diplôme de Frédéric, roi de Bohême, en 1620; mais jamais elle n'a fait usage, à Genève, du *de* qui lui étoit donné dans cet acte : elle est du nombre des familles aristocratiques, mais républicaines, qui savaient allier une grande

simplicité au maintien de leur rang et de tous leurs droits. Monsieur le syndic Trembley van Berchem, possède encore un petit livre manuscrit fort intéressant, commencé par son quatrième aïeul, premier conseiller de son nom, très bon citoyen, chrétien sans bigoterie, magistrat intègre et zélé, qui établit le crédit et l'influence de sa postérité sur les bases les plus solides, des services essentiels et un dévouement éprouvé.

Armes : d'argent au tremble de sinople sur une terrasse du même, accosté de deux lions rampans, affrontés de gueules, couronnés d'or, surmontés chacun d'une étoile de gueules.

Cimier : un lion d'or entier, rampant, couronné.

I. No. Hector Trembley, de Charlier, en Lyonnois, S. d'Ély, ne m'est connu que par l'acte qui constate la noblesse de sa famille deux générations plus tard : on y voit qu'il avoit épousé Ève de Luches, aussi déclarée noble, et qu'il en avoit eu Hugues qui suit.

II. No. Hugues Trembley, de Charlier, est connu par l'acte susmentionné, par d'autres, et par le livre de famille de son fils, copié dans celui de son petit-fils. Il avoit épousé Esther de Chibaud, d'une famille noble, dont il eut :

1. Une fille mariée à un M. de Trême, à Lyon,

mère de Henry de Trême, qui vivoit en 1548.

2. Etienne qui suit.
3. Louis qui suivra.
4. Jean qui suivra.
5. Benoît, ecclésiastique.

III. Sire Étienne Trembley, reçu habitant de Genève, le 6 octobre 1552, et B. G. le 25 avril 1555, du CC. 1561.

Ép. Christopha, f. de No. Jean-Ami Berthet, et d'Elisabeth de Vulle (familles reconnues nobles par l'acte dont j'ai fait mention), † à Genève, le 12 octobre 1586, âgée de 80 ans, en sa demeure à la Taconnerie, dont il eut :

1. Denise, mariée le 31 octobre 1553, avec No. Nicolas Ferra, syndic.
2. Susanne, mariée le 25 mars 1561, avec sire Jacques Garon, habitant de Genève, ffeu Claude.
3. Christopha, fem. de sire Germain Colladon, vivoit en 1569.
4. Pernette, fem. de No. Claude de Roches.
5. Louise, mariée le 20 juin 1563, avec Nicolas Populus, normand.
6. Louis qui suit.
7. Étienne.
8. Nicole, fem. de No. Julien Girard, S. des Bergeries. Ce fut elle qui fit dresser l'acte de re-

connoissance de la noblesse de sa famille, et de celles de Luches, de Chibaud, Berthet et de Vulle, dont elle descendoit.

IV. No. Louis Trembley, dit le jeune, épousa, par contrat du 26 mai 1569, Jeanne, ffeu sire Antoine Vincent, B. de Lyon, et de Pernette Gaudon, dont il n'eut pas d'enfans.

III. No. Louis Trembley, l'aîné, né en août 1516, arrivé à Genève le 13 août 1552 reçu B. G., avec son frère Étienne 1555, du CC. 1566, † 1 nov. 1596, ayant testé le 29 déc. 1593.

Ép. 1) à Charlier, le 26 sept. 1546, Jeanne Seyvert, du dit lieu, morte de peste à Genève, le 1 sept. 1571; 2) le 24 fév. 1572, Pernette, f. de No. Claude Gallatin et de Pernette Rosset, morte le 27 mai 1624, âgée de 69 ans, après avoir été aveugle pendant 25 ans.

Il eut du premier lit:

1. Isaac, né à Lyon en 1548, mort de peste à Genève, le 5 août 1571.
2. No. Abraham Trembley, né 1556, du CC., tué dans une escarmouche au pont d'Arve, 1589, avoit épousé Louise Goulard, veuve de Jean L'Archevêque, ffeu François Goulard, et de Nicole Le Grain.
3. No. David Trembley, né 11 sept. 1559, mort

de peste le 16 déc. 1581, avoit épousé en 1580, Madelaine, ffeu Bernard de la Rouvière, B. G., qui se remaria en 2es noces avec No. Jaques Chenelat, et en 3es avec Jean de Choudens, et dont il eut une fille unique.

a. Jeanne, fem. de David, ffeu Guillaume Cartelier (cont. 8 mars 1605).

Du second lit:

4. Louis qui suit.
5. No. Isaac Trembley, né 1587, du CC., capitaine de cavalerie en Bohême, commanda ensuite une compagnie de 200 hommes au service de Venise, en 1628, fut au siége de Mantoue, et mourut à Canette, près de cette ville, en 1630. Ce fut lui qui obtint le diplôme du roi de Bohême, en 1620, pour ses frères Louis et Robert, et pour lui. Il avoit épousé, le 20 déc. 1607, Marie, f. de Jean-Antoine de la Chana, B. G., et de Sara de Brunes, dont il eut:

   a. Sara, fem. de Spectable Pierre Paschal, D. méd. le 3 mars 1640. Elle signoit *de* Trembley.

   b. Marie, fem. de No. André, ffeu No. George Marchand, de Thonon.

   c. Louis Trembley.

6. Robert qui suivra.

7. Jeanne, n. 1574, femme 1) de David Hébert, de Dieppe, habitant de Genève, mort à Dieppe 1596; 2) le 20 déc. 1597, de Gaspard de la Rue, de Lessine en Flandres, B. G. (cont. 26 déc. 1597).
8. Judith, fem. de Gabriel Mallet.
9. Susanne, n. 1591, mariée le 28 juin 1612, à Antoine Dangers.

IV. No. Louis Trembley, né 7 avril 1582, du CC. 1605, auditeur 1618, cons^er^ 1631. † 27 nov. 1641. Son testament du 26 mars 1640, contient pour 6500 fl. de legs pies. C'est l'auteur du livre de famille dont j'ai parlé dans le préambule : il fut employé à beaucoup d'affaires dont il s'aquitta avec honneur et esprit.

Ép. le 18 mars 1604 Catherine, f. de Spect^e^ Jean-Antoine Sarasin et de Marie Truchet, sa première femme, âgée de 16 ans et demi. Il en eut :

1. Jean qui suit.
2. Louis qui suivra.
3. Marie, femme le 26 nov. 1643 de No. Gabriel de la Maisonneuve, premier syndic.
4. Andrienne, femme le 3 décembre 1643 de No. Pierre Fabri, S. d'Aïre-la-Ville, syndic.
5. Françoise, fem. de Jaques Saladin.

V. No. Jean Trembley, né 17 juillet 1605, du

CC. 1631, cons^er 1646, syndic 1652, † 1659, ép. le 7 nov^e 1630 Catherine, f. de No. Michel Roset, procur^r-gén^l, et de Judith de Normendie, âgée de 17 ans et demi, dont il eut:

1. Michel qui suit.
2. No. Jaques Trembley, né 26 nov^e 1638, testa le 8 avril 1678, ép. Esther, f. de No. Jean-Louis Calandrini et d'Esther-Madelaine Gentilis, remariée avec No. Nicolas de Saussure. Il en eut:
   a. Michel, † s. a.
   b. Esther-Madelaine, fem. de No. Gabriel Puérari, capitaine au service d'Angleterre, le 20 décembre 1694, cont. 24 mars 1696.
3. Marie, fem. de No. François-Théodore Girard, S. des Bergeries.
4. Jeanne, fem. de No. Pierre Revilliod, châtⁿ de Jussy, ffeu Léonard.
5. Pierre qui suivra.
6. Sara, fem. de No. Daniel Calandrini, auditr 14 mars 1672.

VI. No. Michel Trembley, né 19 nov^e 1631, cons^er 1664, syndic 1672, premier syndic, † 1713; ép. 1659, Charlotte, f. de No. Jean de Normendie, syndic, et de Camille Calandrini, dont il eut:

1. Jean qui suit.
2. Jean-Jaques qui suivra.
3. Sara, f. de Théophile Mollet, C. G.
4. Susanne, fem. de No. Alexandre Rilliet.
5. Marie, fem. de Spect^e Antoine Léger, prof^r en philosophie et ministre, ffeu Antoine Léger, ministre et prof^r de théologie, et de Catherine Clément, mariés le 8 juin 1684, cont. du 11 mars 1690.

VII. No. Jean Trembley, né 1674, cons^er 1718, syndic 1726, déposé par le parti populaire 1734, † 1745; ép. 1699, Anne, f. de No. Jean-Antoine Lullin, ancien syndic, et de Françoise Grenus, dont il eut :

1. No. Jean Trembley, né 1704, cons^er 1749, syndic 1755, † s. e. 1785.
2. Abraham qui suit.
3. Jaques-André qui suivra.
4. Marie, † s. a. 1775, testa 27 mars 1764.

VIII. No. Abraham Trembley, né 1710, savant naturaliste, † 1784; ép. Marie Von der Strassen, dont il eut :

1. Pierre-Guillaume Trembley, né 1760, D. C. R., ép. 1792, Louise-Isabelle-Augustine, f. de No. George-Augustin Roguin, d'Yverdun, et de .... d'Illens, dont il a eu :

a. Eugénie, fem. de Robert Bouthillier, dit Beaumont.

b. Clara.

2. Jean-Charles qui suit.

IX. No. Jean-Charles Trembley, né 1764, cons^er^ 1813, premier syndic.

Ép. 1793, Louise-Julie-Constance, f. de Jacob Van Berchem et de Anne-Marie d'Illens, dont il a eu :

1. Pierre-Charles qui suit.
2. Constance, fem. de Spect^e^ Jean Martin, proc^r^ gén^l^.
3. François-Jules, né le 22 février 1807.

X. Spect^e^ Pierre-Charles Trembley, né 1799, D. C. R.

Ép. le 19 juillet 1821, Jeanne, f. de Jean Tollot, et de Marie Bordier, dont il a:

1. Adolphe-Jean, né 19 juillet 1822.

VIII. No. et Spect^e^ André Trembley, pasteur et professeur, auteur d'ouvrages très estimés, né 1714, † 1763.

Ép. Anne, f. de No. Pierre Colladon et de Sara de la Rive, dont il eut:

1. Jean qui suit.

2. No. Abraham Trembley, né 1754, du CC. puis D. C. R.

IX. No. Jean Trembley, né 1749.

Ép. 1790, Marie-Elisabeth, ffeu Marc-Étienne de Ribeaupierre, dont il a eu:

1. Louise.
2. Julie.

VII. No. Jean-Jaques Trembley, né 1676, procureur-général et commissaire-général, † 1763.

Ép. Élisabeth, f. de No. Pierre Perdriau, cons^er^, et d'Andrienne de la Rive, dont il eut:

1. Jean-Jaques, qui suit.
2. No. Jean Trembley, du CC., † à Saint-Domingue.
3. No. François-Louis Trembley, † 1777, s. e., de ..... Greffulhe, et trois filles.

VIII. No. Jean-Jaques Trembley, né 1712, † 1779, testa le 17 janvier de cette année.

Ép. Élisabeth Farrer, angloise, † 1775, dont il eut:

1. Jeanne-Élisabeth, née 1743, fem. de Monsr François Jennings, gentilhomme suédois.

VI. No. Pierre Trembley, né 1644, testa le 28 janvier 1707.

Ép. le 27 août 1672, Susanne, f. de No. Jean-Louis Calandrini et d'Esther-Madelaine Gentilis, qui testa le 27 janvier 1717 (homol. 29 juillet 1718), et dont il eut:

1. Jean-Louis qui suit.
2. Esther, née 1673, fem. de François Le Double.

VII. No. Jean-Louis Trembley, né 1681.

Ép. à Londres, 1708, Marie-Madelaine, f. de No. Robert Sales, C. G., dont il eut:

1. David qui suit.
2. No. Jean-Louis, qui épousa Marthe Lazarre de la Ferrière, dont il eut une fille morte s. a.
3. Marie, fem. de Jean-Salomon Fazy.
4. No. André Trembley, capitaine de la garnison.

VIII. No. David Trembley, † 1786.

Ép. Catherine-Françoise, f. de Jaques Le Double, dont il eut:

1. Charles.
2. Marie-Madelaine.
3. Jean-André qui suit.

IX. No. Jean-André Trembley, né 1749, † 1782.

Ép. N. N.

dont il eut une fille mariée a un M. Dumas.

V. No. Louis Trembley, né le 17 août 1606, cons^er 1660, trésorier 1663, syndic 1669, † 1680.

Ép. le 1er février 1635, Anne, f. de No. Jean-Baptiste de Harsy, B^s de Lyon, et d'Anne-Marie Bastier, qui n'avoit pas encore 14 ans, et dont il eut:

1. Anne-Marie, née 1637, fem. de No. Pierre Duport, S. de Pontcharra.
2. Catherine, née 1639, fem. de No. Pierre Sarasin, ffeu Paul, 29 avril 1665.
3. Jean-Pierre qui suit.
4. Jean-Baptiste qui suivra.
5. Susanne, n. 1661, fem. de No. Is^c Marcombes.

VI. No. Jean-Pierre Trembley, né 1649, cons^er 1706, syndic 1709, † 1718.

Ép. Élisabeth, f. de No. Jean-Antoine Lullin, syndic, et de Françoise Grenus, qui mourut de chagrin de la mort de son mari, en février 1718 (cont. 30 avril 1675). Il en eut:

1. Michel qui suit.
2. Léonard, né 1684, vivant s. a. 1718.
3. Antoine qui suivra.
4. Ève.
5. Élisabeth, née 1698, fem. de No. Jean-Antoine Lullin, † s. e. 1751.

VII. No. Michel Trembley, né 1683, du CC. 1709, auditeur 1716, testa le 5 septembre

1737, † la même année; ép. 1708, Anne-Marie, f. de No. Vincent Sarasin, et de Christine Humbert, dont il eut:

1. Jean qui suit.
2. Jean-Pierre.
3. Anne-Marie.
4. Élisth, † 1774 s. a., testa en faveur de sa sœur.

VIII. No. et Spect^{e} Jean Trembley, ministre, né 1713, † 1783, ép. 1752, Andrienne, f. de Jaques Massé, dont il eut:

1. No. Jaques Trembley, né 1753, cons^{er} 1791, † 1817 s. e., d'Anne Jaquet, épousée 1805.
2. Marie-Élisabeth, née 1756, femme 1775 de Spect^{e} Pierre Picot, ministre.
3. Jeanne-Susanne, née 1758, fem. 1789 de Jean Achard, D. C. R.
4. Jean-Pierre qui suit.

IX. Jean-Pierre Trembley, né 1760, cap. au serv. de France, et D. C. R., † 1782; ép. 1789, Jeanne-Élisabeth, f. de No. Jean-Jaques de Tournes, syndic, et d'Élisabeth-Henriette Sellon, dont il a eu:

1. Henriette, fem. de Spect^{e} H.-L. Empeytaz.
2. Cécile.
3. Susanne, fem. de . . . . Mercier de Bettens, officier vaudois au service de France.
4. Donat-Louis-Jean qui suit.

X. Donat-Louis-Jean Trembley, né 1802, avocat.
Ép. Susanne, f. de Rodolphe-Louis Roguin et de Jeanne-Françoise-Louise Cramer, dont il a:
1. Emma.
2. Blanche.

VII. No. Antoine Trembley, né 1689, du CC., † 1789, ép. 1715, Sara, f. de Ami Caille et de Aymée-Susanne Jaquet, dont il eut:
1. Jean-Antoine Trembley, co-héritier de sa tante Élisabeth, fem. de No. Jean-Antoine Lullin, 1751, † en Angleterre.
2. Susanne-Albertine, fem. de Mr Ebertz de Marbourg, et neuf autres enfans morts s. a.

VI. No. Jean-Baptiste Trembley, né 1653, du CC., auditeur 1716, † 1721.
Ép. Sara, f. de No. Jaques Franconis, syndic, dont il eut:
1. Jeanne-Marie, née 1686, fem. de No. et Spect^e Benjamin Micheli.
2. Jaques qui suit.

VII. No. et Spect^e Jaques Trembley, avocat, né 1695, du CC., † 1741, ayant testé le 4 juin 1740; ép. 1724, Anne, f. de Spect^e Étienne

Jalabert, pasteur et professeur, et de Michée Tronchin, dont il eut:

1. Renée, fem. de No. et Spect^e Gédéon Turrettini.
2. Susanne, fem. de No. Albert Frisching, de Berne.

IV. No. Robert Trembley, né le 11 août 1593, du CC. 1622, † 1er juillet 1637 (fils de Louis Trembley l'aîné et de Pernette Gallatin); ép. 1) le 9 novembre 1617, Jeanne, f. de Jérémie Hurtebinet, B. G., et de Mie Caille, † le 6 avril 1631; 2) le 18 décembre 1631, Marie, f. de No. Jean Sarasin l'aîné, premier syndic, et d'Anne Bitto, sa seconde femme. Il eut du premier lit:

1. Louis qui suit.
2. Marie, fem. de No. Joseph du Commun.
3. Jeanne, fem. de No. Jacob Laurent, cons^er.
4. Sara, fem. de No. Pierre Rilliet, trésorier.
5. Judith, fem. de No. Jean-Antoine Dupan, procureur-général.

Et du second lit:

6. Jean qui suivra.
7. Esther, fem. de No. Ami de Chapeaurouge, premier syndic.
8. Madelaine, fem. de No. Ami Rigot, cons^er.

V. No. Louis Trembley, né 1628, sous la tutelle de No. Joseph du Commun 1652.

Ép. 1652, Susanne, f. de Samuel le Maire et de Madelaine le Clerc, dont il eut:

1. Madelaine, fem. de maître Gabriel Grosjean, C. G., châtelain de Chateauvieux et Confignon.
2. George qui suit.
3. Jeanne, fem. 1686 de Me Daniel Grosjean, notaire, C. G., ffeu Bernard, et d'autres enfans morts s. a.

VI. No. George Trembley, né 1661, ép. 1) en 1691, Louise-Marie, f. de Jean-François Grillet, C. G., et d'Elisabeth Hornerage; 2) 1703, Barthélemie, f. de . . . . . Duval et de Charlotte Poncet; 3) 1707, Judith, f. de No. Pierre de la Maisonneuve, auditeur.

Il eut du premier lit:

1. Sara, fem. de David Pury, B. G.
2. Jacob qui suit.

VII. No. Jacob Trembley, du CC., † 1755, ép. Dorothée, f. d'André Rousseau et d'Elisabeth Grilliet, dont il eut:

1. David Trembley, † s. a.
2. Judith, fem. de M. le pasteur Correvon, d'Yverdun.

V. No. Jean Trembley (fils de Robert et de Marie

Sarasin sa 2e fem.), né 1632, du CC. 1658, auditeur 1664, hospitalier 1673, † 26 sept. 1684; ép. le 23 août 1660, Esther-Madelaine, f. de No. Jean Lullin, syndic, et de Catherine Calandrini, sa première femme, dont il eut :

1. Marc-Conrad qui suit.
2. Catherine, fem. de No. Jean-Antoine Lullin, laquelle testa le 27 avril 1713, mais vécut jusqu'en 1743.

VI. No. Marc-Conrad Trembley, né 1669, du CC. 1698, conseiller 1707, secrétaire d'état 1709, syndic 1720, déposé par le parti populaire, en 1734.

Ép. 1) 1693, Isabeau de Tolosan, nommée mademoiselle de Saint-Aubance, f. de No. Jean de Tolosan, S. de Remolon et de Saint-Aubance, et de dame Isabelle de Bardonenche, dont j'ai cité un grand nombre d'illustres aïeux dans la généalogie des Dunant 2); . . . . . Richard, veuve d'Ulrich Gampert, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. Anne-Alexandrine, fem. de Spectᵉ. . . . . Joly, ministre, s. e.
2. Alexandrine, fem. de No. Ami Dunant, colonel au service de Hollande, C. G., dont il reste une assez nombreuse postérité.

3. No. Jean-Jaques Trembley, né 1699, secrétaire de la justice 1746, † s. a. 1763.

III. No. et Spect^e Jean Trembley (fils de Hugues et d'Esther de Chibaud), ministre, mort âgé de 80 ans, le 13 mai 1599, en sa demeure à la cour de Saint-Pierre; ép. le 26 août 1554, Anne, f. de No. Jaques Savyon et d'Elisabeth Guérin, dont il eut :

1. Etienne qui suit.
2. Jaques qui suivra.

IV. No. et Spect^e Étienne Trembley, ministre, né 1556.

Ép. Marie, f. de No. Jean Pollier, B^s de Lausanne, secrétaire du roi de France aux ligues suisses (cont. 16 sept. 1587, Jean Jovenon, not^e). Il en eut 3 enfans † s. a.

IV. No. Jaques Trembley, frère du précédent, né 1558.

Ép. Marthe, f. de . . . . . Roux . . . . . dont il eut un fils nommé Jean.

Je ne sais de qui étoit fils Spect^e Jaques Trembley, ministre de l'hopital, mort de peste le 28 sept. 1615, âgé d'environ 50 ans.

LE MAIRE, en latin *Marii*.

La famille Le Maire est du nombre de celles qui adoptèrent les mœurs républicaines dans toute leur sévérité, ou du moins, dans toute leur simplicité, dès leur arrivée à Genève. Quoique noble d'ancienne date, elle n'en a jamais pris la qualité ; elle ne paroît pas non plus avoir recherché les magistratures, dont ses alliances lui auroient facilité l'accès, se contentant de siéger en Deux Cent de père en fils.

Armes : d'azur au chevron d'or accompagné de deux étoiles d'argent en chef et d'un croissant du même en pointe ; au chef d'or chargé de trois roses de gueules.

La branche des Seigneurs de Falletans, restée en France, portoit une troisième étoile au lieu du croissant, et le chef d'argent ; tout le reste de même.

Il y a plusieurs familles du nom de Le Maire en France, dont quelques-unes ont eu les plus illustres alliances ; mais j'ignore de laquelle descendoit la souche des nôtres.

I. Jean Le Maire, gentilhomme de Salins en

Franche-Comté, avoit épousé Françoise Baichet, aussi de Salins, dont il eut, entre autres enfans, Simon, qui suit.

I. Simon Le Maire, reçu habitant de Genève dès 1559, y acquit la Bourgeoisie, et fut élu en CC. en 1573; ép., le 26 may 1564, Elisabeth, f. de Jean Toucheron, B. G. et de dame Catherine Le Bailly, remariée le 18 sept. 1575 à No. Homme Jean Huyard de Troyes (Jean, f. de Pierre Toucheron, de Blois, fut reçu B. G. 1555. Marguerite Le Bailly, sœur de Catherine, avoit épousé Louis Le Pelletier). Il en eut:

1. Elisabeth, fem. de No. Anne de Griffon, Conseig. de Veynnes.
2. Anne, fem. de No. et Spect^e Gaspard Laurent, professeur en grec.
3. Samuel qui suit.

II. Samuel Le Maire, né 1572, du CC., † le 28 avril 1648, ayant testé le même jour, ép. 1) 1597 Susanne, f. de No. Dominique Magnin, S. du Martheray, B. G. et de dame Colombe Granjan de Foulchy; elle testa le 30 nov. 1628 devant Pinault, notaire).

2) Anne, f. de Nicolas Le Clerc et de Sara de Corcelles (cont. 12. nov. 1629).

Il eut du premier lit:

1. Samuel qui suit.
2. David qui suivra.
3. Susanne, fem. de Spect^e David Le Clerc, ministre, frère de sa belle-mère.
4. Louise, fem. de Spect. Samuel Bernard, ministre.
5. Judith, fem. 1) de Spect. Rodolphe Lefèvre, D^r en droit; 2) de No. Isaac Fabri, S. d'Aire-la-Ville, syndic.
6. Anne-Marie, fem. de Pierre Bordier.
7. Elisabeth testa 1703 s. a.
8. Anne, fem. de No. et Spect^e Etienne Le Clerc, professeur et conseiller.

IV. Samuel Le Maire le jeune, ép. Madelaine, f. de Nicolas Le Clerc et de Sara de Corcelles, sœur de sa belle-mère, dont il eut :

1. Nicolas. 2. Samuel.
3. Susanne, fem. de No. Louis Trembley (cont. matr. 6 janvier 1652).

IV. David Le Maire, fils puîné de Samuel et de Susanne Magnin, des CC. 1654, acquit la bourgeoisie de Lausanne, sans perdre ses droits de C. G., par permission du Conseil en 1665, et testa le 16 avril 1668.

Ép. 1643 Jeanne, f. de No. Jean Pelissari et de

Marie Patac; elle testa le 27 février 1688, et il en eut:

1. Daniel qui suit.
2. Jean, établi à Lausanne, où sa mère lui avoit donné une maison, et où sa postérité existoit encore il y a peu d'années.
3. André qui suivra.
4. Jean-Jaques, testa le 9 avril 1717 (homol. 26 février 1731) s. e.
5. Jean-Pierre, qui d'Elisabeth Messonnier, de Lyon, ne laissa qu'une fille unique, Marie fem. d'Antoine, f. de Jean-Jaques Naville, son cousin germain.
6. Henri, qui ne laissa point d'enfans de Sara, ffeu No. et Spect^e François-Théodore Girard, des Bergeries, veuve No. et Spect^e. Jean-Jaques Humbert.
7. Anne-Marie, fem. d'Is^e Naville, C. G.
8. Aymée fem. de J^n-Jaques Naville, } frères. C. G.
9. Sara, fem. de Jean Conrad Susembeth, habitant, ffeu de Spect. Erasme-Antoine Susembeth, ministre, et d'Anne Meinch.
10. Susanne, fem. d'Abraham, ffeu Abraham Sautter de St.-Gall, et de Barbe Amstein, tige de la famille Sautter à Genève.

Daniel Le Maire, des CC. 1684, épousa le

11 février 1672 Judith, ffeu Théophile Thellusson et de Judith Tronchin, dont il eut :

1. André qui suit.
2. Marie, fem. de Jean-François, ffeu Charles de Morsier, de Perroy, et de Madelaine Arpau.

VI. André Le Maire, testa le 10 mars 1754.

Ép. 1710 Alexandrine, f. de No. Jean-Jaques Rigot, syndic, et de Judith Lullin, dont le testament du 15 nov. 1742 fut homologué le 21 janvier 1744, et dont il eut :

1. Anne, fem. de Monsr Grenier.
2. Elisabeth.
3. Jean-Daniel qui suit.
4. Jean-Jaques, du CC., † s. e. 1797.

VII. Jean-Daniel Le Maire, du CC. (v. les fragmens biographiques de M. le Bon de Grenus, p. 408).

Ép. Françoise, f. de No. François Fatio, S. de Bonvilars, et de Marianne Doxat, dont il eut ;

1. Marianne, fem. de Charles-Frédéric Laurent de Stoutz, de Flonheim, au Palatinat, Cap^ne au régiment de Nassau.
2. Jean-Antoine Le Maire, avocat, né 1769.

V. André, troisième fils de David Le Maire et

de Susanne Pelissari, C. G. et bourgeois de Lausanne; testa 23 déc. 1723, hom. 10 janv. 1725. L. C. 5600 de legs pies, ép. le 20 sept. 1688 Marie, f. de No. Samuel Rilliet et de Judith Diodati (cont. de la veille), dont il eut :

1. Jaques qui suit.
2. Judith, fem. de Louis Baraban.
3. Anne-Marie, fem de No. Michel Lullin, capitaine au régiment de Portes, C. G., 1720.
4. Susanne, fem. de No. et Sp. Isaac Le Fort, pasteur.
5. Marie-Aymée, portionnée de 30 m. L. C. par le testament de son père.

VI. Jaques Le Maire, conseigneur de St.-Vincent, ép. Sara Banquet, dont il eut :

1. Elisabeth, portionnée de 50 m. L. C., par testament de son père.
2. Pierre, héritier universel de son père.

ROUSSEAU.

Nous avons eu quatre familles distinctes de ce nom, l'une du Poitou, l'autre de Champagne, une troisième du Chablais, et la quatrième, celle du célèbre Jean-Jaques, originaire de Paris: je ne m'occuperai que de la dernière. Elle étoit sur un très bon pied à Genève à son arrivée, et ses liaisons avec la famille noble de Budé, venue du même lieu et dans le même temps, donnent lieu de supposer qu'elle étoit noble aussi; ce qui ne seroit probablement pas fort difficile à vérifier, si la chose en valoit la peine. Peut-être y trouveroit-on une des causes de cette irascibilité de caractère, qui vient souvent du dépit de se trouver dans une position sociale inférieure à celle où l'on voit ses parens et ses relations habituelles. Rousseau étoit fort bien allié à Genève, et quelques-uns de ses proches parens étoient riches. Il a parlé lui-même de ceux qu'il avoit du côté de sa mère. Son père étoit cousin germain d'une dame Passavant, dont une belle-sœur étoit femme de No. Jean Revilliod, et un beau-frère marié à une D^lle^ Pictet, fille d'un premier syndic. Il étoit issu de germain, des frères Guainier, ma-

riés à des demoiselles Gautier, Marcet et de Normendie, et d'une dame Butini, dont la fille épousa le célèbre professeur Vernet, et fut mère de mesdames Fabri et Lullin de Chateauvieux. Il avoit eu pour parrain le syndic Jean de Budé, S. de Verace; une cousine germaine de son père avoit épousé No. Jacob Trembley, dont la famille étoit une des plus puissantes de la République. Assurément, Jean-Jaques Rousseau n'avoit pas besoin de parens pour s'illustrer, et ils ne lui servirent à rien que, peut-être, à exciter cet esprit de susceptibilité pointilleuse qui le rendit si malheureux; mais il est bon de savoir que ce n'étoit pas un homme de rien, qu'il tenoit à la bonne société par beaucoup d'endroits, et qu'elle influa probablement sur sa destinée et sur son esprit, sans qu'il s'en doutât lui-même. Au reste, ses défauts étoient éminemment ceux d'un très grand nombre de ses concitoyens; il étoit aussi Genevois que possible, autant par ses mauvaises que par ses bonnes qualités. Mais je n'entreprends point ici d'écrire sa biographie: je me borne à donner sa généalogie.

I. Antoine Rousseau, de Paris, fut père de Didier qui suit.

II. Didier Rousseau, reçu B. G. pour 20 écus, et un seillot, le 22 avril 1555, testa le 4 avril

1570, nommant No. Jean Budé son exécuteur testamentaire. Il étoit libraire. Ép. le 13 novembre 1569, Mye (Amédéa), ffeu Laurent Miége, remariée en 1584 avec Girard Catry, C. G. Il en eut:

1. Pierre, d'abord sous la tutelle de sa mère, ensuite sous celle de Claude Miége, son oncle.
2. Jean qui suit.

III. Jean Rousseau, C. G., ép. Élisabeth Bluet, dont il eut:

1. Jean qui suit.
2. Lucrèce, fem. de Jaq^{e}, ffeu Henri Sermand.
3. Étienna, fem. de Timothée, ffeu Isaac Gradelle, C. G.

IV. Jean Rousseau, C. G., né le 29 mars 1606, ép. le 10 octobre 1630 Lydie, f. de Pierre Mussard et de Marie Cresp, qui testa le 9 janvier 1678, et dont il eut:

1. Louis, déshérité par sa mère.
2. Jaques, marié en 1667 avec Marie, f. de Julien Blandin, C. G., dont il eut plusieurs enfans; mais il n'en resta que Louise, née 1681, mariée en 1714, avec Jean, ffeu Samuel Gotting, de Nambourg, en Saxe.
3. David qui suit.
4. Noé qui suivra.

5. Jacob.

6. André Rousseau, C. G., marchand joaillier, paroît avoir été riche, ép. Élisabeth Grilliet, dont il eut :

a. Judith, qui testa s. a. en 1730.

b. Dorothée, fem. de No. Jacob Trembley.

7. Clermonde, fem. de Jean-François, f. de Paul Lachis.

8. Élisabeth, f. d'Étienne Esther.

9. Marguerite, fem. d'Arnaud, ffeu Arnaud Vermerhen, de Francfort, habitant.

10. Lucrèce.

11. Andrienne, fem. 1) de Pierre, ffeu Nicolas Sermod, C. G.; 2) de Louis, ffeu Nicolas Perrot, C. G.

V. David Rousseau, né le 12 oct. 1641.

Ép. le 24 août 1666, Susanne, f. de Jaques Cartier, C. G., dont il eut douze enfans, et entre autres :

1. Isaac qui suit.
2. Théodora, fem. de Gabriel Bernard.
3. David qui suivra.
4. Clermonde, fem. d'Antoine, ffeu Daniel Fazy, † s. e.
5. Susanne, née 1682, fem. de Jean-Louis Gonceru, de Nyon.

VI. Isaac Rousseau, né 28 décembr. 1672, présenté au baptême le 31 dit, par No. Isaac de Budé, S. de Vérace; ép. le 2 juin 1704, Susanne, f. de Jaques Bernard, C. G., et de Anne-Marie Machard, née le 6 fév. 1673, présentée au baptême le 7 dit, par Spect^e Samuel Bernard, dont il eut:

1. François, né 1705.
2. Jean-Jaques qui suit.

VII. Jean-Jaques Rousseau, né 28 juin 1712, présenté par Jean-Jaques Valencan. Son père est nommé David, par erreur, sur les registres, de sorte que le ministre lui avoit, en quelque sorte, enlevé son existence civile; il s'en est bien vengé.

VI. David Rousseau, né 1680, ép. 1) le 3 août 1710, Marie, f. de Philippe Mallot, ou Malleau; 2) Dorothée, ffeu Jean-Pierre Galline, C. G.

Il eut du premier lit, Gabriel qui suit.

VII. Gabriel Rousseau, né 10 décemb. 1715, Ep. le 20 oct. 1748, Jeanne-Louise, ffeu Charles Le Clerc, de Rolle, dont il eut:

1. Jⁿ-Antoine, né 30 nov. 1750.
2. Pierre, né 28 nov. 1753.

Ces enfans ne vécurent pas; car Gabriel Rousseau et sa fem. testèrent ensemble, en 1779, et nommèrent Jⁿ-Antoine Vautier leur héritier universel.

V. Noé Rousseau, f. de Jean et de Lydie Mussard, ép. le 18 fév. 1672, Pernette, ffeu Isaac Buffe, C. G., dont il eut:

1. Lydie, fem. Amed Marchand, dont elle eut Sara Marchand, fem. de Jean Mouchon.
2. Jean-François qui suit.
3. Jaques Rousseau, établi à Ispahan.

VI. Jean-François Rousseau.

Ép. le 30 décemb. 1721, Renée, f. d'Antoine Berjon, C. G., dont il eut:

1. Jean, † s. a.
2. Théodore qui suit.

VII. Théodore Rousseau, né 1729, ép. le 7 juin 1760, Anne-Jeanne, f. de Louis Bouet, C. G., dont il eut Jean-François qui suit.

VIII. Jean-Franç^{s} Rousseau, né le 9 janv. 1763.

Ép. Marie-Sophie Valleton, dont il a eu:

1. Édouard-Louis, né 9 août 1811.
2. Barbe-Angélique-Aimée.

M. Rousseau, consul de France, à Bagdad, puis à Tripoli, est de la même famille, mais j'ignore à quelle branche il appartient : peut-être descend-il de celui qui étoit établi à Ispahan.

DUMONT, *de Monte.*

Il y a eu plus d'une famille de ce nom à Genève, et à diverses époques. Celle dont je m'occupe en ce moment est venue de la Franche-Comté, mais il paroît qu'elle étoit originaire des Grisons. Elle a joué un très grand rôle par sa fortune et ses alliances : puis elle s'étoit appauvrie, comme on le voit par l'intéressante Notice publiée par M. le professeur de Candolle sur feu M. Etienne Dumont, dont les talens distingués et le caractère honorable ont rendu à son nom tout l'éclat d'une réputation européenne.

Quoique très-peu fortunés, depuis quelques générations, les Dumont ont constamment formé les alliances les plus honorables ; la mère de M. Etienne Dumont, entre autres, étoit d'une des plus anciennes, et des plus nobles maisons de chevalerie de la Suisse, tombée, comme la sienne, dans un état voisin de l'indigence : sa conduite

fut digne du nom illustre qui formoit tout son héritage.

Armes: d'azur, à une tête d'élan d'or, coupée de gueules. Cimier: une licorne d'or ailée d'azur.

I. Guichard du Mont vivoit en Bresse au 15e siècle.

La généalogie de la famille le dit fils de Rodolphe Dumont, originaire de Coire, probablement sur des titres des archives de Mâcon, que je n'ai pu consulter. Il fut père d'Étienne, qui suit:

II. Étienne du Mont vivoit à Pont-de-Veyle, et fut père de:

1. Claude qui suit.
2. Pierre, procureur de la communauté de Pont-de-Veyle, prêta, en cette qualité, le serment de fidélité au roi François Ier, en 1536.

III. Claude du Mont fut père de:

1. Clauda, fem. 1) de No. Jean de la Vernée, fils d'Antoine S. de la Vernée; 2) de Spect. Thomas Chandon, avocat du Roi à Mâcon.
2. Blaisine, fem. de M. Doyen, à Montrevel.
3. Philibert qui suit.

4 et 5. Jaques et Jean, qui formèrent des branches éteintes.

IV. Philibert du Mont, domicilié en 1529 à St.-Laurent près de Mâcon, épousa Claudine, f. de No. Jean Genost de la Mossière, plus

souvent nommée Claudine de la Mossière, avec laquelle il testa devant J. Tharonnois, Not. à Mâcon, le 16 juin 1560 (acte cité dans un accord entre leurs enfans en 1564 devant Ragueau, not. à Genève). Il en eut :

1. Claude qui suit.
2. Amblard, secrétaire de la Jugerie de Faucigny, vivant 1561.
3. Jaques, reçu B. G. 1557, nommé curateur des enfans de son frère Claude en 1572, avec No. Ami Varro, † s. e. avant 1583.
4, 5, 6. Noël, Enoch et Pierre formèrent des branches en France.
7. Des filles mariées en France.

V. Claude Dumont, natif du Pont-de-Veyle, reçu B. G. le 2 nov. 1557, du CC. en 1563, testa le 23 juin 1572 devant Guillermet, not.

Ép. Louise, ffeu No. Pierre Gurin, d'Annonay, et de dame Ayma Varembert. (Ayma étoit fille de No. Domaine Varembert, C. G. et de Peronette Fabri; elle étoit alors remariée avec Spect. Michel Cop, ministre).

Les enfans de Claude Dumont et Louise Gurin furent cohéritiers de leur oncle Jaques, sous la tutelle de No. Jean Maillard, 1583.

1. Jean qui suit.
2. Daniel, marié le 12 février 1604 avec Jeanne

de Roches, veuve d'Augustin Eustache.

IV. No. Jean Dumont, né 1564, du CC. 1592, hospitalier 1606, auditeur 16 09, conseiller et secrétaire-d'état 1612, † 1642.

Ép. 1) Susanne de Chateauneuf, veuve de No. Pierre Bonna dit Pertems, f. de No. Ami de Chateauneuf, syndic, et de Pauline de Lonnex.

2) Jeanne Rilliet, veuve No. Jaques des Arts, syndic, f. de No. Jean Rilliet, syndic, et d'Anne Pernet.

Il eut du premier lit:

1. Marie, fem. de No. et Spect^e Nicolas Jaquemot, premier régent au collége.
2. Onésime qui suit.
3. No. Gabriel Dumont, officier au service de France, puis capitaine dans la garnison, marié avec Pernette Gavin, dont il eut un fils, nommé Philippe, aussi capitaine.
4. No. Abraham Dumont, né 1611, du CC. 1640, testa le 3 septembre 1683 (Gab. Grosjean, not^e); ép. Élisabeth, f. de No. Pyramus Lullin et d'Elisabeth Bonnet, dont le testament du 21 avril 1698 fut homologué le 29 mai 1703. Il en eut:
   a. No. Gédéon Dumont, † s. a.
   b. Sara testa avec son frère 1705, † 1717 s. a.

c. Théodora, mariée par contrat du 15 févr. 1692, avec No. Pierre Babault, S. de la Motte, ffeu No. Jean Babault, S. de Bardelay, et d'Élisabeth Odry.

d. Susanne, fem. de M. Hertner, de Lyon.

e. Henriette-Christine, testa le 11 avril 1746, † 1747.

VII. No. Onésime Dumont, né 1602, du CC. 1625, secrétaire de la justice et châtelain du chapitre, † 1691; ép. 1) le 28 août 1633, Susanne, f. de No. Pierre Bonne et d'Antoinette de la Maisonneuve, dont il n'eut point d'enfans; 2) Lea, f. de No. Jean Fabri, dont il eut:

1. Abraham qui suit.
2. Gabriel, né 1642, du CC., † s. a., et plusieurs autres enfans † s. a.
3. Marie, fem. de Spect^e Jaques Vautier, aud^r.

VIII. No. et Spect^e Abraham Dumont, né 1640, pasteur à Ressudens, au pays de Vaud, 1676, à Morat 1678, à Motier (canton de Fribourg) 1688, doyen de la classe de Payerne, reçu bourgeois de Lugnorre, Motier et Josserant en 1709, † le 14 décemb. 1715 (1).

(1) Tout ce qui suit, jusqu'à l'article d'Abraham-David exclusivement, m'a été communiqué par M. Charles Dumont de Lausanne, amateur laborieux et très éclairé des études historiques,

Ép. 1675, Urbaine, f. de No. Gabriel de Rue-Mestral, S. de Combremont-le-Grand, et de Marguerite de Molin de Montagny, dont il eut:

1. Jean-Daniel qui suit.
2. Jeanne-Marguerite, née 1680, fem. de No. François-Louis de Treytorens, châtelain de Cudrefin.
3. Catherine-Judith, fem. de M. Crosat, ministre.
4. Abraham, marié 1) avec Louise de Seigneux, de Lausanne; 2) avec Catherine de Kilchberger, de Berne, † s. e.
5. Béat-Jacob, dont l'article suivra.
6. Onésime, établi à la Rochelle, puis à Genève, où il fut capitaine de la garnison.
7. Rodolphe, héritier de sa tante Marie.
8. Susanne Barbille, fem. de Frédéric Marquard, cons^{er} de Payerne.

IX. No. Jean-Daniel Dumont, conseigneur de Combremont, né 1676, étudia la théologie à Lausanne, dans l'intention de se vouer au ministère, mais ne voulut pas souscrire au

généalogiques et héraldiques, et possesseur de recueils précieux dans ces différens genres. J'adopte son travail avec autant de confiance que si je l'avois fait moi-même, parce que je connois sa bonne foi, ses talens et son exactitude; mais je dois prévenir de cette circonstance, parce que c'est le seul cas où j'ai dévié de ma résolution de ne rien publier que je n'aie soigneusement vérifié.

consensus, et préféra renoncer à sa vocation; † 16 juillet 1755.

Ép. 1710, Susanne-Agathe-Bénigne, f. de No. Béat-Jacob de Rue-Mestral, S. de Combremont, et de Louise-Dorothée d'Estavayé, dame de Forel, dont il eut:

1. No. Jean-Frédéric Dumont, officier aux gardes suisses en France, demeurant à Versailles en 1748; veuf alors et père de deux enfans.
2. Gabriel qui suit.

X. Spectable Gabriel Dumont, né 1714, pasteur, † 5 août 1795, acquit en 1770 la bourgeoisie de Combremont-le-Grand.

Ep. 1748 Anne-Marie, f. de Jean de Bosset et de Bénédicte Tschiffeli, dont il eut:

1. Benjamin qui suit.
2. Abraham-Daniel qui suivra.
3. Julie-Elisabeth, fem. de Spect^e Louis Pache, de Moudon, ministre.
4. Spect^e Gabriel Dumont, D^r méd. à Montpellier, † s. a., et huit autres enfans, † s. a.

XI. Spect^e Benjamin Dumont, né 1750, pasteur à Berchier, † 5 mars 1810.

Ép. le 2 janvier 1794, Marie-Anne, f. de No. Jean-Pierre Bourgeois, d'Yverdun, et de Jeanne-Marie Chedel, dont il a eu:

1. Spect^e François-Louis-Gabriel Dumont, né 24 mars 1795, pasteur à Mens en Dauphiné, reconnu citoyen françois en vertu de sa descendance d'un réfugié, marié avec Pauline, f. de spect^e Louis Morel, de Saint-Saphorin, ancien doyen et premier pasteur à Moudon.
2. Louis-Benjamin qui suit.
3. Charles-Philippe, domicilié à Lausanne, dont j'ai parlé dans la note, né 16 août 1803.

XII. Spect^e Louis-Benjamin Dumont, né 28 mai 1800, ministre à Perroy, au canton de Vaud, a épousé Anna-Maria, f. de Jean-Aimé de Lord, B. G., naturalisé anglois, et d'Anne Gaudin, angloise, dont il a :

1. Alfred-Paul-Émile-Étien^e, né 13 juin 1828.
2. Émilie-Pauline-Louise, née 1830.

XI. Abraham-Daniel Dumont, fils de Gabriel et d'Anne-Marie de Bosset, né 1756, tué à Moscou en 1822, avoit épousé en 1799, Gabrielle Tapis, de Combremont-le-Petit, dont il a eu :

1. Jean-Louis, né 24 avril 1800, établi à Moudon.
2. Édouard-Charles-Victor qui suit.
3. Agathe, née 1802, fem. de Spect^e François

de Miéville, pasteur à Combremont, fils de No. Isaac-Daniel de Miéville, S. de Brit.

XII. Edouard-Charles-Victor, né 15 juillet 1801, établi à Genève.

Ep. Olimpe Perret, de la Chaux-de-Fonds, dont il a :

1. Etienne.
2. Charles.
3. .....

IX. Béat-Jacob Dumont, fils de No. et spectable Abraham, ministre, et d'Urbaine de Rue-Mestral, né 30 oct. 1692, établi à Moudon.

Ep. Marie-Fran^{s} Bosset, d'Avenches, dont il eut :

1. Abraham-David qui suit :
2. Onésime-Jean-Pierre, et un troisième fils, réhabilités à la bourgeoisie de Genève, en 1749, † s. a.
3. Susanne-Rose-Louise.

X. Abraham-David Dumont, baptisé à Moudon 20 septembre 1719, réhabilité à la bourgeoisie de Genève avec ses frères, en 1749.

Ep. 5 janv. 1745, Louise Esther d'Illens, de Lausanne, dont il eut :

1. Alexandre-Daniel, né 1746.
2. Marie-Anne, née 1er mars 1747.
3. Pierre-Antoine, né 1749.

4. Marie-Louise, fem. de Louis-David Duval, mariée 7 janvier 1767, à St.-Pétersbourg.
5. Jaqueline, fem. de François Seguin.
6. Andrienne, fem. de Jean Ador.
7. Pierre-Etienne-Louis Dumont, né 18 juillet 1759, ministre, puis D. C. R., auteur de plusieurs ouvrages célèbres, citoyen très distingué, et l'un de ceux qui ont fait le plus d'honneur à notre patrie, † à Milan, 29 septembre 1829.

LOMBARD, LOMBARDI, de Naples.

Il y a à Genève, ou dans les environs, au moins trois familles du nom de Lombard; l'une très ancienne dans le pays, mais qui est vouée à l'agriculture et n'a jamais produit de personnages distingués; la seconde, noble, originaire du royaume de Naples, dont je vais donner la généalogie; la troisième, venue du Dauphiné, dont je parlerai dans un autre volume.

Les Lombardi Napolitains, sont du très petit

nombre des familles qui ont survécu à leur transplantation du beau climat de l'Italie dans la région des glaciers. A peine reste-t-il aujourd'hui une douzaine de noms de cette multitude d'Italiens qui se réfugièrent à Genève dans le courant du 16me siècle, et qui contribuèrent si puissamment à étendre la réputation de leur patrie adoptive. Ils se distinguèrent surtout dans la théologie, parce qu'il falloit bien qu'elle les occupât exclusivement, pour les avoir poussés à lui sacrifier leurs biens et leur repos. Leurs ouvrages, si estimés à l'époque où l'on s'occupoit avec ardeur des disputes religieuses, sont peu lus aujourd'hui; mais il y auroit une extrême injustice à les dédaigner. Les grands hommes devancent leur siècle, et forment l'aurore du suivant; mais la liste, en la prenant dès le commencement des histoires connues, en est singulièrement courte, et il est assez honorable pour notre petite République d'y voir figurer deux ou trois de ses enfans. Quant aux hommes simplement remarquables, c'est-à-dire qui sont beaucoup plus spirituels et plus instruits que leurs contemporains, mais trop fortement émus par ce qui les entoure pour rien voir au-delà, leur gloire est moindre sans doute, mais ils exercent une plus grande influence sur leur siècle. C'est éminemment le cas des théologiens

qui ont consacré toutes leurs facultés à l'explication de certains mystères. Ces articles de foi, qu'il leur semble avoir rendus plus clairs que le jour, resteront incompréhensibles jusqu'à la fin des siècles pour le reste des hommes; mais leurs écrits, inutiles pour l'avenir, répandirent un grand éclat sur le moment de leur existence, et ceux de nos professeurs firent connoître Genève d'une manière qui lui attira la considération des autres états; l'estime qu'ils inspirèrent aux étrangers de leur temps, reportée sur leurs concitoyens et leur postérité, est devenue pour nous une espèce de legs national dont nous leur devons une grande reconnoissance, parce que nous en avons amplement profité. Les Burlamachi, les Calandrini, les Micheli, etc. ont bien fait voir que la jurisprudence, les mathématiques, les sciences exactes, n'étoient pas moins à leur portée que les discussions théologiques.

Ce préambule paroîtra placé avec plus de bizarrerie que de justesse devant la généalogie d'une famille qui n'a produit aucun de ces écrivains célèbres, et qui ne s'est pas encore illustrée dans la carrière des sciences; mais je l'ai fait à dessein. Il n'entre point dans mon plan de discuter les mérites de nos auteurs et de les classer dans le rang qui leur appartient. M. Senebier,

M. Picot, M. le baron Théodore de Grenus ont consacré leurs veilles à l'illustration des Genevois qui se sont fait un nom dans la guerre ou dans les lettres; je ne veux point répéter, ni altérer ce qu'ils ont dit : je ne me suis engagé qu'à indiquer des filiations et des alliances, et je me borne à des observations tout-à-fait générales. J'ajouterai seulement ici, comme telle, que les Italiens qui vinrent à Genève, étant presque tous républicains, n'apportèrent aucun changement dans nos mœurs: ils étoient simples, industrieux, économes, et cet accroissement de notre population ne nous fut que favorable : ils enrichirent la ville de leurs fortunes particulières, que le commerce les avoit mis à même de sauver, et ils en firent part aux pauvres avec une munificence extraordinaire. Les Lombardi se distinguèrent extrêmement sous ce rapport; dès leur arrivée jusqu'à ce jour, ils n'ont cessé de consacrer leurs biens au soulagement des malheureux. On ne se fait point une réputation européenne par l'exercice modeste de cette vertu, mais on s'assure les bénédictions, l'estime et le respect de ses concitoyens, et pour ma part j'honore ce genre de distinction au-dessus de tous les autres.

Armes : coupé d'azur et d'or, au léopard lionné de l'un dans l'autre. Cimier, un lion issant.

I. Noble Théodore Lombardo, gentilhomme de Libonati au royaume de Naples, eut deux fils, qui furent reçus B. G. le 25 février 1589, « eu égard aux agréables services qu'ils « avoient rendus, » savoir:

1. César qui suit.
2. No. Marc-Antoine Lombardo, gentilhomme napolitain, du CC. 1608, † le 21 sept. 1613, s. e. de dame Olimpia Mei, de Luques, veuve de No. Evangelista Offredo, de Crémone, qu'il avoit épousée le 15 juillet 1596. Le registre mortuaire accompagne l'inscription de son décès, de cette observation en marge: « *Ob charitatem erga pauperes memoriæ dignus* (1)». Il légua, entre autres, 1000 ducatons à l'Hopital général, et 3000 ducatons à la bourse italienne.

II. No. César Lombardo, du CC. 1623, † à 78 ans le 23 janvier 1628, en sa maison, rue de la Cité. On trouve ces mots sur la couverture du registre de Vendeuvres et Cologny, pour les naissances et mariages: « L'an 1614, et « le 14 octobre, M. César Lombardi, italien, « possesseur du bien d'Avully, ayant hérité « d'un sien frère une bonne somme d'or et

(1) Digne de mémoire pour sa charité envers les pauvres.

« d'argent, a voulu consacrer son héritage « et attirer la bénédiction de Dieu sur icelui, « en faisant recouvrir et réparer la maison « de Dieu, ou temple de Cologny, à ses pro- « pres frais et dépens. »

Ép. le 31 may 1579, Blaisine, f. de François Cerutto, de Quiers en Piémont (cont. 2 juin 1579, Jovenon notaire), dont il eut onze enfans: ceux qui se marièrent furent:

1. Théodore qui suit.
2. Olympia, née 1590, mariée le 15 septembre 1611, à No. Théodore de Juges.

III. No. Théodore Lombard, bapt. le 16 juin 1586, du CC. 1631, testa le 4 mai 1643, et mourut la même année. Ép. le 9 juillet 1615 Judith, f. de Jaques Thezé, B. G., et de Judith de Brunes (cont. du 27 août 1618, suivant conventions du 10 juin 1615). Il en eut sept enfans: ceux qui se marièrent furent:

1. Judith, n. 1616, fem. de No. Théodore Jaquemod, commissaire-général.
2. Marc-Antoine qui suit.
3. Anne, n. 1624, fem. de No. Jean Rilliet.
4. Dorothée, n. 1632, fem. de No. André Piaget.
5. François qui suivra.

IV. No. Marc-Antoine Lombard, b. 24 may 1622,

du CC. 1619, hospitalier 1680, † 1686; ép. Marie, f. de No..... Piaget, dont il eut 4 enfans, mais il ne resta qu'une fille.

Marie, héritière universelle de son père, mariée le 7 janvier 1688 à No. Gabriel, ffeu No. François-Théodore Girard des Bergeries.

IV. No. François Lombard, b. 10 juillet 1634, du CC. 1675, † 1719, testa le 3 octobre de cette année (Alphonse Vignier, notaire); ép. le 19 mai 1670, Marie, f. de No. Daniel Le Fort et de Judith Rilliet, dont il eut:

1. Jaques.
2. Daniel qui suit.
3. François qui suivra.
4. Gédéon qui suivra aussi.
5. Marie, n. 1672, fem. de M. Jaques Maudry, conseiller à la cour de Hesse-Cassel.
6. Marguerite, fem. de Daniel de Racy.

V. No. Daniel Lombard, b. 5 février 1671, † avant son père, avoit épousé Renée, f. de Paul Caille et de Madelaine Thellusson, dont il eut:

1. Marie, fem. de Gédéon Mallet, C. G.
2. Aimée-Françoise, fem. de George Grosjean, C. G.

V. No. François Lombard, né 12 oct. 1673, du CC. 1721, testa le 26 juillet 1741, et mourut 1747; ép. 1701 Françoise-Aymée, f. de Abraham Maudry, dont il eut :

1. François qui suit.
2. Robert-Alexandre, testa s. p., le 1 novem. 1751, † 1752.
3. Marc-Antoine qui suivra.
4. Jaqueline-Marie, fem. de David De Jean.
5. Anne-Françoise, fem. de Jacob Chapuis.

VI. No. François Lombard, né 1701, du CC. 1734, testa le 22 avril 1776, et mourut en 1777; ép. 30 sept. 1731 Catherine, f. de André Mallet-Genoud, dont il eut :

1. Louis-Frédéric qui suit.
2. Marie-Françoise, fem. de No. Guillaume Dansse.
3. Françoise, fem. de M. Henri-François Charbonnier, banneret d'Aubonne.

VII. No. Louis-Frédéric Lombard, né 1738, du CC. 1770, sautier 1783.

Ép. 1770 Jeanne, f. de No. François de la Rive et de Marie André, dont il a eu un fils unique établi en France, marié avec une demoiselle Pajot, et père de 3 filles et un fils, Nathalie, Octavie, Auguste et Henriette Lombard.

VI. No. Marc-Antoine Lombard, né 1722, du CC. 1758, † 1788; ép. Renée, f. de No. Jacob Dupan et d'Eléonore Brière, dont il a eu deux filles:

1. ..... fem. de
2. Marie-Anne-Jaqueline, fem. de Spect. Jaques-François-Abraham Weber, professeur et recteur de l'Académie.

V. No. Gédéon Lombard (fils de François et de Marie Le Fort), ép. le 13 février 1718, Jeanne Marie, f. de mons. Jean Cardoini (d'une famille noble, aussi d'origine napolitaine), dont il eut:

1. François-Augustin qui suit.
2. Pierre, dont l'article suivra.

VI. No. François-Augustin Lombard, né 1719, † 1757.

Ép. le 29 nov. 1739, Jeanne, f. de François Menet, de Beauchatel, en Vivarès, dont il eut:

1. Gédéon-Guillaume qui suit.
2. Madelaine-Pernette.
3. Anne-Alexandrine-Marthe.

VII. No. Gédéon-Guillaume Lombard, né 1754.

Ép. le 29 avril 1787, Clermonde, f. de No.

Pierre Lombard et de Jeanne Perron, dont il a eu une fillle, nommée Ninette, fem. de No. et spectable Jean-Jaques de Roches, conseiller.

VI. No. Pierre Lombard.

Ép. Jeanne, f. de spectable Étienne Perron, ministre, et de Jeanne-Louise Prévôst, dont il eut:

1. Clermonde, fem. de No. Gédéon-Guillaume Lombard, son cousin germain.
2. Jean-Gédéon qui suit.

VII. Jean-Gédéon Lombard, D. C. R., né 1763.

Ép. Elisabeth f. de J^n^-Henri Morin, dont il a :

1. Jean-Éloy, né 1801, Dr Méd.
2. Henri-Clermond, né 1803.
3. Alexandre-Étienne, né 1810.
4. Anne-Henriette.
5. Pernette-Élisabeth.

TURRETTINI.

La famille Turrettini, d'ancienne noblesse, et l'une des plus distinguées de la république de Lucques, a maintenu le même rang dans la nôtre, dès l'époque de son admission à la bourgeoisie jusqu'à nos jours. Elle a produit des savans célèbres et plusieurs magistrats d'un grand mérite.

Armes : palé de gueules et d'or de 6 pièces : Ces armes se portent sur la poitrine d'un aigle impérial, en vertu d'une concession spéciale.

La famille Turrettini avoit fait dresser sa généalogie authentique à Lucques, et l'on y voit qu'elle avoit donné bon nombre de gonfaloniers et d'anziani à cette république. D'après le système que je me suis prescrit, de ne publier que ce dont j'ai vu les preuves moi-même, je commencerai seulement par le premier qui m'est connu de cette manière, quoique je n'aie pas une ombre de doute sur l'exactitude des archivistes de Lucques, qui paroissent avoir été fort consciencieux.

I. No. Régulus Turrettini, gonfalonier, c'est-à-dire, premier magistrat de la république de

Luques, en 1573, épousa Claire Franciotti, d'une famille qui a produit le cardinal Antoine-Marc Franciotti, évêque de Luques, en 1634. Il en eut un fils qui resta catholique, et fut anzian de Luques, en 1616; une fille nommée Camille, mariée dans la famille noble de Pessini, et François qui suit.

II. No. François Turrettini, né vers 1547, fut un des protestans les plus zélés de son temps et de son pays: on voit par un premier testament qu'il fit à Genève, le 23 avril 1579, qu'il avoit écrit force lettres à ses parens, pour les engager à suivre son exemple, d'après la persuasion des nouveaux convertis de ce temps-là, qu'ils en savoient bien plus que leurs père et mère. Il fut reçu B. G. 1627, des LX en 1628, et mourut à 81 ans, le 15 mars 1628, laissant 51 mille florins aux hopitaux, bourses et autres établissemens publics.

Ép. le 9 juillet 1587, Camille, f. de No. Michel Burlamachi et de Claire Calandrini, dont il eut:

1. Bénédict qui suit.
2. Claire, fiancée à No. Jean-Louis Calandrini, morte avant le mariage.
3. Catherine, née le 9 février 1595, mariée

le 19 juillet 1612, avec No. Jⁿ-Louis Calandrini, fiancé à sa sœur.

4. Jean qui suivra.
5. Zabetta, soit Elisabeth, née 1606, fem. de No. Vincent Burlamachi.
6. Marie, née 6 avril 1611, fem. le 19 oct. 1631 de No. Bernard de Budé, S. de Verace.
7. Claire, née 1613, fem. 1632 de No. Marc-Michel de Saconnex, S. de Bursinel.
8. César, qui laissa deux filles
   a. Renée, mariée le 21 janvier 1627 avec Nicolas, ffeu Jean Girod, du Crozet, au pays de Gex.
   b. Françoise, mariée le 2 juin 1633 avec François, ffeu Jⁿ Berjon.
9. Samuel, † à 20 ans, et cinq autres enfans, morts jeunes.

III. No. et Spectᵉ Bénédict Turrettini, né à Zurich, le 9 novembre 1588, célèbre pasteur et professeur en théologie, † 4 mars 1631; ép. le 26 mai 1616, Louise, f. de No. Horace Micheli et de Barbe Perez, dont il eut:

1. Barbe, née 1617, fem., le 14 sept. 1654, de No. André Pictet, syndic.
2. Etienne qui suit.
3. François qui suivra.
4. Marie, n. 1626, testa le 18 décemb. 1696, s. a.

5. Horace, baptisé 8 janvier 1629.
6. No. Bénédict Turrettini, S. de Bossey, fils posthume, né 11 juin 1631, testa le 26 août 1704, homol. 16 décemb. 1707. C'est aussi de lui que venoit le domaine de Satigny.

IV. No. Etienne Turrettini, né 21 oct. 1619, des LX, testa le 22 août 1696, devant Et^e Beddevole, not^e, vivoit encore en décemb.; ép. le 27 mai 1647, Andrienne, f. de No. Jaques Favre, syndic, et de Françoise Anjorrant, dont il eut:

1. Françoise, née 1648, mariée le 29 août 1671, avec No. Robert Rilliet, syndic.
2. Louise, née 1650.
3. Horace-Bénédict qui suit.
4. André qui suivra.

V. No. Horace-Bénédict Turrettini, S. de Bossey, né le 24 décembre 1651, conseiller 1696, syndic 1704, prem^er syndic, † 19 mars 1728 (*v.* les Fragmens biogr., p. 276), avoit testé le 14 dit; ép. le 16 juin 1681 Jeanne-Louise, f. de No. Jean Buisson, syndic, et de Susanne Lect, sa 3e femme. Elle testa le 21 avril 1753 (homol. 18 fév. 1754), ayant eu:

1. Andrienne, née 1685, fem., 4 juin 1724, de No. Claude Perrinet des Franches, ffeu No.

David Perrinet de la Serrée. Il fut reçu B. G. en considération de son beau-père.

2. No. Bénédict Turrettini, né 1687, testa le 16 avril 1753, † s. a. 1757.

3. Françoise, née 1691, femme 1), le 14 avril 1715, de No. David Vasserot, baron de Vincy; 2) de haut et puissant seigneur messire Auguste-Maurice, baron de Donnop, S. de Schettmar, Brockmill et Sulbeck, lieutenant-général, chevalier de l'ordre des Séraphins en Suède, ministre d'état et des affaires étrangères, chambellan et président de la Commission des guerres de S. A. le landgrave de Hesse-Cassel. Elle testa le 29 mai 1771 (homol. 7 juin suivant), c'est la grand'-mère paternelle de MM. de Vincy, dont l'un est aide-de-camp du duc de Bordeaux.

4. Louise, fem. de No. Horace Turrettini, capitaine;
5. Jean-Louis qui suit;
} jumeaux, nés 1697.

et d'autres enfans, †jeunes, ou s. a.

VI. No. Jean-Louis Turrettini, S. de Bossey, né le 1er juillet 1697, du CC. 1728, † 1753; ép. le 30 septem. 1736, Andrienne, f. de No. Jaques Rilliet, syndic, et de Louise Dupuy, dont il eut:

1, 2. Jeanne-Louise et Andrienne-Françoise, † s. a.

3. Renée-Françoise, née 1743, fem. de Jean-Jaq[s] Boissier de Rut, mariée le 31 mars 1765.

4. Horace-Jean-Louis qui suit.

VII. No. Horace-Jean-Louis Turrettini, S. de Bossey, né 8 mars 1746, ép. Marthe-Jeanne-Louise, f. de No. Alexandre Sales et de Susanne Faure, dont il a eu :

1. Jeanne-Andrienne-Coraline Turrettini, fille unique et héritière de la branche aînée de sa famille.

V. No. André Turrettini, fils d'Etienne et d'Andrienne Favre, baptisé 25 fév. 1655, ép. le 2 décembre 1697, Yolande, ffeu Etienne Romilly, de Montpellier, dont il eut, outre quatre enfans † s. a.,

1. Pierre-François qui suit.

2. Bénédict qui suivra.

3. No. Horace Turrettini, capitaine au service de France, marié le 27 janvier 1748, avec Louise, f. du premier syndic, Horace-Bénédict Turrettini, dont il n'eut point d'enfans. Il testa le 3 avril 1776, en faveur de son neveu Jean-Antoine et de sa nièce Élisabeth, fem. de M. Auriol.

VI. No. Pierre-François Turrettini, né 20 oct. 1698, ép. le 2 fév. 1749, Anne-Jeanne, ffeu Alexandre Lambuc, de Lyon, dont il eut:

1. Anna-Zabetta (Anne-Élisabeth), née 1750, f. unique et héritière de la seconde branche, fem. de No. Pierre-Élisée, ffeu No. Jean-Louis Auriol, de Marseille.

VI. No. et Spect^e Bénédict Turrettini, ministre, né 10 mars 1701, ép. 1) le 17 juin 1737, Elisabeth, f. unique de No. Jean-Antoine Lullin et de Cather^e Trembley; 2) le 21 avril 1749, Marie-Anne, ffeu spectable Gamaliel Vautier, ministre, dont il n'eut point d'enfans. Il eut du premier lit:

1. François-Horace Turrettini, † s. e. Son héritage *ab intestat* fut partagé entre Mme Auriol, née Turrettini, sa nièce, et spectable Âmi-Aimé-Alexandre Dunant, son plus proche parent du côté maternel. Il étoit petit-fils de No. Marc-Conrad Trembley, syndic, frère de Catherine Trembley, grand'-mère du défunt.

IV. No. et spectable Franç^s Turrettini, ministre,

fils du célèbre Profes^r Bénédict et de Louise Micheli, né 23 oct. 1623, ép. le 23 sept. 1669, Isabelle, ffeu No. Jean de Masse, S. de Chauvet. On voit par son testament, du 3 nov. 1713 (homol. 19 décemb. 1716), que « ses ancêtres maternels étoient dans le mar- « quisat de Saluces, et prenoient grand soin « des habitans des vallées de Luzerne, leurs « voisins. » Sa mère étoit une demoiselle de Pollot. Elle avoit eu quatre enfans, mais il ne lui restoit que Jean-Alphonse qui suit.

V. No. et Spect. Jean Alphonse Turrettini, Past^r et Profess^r en théologie, testa le 12 fév. 1735 (homol. 28 mai 1737); ép. le 22 juillet 1708, Julie, f. de No. Marc Dupan, premier syndic, et de Louise Calandrini, dont il eut:

1. Marc qui suit.
2. Marie, née 1718.

VI. No. Marc Turrettini, né 4 juin 1712, ép. le 30 sept. 1733, Françoise, f. de P^re Boissier et de Françoise Pictet, dont il eut Jean-Alphonse qui suit.

VII. No. Jean-Alphonse Turrettini, né 19 mai 1735, † s. e.

Ép. Jeanne-Françoise Boissier, sa cousine germaine, f. de Jean-Jaques Boissier et de Marie-Charlotte Lullin.

III. No. Jean Turrettini, S. de Beaumont, Grange et Méral, des LX, f. de François et de Camille Burlamachi, né le 29 mars 1600, obtint en 1631 l'inféodation de terres seigneuriales, au mandement de Peney, sous le nom de Turrettin. Il avoit été évincé de ses autres seigneuries, après avoir payé de grandes sommes aux créanciers du baron de Balon, dont il les avoit achetées, et cet échec avoit considérablement diminué sa fortune, que sa femme et lui réparèrent par leur économie, et en tenant des pensionnaires, en sorte qu'ils purent élever et établir convenablement une nombreuse famille.

Ép. Catherine, f. de No. Jean de Sève, d'une famille noble de Lyon, issue des anciens marquis de Cève, qui étoit une branche de l'illustre maison de Montferrat. Il fit avec elle, le 14 fév. 1676, un accord réciproque au sujet des engagemens qu'ils avoient contractés entre eux, sous seing privé, en 1627, dans le temps de leur opulence, pour l'établissement futur de leur premier né.

Ils eurent les enfans suivans:

1. Jean-François qui suit.
2. Françoise, née 1628, fem. No. Henri de Faverger, de Neuchâtel.

3. No. Marc Turrettini, né 1632, tué au siége d'Arras, en 1654, âgé de 22 ans.
4. Marie, née 1634, fem. de M. Otto Korn, dont elle n'eut point d'enfans.
5. Michel qui suivra.
6. Henri et d'autres enfans, quatorze en tout. Une des filles épousa un M. Doron, et en eut deux filles mentionnées au testament de leur tante Korn.

IV. No. Jean-François Turrettini de Turrettin, né 23 janv. 1631, S. de Beaumont, capit^e^ dans la garnison, ép. Marguerite, f. de No. Esaïe Colladon, premier syndic, et de Marguerite Cottier, dont il eut:

1. Dorothée, fem. de M. Sclaffer;
2. Françoise;

} instituées héritières par leur tante Marie-Aimée, 1717, et par leur oncle Germain Colladon, 1728.

3. Michel, né 1667, † s. a.

IV. No. et spectable Michel Turrettini, S. de Turrettin, né 1646, pasteur et professeur de langues orientales.

Ép. Judith, f. de No..... Girard, S. des Bergeries, et de....., dont il eut:

1. Samuel qui suit.

2. François-Jean qui suivra.

V. No. et spectable Samuel Turrettini, S. de Turrettin, né 29 oct. 1688, pasteur et professeur en théologie; ép. 1) le 27 nov. 1713, Marie, f. No. Antoine Saladin et de Renée Andrion; 2) le 19 mars 1719, Françoise, f. de No. Charles Lullin, S. de Dardagny, Confignon et Chalex, syndic, et de Marthe Humbert. Il eut du premier lit:

1. Antoine qui suit.

Et du second lit:

2. Charles qui suivra.
3. François-Jean, né 30 oct. 1721.

VI. No. Antoine Turrettini, S. de Turrettin, ép. Renée, f. No. Jean-Daniel Saladin et de Marie Grenus, dont il eut:

1. Jean-Daniel qui suit.
2. Charles, né 1753.
3. Albert qui suivra.
4. Andrienne, née 1747.
5. Marie-Charlotte, née 1758, fem. d'Etienne Rieu, capitaine au service de France.

VII. No. Jean-Daniel Turrettini, S. de Turrettin, D. C. R.

Ép. Marie-Louise-Eugénie, f. de No. Antoine Saladin, S. de Crans, et de Marie-Charlotte Saladin, dont il a eu:

1. Antoine-Eugène, né 1777, † s. a.
2. Caroline-Renée, fem. de Denis-Anne-Marcel d'Arbigny, dont elle a eu Jean-Adolphe-Amédée d'Arbigny, reconnu Genevois.
3. Charlotte-Cécile, fem. de Anne-Jean Des Arts, D. C. R.

VII. No. Albert Turrettini de Turrettin, ép. le 9 janv. 1780, Louise-Amélie, f. de Pierre Aubert et de Louise-Marguerite de Tournes, dont il a eu : Charles-Pierre-René-L[s] qui suit.

VIII. No. Charles-Pierre-René-Louis Turrettini, né 8 décemb. 1782, conseiller.

Ép. Adélaïde, f. de No. Abraham-Auguste Saladin, syndic, et de Marie-Françoise de Budé, dont il a :

1. Auguste.
2. Amélie.

V. No. François-Jean Turrettini de Turrettin, fils du professeur Michel et de Judith Girard des Bergeries, né 13 mars 1690, conseiller 1729, syndic 1741, premier syndic, † 1765; ép. le 19 avril 1722, Andrienne, f. de Gédéon Mallet et d'Isabelle de la Rive, dont il eut:

1. Gédéon qui suit.

2. Samuel, né 4 mars 1726.
3. Jean-Jaques qui suivra.

VI. No. et Spect^e Gédéon Turrettini, né 24 mars 1723, professeur philos. 1758, conseiller 1765, syndic 1771, premier syndic, † 1782; ép. le 2 nov. 1649, Renée, ffeu No. Jaques Trembley, dont il eut:

1. Simon-Auguste-Louis, né 1750.
2. Anne.
3. Albert qui suit.

VII. No. Albert Turrettini, né 5 octobre 1753, conseiller 1789, syndic 1815; ép. le 24 mai 1780, Marie-Jaqueline, ffeu No. Arthur de Villettes, ministre de S. M. britannique près des louables Cantons, et d'Élisabeth-Charlotte Sellon, dont il a eu Anne-Charles-Gaspard qui suit.

VIII. Anne-Charles-Gaspard Turrettini, né 1782, D. C. R.

Ép. 1806 Albertine, f. de No. Jaques Necker, syndic, et d'Albertine-Andrienne de Saussure, dont il a:

1. Albertine-Élisabeth.
2. Emma-Marie-Jaqueline.
3. Charles-Louis-William.
4. Alphonse-Théodore-Albert.
5. Susanne.

6. Auguste-Emmanuel.
7. François-Albert.

VI. No. et Spect. Jean-Jaques Turrettini, professeur en D^t^, né le 22 décemb. 1727 (fils du premier syndic François-Jean et d'Andrienne Mallet), ép. le 16 mai 1756 Marie-Sara, ffeu No. et spectable Jean Rilliet, pasteur, et d'Andrienne Chomel, divorcée et remariée avec M. Féronce, dont il eut:

1. Susanne-Jeanne-Françoise, née 1757, fem. de No. et spectable Marc-Auguste Pictet, professeur.
2. Andrienne-Françoise, née 1770, fem. de No. Pierre Sales.

DE SAUSSURE.

Si je me sentois le moindre talent pour la biographie, je ne résisterois pas au plaisir d'exprimer ma profonde vénération pour M. le professeur de Saussure, que je regarde comme le Genevois

le plus digne de louanges et même d'enthousiasme, après Besançon Hugues et Philibert Berthelier. Un homme né avec tous les avantages que peuvent procurer la noblesse, la fortune, de grandes alliances, le rang le plus distingué dans la société, qui exposa cent fois sa vie par amour pour la science, dans les voyages les plus fatiguans, les plus pénibles, en se soumettant volontairement à toutes les privations imaginables, est véritablement un être admirable, un grand et beau génie : j'aurois fait cent lieues à pied pour le voir, et je ne me consolerois point de voir éteindre un nom comme le sien. Quant à son illustre fille, dont madame de Staël se plaisoit à dire, « ma cousine a tout « l'esprit qu'on me suppose, » qui n'a pas lu avec attendrissement et admiration, ce volume si plein de faits, si remarquable par les observations les plus fines et les plus profondes, sur l'éducation de la première enfance ? Qu'il est beau de voir le besoin d'être utile devenir héréditaire dans une famille, et combien l'on jouit pour madame Necker, du bonheur qu'elle a eu de le transmettre à son fils!

La famille de Saussure n'a acquis la bourgeoisie de Genève que dans le dix-septième siècle ; mais elle y a habité et formé des alliances à plusieurs reprises dans le seizième, ce qui m'engage à la placer dans ce volume. Elle est originaire de la

Lorraine, où Mongin de Saussure, écuyer, S. de Dompmartin et de Monteul, sous la ville d'Amance, fut conseiller des ducs de Lorraine, René, roi de Sicile, et Antoine, son fils; gouverneur de la ville et château de Bocconville, grand fauconnier des duchés de Lorraine et de Bar, et communément appelé M. le Grand, à cette cour, suivant une généalogie imprimée à Lausanne, au siècle dernier, sur titres authentiques, et dont j'ai pu vérifier l'exactitude dans tous les articles sur lesquels j'ai trouvé d'autres documens. N'en ayant pas eu entre les mains sur ce premier degré, je ne le mentionne que dans ce préambule (1), pour demeurer fidèle à mon système, et je commencerai la généalogie par son fils No. Antoine de Saussure, S. de Sorcy, bourgeois de Lausanne et habitant de Genève, en 1563. La même généalogie le qualifie S. de Dompmartin, Espié, Monteul, Tuzel et Sauvoy, et ne le qualifie de S. de Sorcy, que comme mari d'Antoinette d'Augy, dame de Sorcy, fille de Pierre d'Augy, S. de Sorcy, gentilhomme lorrain, et de Catherine de Guermanche, fille de messire Jean de Guermanche, S. de Bregny et d'O-

(1) La femme de Mongin de Saussure étoit Catherine de Clemery, f. de Jacques, S. de Clemery et de Nicole de Mandre, f. de Wary de Mandre, S. de Bioncour et de St.-Blaise.

rincourt. Les titres que j'ai vus dans nos archives et dans nos registres, nomment les enfans seigneurs d'Espié, de Dompmartin, de Sauvoy et de plusieurs autres terres; ainsi, ils confirment pleinement la véracité exacte de cette généalogie. Les enfans de No. Antoine de Saussure, qui avoit été reçu bourgeois de Lausanne, gratis, en 1556, et qui mourut âgé de 55 ans, en 1569, furent :

1. Claude qui suit.
2. Jean qui suivra.
3. Daniel, S. de Morrens, marié 1) avec Marie, f. de Jean de Hennezel, S. d'Essert; 2) avec Jeanne, f. de Claude de Praroman, S. de Renens, mourut s. e.
4. Moïse, qui a fait une branche restée à Lausanne.
5. Françoise, fem. de Henri Scringer, gentilhomme écossois (le vrai nom, que nous avions estropié à Genève, étoit Scrimgeour, famille de la pairie d'Ecosse, sous les titres de Dudhope et Dundee).
6. Sara, fem. 1) de Claude de Dortenc, S. de Berchier et d'autres lieux; 2) de No. Isaac de Pré.
7. Anne, fem. de No. Pierre de Hennezel.
8. Phœbé, fem. du comte Hermes de Thienes.
9. Judith, fem. de No. Robert de l'Escale.

II. No. Claude de Saussure, S. d'Espié, est ainsi qualifié dans les registres de l'église de Jussy, où ses enfans furent baptisés : la généalogie le nomme S. d'Espié et de Tuzel.

Ép. Anne, f. de Claude de Pierre, S. de Chamel, gentilhomme du Dauphiné, de grande maison, dont il eut :

1. Marie, bat. 8 juin 1568, fem. de No. Esprit de Seguin, du Dauphiné.
2. Jean, bat. 4. nov. 1569, S. d'Espié, ép. Marie, f. de Charles de Pontaujard, S. du Crest en Dauphiné, dont il eut un fils nommé Charles, † s. a.
3. Jaques.
4. Pierre qui suit.
5. Marc, S. de Tuzel, marié avec Anne, f. d'Antoine de Roche, de Provence, dont il n'eut point d'enfans.

III. No. Pierre de Saussure, épousa Marie, f. de Philippe-Arthus, S. de Vins, gentilhomme provençal, dont il eut trois fils tués à la guerre, et une fille nommée Elisabeth, fem. de Jean de Magnan, gentilhomme du Dauphiné.

II. Jean de Saussure, S. de Dompmartin, conseigneur de Bussens, mort en 1617, âgé de 71 ans, avoit épousé 1) Catherine de Veillet, veuve de No. et Spect^e Henry Scringer, D^r en D^t, B. G., f. de No. Jean de Veillet, président au sénat de Chambéry (cont. passé à Genève après le mariage, le 6 avril 1575, en la maison de la dame, par Jaques Cusin, notaire); 2) Elisabeth, f. de No. Jean de Budé, S. de Verace, et de Marguerite de Jouan de Jonvilliers.

Il eut du premier lit Jean-Baptiste qui suit, et du second:

2. Daniel, qui fit une branche restée à Lausanne.
3. François, S. de Vernens, capitaine d'infanterie et conseiller de Lausanne, marié avec Louise, f. d'Étienne Chavan, et de..... de Mestral, dont il eut six filles, l'aînée, Jeanne-Marguerite, fem. d'Abraham Langin, citoyen de Lausanne.
4. Elisabeth, fem. de No. Jaques Charrière, S. de Mex et de Burnens.
5. Susanne, fem. de No. et spectable Jules de Thienes, ministre, fils du comte Thiso de Thienes.

III. Jean-Baptiste de Saussure, S. de Morrens, conseigneur de Bussens, Banderet de Lausanne,

mort en 1647, âgé de 73 ans, avoit épousé Susanne, f. de No. Pompée Diodati, B. G., et de Sara Balbani (cont. passé à Genève le 25 juillet 1597). Il en eut :

1. Elie qui suit.
2. Théodore, capitaine d'infanterie au service de Hollande, mort au siége de Maestricht, en 1632.
3. No. et Spect^e Marc de Saussure, S. de Bussens, ministre et professeur en théologie, tige d'une branche restée à Lausanne.
4. No. Henri de Saussure, conseiller et trésorier à Lausanne, tige d'une autre branche qui y est demeurée.
5. Catherine, fem. de No. Benjamin de Mestral, conseiller à Lausanne.

IV. No. Élie de Saussure, S. de Morrens, reçu B. G. 19 mai 1635, † 1662, âgé de 60 ans ; ép. le 11 avril 1633, Sara, f. de No. Jaques Burlamachi, et d'Anne Diodati (cont. du 8 mars 1634, Pierre Jovenon, notaire). Il en eut :

1. César qui suit.
2. Marc-Antoine, bat. 17 octobre 1639, marié avec Jeanne, f. de Gabriel de Willermin, S. de Monnaz et de Vaux, et de Françoise de Chalons.

3. Susanne, mariée le 1 déc. 1670, avec No. et Spect^e Fabrice Burlamachi.
4. François-Nicolas qui suivra.
5. Elie, qui testa s. a., fort âgé, le 14 sept. 1732, mort en 1735.
6. Jean-François, roi de l'arquebuse 1689.
7. Augustin.
8. Madelaine, testa s. a. en 1716, et mourut en 1742.
9. Anne, mariée 1) le 5 sept. 1683, à No. André Hamilton, gentilhomme écossois, B. G., ffeu No. James Hamilton, et de Jouffaud (1) Stuart (cont. 18 août 1633, Gabriel Grosjean, notaire); 2) à No. Pierre du Port de Pontcharra, B. G. Elle mourut s. e.

V. No. César de Saussure, S. de Morrens, bat. 31 août 1637, ép. Anne-Catherine, f. de No. Jean Lullin, syndic, et de Catherine Calandrini, dont il eut :

1. Théodore qui suit.
2. Jean, marié en Allemagne.
3. Léonard.
4. César.
5. Elie.

(1) Je ne sais quel nom de baptême le notaire a trouvé moyen d'estropier de manière à en faire Jouffaud, qui ne ressemble à rien d'écossois.

6. Françoise.

VI. No. Théodore de Saussure, né 23 avril 1674, conseiller 1721, syndic 1734, † 1750; ép. 1) Marie, f. de Jean Mallet-Genoud, et de Catherine Crottet, dont le testament du 9 oct. 1740, fut homologué le 25 avril 1741; 2) Judith, f. de No. Jacob Rigot, capitaine, et de Théodora Moreau de la Grange. Il eut du premier lit:

1. Nicolas qui suit.
2. Jeanne-Esther, fem. de No. Louis Rilliet.
3. Judith, fem. de No. George de Saussure, son cousin.

VII. No. Nicolas de Saussure, né 28 sept. 1709, ép. Renée, f. de No. Horace-Bénédict de la Rive, conseiller, et de Jeanne-Marie Franconis, dont il eut:

1. Horace Bénédict qui suit.
2. Judith.

VIII. No. et Spect^e Horace-Bénédict de Saussure, le célèbre naturaliste, étoit né le 17 fév. 1740, fut nommé professeur de philosophie dès l'âge de 21 ans, et recteur de l'Académie. Sa santé, exténuée par ses fatigues inouies, l'obligea à demander sa démission du rectorat en 1776, et du professorat en 1786, et il termina sa glorieuse carrière le....

Ép. Albertine-Amélie, f. de Jean-Jaques-André

Boissier, et de Marie-Charlotte Lullin, dont il eut:

1. No. et Spect^e Nicolas-Théodore de Saussure, professeur, D. C. R., marié avec Renée, f. de No. Pierre Fabri et de Catherine-Charlotte Vernet.
2. Alphonse-Jean-François qui suit.
3. Albertine-Andrienne, auteur de la Notice sur le caractère et les écrits de Mme de Staël, et d'un premier volume sur l'éducation progressive, ouvrages dignes des noms illustres qu'elle a réunis, a épousé No. Jaques Necker, ancien capitaine de cavalerie en France, et syndic, neveu du célèbre ministre, et cousin germain de Mme de Staël.

IX. Alphonse-Jean-François de Saussure, D. C. R., a épousé Marie-Louise-Susanne-Fanny, f. de M. le baron Élie-Victor-Benjamin Crud, célèbre agriculteur et auteur de plusieurs ouvrages estimés, et de Marie-Salomé de Petra, dont il a:

1. Horace-René-Théodore, né 3 juillet 1824.
2. Frédéric-Henri-Louis.

V. No. François-Nicolas de Saussure, C. G., fils d'Elie, et de Sara Burlamachi, ép. Esther Calandrini, veuve de No. Jaques Trembley, f. de No. Jean-Louis Calandrini, et d'Esther-

Madelaine Gentilis, dont il eut une fille unique, morte s. a. en 1747.

V. No. . . . . de Saussure, autre fils d'Élie, épousa N. N. dont il eut:

1. George qui suit.

VI. No. George de Saussure, B. G., du CC., capitaine au service des états-généraux, † à 76 ans, en 1759; ép. Judith, f. de No. Théodore de Saussure, syndic, et de Marie Mallet, dont il eut:

1. Marie, fem. 1) de No. Pierre Dupan, S. de Brandix; 2) de . . . . . Jaquet.

Les branches restées à Lausanne, dont je n'ai pas eu l'occasion de vérifier les alliances, ont toujours figuré au rang des familles les plus nobles du pays; au reste, leur généalogie a été imprimée dans les Dictionnaires de noblesse.

Dame Catherine de Saussure, fem. de No. Jérôme Salve, passa un acte à Genève, 1573, en qualité de fille de No. Jeanne Breton, dame d'Issy.

Armes: parti par barre, bandé et contrebandé de 8 pièces, sable et or. Cimier, sur un casque en face à 8 barreaux, un faucon essorant.

NECKER.

Le nom de Necker est tellement uni à celui de Saussure, que je ne puis renvoyer cette généalogie à un autre volume, quoiqu'elle ne date pas du 16e siècle parmi nous.

Madame de Staël s'est fort naturellement exagéré le mérite de son père, mais les ennemis de ce ministre ont dégradé la France, en lui refusant de grands talens et du génie ; car un simple banquier genevois, qui inspire une confiance illimitée à un monarque et à toute une grande nation, doit nécessairement être un homme extraordinaire, ou le Roi et la nation doivent être d'une niaiserie inconcevable. On reconnoît ici la bassesse de ces valets de cour, qui dénigrent constamment ceux dont la loyauté met un frein à leurs pillages, et la plate jalousie de ces seigneurs incapables et présomptueux, qui, ne sachant rien faire eux-mêmes, ne peuvent souffrir qu'un homme né hors de leur coterie rende à leur pays des services essentiels. Si, dépourvus de toute espèce de talent utile, ils avoient eu seulement quelques-unes des vertus de M. Necker, la

France de 1788 seroit devenue, sans secousse et sans crime, la France de 1830.

Madame de Staël étoit bien supérieure à son père: c'est probablement la femme la plus remarquable que l'Europe ait produite : les bégueules de son sexe, et les pédans du nôtre, peuvent seuls lui refuser leur admiration, en la jugeant suivant les petites règles imaginées par leurs petits esprits.

Armes : de gueules, au Cigne d'argent sur une mer de même; au chef d'argent chargé d'une grappe de raisin couchée, de gueules, tigée et feuillée de sinople.

Spectable Christian Necker, pasteur à Wartemberg, fut père de spectable Jean Necker, diacre à Gartz, sur l'Oder, père de spectable Samuel Necker, avocat à Custrin, qui, de Marguerite-Sophrosine de Labahack, de Stettin, eut Charles-Frédéric qui suit.

II. Spect^e^ Charles-Fréderic Necker, de Custrin, né 13 janv. 1686, reçu B. G. le 28 janv. 1726, professeur en D^t^, du CC. 1734, † 1762; ép. Jeanne-Marie, f. de No. Pierre Gautier, premier syndic, et de Madelaine Gallatin, qui testa le 20 décemb. 1754, et dont il eut :

1. Louis qui suit.
2. Jaques qui suivra.

III. Spect[e] Louis Necker, S. de Germagny, né 1730, professeur en mathématiques, † 1804; ép. 1) 1752, Isabelle, f. de Guill[me] André et de Marie Privat; 2) 1773, Sophie-Catherine Canac; 3) Susanne Gampert. Il n'eut point d'enfans des deux dernières : ceux du premier lit furent:

1. Jeanne-Marie, fem. de No. Horace-Bénédict Rilliet.
2. Jaques qui suit.

IV. No. Jaques Necker, né 1757, capitaine de cavalerie en France, puis conseiller-d'état 1814, et syndic 1817; ép. le 19 mai 1785, Albertine-Andrienne, f. de No. et spectable Horace-Bénédict de Saussure et d'Albertine-Amélie Boissier, dont il a eu :

1. Spectable Louis Necker, Prof[r], D. C. R.
2. Théodore qui suit.
3. Albertine, fem. de Charles-Anne-Gaspard Turrettini, D. C. R.
4. Susanne, fem. de Pierre-François De la Rive, D. C. R.

V. Théodore Necker.

Ép. Mathilde, f. de Jean-Louis Prévôst et de..... Cayla, dont il a:

1.
2.

III. Jaques Necker, ministre des finances en France, conseiller-d'état honoraire à Genève, né 30 sept. 1732, † le 9 avril 1804; ép. Susanne Curchod, d'une famille vaudoise, dont il eut:

Anne-Germaine, née 1766, † 1817, fem. 1) de No.... baron de Staël de Holstein, ambassadeur de Suède à Paris, B. G.; 2) Albert-Jean-Michel, fils de No. Jean-Fran^{s} Rocca, cons^{er}, et de Jeanne-Judith Bardin, officier de hussards. Elle a eu du premier lit:

1. Auguste, baron de Staël-Holstein, auteur d'un excellent ouvrage sur l'Angleterre, marié avec Adélaïde, f. de No. Isaac Vernet, syndic, et de Marie-Anne Pictet, dont il n'a eu qu'un fils, mort peu de temps après lui.
2. Albert, officier au service de Suède, tué en duel: il étoit remarquable par infiniment d'esprit et un excellent cœur.
3. Albertine, aussi distinguée que ses frères par les qualités du cœur et de l'esprit qu'ils ont héritées de leur illustre mère, a épousé M. le duc de Broglio, pair de France, si digne de posséder le trésor que lui a confié la première femme de son siècle.

Madame de Staël a eu de son second mariage:

4. Louis-Alphonse Rocca, élevé par sa sœur.

BUISSON.

Cette famille noble, du Lyonnois, a joué un grand rôle à Genève, où elle s'est constamment maintenue au premier rang par ses richesses, ses alliances, ses illustrations militaires et les magistratures qu'elle a exercées.

Armes : d'or à 3 buissons de sinople : quelques-uns ont porté le champ d'argent; d'autres un seul buisson en champ d'or.

I. Clément Buisson (qui signoit Buysson) est le premier qui vint s'établir à Genève, où il n'acquit pourtant pas la bourgeoisie, probablement parce qu'il espéroit pouvoir retourner dans son pays. Il étoit citoyen de Lyon, où il avoit épousé en premières noces Catherine de Mouceaux, d'une famille noble et très bien alliée. Il se remaria en secondes noces à Genève avec Clémence Le Jeune, veuve de Marin Luquet, B. G. (cont. 2 juillet 1575, reçu par Sovenon, not.), et il épousa en troisièmes noces une D^lle^ Bonnet, mais il n'eut point d'enfans de ces deux derniers mariages. Il avoit eu du premier lit :

1. Marie, fem. 1) d'Antoine Pons le jeune, de Lyon, qu'elle épousa à Genève le 11 avril 1558; 2) de Jérôme Rully, de Lyon (cont. reçu par Vincent Parent, notaire à Lyon, le 14 juil. 1571); 3) le 7 juillet 1574, de No. Jean Tudert, S. de Mazières en Poitou, habitant à Genève (cont. 16 juin 1574 reçu par Jovenon, notaire lyonnois à Genève).
2. Théophile qui suit.
3. David, qui aura son article à la fin.

II. Théophile Buisson, reçu B. G. 1610, du CC. 1624, testa le 6 may 1640; ép. 1) le 11 sept. 1586, Marie ffeu Pierre Tredehan, d'Angers, B. G., et de dame Imberte Bovier (cont. reçu par M. Try, not., où elle est assistée de No. Claude de Bullion, S. de Sauters, et de sa mère. No. Claude de la Porte, B^s de Lyon, lui avoit légué 300 livres, dont le paiement fut effectué par Marguerite, sa nièce, ffeu noble Jean de la Porte, S. de Charnerieu, son héritier. Elle mourut le 15 nov. 1587, âgée de 18 ans, s. p.; et il épousa, 2) le 28 juillet 1588, Elisabeth de Loys, de St.-Saphorin d'Ancelles en Mâconnois (cont. 7 juillet 1588, Blecheret, notaire). Il en eut:

1. Jean qui suit.

2. Zacharie Buisson, marié avec Françoise, f. de No. David Colladon, 1er syndic (cont. 27 nov. 1622, Pierre de Monthoux, notaire), dont il eut:
   a. Jeanne, fem. Jean, ffeu Paul Cochet et de Madelaine du Roset, 1641.
   b. Elisabeth, fem. d'Etienne, f. de Spect. Enoch Mollet, ministre, et de Jeanne Girard, 1645.
   c. Marguerite, fem. de Pierre, ffeu Pierre Martin, C. G. et de Jeanne Thomas, 1650.
   d. Marie, fem. d'Isaac, f. Spect. Jaques Bordier, ministre, et d'Angélique du Commun, 1656.
   e. Susanne, fem. de Denis Bordier, frère d'Isaac.
3. Marie, fem. d'Arnaud Dupuis.

III. Jean Buisson, bat. 4 juillet 1590, des LX. Ép. 1) le 15 sept. 1611, Françoise, f. de Gaspard de la Rue et de Jeanne des Bois, sa première femme, sœur de père du 1er syndic Louis de la Rue; 2) en 1645, à Lyon, Jeanne Dauphin, dont il n'eut point d'enfans. Il eut du premier lit Jean qui suit.

IV. No. Jean Buisson, né 23 août 1613, Conser 1656, syndic 1665, † 1666; ép. 1) le 12 juin 1636, Marie, f. de No. Pierre Lullin, syndic,

et de Marguerite de Normendie, qui mourut en couches 1637, et dont l'enfant ne vécut pas; 2) le 6 juin 1639, Louise, f. No. Jean-Louis Calandrini et de Catherine Turrettini, † en décembre 1645; 3) Susanne, f. de No. Pierre Lect, procureur-général, et de Marie Anjorrant. Il eut du 2me lit:

1. No. et Spect. Jean-Louis Buisson, ministre, † à Paris 1662.
2. Françoise, n. 1641, mariée en 1659 avec No. et Spect. Fabrice Burlamachi, ministre, grand-mère du célèbre professeur en droit.
3. Léonard qui suit.

Et du troisième lit:

4. No. Ami Buisson, né 1649, brigadier des armées de S. M. T. C., et colonel du régiment suisse de son nom, du CC.
5. Louis qui suivra.
6. Jaques qui suivra.
7. Jean qui suivra.
8. Louis-Théophile qui suivra.
9. Renée, fem. de No. Jean-Jaques De la Rive.
10. Barthélemi, † *ab intestat*, s. a.
11. Jeanne-Louise, fem. de No. Horace-Bénédict Turrettini, premier syndic.

V. No. Léonard Buisson, né 1643, des CC. 1665, conseiller 1689, syndic 1699, † 1719.

Ép. le 17 juin 1669, Esther, f. de No. Jean-Antoine Sarasin et de Marie Vimar, † 1679, dont il eut:

1. Marie, née 1670, fem. de No. Antoine Saladin, Dr Dt, et auditeur, f. de No. Antoine Saladin et de Renée-Andrion (cont. 8 mars 1696).
2. No. Jean-Louis Buisson, né 1673, capitaine en France, conseiller 1719, syndic 1728, † 1742.
3. Marc Conrad, qui suit.

VI. No. Marc-Conrad Buisson, né 1679, audit., testa le 30 mai 1740 (homol. 4 juin suivant); ép. Jeanne, f. de Gabriel de Tournes, audit., et de Marie De la Rive, qui testa le 21 mars 1763 (homol. 21 avril 1770), et dont il eut:

1. Jean-Louis qui suit.
2. Jean-Jaques, marié avec Jeanne-Anne-Marguerite, f. de Guillaume Boissier et de Marguerite Buisson, dont il n'eut point de postérité.

VII. No. Jean-Louis Buisson.

Ép. 1770, Anne-Jeanne, f. de Guillaume Boissier et de Marguerite Buisson, dont il eut:

1. Marguerite.
2. Jean-Jaques Buisson, avocat, D. C. R., né 1763.

3. Catherine-Louise-Adélaïde, fem. de Spect. Henri Boissier, professeur, D. C. R.

V. No. Louis Buisson, fils du syndic Jean et de Susanne Lect, sa troisième femme, capit^e^ au service de France, et du CC.

Ép. le 24 mai 1703, Michée, ffeu No. Jaques Grenus, premier syndic, et de Sara Lect, dont il eut :

1. Léonard qui suit.
2. No. et spectable Horace-Louis Buisson, ministre, testa le 25 mai 1777 (homol. le 18 juillet suivant); ép. Renée, f. de No. P^re^ Fabri, S. d'Ayre-la-Ville, premier syndic, et de Catherine Buisson, dont il n'eut point d'enfans.
3. Mariamne.
4. Marie-Louise, fem. de No. J^n^-Louis Buisson.

VI. No. Léonard Buisson, né 1706, conseiller 1754, syndic 1757, déchargé 1769, † 1787; ép. Marie, f. d'Antoine Bertrand, B. G., et de Madelaine Lafont, dont il eut :

1. Madelaine, fem. No. Jaques d'Armand de Châteauvieux.
2. Michée-Marie, fem. de No. Ami Théophile Perdriau, auditeur.

3. Marie-Louise, fem. de No. Ami Lullin, premier syndic.
4. Henriette, fem. de M. Simon Roques.

V. No. Jaques Buisson, fils du syndic Jean et de Susanne Lect, du CC.; ép. Françoise, f. de No. César Sarasin et d'Anne Favin, dont il eut:

1. César.
2. Mariamne.
3. Marie.

V. No. et Spect^e Jean Buisson, D^r D^t, du CC., ép. 1784, Marie, f. de No. Jean-Antoine Lullin, S. de Dardagny, Confignon, Châteauvieux, la Corbière et Chalex, syndic, et de Françoise Grenus. Elle testa le 8 mars 1716, avec codicille du 13 décemb. 1752 (homol. le 29 dit), laissant:

1. Louis.
2. Pierre qui suit.
3. Renée, fem. 1) de No. Jaques Franconis, 2) de M. Jean Caze.
4. Catherine, fem. de No. Pierre Fabri, S. d'Ayre-la-Ville, syndic.
5. Marie.

VI. No. Pierre Buisson, S. de Sergy, du CC., testa et mourut en nov. 1755.

Ép. le 26 janvier 1727, Jeanne-Marie-Marguerite, f. de No. François Pictet, syndic, et de Françoise Lullin, dont il eut Jaqueline-Françoise Buisson, mariée le 2 mars 1766, avec No. Pierre Pictet, lieut^{t}-col^{l}, S. de Sergy par elle.

V. No. Louis-Théophile Buisson (fils du syndic Jean et de Susanne Lect, sa troisième femme, fut du CC. en même temps que ses cinq frères.

Ép. Élisabeth, f. de No. Jean-Jaques Bonnet, syndic, et de Marguerite de la Maisonneuve, qui testa le 23 mai 1741 (homol. 4 février 1766), et dont il eut:

1. No. Jean-Louis Buisson, officier au service de France, marié avec Marie, f. de No. Louis Buisson et de Michée Grenus, qui testa 1776, et mourut en 1777 s. e.
2. Marguerite, fem. de Guill^{me} Boissier, B. G.
3. Catherine.

II. David Buisson, fils de Clément et de Catherine de Mouceaux, fit le 10 mai 1623 son testament (homol. le 23 juin suivant); ép. 1) le 1er décemb. 1588, Susanne, ffeu Mathieu Guichard; 2) le 6 décemb. 1618, Jeanne, f. de Mauris Gaillard, B. G.

Il eut du premier lit :

1. Jean qui suit.
2. Judith, fem. de..... Caillatte.

Et du second lit :

3. David.
4. Jean.

III. Jean Buisson, C. G., né 1600, ép. 1), le 10 nov. 1622, Anne, ffeu Jaq^{s}-Abel, C. G.; 2) le 20 fév. 1631, Susanne Janvier, veuve de Louis Mermilliod.

SALADIN.

Cette famille est originaire de Villefranche en Lyonnais, où elle étoit établie et sur un pied fort honorable, dès le quinzième siècle (1). Depuis son arrivée à Genève, elle a constamment été au nombre des plus fortunées dans l'une ou l'autre de ses branches.

Armes : Les premiers cachets ne ressemblent

(1) Je trouve en 1407 Jaques Saladin, témoin au mariage de Jeanne de Savoye, fille du comte Amédée le Rouge, avec Jean-Jaques Palcologue, comte d'Aquesana, fils de Théodore, marquis de Montferrat.

point à ceux dont se servent MM. Saladin d'aujourd'hui : cela vient probablement de ce que celui qui s'enfuit de France pour la religion n'en avoit point emporté, et que ses enfans prirent celui de leur mère ou aïeule; ensuite ils firent des recherches à Villefranche, où l'on trouva de premières données, suivies, à ce qu'il paroît, de renseignemens plus exacts par la découverte d'un tombeau armorié, dont le blason parlant s'applique particulièrement au nom. Voici la succession de ces cachets.

1. Palé d'azur et d'argent de 6 pièces. C'est encore le cachet d'Antoine, f. de Jean, en 1705.

2. De gueules au lion d'argent rampant regardant.

3. Ces deux armoiries écartelées ensemble.

4. Coupé : au 1) de gueules au lion d'argent rampant regardant;

Au 2) d'azur au casque dit Salade d'argent. Cimier, un lion issant, d'argent.

C'est ainsi qu'on les blasonne actuellement, parce que, d'après un document authentique, elles sont telles sur un tombeau des Saladin à Villefranche.

I. Jean Saladin, de Villefranche, eut de Claudine Petit :

1. Sébastien qui suit.

2. Antoine, habitant de Genève, qui mourut le 4 mai 1649, ayant testé devant Pierre de Monthoux, not^e. Il fut probablement père d'Anne, f. d'Antoine Saladin, qui épousa, le 3 décembre 1626, Pierre-Paul de Bellis, Napolitain.

II. Sébastien Saladin, reçu B. G. en 1596, ép. 1585, Jeanne, f. d'Arnaud Thomas et de Jeanne Grivaud (cont. du 1er avril 1585); Arnaud Thomas, d'une famille noble de Lyon, s'étoit réfugié à Genève avec son frère Antoine, qui fut reçu bourgeois. Les enfans nés de ce mariage furent:

1. Jaques qui suit.
2. Jean qui suivra.
3. Antoine Saladin, du CC. en 1626, qui testa le 21 juin 1666, âgé de 73 ans, laissant une fortune considérable à ses neveux et nièces.
4. Marie, fem. 1) de No. Jaques d'Aribondouze, S. du Cest (cont. du 14 mai 1621); 2) de Spect^e Juste Rhodins.

III. Jaques Saladin, du CC. 1636, ép. Françoise, f. de No. Louis Trembley, Cons^er, et de Catherine Sarasin, dont il eut:

1. Louis qui suit.
2. Anne-Marie, fem. de No. et Spect. Michel Humbert.

3. Françoise, fem. de No. Guillaume de Budé, S. de Verace, Boisy, Fernex, etc., qui l'avoit enlevée le 19 juillet 1671 (Voyez l'histoire de Genève et les fragmens de M. le Baron Théodore de Grenus).

IV. Louis Saladin ép. le 29 août 1666 Isabelle, f. de messire J^n de Colladon, chevalier, Cons^er et premier médecin du roi d'Angleterre, et de dame Aymée de Frotté (de la même famille que le général comte de Frotté, général vendéen de nos jours). Il n'en eut point d'enfans, et testa le 11 juillet avec codicile du 23 dit, homologué le 3 août suivant, laissant 12,000 fl. en legs pies, des legs à tous ses parens Saladin et Trembley, et le résidu de son hoirie à ses deux sœurs. Sa veuve se fiança le 24 du même mois à No. Isaac de Cambiague, S. du Martheray, qu'elle n'épousa cependant que huit ans plus tard en 1678.

III. No. Jean Saladin, fils de Sébastien et de Jeanne Thomas, s'établit en Angleterre où il épousa Élisabeth Peck, nommée Bec dans presque tous les titres à Genève, et entre au-

tres, dans le testament de son neveu Louis. Les noms de tous leurs enfans se trouvent dans celui de son frère Antoine.

1. Guillaume qui suit, légataire de son dit oncle pour 80 m. fl.
2. Antoine qui suivra, 40 m. fl.
3. Jeanne, 11 m. fl., fem. de Jaques Flournoy.
4. Élisabeth, 8 m. fl., fem. 1) de No. Jean-Jaques Rilliet; 2) de No. Charles Perrot.

5. Herbert,
6. Philippe,
7. Marie,
8. Anne,
9. Jeanne la jeune,
10. Françoise,

} légataires de leur oncle Antoine pour 2,000 flor. chacun, et tous honorablement mariés en Angleterre.

IV. No. Guillaume Saladin, ép. Marie Gallatin, qui testa le 15 Déc. 1702 (homol. 17 sept. 1726), et dont il eut:

1. Anne-Catherine, fem. (1687) de No. Jaques Franconis.
2. Andrienne, fem. (1693) de noble Charles Gallatin.
3. Marguerite, fem. de Guillaume Flournoy.
4. Olimpe, fem. du capitaine Buffe.
5. Jacob qui suit.

V. No. Jacob Saladin, né en 1682, prend le ciel

et la terre à témoins que ses créanciers sont héritiers légitimes de tous ses biens, par son testament du 13 avril 1736 (homol. 5 fév. 1743). Il mourut s. e. de Marguerite Dupan sa femme.

IV. No. Antoine Saladin, des LX, ép. Renée, f. de No. Jacob Andrion, syndic, et de Susanne de Chapeaurouge, sa seconde femme, qui testa le 4 août 1724 (homol. 12 fév. 1727), et dont il eut:

1. Jaques-André, qui testa en 1739 et mourut s. a. en 1744, laissant une grande fortune.
2. Antoine qui suit.
3. Jean-Daniel qui suivra.
4. Elisabeth.
5. Sara, fem. No. Jacob de Chapeaurouge, 1er syndic.
6. Marie, fem. de No. et Spect. Samuel Turettini, Past. et Prof. théol.
7. Hélène, fem. de No. François Favre, auditr.

V. No. Antoine Saladin, auditeur, ép. Marie, f. No. Léonard Buisson, syndic, et d'Esther Sarasin (cont. 6 mars 1696, où la constitution à l'époux est de 160 m. fl., la dot de 100 m. fl.). Il en eut:

1. Jean-Daniel, qui testa le 26 janvier 1726, et mourut en déc. suivant s. a.

2. Antoine qui suit.
3. Jean-Louis qui suivra.
4. Susanne, fem. de No. Michel Lullin de Châteauvieux, 1er syndic.

VI. No. Antoine Saladin, ép. Louise, f. de No. François de Langes de Montmirail de Lubières, gouverneur de Neuchâtel, et de Marie Calandrini, dont il eut une fille unique.

1. Marie-Charlotte Saladin, fem. de No. Antoine Saladin de Crans.

VI. No. Jean-Louis Saladin, Conser 1750, syndic 1752, premier syndic, testa le premier déc. 1783. Ép. Louise, f. de No. Jean-François Rilliet et de Madelaine Le Fort, dont il eut:

1. Jean-François qui suit.
2. Antoine qui suivra.
3. Michel-Jean-Louis qui suivra.

VII. No. Jean-François Saladin, colonel.

Ép. Marie, f. de No. Pierre Fabri et de Catherine Charlotte Vernet:

1. Louise, fem. de Théodore Plantamour.
2. Emilie, fem. de No. Jean-Jaques Rigaud, premier syndic.

VII. No. Antoine Saladin, établi à Paris avec ses

enfans, ép 1) Susanne-Catherine, f. de Pierre Boissier et de Salomé Scherer; 2) Rose, f. de feu Amédée Bogdan.

Il a eu du premier lit:

1. Alfred Saladin.
2. Eugénie.

VII. No. Michel-Jean-Louis Saladin.

Ep. en 1790 Catherine-Marie, f. de No. Pierre Fabri et de Catherine Charlotte Vernet, dont il a:

1. Alexis qui suit.
2. Charles, marié à Elisabeth, f. de Spect^e Jean-Frédéric-Théodore-Maurice, prof., et de.... Diodati.
3. Auguste qui suivra.
4. Clémentine.

VII. Alexis Saladin, maire de Collet-Bossy.

Ép. Mathilde, f. de No. Antoine-Charles-Benjamin Saladin de Crans, et de Élisabeth-Marie Egerton, dont il a:

1. Charles.
2. Ernest.
3.

VII. Auguste Saladin.

Ép. Eugénie, f. de M. le baron Crud et de Marie-Salomé de Petra, dont il a :

1.

V. No. Jean-Daniel Saladin, du CC., testa le 3 nov. 1752 (homol. 20 mai 1754), ép. Marie, f. de No. Gabriel Grenus, syndic, et de Anne Perachon, tuée sur son balcon près de la Maison-de-Ville, lors de la prise d'armes en 1782. Il en eut :

1. Antoine qui suit.
2. Anne, fem. de No. Charles Turrettini, capitaine.
3. Renée, fem. de No. Antoine Turrettini, S. de Turrettin.
4. Marie, fem. de No. Abraham Gallatin, capitaine.

VI. No. Antoine Saladin, S. de Crans.

Ép. 1) Marie-Charlotte, f. de No. Antoine Saladin et de Louise de Langes de Lubières; 2) Marguerite de Portes, dont il n'eut point d'enfans.

Il eut du premier lit :

1. Eugénie, fem. de No. Jean-Daniel Turrettini, S. de Turrettin, D. C. R.
2. Antoine-Charles-Benjamin qui suit.

3. Anne-Caroline-Renée, fem. No. Jean-Ferdinand, baron de Grenus.
4. Abraham-Auguste qui suivra.

VII. No. Antoine-Charles-Benjamin Saladin.

Ép. 1784, à Londres, Elisabeth-Marie Egerton, de la famille du duc de Bridgewater, dont il eut:

1. Antoine-Charles-Guillaume qui suit.
2. Ariane, fem. 1) du baron de Courval; 2) de Jean-Marie-Salvador-Joseph-François Huber.
3. Mathilde, fem. d'Alexis Saladin.

VIII. Antoine-Charles-Guillaume Saladin de Crans, D. C. R., a épousé sa cousine germaine, Elisabeth, f. de No. Abraham-Auguste Saladin, syndic, et de Marie-Françoise de Budé dont il a:

1. Ariane, mariée à Arthur van Berchem.
2.
3.

VII. Abraham-Auguste Saladin, conseiller 1814, syndic.

Ep. 7 avril 1783 Marie-Françoise, f. de No. Jean-Louis de Budé, S. de Boisy, dont il a eu:

1. Antoine-François-Auguste qui suit.
2. Elisabeth, fem. de Guillaume Saladin de Crans, son cousin germain.

3. Adélaïde, fem. de No. Charles-Pierre-René-Louis Turettini, conseiller.
4. Isaline-Caroline, fem. de André-Jules-Pierre Naville, auditeur, D. C. R.

VIII. Antoine-François-Auguste Saladin, D. C. R.

Ép. Marie, f. de Charles-Théophile Cazenove et de Julie Roguin, dont il a :

1. Marie.
2. Julia.

TRONCHIN.

Nostradamus, dans son histoire de Provence, compte la famille Tronchin au nombre des plus distinguées du pays, alliée aux Porcellet, aux de Sade, etc. Il paroît constant qu'une branche alla s'établir en Champagne ; car c'est de là qu'elle vint à Genève, après la St-Barthélemi. Elle s'est maintenue sur le meilleur pied dès son arrivée jusqu'à ce jour, non-seulement par sa richesse et ses alliances, mais par l'immense réputation de quelques-uns de ses membres, par les vertus, le désintéressement, le patriotisme de

tous. On leur doit les fondations les plus nobles et les plus utiles, les exemples les plus dignes d'être suivis, et nous n'avons point de famille plus universellement considérée et estimée (1).

Armes : d'azur, à l'aigle éparpillé d'or, chaque aile chargée de deux fleurs de lys du même. Ils les écartèlent des armes de Besze, à la demande de cette famille, et en conséquence de l'héritage du célèbre Théodore de Besze; savoir : d'azur à la fasce d'or, chargée de 3 roses d'azur et accompagnée en pointe d'une clef d'argent.

I. Edme Tronchin, vivant à Troye en Champagne sur la fin du 15e siècle, fut père de Gérard qui suit.

II. Gérard Tronchin épousa Charlotte Bachet, dont il eut :

1. Nicolas, tige des seigneurs du Breuil, éteints en Hollande vers le milieu du siècle dernier. Un des derniers rejetons de cette branche étoit capitaine de haut-bord au service des États-Généraux, et se distingua dans une guerre contre la régence d'Alger.
2. Remi qui suit.

III. Remi Tronchin, reçu B. G. le 8 décemb. 1579,

(1) Voyez ci-après les articles de MM. Jean et Charles-Richard Tronchin frères, fils du conseiller Jacob Tronchin.

paroît avoir été un militaire très distingué, puisque le roi de France pria la république de le lui prêter pour la guerre, et qu'elle le refusa à cause du besoin qu'elle avoit de lui. On lui donna en 1589 le commandement du fort qu'on avoit construit au bout du pont d'Arve (Voy. les Fragmens de M. le baron de Grenus). Il mourut le 26 ou 27 nov. 1609, âgé de 70 ans, en sa maison, rue des Péroliers (Chaudronniers), que la famille a conservée jusqu'à nos jours.

Ép. le 5 juin 1580, Sara, fille de Pierre Morin, B. G., et de dame Isabeau Besnard (cont. du 20 mai 1580, où il paroît conseillé par nobles hommes Antoine de Marisy, S. de Jurausvigny, Jean Huyard, Christophe de Vassan, tous gentilshommes français et réfugiés, et autres).

Il eut de ce mariage :

1. Théodore qui suit.
2. Jean, † le 22 mars 1626, âgé de 30 ans, ayant testé devant Bochu, notaire.
3. Jaques qui suivra.
4. Nicolas qui suivra.
5. Daniel qui suivra.
6. Élisabeth, mariée en 1606 avec No. Jacob Le Fort.
7. Gédéon, † s. e. testa le 7 juin 1666.

8. Jeanne, fem. de Pierre d'Ogny.

IV. Spectable Théodore Tronchin, pasteur et professeur en théologie, très célèbre (Voy. Moreri et autres biographes), né 1582, créé professeur d'hébreu en 1606, député au synode de Dordrecht en 1618, placé par la république auprès du duc de Rohan en 1632.

Ép. Théodora, f. de Jean-Baptiste Rocca et d'Anne Taruffo. On la nommoit alors Mlle de Besze, parce que ce célèbre réformateur l'avoit adoptée et lui laissa tout son bien : il étoit second mari de Catherine del Piano (d'une famille noble d'Asti), sa grand'mère maternelle; Théodora testa le 6 juillet 1665, ayant eu :

1. Antoine qui suit.
2. Louis qui suivra.
3. Jeanne, fem. de Robert Mallet.
4. Judith, fem. de Théophile Thellusson.
5. Catherine, fem. de Spect^e David Croppet, ministre.
6. Marie, † s. a. testa le 29 décemb. 1694.
7. Théodora, fem. de No. Michel de Normendie, syndic.
8. Renée, fem. de Jaques Chouet.
9. Sara, fem. de René Thellusson.

V. Ant^e Tronchin, établi à Lyon, y épousa Anne, f. de Jacob Aceré, de cette ville, dont il eut :

1. Théodora, † s. a. testa le 5 décemb. 1724.
2. Anne, fem. de Pierre Fabrot.
3. Jean-Robert qui suit.

VI. Jean-Robert Tronchin, du CC., ép. 1) le 9 sept. 1706, Angélique, f. de No. Jean-Louis Calandrini et de Judith de Pellissari; 2) le 18 avril 1717, Marthe-Marie, f. de No. Antoine Daliès, baron de Caussade.
Il eut du premier lit:

1. Théodore qui suit.
2. Julie, † s. a. 1762, testa le 13 mai 1760.
3. Angélique, † s. a. 1771, testa le même jour que sa sœur.
4. Henriette.

VII. Spectable Théodore Tronchin, professeur en Méd., l'un des plus célèbres médecins qui aient existé, né 1709 (voyez toutes les biographies).

Ép. Hélène de Witt, petite-fille du célèbre grand pensionnaire Jean de Witt, dont il eut:

1. Jean-Robert qui suit.
2. François, trésorier du marc d'or, né 1743, † s. e.
3. Marie-Élisabeth, fem. de No. Jean, comte Diodati.

VIII. Jean-Robert Tronchin, né à Amsterdam le 2 juillet 1741.

Ép. . . . ., dont il eut:

1. Auguste qui suit.
2. Alphonse.
3. Élisabeth, fem. de M. Hains, maître des requêtes à Paris, et trois autres filles.

IX. No. Auguste Tronchin, capitaine des gardes du corps du roi de Prusse, chevalier de saint Jean et de sainte Anne, a épousé Emma, comtesse de Hagen, dont il a deux fils, élevés dans les écoles militaires de Berlin:

1. Armand.
2. Fœdor.

V. Spect^e Louis Tronchin, past^r et professeur, né 1629, † 1705; ép. 1) Andrienne Le Fort, sœur de l'illustre ami du czar Pierre Ier, fille de No. Jaq^s Le Fort et de Franç^e Lect; 2) 1688 Susanne, f. de Gédéon De la Rue, veuve de No. Gédéon Girard, S. des Bergeries. Il eut du premier lit:

1. Antoine qui suit.
2. Jean qui suivra.
3. Michée, fem. de Spect^e Étienne Jalabert, past^r et prof^r.
4. Sara, † s. e., testa le 3 février 1689.

VI. No. Antoine Tronchin, né 1664, D^r en Dr., conseiller 1704, syndic 1715, 1er syndic,

† 1790; ép. Susanne, f. de Pierre Perret, de Vevey, et de Marie Fatio, dont le testam^t, du 23 décembre 1743, fut homologué le 26 décembre 1752, et dont il eut :

1. No. et Spect^e Louis Tronchin, pasteur et professeur.
2. No. François Tronchin, né 1704, conseiller 1753, † 1798.
3. Pierre qui suit.

VII. No. Pierre Tronchin, auditeur, épousa le 13 novembre 1729, Catherine, f. de noble Aldebert Armand, de Marvejols en Gévaudan, dont il eut :

1. Jean-Armand qui suit.
2. Catherine, fem. de No. Daniel, comte de Loriol.

VIII. No. Jean-Armand Tronchin, né 1736, des LX, ministre de la république à Paris; ép. 1) Jeanne-Louise, f. de Jean-Louis Labat, Bon de Grandcour, et de Marguerite Faure; 2) Marie-Louise, f. de No. Charles-Aymé de Menthon de Loruay, colonel des dragons de la Reine au service de Sardaigne, et de Julie-Madelaine Têtu de Cambursan, veuve du comte Antiforte de Montalde.

Il a eu du premier lit:

1. Jean-Louis-Robert qui suit.

Et du second :

2. Théodore-Louis-Henri.

IX. Jean-Louis-Robert Tronchin, D. C. R., et colonel fédéral, a épousé le 30 sept. 1787, Théodora-Hélène-Élisabeth, f. de No. Jacob Tronchin, conseiller, et de Marie Calandrini, dont il a :

1. Armand-Henri qui suit.
2. Élisabeth, fem. de No. Louis, baron de Gingins d'Éclepens.

X. Armand-Henri Tronchin, capitaine d'artillerie à cheval au service des Pays-Bas, puis lieutenant-colonel fédéral d'artillerie, D. C. R.; ép. Emma, f. de No. Jean-Marc Calandrini et de Marianne Cramer, dont il a :

1. Louis-Remi Nosky, né le 22 avril 1825.
2. Hélène-Charlotte.

VI. No. Jean Tronchin (fils du pasteur et professeur Louis et d'Andrienne Le Fort, né 5 mars 1672, procureur-général, puis conseiller-d'état 1730, † 1761; ép. Anne Molènes, dont le testament, du 21 mai 1763, fut homologué le 5 janvier 1768 (1), et dont il eut :

(1) Ce testament fait connoître un trait qui ne surprendra point ceux qui connoissent la famille Tronchin, mais qui mérite

1. Jean-Robert qui suit.
2. Jacob qui suivra.
3. Anne, fem. de No. Abraham Diodati.
4. Susanne, fem. de No. Jaques Gallatin, conseiller.

VII. No. Jean-Robert Tronchin, né 1710, procureur-général; ép. 1748 Élisabeth-Charlotte, f. de Gaspard Boissier et de Charlotte Catherine Rolaz du Rosey, dont il eut Jean-Louis qui suit.

VIII. No. et Spect^e Jean-Louis Tronchin, avocat, dont le testament, du 15 mai 1773, fut homologué le surlendemain, épousa Anne-Caroline, f. de Jean-Jaques-André Boissier et de Marie-Charlotte Lullin, dont il n'eut qu'une fille, Jeanne-Albertine-Amélie, † s. a.

VII. No. Jacob Tronchin (fils du conseiller Jean

d'être consigné ici. L'aîné des deux fils ayant épousé une femme plus riche que lui, pria son père et sa mère d'avantager son frère cadet, et le père donna en conséquence à celui-ci 12,000 L. c. de préciput. Ayant appris de sa mère qu'elle en avoit fait autant, il la pria instamment de révoquer cette disposition, lui observant que ce n'étoit point juste, et que son frère, comme l'aîné, devroit au contraire, avoir une portion plus forte dans l'hoirie de ses parens. Elle fit un codicille, d'après ce vœu, le 3 octobre 1767, pour les nommer héritiers par égales portions. Elle avoit institué ses deux filles héritières particulières en 28,000 L. c. chacune. Isaac Molènes, son frère, étant mort *ab intestat*, elle donna 6,000 livres courantes de son hoirie aux établissemens de charité.

et d'Anne Molènes), né le 15 février 1717, conseiller 1763, † 1801 ; ép. le 11 juin 1752 Marie, ffeu No. François Calandrini, premier syndic, et de Susanne Barnouin, dont il eut:

1. Jean qui suit.
2. Charles-Richard qui suivra.
3. Susanne, fem. de No. Horace-Bénédict de la Rive, D. C. R.
4. Théodora-Hélène-Élisabeth, fem. de No. Jean-Louis-Robert Tronchin, D. C. R.

VIII. No. Jean Tronchin, né 1761, † 1816, s'est acquis des droits à la reconnoissance de tous ses concitoyens, par les immenses charités qu'il répandit pendant toute sa vie, et par les nobles legs qu'il y ajouta par son testament. Il n'imita point ces dons d'une ostentation sotte et bizarre, qui se font sans aucun sacrifice du donateur, aux dépens de ses héritiers trompés. Ce fut de son vivant, que, indépendamment de ses aumônes secrètes, il donna pour 92 milles francs de biens-fonds aux établissemens charitables, auxquels il a légué encore plus de 87 milles francs à sa mort. Il est beau de voir une telle munificence unie à la plus grande simplicité de mœurs.

VIII. No. Charles-Richard Tronchin (fils puîné du conseiller Jacob et de Marie Calandrini), conseiller-d'état retiré, est le fondateur de l'établissement le plus utile que nous ayons à Genève. C'est lui qui a fondé et si richement doté la Caisse d'épargnes, dont les résultats bienfaisans sont incalculables et s'étendent sur nos voisins : donner aux classes inférieures de la société les moyens et le désir de posséder honorablement un petit capital, c'est leur rendre un service dont tout le pays doit profiter. Le goût de la propriété acquise par une sage économie est un des leviers les plus puissans qu'on puisse employer pour l'amélioration de la morale et le maintien de l'ordre public.

Après avoir contribué d'une manière si efficace à la prospérité et à la tranquillité future de sa patrie, notre illustre concitoyen s'occupa d'une autre fondation, bien précieuse pour les nouveaux compatriotes que les traités venoient de nous donner. Les secours de l'Hopital général étant réservés aux seuls anciens Genevois, M. Tronchin consacra une somme encore plus considérable pour en obtenir l'extension à tous les malades indigens des communes réunies. Il y a autant d'esprit que de noblesse, autant de philosophie que de véritable

piété, à employer ainsi sa fortune, à l'âge où l'on est peut-être le plus sensible aux jouissances du luxe, et surtout dans un siècle dont l'avidité forme un des traits caractéristiques.

No. Charles-Richard Tronchin a épousé Sara, ffeu Spect^e^ Louis Bertrand, Profess^r^, et de dame Isabelle-Sara Mallet.

III. Jaques Tronchin, fils de Remi et de Sara Morin, épousa 1) Jeanne de Croso, mère de son fils Jaques; 2) Jeanne, f. de No. Jean de Tudert, S. de Mazières; 3) Jeanne Chenu, remariée avec No. et Spect^e^ David Colladon. Il laissa :

1. Jaques Tronchin, baptisé le 6 Janv. 1605.
2. Élisabeth, fem. de Spect^e^ Théodore de la Faye, ministre à Loriol, en Dauphiné.
3. Madelaine, fem. de Spect^e^ Daniel Chamier, ministre à Beaumont, en bas Dauphiné.

III. Nicolas Tronchin, autre fils de Remi et de Sara Morin, fut capitaine au service de l'immortel Gustave-Adolphe (commission signée le 27 juin 1631). Il mourut à Stockholm dans la même année; ép. Anne, f. d'Abraham Royer, C. G., et d'Anne Doé (contrat du 16 décembre 1625), dont il eut :

1. Catherine.

2. Élisabeth, fem. d'Étienne Dentand, C. G.

III. Spect^e Daniel Tronchin, aussi fils de Remi et de Sara Morin, fut ministre à Chesne, et épousa Catherine Durand, tutrice de son fils cadet, et chargée de la procuration des autres, en 1665, pour transiger sur les successions de Remi Tronchin leur aïeul, de Sara Morin leur aïeule, et de dame Élisabeth Benard, ou Besnard, leur bisaïeule. Daniel Tronchin eut de sa dite femme:

1. Remi, vivant en 1665.
2. Jean-Antoine;
3. Jaques;
4. Daniel;

} tous trois absens.

5. Un autre fils mineur à cette époque, mentionné, sans son nom, dans l'acte précité.

PUERARI.

Famille noble de Crémone, et l'une des premières qui vinrent d'Italie. Elle a produit des professeurs, des magistrats et des militaires.

Armes: d'azur au sautoir d'argent; au chef d'argent chargé d'un aigle éployé de sable.

I. Nicolas Pueraro, gentilhomme de Crémone, fut père de Bon qui suit :

II. Bon Pueraro, gentilhomme de Crémone, fut reçu habitant de Genève, le 16 sept. 1555, B. G. le 1er fév. 1560, avec son fils Ferdinand qui suit :

III. No. Ferdinand Pueraro, reçu B. G. 1560, avec son père ; ép. le 8 juin 1567 Philippa, f. de No. Nicolas Balbani, dont il eut au moins onze enfans, dont quelques-uns moururent en bas âge. Les autres furent :

1. Hortense, née 1573, mar. le 20 déc. 1593 à Étienne Paiari, de Crémone, habitant.
2. Élisabeth, née 1577, mar. le 8 juillet 1596, à Jaques, f. de Laurent Venturini.
3. Philippe qui suit.
4. Daniel qui suivra.
5. Nicolas qui suivra aussi.

IV. No. Philippe Puerari, né 1580 ; ép. 1) le 23 oct. 1603 Marie Marcet, veuve de Jaques Mercier ; 2) Susanne, f. de Jean Guincestre et de Marie de Saint-Amour, remariée à Jean Flournoy.

Il eut du premier lit :

1. Ferdinand, né 1705.

Et du second :

2. Françoise, fem. 1) de Jean Perret; 2) de Pierre Pyu, C. G.

IV. No. et Spect^e Daniel Puerari, bapt. 14 décemb. 1581, testa le 12 août 1663; ép. le 11 fév. 1610 Jeanne, f. d'Isaac Marcet, B. G., dont il eut au moins neuf enfans: ceux qui se marièrent furent:

1. Daniel qui suit.
2. Élisabeth, née 1622, fem. d'Ét^ne Mussard.
3. Judith, née 1624, fem. 9 février 1645, de Jaques Flournoy.
4. Délie, née 1626, fem. de Spect^e Gamaliel de Les Millières, ministre.
5. Marguerite, née 1631, fem. de spectable Abraham Chenaud, ministre.

V. No. et spectable Daniel Puerari, Dr Méd. et professeur de philosophie, 6 janvier 1621; ép. le 26 novembre 1654, Marie, f. de No. Jean Voisine, premier syndic, dont il eut au moins neuf enfans, et entre autres:

1. Jeanne, née 1656, † 1737 s. a.
2. Judith, née 1657, fem. de Jean-Pierre Perreal, le 20 avril 1682.
3. Gabriel qui suit.
4. Louise, mar. le 12 mars 1681, à Jean-Alphonse Cusin, C. G.

5. ..... Fem. de ..... Caille, C. G.

6. ..... Fem. de Louis de l'Orme.

VI. No. Gabriel Puerari, capitaine au service d'Angleterre, auditeur, baptisé le 11 juillet 1661; ép. le 20 décemb. 1694, Sara-Madelaine, ffeu No. Jaques Trembley et de f eu Élisabeth Calandrini, dont il eut:

1. Jeanne-Madelaine, fem. de No. Jean-Marc Le Cointe.

2. Jean qui suit.

3. Nicolas, capitaine dans la garnison, marié avec Marie de la Roche, dont il n'eut point d'enfans.

VII. No. Jean Puerari, bapt. 10 fév. 1698; ép. 1) Marie-Renée, f. de spect^e Jacob Bordier; 2) le 1er juin 1749, Jeanne-Catherine, f. de No. Alexandre Mestrezat et d'Anne Thellusson. Il eut du premier lit:

1. Marc-Alexandre qui suit.

2. Susanne-Madelaine, fem. de Spect^é Gaspard Joel Monod.

VII. No. Marc-Alexandre Puerari, audit^r 1777, conseiller 1781, secrétaire d'État 1782.

Ép. Anne-Charlotte, f. de No. Jean-Jaques de Chapeaurouge, Cons^er, et d'Antoinette Begon, dont il eut:

1. Marc-Nicolas qui suit.

2. Antoinette, fem. de George-Marc Gaussen.
3. André-Frédéric qui suivra.

IX. Spect^e Marc-Nicolas Puerari, né 1766, professeur à Copenhague, D. C. R.; ép. 1798, à Copenhague, Jeanne Rachel, f. de spectable. . . . . Eschauzier, chapelain du Stadhouder, et de Louise de Joncourt, dont il a:

1. Alexandre-Louis-Frédéric, né 1802.
2. J^n-Frédéric-Guillaume-Alfred, 1804.
3. Jeannette.
4. Louise-Émilie.

IX. No. André-Frédéric Puerari, Cons^er 1814. Ép. Amélie-Louise, f. de spectable Gaspard Vieusseux, Dr Méd., et de Anne Gravier, dont il a:

1. Ferdinand.
2. Anne-Charlotte.

IV. No. Nicolas Puerari, fils de Ferdinand et de Philippa Balbani, bapt. 6 mars 1589; ép. le 28 fév. 1613 Catherine, ffeu Jean-François Campagnola, dont il eut:

1. Nicolas, né 1615, marié avec Anne Bouvier, vivant en 1664.
2. Élisabeth, née 1617.

DIODATI.

Cette famille est une des plus illustres de celles qui nous sont venues de Luques, où elle florissoit déjà au commencement du XIIe siècle, suivant la généalogie dressée en Italie. Elle a produit à Genève un grand nombre d'hommes distingués dans divers genres, principalement dans la théologie (v. Moreri, etc.) Un seul a été conseiller, onze du CC.

Dès 1504, No. homme Étienne Diodati de Luques étoit à Genève, où il passa une obligation en faveur de Nicolas Gapt; mais il n'y étoit qu'en passant.

Armes : parti: au 1er de gueules au lion d'or; au 2^d^, fascé d'or et de gueules de 6 pièces (quelques cachets portent le fascé de 8 pièces. Cimier, une double aigle éployée. Supports de lions. Devise « *Deus dedit.* »

La famille genevoise étoit séparée en deux branches, descendant de deux frères, fils de No. Alexandre Diodati et de Angiola Balbani. Je les prendrai successivement, en commençant par l'aînée.

I. No. Michel Diodati, de Luques, ép. Anne Bonvisi, du dit lieu, dont il eut Charles qui suit.

II. No. Charles Diodati, reçu B. G., ép. 1) Flaminie Micheli, dont il eut un fils, né 1569, † en bas âge; 2) en 1572, Marie, f. de No. Vincent Mei, de Luques, et de Félice Bernardini, dont il eut, entre autres enfans :

1. Jean qui suit.
2. Madelaine, fem. de No. et spectable Jean-Antoine de Pellizzari, Dr Méd.
3. Anne, fem. de No. Jaques Burlamachi.

III. No. et spectable Jean Diodati, pasteur et professeur célèbre, né en 1576, † le 3 oct. 1649; ép. le 4 décemb. 1600, Madelaine, ffeu No. Michel Burlamachi, dont il eut, entre autres enfans :

1. Samuel.
2. Marc, né 1614, † à Amsterdam accidentellement 1640.
3. Philippe qui suit.
4. Renée, née 1616, testa 1695.

IV. No. et spectable Philippe Diodati, né 21 sept. 1620, fut pasteur en Hollande, où il épousa en 1654 Élisabeth Franck, dont il eut :

1. Philippe, établi en Hollande, père d'une fille nommée Renée, et peut-être aussi d'un fils nommé Rodolphe, mentionné au testa-

ment de Renée Diodati, en 1695 comme son neveu.

2. Jean qui suit.

V. No. et spectable Jean Diodati, né en 1658, demeura aussi en Hollande, où il épousa, en 1680, Aldegonde Trouwers, dont il eut Salomon qui suit.

VI. No. Salomon Diodati, né en 1688, resta aussi en Hollande, où il épousa Gertrude-Colombine Slott, dont il eut Antoine-Josué qui suit.

VII. No. et Spect^e Antoine-Josué Diodati, pasteur et bibliothécaire à Genève, où il vint reprendre son domicile, ép. en 1750 Marie-Aimée, f. de No. Isaac Rilliet et de Marie-Aimée Lullin, dont il eut:

1. Isaac, né 1751, marié le 23 oct. 1774, avec Jeanne-Étiennette, f. d'Antoine Chapuis, dont il a eu:

   a..... fem. de Spect^e J^n-Frédéric-Théodore-Maurice, professeur.

   b. Amélie.

2. Salomon, né 1758, D. C. R., † s. e. d'Élisabeth De Jean.

3. Jaques-Amédée qui suit.

4. Aldegonde.

5. Jeanne-Mariamne, fem. de Jaques Massé, juge de la Cour suprême.
6. Colombine, fem. de Jaques-André Baraban, D. C. R.
7. Octavie, fem. de spect^e Jean-Marc-Jules Pictet, président de la Cour criminelle.

Et deux autres filles, † s. a.

VIII. Jaques-Amédée Diodati, D. C. R., né 1760; ép. 1) Charlotte Pasteur, dont il n'a point eu d'enfans; 2) le 23 oct. 1788, Sophie de Morsier, dont il a:

1. Édouard qui suit.
2. Sophie, fem. de No. Charles-Léonard Lullin, conseiller, secrétaire d'État.

IX. Spect^e Édouard Diodati, pasteur et bibliothécaire, a épousé Susanne, f. de No. Isaac Vernet, syndic, et de Marianne Pictet, dont il a:

1. Théodore.
2. Adolphe.
3. Aloys.
4....

I. No. Nicolas Diodati, autre fils d'Alexandre et d'Angiola Balbani, ép. Élisabeth, ffeu No. Jérôme Arnolfini, de Luques, remariée

avec No. Julien Calandrini, morte à Genève, le 14 décemb. 1582, à 62 ans.

Il en eut: Pompée qui suit, et Nicolas.

II. No. Pompée Diodati, fut reçu B. G., où il mourut le 1er novembre 1602; ép. 1) 1566, en France, Laure, f. de No. Julien Calandrini, son beau-père, † à Genève le 14 août 1580; 2) Sara, f. de No. Nicolas Balbani et de Vittoria de Thienes.

Il eut du premier lit:

1. Judith, née à Sedan 1570, fem. de No. Fabrice Burlamachi.
2. Susanne, née à Sedan, en 1573, fem. de No. Jean-Bapte de Saussure, S. de Morrens.
3. Élie, né à Genève, 11 mai 1576.
4. Deodato qui suit.

Et du second lit:

5. Alexandre qui suivra.
6. Élisabeth, fem. de No. Jules Offredi.

III. Deodato Diodati, né 6 mars 1579, conseiller-d'état; ép. 1) 1602, Marie, f. de No. Horace Micheli, † s. e. 1618; 2) le 1er oct. 1628 Jaqueline, f. de No. Jean Budé, S. de Vérace, syndic, et d'Esther d'Alinge, dont il eut:

1. Deodato qui suit.
2. Jaqueline, née 1631, fem. de No. Nicolas

Orojevski (je crois que ce doit être Rjvouski), gentilhomme polonois.

IV. No. Deodato Diodati, né 1633, testa 1704; ép. 1) Jaqueline-Françoise, ffeu No. et vertueux Jean-François de Martine, S. de Saint-George; 2) Anne-Esther de Mestral.

Il eut du premier lit une fille morte avant lui s. a., et du second lit:

1. Horace-Bénédict.
2. Andrienne.

III. No. et Spect^e Alexandre Diodati, Dr Méd., ép. le 5 janvier 1626, Marie, f. de No. Vincent Minutoli et de Susanne Burlamachi, dont il eut:

1. No. et spectable Pompée Diodati, Dr Méd., né 1630, † 1695.
2. César qui suit.
3. Judith, n. 1636, fem. de No. Samuel Rilliet.
4. No. Jean-Diodati, né le 12 sept. 1639, marié avec....., f. de Pierre Patac et d'Anne Gallatin, dont il eut:

   a. Marie, fem. de No. Jean Diodati.

   b. Élisabeth.

   c. Ève.

IV. No. César Diodati, né le 14 nov. 1633; ép.

Anne, f. de Pierre Patac et d'Anne Gallatin, dont il eut :

1. Jean-Louis.
2. Marc.
3. Anne-Cather^e^, fem. de Barthélemi Duhamel.

No. Gabriel Diodati (fils de. . . . .,) testa le 28 janv. 1742, avec codicille du 11 décemb. 1743, homol. le 17 août 1751; ép. Judith, f. de No. Abraham Mestrezat, syndic, dont il eut :

1. Abraham qui suit.
2. Anne-Marie, fem. de No. Gabriel Rodt, bailli de Gosstadt.
3. Sara, fem. de No. Barthélemi Rilliet.

No. Abraham Diodati, † avant son père; ép. Anne, f. de No. Jean Tronchin et de Anne Molenes, dont il eut :

1. Gabriel.
2. Jean qui suit.

No. Jean Diodati, créé comte du Saint-Empire, ép. Marie-Élisabeth, f. du célèbre profess^r^ en médecine Théodore Tronchin et d'Hélène de Witt; mais il ne laissa point d'enfans, et légua sa fortune, très considérable, aux enfans de spectable Antoine-Josué Diodati, ses

parens fort éloignés, mais seuls de son nom à Genève.

DE CANDOLLE.

La famille de Candolle, d'ancienne noblesse en Provence, étoit reconnue pour identique avec celle de Caldora de Naples, où elle a eu beaucoup plus d'illustration, ayant possédé le duché de Bari, et fourni un connétable à ce royaume. Elle a formé trois établissemens successifs à Genève; mais quoique le premier bourgeois de ce nom eût été mis dans le CC., elle n'a donné qu'un magistrat trois cents ans plus tard. Aujourd'hui elle est connue dans toute l'Europe pour avoir donné naissance à l'illustre naturaliste que la France nous a rendu à la Restauration.

Armes: Écartelé d'or et d'azur. Cimier, un lion issant, portant une bannière aux mêmes armes. Supports de lions contournés, portant de semblables bannières au bout d'une lance. Devise: « Aide Dieu au bon chevalier. »

I. Jean Candolle, S. de Julhans (1), † à Marseille en 1544, avoit eu de Philippa d'Aygoux, sa femme:

1. Bernardin de Candolle, chanoine à Forcalquier, reçu hab[t] de Genève 1552, B. G. 1555, des CC. 1562. Il épousa 1) Anne Rigaud de Provence; 2) Sara, ffeu René Cassin, remariée avec No. Jean Favre du Lac; mais il mourut sans enfans, ayant testé le 22 juin 1583 en faveur de sa seconde femme et de Pyramus et Clermonde de Candolle, ses neveu et nièce.
2. Cosme qui suit.
3. Lucrèce, fem. de No. Luxembourg de Gabiano, de Lyon.
4. Susanne, mariée avec No..... Guérin, dont elle eut No[s] Nicolas et Fran[s] Guérin.

II. No. Cosme de Candolle, D[r] en droit, reçu hab[t] de Genève le 16 août 1574, épousa, le 12 décembre 1552, Anne, f. unique de Messire Bertrand Barbossy, D[r] en droit, et d'Honorade Bonnaud, dont il eut:

1. Scipion qui suit.
2. Pyramus qui suivra.

(1) Les nobiliaires de Provence contiennent plusieurs degrés antérieurs.

3. Clermonde, fem. de No. Jaques de la Cour, gentilhomme du Dauphiné.

III. Scipion de Candolle, né à Fréjus en 1557, fut père de Jean qui suit.

IV. No. Jean de Candolle, reçu B. G. le 10 mai 1643, ép. Judith, ffeu No. Hector Loris, Cons^er^ du duc de Wurtemberg et de Marguerite Paget. Il en eut 9 enfans, dont j'ignore le sort.

III. No. Pyramus de Candolle, né à Fréjus en 1566, reçu hab^t^ de Genève le 21 juin 1583, cornette de cavalerie au service de la république, reçu B. G. le 18 novembre 1594 « gratis, eu égard au service qu'il a fait au « port d'armes, et qu'il pourra faire ci-après »; du CC. 1595, député aux églises françoises, en 1603 pour leur demander des secours; S. de Saint-Vincent au pays de Vaud. Ép. le 25 novembre 1591, Anne, f. d'Eustache Vignon et d'Anne de Bary, dont il eut :

1. Abraham qui suit.
2. Anne, fem. de Jacob, ffeu spectable Jean Muret, pasteur à Étoy.

IV. No. Abraham de Candolle, né le 26 avril 1606, ép. le 30 août 1637, Marie, f. de Pierre

Girard, dit Guerre, et d'André Gandou, dont il eut:

1. Pyramus qui suit.
2. Pierre, né 25 septembre 1647, marié 23 avril 1665, avec Françoise, ffeu Jean Baud, habit[t], en eut 7 enfans, dont j'ignore le sort.

V. No. Pyramus de Candolle, né 1er mars 1645, testa conjointement avec sa femme le 8 sept. 1702; ép. le 9 septembre 1670 Élisabeth, f. de Jaques Gandou et de Françoise de Sales. Le contrat ne fut passé qu'en 1679. Il en eut:

1. Marguerite, femme d'Isaac Ayme.
2. Jean qui suit.
3. Pyramus qui suivra.
4. Louise-Marie, femme de Barthélemi Ducré.

VI. Jean de Candolle, né 22 mars 1682, ép. le 28 février 1702 Madelaine, f. de Jean Girod, B. G. et de Marie-Madelaine Patron, dont il eut:

1. Élisabeth, femme de François Francillon.
2. Lucrèce-Madelaine, femme de Jaques-François Collet.
3. Jeanne-Marie, femme de Jean-Bénédict Weber.

VI. Pyramus de Candolle, né 24 novembre 1683,

† à Rouen 1729; ép. 1) le 28 décembre 1706 Charlotte, f. d'Abraham Bonnet et de Louise Dentand; 2) à Rouen, Susanne Varin. Il eut du premier lit Abraham qui suit.

VII. Abraham de Candolle, né 13 octobre 1709, testa le 30 juin 1766, † 1767; ép. le 28 août 1730 Michée, f. de Denis Bernardin, natif, et de Judith Coudougnan, veuve de No. et spectable Étienne Perrinet, dont il eut:

1. Augustin qui suit.
2. Jean-Augustin-Pyramus de Candolle, du CC., † s. e. de Sophie Dorothée, f. de Pierre Boissier.
3. Louis-David, en pension à Bâle en 1766.

VIII. No. Augustin de Candolle, né 6 novembre 1736, du CC. 1770, auditeur 1771, conseiller 1777, syndic 1781, premier syndic 1785 et 1789, D. C. R. 1814, † 31 mai 1820; ép. 1777 Louise-Éléonore, f. de Jacob Brière et de Sara Lefort, dont il a eu:

1. Augustin-Pyramus qui suit.
2. Jacob-Michel-François qui suivra.

IX. Spectable Augustin-Pyramus de Candolle, célèbre professeur de botanique à Montpellier et à Genève, auteur de plusieurs ouvrages de premier rang, né 4 février 1778, D. C. R.

Ép. Anne-Françoise-Roberline, f. de Pierre Torras et d'Anne-Jeanne-Louise Gardelle, dont il a :

1. Alphonse-Louis-Pierre-Pyramus de Candolle, Dr en droit et avocat, né à Paris le 28 octobre 1806.

IX. Jacob-Michel-François de Candolle, né le 20 décembre 1778, D. C. R.; ép. en 1806 Caroline, f. de Jaques-André Baraban, D. C. R., et de..... Pasteur, dont il a eu :

1. Adèle-Augustine, femme d'Amédée-Pierre-Jules Pictet, auditeur, D. C. R.
2. Amélie.

BORDIER, anciennement aussi **BOURDIER**.

Il y avoit très anciennement une famille de ce nom dans le pays, où elle existoit dès le commencement du 14e siècle; mais j'ignore si elle avoit quelque rapport avec celle qui existe de nos jours, et qui descend de réfugiés françois. Il en vint, presque en même temps, de trois lieux dif-

férens, savoir : Pierre, fils de Michel Bordier, de Toulouse, reçu B. G. le 22 juillet 1557; Jaques Bourdier, de Bourges, marié le 13 mai 1555 avec Jeanne Maystre, veuve de Mace Pataille, de Châtillon-sur-Indre; et enfin, Guill^me^ et André Bourdier, frères, de la paroisse de Manchecourt en Beauce, au diocèse de Sens en Bourgogne, reçus habitans de Genève le 8 mars 1557. Le *Livre des familles* rapporte toute la famille Bordier au premier : c'est une erreur; elle descend de Guillaume. Elle a eu les meilleures alliances, et a produit un syndic et neuf membres du CC. avant la réunion à la France.

Armes : d'azur à deux épées d'argent, gardes et poignées d'or, mises en sautoir, accompagnées d'un cœur d'or en chef et d'une étoile d'or en pointe. George Bordier, vivant en 1754, ne portoit les épées accompagnées que d'une étoile en chef.

I. Guillaume Bourdier, de la paroisse de Manchecourt en Beauce, diocèse de Sens en Bourgogne, fut reçu habitant de Genève le 8 mars 1557 avec son frère André. Il avoit épousé 1) Pernette Arroz, ou Arrault, de la paroisse de Notre-Dame d'Orme, au duché d'Orléans, « *avec laquelle il fut obligé d'abandonner tous ses biens pour la religion* »; 2)

Catherine Berault, veuve de Martin Rossel; 3) Étiennette de la Roche.

Il eut du premier lit :

1. Nicolas qui suit.
2. Abraham, vivant en 1575.

II. Nicolas Bordier, reçu B. G. avec son père, élu des CC. en 1592; ép. 1) le 4 fév. 1572, Sara, ffeu Pierre Chauvet, veuve de Nicolas de la Fontaine; 2) Marguerite Monterel de Montorcier.

Il eut du premier lit :

1. Isaac qui suit.
2. Jacob qui suivra.
3. Judith, fem. de Benjamin Noël, C. G.

Et du second lit :

4. Jaques, qui suivra aussi.
5. Élisabeth, fem. de Pyramus Cresp, et quatre autres enfans.

III. Isaac Bordier, né en 1574, du CC. 1618, † 1640; ép. 1) Marie de Corseilles; 2) Judith, f. de Jaques Perdriau.

Il eut du premier lit :

1. Marguerite, fem. de spectable Pierre Dunant, auditeur.
2. Élisabeth, fem. de No. Aimé Gallatin.
3. Jaques.

Et du second lit :

4. Pierre Bordier, marié avec Anne-Marie, f. de Samuel Le Maire et de Susanne Magnin, dont il eut :
   a. Marguerite-Élisabeth, fem. de Gédéon des Confins.
5. Judith, fem. de No. Pierre Lect.

IV. Jacob Bordier, né en 1579, des CC. 1626, † 1653; ép. Anne Colladon, dont il eut, entre autres enfans, Louis qui suit.

IV. Spectable Louis Bordier, pasteur à Céligny, ép. Anne, f. de No. Odet Butini, dont il eut Jacob qui suit.

V. Spectacle Jacob Bordier, pasteur à Céligny en 1701, en ville 1709, † le 11 août 1742; ép. Sara, f. de No. Théodore Grenus, syndic, et de Marie Lullin, dont il eut :
1. Théophile.
2. Alexandre.
3. Marie Renée, fem. de No. Jean Puerari.

III. Spectable Jaques Bordier, ministre, fils de Nicolas et de Marguerite Monterel de Montorcier, sa seconde femme, ép. Angélique, f. de No. Jean du Commun et de Christine

de la Place, sa première femme, dont il eut, entre autres enfans :

1. Isaac qui suit.
2. Jacob qui suivra.
3. Denis qui suivra.

IV. Isaac Bordier, du CC. 1658, † 1696; ép. 1) 1656, Marie, f. de Zacharie Buisson et de Françoise Colladon; 2) Marie, f. de Spect^e^ Jean Senebier, ministre. Il eut du second lit :

1. Théodore qui suit.
2. Alexandre qui suivra.
3. Anne, fem. de No. Abraham Dupan.
4. Madelaine.

V. Théodore Bordier, du CC. en 1714, † 1719; ép. Louise, f. de Jaques Mallet, qui testa, veuve, le 10 janvier 1745, et dont il eut :

1. Susanne, fem. de François Tardieu.
2. Marie, fem. de Mr Pels.
3. Madelaine, fem. 1) de Mr Boyer; 2) de Mr Van Son, d'Amsterdam.
4. Jaques Bordier, † s. e. 1772.

V. Alexandre Bordier, capitaine dans la garnison, du CC. 1714, † le 21 juillet 1756, capitaine; ép. Isabelle, f. de No. Jean-Louis Mestrezat, syndic, dont il eut :

1. Françoise, † 1781, testa s. a. 1771.
2. Théodore qui suit.
3. Benjamin.
4. Judith.
5. Pierre Bordier, † s. e. de Jeanne-Esther Sarasin.

VI. Théodore Bordier, ép. Danielle Bérard, dont il eut :

1. André-César qui suit.
2. Simon qui suivra.
3. Susanne.

VII. No. André-César Bordier, conseiller 1790, syndic 1791, † 1802; ép....., f. de No. et Spect^e Jean-Robert de l'Escale, dont il a eu :

1. Julie, fem. de Guillaume de Chapeaurouge.

VII. Simon Bordier ép. le 21 décembre 1777, Jeanne, f. de Joseph Salard, dont il a eu :

1. Marie, fem. de Jean Tollot.
2. Susanne, fem. de Samuel-César Archinard.
3. Jeanne.
4. André-François Bordier.

IV. Jacob Bordier, fils de Jaques et d'Angélique du Commun, ép....., dont il eut :

1. Étienne, † 1720 s. e. d'Esther, f. de noble Samuel Humbert, conseiller.
2. Élisabeth, fem. de Pierre de la Chana.
3. Marie-Elisabeth, fem. de Guill^me Mussard, et plusieurs autres filles.

IV. Denis Bordier, autre fils de Jaques et d'Angélique du Commun, du CC. en 1677, † le 18 août 1708; ép. Susanne, f. de Zacharie Buisson et de Françoise Colladon, dont il eut :

1. François qui suit.
2. Guillaume qui suivra.
3. Marie, fem. d'Étienne Delvert, ou de Luert, et neuf autres enfans † s. a.

V. François Bordier, du CC. 1693, hospitalier 1706, † 14 novembre 1727; épousa Marie, f. de Jonas Martin et de Pernette Guaict, dont il eut :

1. Jaques qui suit.
2. Ésaïe.
3. Susanne, fem. de Jaq^s Colladon, le 28 juin 1722.

VI. Jaques Bordier, dit l'aîné, du CC. 1738, auditeur, puis hospitalier 1757, † 1775; ép.

Jeanne-Renée, ffeu spectable Gamaliel Vautier, ministre, dont il eut :

1. Gamaliel qui suit.
2. Léonard qui suivra.
3. Marie, fem. d'Étienne Roux.
4. Renée-Susanne, fem. de No. et spectable Alexandre Sarasin, ministre.

VII. Gamaliel Bordier ép..... Goudet, dont il a eu :

1. Léonard Bordier, établi à Paris, marié.
2. Marc Bordier, † s. e. de..... Bonnet.

VII. Léonard Bordier, f. de l'auditeur Jaques et de Jeanne-Renée Vautier, ép. le 10 avril 1785, Jeanne-Aimée, f. de Frédéric Soret, dont il a eu :

1. Frédéric-Louis qui suit.
2. Etienne.
3. Jeanne.

VIII. Frédéric-Louis Bordier, né le 26 octobre 1786, D. C. R., a épousé Anne Roman, dont il a :

1. Éliza.
2. Etienne.

V. Guillaume Bordier, f. de Denis et de Susanne

Buisson, né 14 mars 1669, ép. le 4 juillet 1706, Olympe, ffeu Jean-Antoine de Choudens, dont il eut, entre autres enfans, Ami qui suit.

VI. Ami Bordier, né le 26 février 1722, épousa le 20 févᵉʳ 1752, Jeanne-Françoise, f. d'Isaac-Ami Marcet, dont il eut, entre autres enfans :

1. Pierre qui suit.
2. Jeanne-Pernette-Susanne, fem. de François Barde, D. C. R.

VII. Pierre Bordier, né 30 novembre 1753, ép. le 24 avril 1785, Susanne-Sara, f. de Donat Sautter et de..... Cazenove, dont il a eu :

1. Un fils.
2. Susanne, fem. de Daniel-André Sautter, D. C. R.
3. Amélie.

MALLET.

Il y avoit anciennement en Savoye une famille noble de ce nom; mais celle de Genève vient de

Normandie. Quoique fort nombreuse, riche et très bien alliée, elle n'a produit que deux conseillers; mais elle a constamment siégé en CC. et a eté illustrée par plusieurs hommes de lettres fort distingués.

Armes : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de deux roses d'argent en chef, et d'un trèfle du même, en pointe. Cimier, un bouquetin issant. Supports de lions contournés.

I. Jean Mallet, dont la femme se nommoit Marguerite de Jeaux, suivant les notes de M. le syndic Naville, en eut Jaques qui suit.

II. Jaques Mallet, de Rouen, fut reçu B. G. le 29 avril 1566, et habitant dès le 21 février 1558, † le 15 juillet 1598 à 68 ans; ép. 1) le 4 juillet 1558, Jaquemine, f. de Claude Favre; 2) le 28 décembre 1562, Laure, f. de J^n^-Léonard Sartoris, de Quiers en Piémont, et de Louise Albier.

Il eut du second lit, entre autres enfans :

1. Esaïe, reçu B. G. avec son père, † s. a.
2. Anne, n. 1565, fem. 1593 de Pierre de St.-André.
3. Gabriel qui suit.
4. Jaques qui suivra.

III. Gabriel Mallet, né le 12 avril 1572, † 19 fév^er^ 1651, testa le 15 mars 1650; ép. le 8 février

1597, Judith, f. de No. Louis Trembley, dont il eut :

1. Judith, n. 1598, fem. 1) de spectable Louis Meaupeau, ministre; 2) de Mermet Bois, B. G.; 3) d'égrége Pierre de Cusinens.
2. Gabriel qui suit.
3. Robert qui suivra.
4. Catherine, n. 1605, fem. de François Baraban.
5. Samuel qui suivra.
6. Susanne, n. 1614, fem. de noble Jaques Chapuis.
7. Isaac qui suivra.
8. Jeanne, n. 1621, fem. de No. Jacob Fabri.
9. Jacob qui suivra, et 3 autres enfans † s. a.

IV. Gabriel Mallet, né le 30 juin 1600, † 1641; ép. le 23 avril 1627, Élisabeth, f. de noble Aimé Gallatin, dont il eut :

1. Aimé Mallet, né 23 nov. 1631, marié 1) avec Marie, f. d'Abraham Gautier, C. G., † s. e.; 2) avec Esther Grosjean, dont il eut : *a.* Marguerite, n. 1677, fem. de Jaques Cartier en 1712.
2. Robert qui suit.
3. Judith, fem. de Pierre Favereau.

V. Robert Mallet, né 1636, ép. Marie Audard, dont il eut :

1. Benjamin qui suit.

VI. Benjamin Mallet, † 21 décembre 1731, ép. 1) Louise Blondel, de Nyon; 2) Marie Ramel.

Il eut du premier lit :

1. Louis-Benjamin.

Et du second :

2. Abraham qui suit.

VII. Abraham Mallet, né le 12 novembre 1716, † 1767; ép. 1) le 7 juillet 1743, Andrienne Guinand; 2) le 29 août 1750, Marie-Marguerite Chazal.

Il eut du premier lit :

1. Jean Mallet, né 1744, † 1810.

IV. Robert Mallet, fils de Gabriel et de Judith Trembley, né 30 avril 1603, du CC. 1647, † 4 juin 1664; ép. 1) le 22 avril 1627, Sara, ffeu No. Ami de la Corbière, C. G.; 2) le 14 oct. 1632, Jeanne, f. de spectable Théodore Tronchin, past^r et prof^r, et de Théodora Rocca.

Il eut du second lit douze enfans, dont :

1. Élisabeth, n. 1635, fem. de noble Gédéon Piaget.
2. Marie, n. 1639, fem. de spectable Philippe Blanchet, D^r en Dr.

3. Renée, n. 1640, fem. de spectable Pierre Gaudy, ministre.
4. Jean qui suit.
5. Jaques qui suivra.
6. Jeanne, n. 1645, fem. de Spect^e François Caille, Dr-Méd.
7. Louis Mallet, né 1653, † à Arau 1694, s. e. de Susanne, f. de No. Ami Rigot, conseiller, remariée à No. Jean-Robert Chouet.

V. Jean Mallet, né le 11 septembre 1642, † le 21 février 1727; ép. 17 mars 1667, Judith, f. de No. et Spect^e Jérémie Pictet, ministre, et de Judith Dupuis, dont il eut:

1. Jeanne, née 1669, fem. de noble Alphonse Butini, conseiller.
2. Andrienne, née 1670, fem. de No. Gabriel Rilliet.
3. Anne, n. 1672, fem. de Spect^e Jean-Isaac Cramer, Dr-Méd.
4. Antoine Mallet, né 1674, † 1715, ép. Susanne, f. de No. Jean-Jaques Bonnet, syndic, dont il n'eut qu'une fille nommée Marguerite, née 6 avril 1705, mariée 1740 à No. Béat-Louis Thorman, de Berne.
5. Susanne, n. 13 mai 1676, fem. de Jean-Daniel Naville.
6. Jean qui suit.

VI. Jean-Mallet, né 10 décemb. 1679, † 23 avril 1749; ép. le 20 septembre 1711, Dorothée, f. de spectable Jaques Flournoy, ministre, et de Charlotte Rigot, dont il eut, entre autres enfans (10 en tout):

1. Jean-Louis qui suit.
2. Spectable Gédéon Mallet, ministre, auteur théologique.
3. Jean qui suivra.

VII. Jean-Louis Mallet, né le 20 mars 1720, du CC. 1752, † 1781; ép. Anne, f. de J^n^-Ant^e^ Patron et de Pernette Voullaire, dont il eut Gédéon qui suit.

VIII. Spect^e^ Gédéon Mallet, né 1759, D. C. R. et juge à la Cour Suprême, a épousé le 26 juin 1792, Christine, f. de spectable Jean-Edme Romilly, ministre, dont il a :

1. Jeanne-Françoise-Louise.
2. Renée-Caroline.
3. Andrienne-Jeanne-Catherine, fem. de Marc-Nosky Cramer.

VII. No. Jean Mallet, né 1726, conseiller 1777, † 1781; ép. 1) Sara, f. de No. Jean-Antoine Butini; 2) Catherine, f. de No. André Gallatin, premier syndic.

Il a eu du second lit :

1. Françoise-Andrienne.
2. No. Ami Mallet, auditeur, né 1759, † 1790.
3. Susanne. } Une de ces filles a épousé.....
7. Anne-Renée. } Serre, C. G.

V. Jaques Mallet, fils de Robert et de J^ne^ Tronchin, né 7 avril 1644, † 28 septemb. 1708; ép. 1) Salomé Deggeler, de Schaffouse; 2) Andr^ne^ de la Maisonneuve, veuve de Pierre Richard, f. de No. Paul de la Maisonneuve; 3) Anne de la Maisonneuve, veuve de..... Hurtebinet, ffeu No. Pierre de la Maisonneuve, auditeur.

Il eut du premier lit onze enfans, et entre autres :

1. Gédéon qui suit.
2. Andrienne, n. 1672, fem. de Jaques Marcet, C. G.
3. Madelaine, n. 1673, fem. de Jean-Henri de Bary, de Bâle.
4. Louise, n. 1677, fem. de Théodore Bordier.
5. Sara, n. 1678, fem. de No. Pierre Cramer, S. de Brandis.

VI. Gédéon Mallet, né 22 octobre 1666, † le 12

janvier 1750, ép. le 26 janv. 1693, Isabelle, f. de No. Jean-Jaques de la Rive, syndic, et de Renée Buisson, dont il eut :

1. No. Jean-Jaques Mallet, né 24 déc. 1694, conseiller 1748, † 1767, s. e. de Renée, f. de No. Abraham Gallatin et de Camille Fatio.
2. Andrienne, n. 1696, fem. de No. François-Jean Turrettini, 1er syndic.
3. Horace-Bénédict qui suit.
4. Sara, n. 1700, fem. de No. Pierre Favre.
5. Jean-Robert qui suivra.
6. Gabriel qui suivra.
7. Gédéon qui suivra aussi, et deux autres enfans † s. a.

VII. Spect^e Horace-Bénédict Mallet, pasteur, né 24 septembre 1698, † 1758, épousa Renée, f. d'Étienne Banquet et d'Élisabeth Lullin, dont il eut :

1. Élisabeth, n. 1729, fem. de Spect^e Jaques-André Bouthillier de Beaumont.
2. Pierre, né 1734, † s. a.
3. Renée, n. le 1 déc. 1735, fem. de No. Ami de Rochemont, conseiller.

VII. Jean-Robert Mallet, né 26 novembre 1702, capitaine, des CC. 1752, † 1771; ép. Dorothée Favre, dont il eut :

1. Spect^r Jaques-André Mallet, né 23 septemb. 1740, du CC. 1770, professeur d'astronomie très-distingué, membre de la Société royale de Londres, de la Société impériale de St.-Pétersbourg, correspondant de l'Académie royale des sciences à Paris, auteur de plusieurs Mémoires scientifiques, fondateur de l'Observatoire, † s. a. en 1790 (*v.* Senebier, Leu, etc.).
2. Marguerite, n. 15 août 1745, fem. de noble Jean-Louis Pictet, syndic.

VII. Gabriel Mallet, f. de Gédéon et d'Isabelle de la Rive, né 21 novembre 1703, avocat, du CC. 1734, des LX, né 1792; ép. le 13 avril 1738, Éléonore, ffeu Jean Chomel, B. G., dont il eut :

1. Gédéon qui suit.
2. Isabelle-Sara, n. 15 novemb. 1743, fem. de Spect^e Louis Bertrand, professeur.

VIII. Gédéon Mallet, capitaine, né 6 mars 1739, ép..... de Tournes, dont il a eu :

1. Jean-George qui suit.
2. Antoine, né 1789.
3. Constance-Gabrielle-Sara, fem. de Spect^e Jean Picot :professeur.

IX. Jean-George Mallet, né en 1787, auditeur, D. C. R., ép. Madelaine, f. de..... Canac d'Hauteville et de..... de Portes, dont il a :

1.

2.

VII. Spectable Gédéon Mallet, Dr Méd., fils de Gédéon et d'Isabelle de la Rive, né 22 mars 1709, † 1788; ép. le 12 octobre 1766, Madelaine, ffeu Jean-Jaques de Tournes et de Louise Le Fort, dont il eut :

1. Antoinette-Marie-Jeanne, n. 1769, fem. de No. et Spectᵉ Jaques Le Fort, professeur et conseiller-d'état.

IV. Samuel Mallet, fils de Gabriel et de Judith Trembley, né le 29 juillet 1612, † 1683; ép. le 28 juillet 1639, Anne, f. d'Antoine Dangers et de Marguerite Rocca, dont il eut onze enfans, et entre autres :

1. Susanne, née 1640, fem. 1) de Jⁿ-George Volk; 2) de Noé Girard, avocat.
2. Jaques Mallet, né 1644, † 1721.
3. Marguerite, née 1645, fem. (1680) de Jean-Gaspard Duval.

4. Jean-Rodolphe, marié et père d'une fille nommée Jeanne.

5. Jean-Louis qui suit.

V. Jean-Louis Mallet, né 1653, ép. le 26 mars 1683 Marguerite Jaquemot, dont il eut:

1. Isaac qui suit.

2. Marie-Madelaine, née 1686, fem. (1742) d'Antoine Choisy.

3. Catherine, née 1691, fem. de Nicolas Le Royer.

VI. Isaac Mallet, né 18 octobre 1684, du CC. 1734, auditeur, † 1779; ép. le 8 janv. 1722 Françoise, f. de No. François Dufour, dont il eut:

1. Jaques qui suit.

2. Spect^e Alexandre-Robert Mallet, ministre, † s. e. 1759.

3. Françoise, née 1727, fem. (1753) de Paul Torras.

4. Jean-Jaques Mallet, né 24 oct. 1733, marié avec Jeanne, f. d'Augustin Prévôst, dont il eut Andrienne-Angélique Mallet.

VII. Jaques Mallet, né 23 mai 1724, établi à Paris; y épousa le 30 décembre 1747 Louise-Madelaine, f. de Hugues Bresson, natif de Genève, dont il eut:

1. Guillaume Mallet, né 1748, établi à Paris.
2. Isaac-Jean-Jaques qui suit.

VIII. Isaac-Jean-Jaques Mallet, né 1763, établi à Paris, y a épousé Marthe-Henriette Houel, dont il a eu :

1. Eugénie.
2. Anna-Amanda.
3. Edmond,
4. Horace, } jumeaux, nés le 27 mars 1803.

IV. Isaac Mallet, fils de Gabriel et de Judith Trembley, né 15 mars 1618, † 1674; ép. le 20 mars 1645, Élisabeth, f. de Théophile Boucher, C. G., et de Sara Hurtebinet, dont il eut :

1. Théophile Mallet, né 1646, † aux Indes.
2. Gabriel qui suit.
3. Sara, fem. d'égrége Jean-Antoine Comparet, notaire.

V. Gabriel Mallet, né 13 juillet 1647, colonel; ép. le 19 novembre 1669 Judith, f. de Jaques Mallet et de Jeanne Thabuis, dont il eut :

1. Isaac, né 1670.
2. Anne, née 1671, fem. de No. Antoine Lect, capitaine.

Leur père épousa en secondes noces une françoise de Thouars.

IV. Jacob Mallet, f. de Gabriel et de Judith Trembley, né 1622, † 1690; ép. le 1er fév. 1657 Michée des Landes, dont il eut:

1. François Mallet, né 1661, † s. e. de Susanne Beddevole, qu'il avoit épousée en 1685.

III. Jaques Mallet, fils de Jaques et de Laure Sartoris, né 7 avril 1575, du CC. 1619, † 2 avril 1657; ép. le 1er avril 1600 Louise, f. de No. Guillaume Varro, auditeur, et de Perrette Chevalier, dont il eut:

1. Jaques qui suit.
2. Louis qui suivra.
3. Joseph qui suivra.
4. Louise, fem. de Louis Gaudy.
5. Philippe Mallet, né 1617, marié avec Jeanne Marcet, dont il n'eut qu'une fille, Étiennette, † s. a.
6. Judith, née 1620, fem. de Daniel Sardes, et cinq autres enfans.

IV. Jaques Mallet, né 11 juin 1602, des CC. 1649, † 1677; ép. le 9 mars 1634 Jeanne, ffeu Abraham Thabuis, C. G., dont il eut:

1. Catherine, née 1637, fem. de Pre Mussard l'aîné.
2. Étienne qui suit.
3. Judith, née 1644, fem. 1) de Pierre Pitard; 2) de Gabriel Mallet.
4. Marie, née 1651, fem. de Noé Rousseau.
5. Anne, née 1652, fem. d'Antoine Berjon.
6. Jaqueline, née 1656, fem. d'Ante Mussard.

V. Étienne Mallet, né 26 août 1643, † 1736; ép. 1) le 18 oct. 1675 Hélène, f. de No. Pre Rilliet, trésorier, et de Sara Trembley; 2) le 6 mai 1703 Anne, ffeu Pierre Chouet, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent:

1. Pierre, né 1676, † s. e. 1737.
2. Jaques qui suit.
3. Françoise, née 1683, † 1740, fem. de David Voullaire.

VI. Jaques Mallet, né 6 août 1680, † 1767; ép. le 31 oct. 1708 Isabeau, f. de Jean Rigaud, de Crêst en Dauphiné, et d'Isabeau Gounon, dont il eut Étienne qui suit:

VII. Specte Étienne Mallet, ministre, né le 4 août 1709, † 1761; ép. le 5 janv. 1749 Ève-Michée-Élisabeth, f. de No. Jacob Dupan, syndic, et d'Éléonore Brière, dont il eut:

1. Jaques qui suit.

2. J[n]-Louis-Étienne Mallet, né 1753, D. C. R., † s. a. 1829.

VIII. Jaques Mallet, né 1749, des CC., Profes[r] de belles lettres, à Cassel, célèbre publiciste, † à Londres 1800; ép. Françoise Valier, d'Aubonne, dont il a eu :

1. Jean-Louis qui suit.
2. Henri.
3. Marie-Henriette-Amélie, fem. de spectable Jean-Pierre Colladon, Dr Méd.

IX. Jean-Louis Mallet, naturalisé en Angleterre; ép. 1) Lucy Barring, † s. e.; 2) Françoise Merivele, dont il a :

1. Henri.
2. Louis.
3. Charles.

IV. Louis Mallet, né 15 oct. 1605, † 1674; ép. 1) Louise Poncet; 2) Madelaine, f. de No. Louis Offredi. Il eut du premier lit :

1. Louise, née 1636, fem. de Pierre Pallard.
2. Susanne, née 1640, fem. d'Aimé Clot.
3. Marie, née 1643, fem. de Jean-Marc Tollot.
4. Jacob qui suit.
5. Sara, née 1647, fem. de Jaques Jaquet.
6. Pernette, née 1657 fem. d'Isaac Mussard.

Et du second lit :

7. Paul qui suivra :

V. Jacob Mallet, né 1645, † 1712; ép. le 24 janv. 1667, Élisabeth, f. de No. Philippe de Tudert et de Camille Burlamachi, dont il eut :

1. Camille, née 1677, fem. de René Ranc ou Rang.
2. Fabrice qui suit.

Et 6 autres enfans, † s. a.

VI. Fabrice Mallet-Tudert, né 11 mai 1693, † 1798; ép. Susanne Madelaine Malvesin, dont il eut :

1. Camille-Élisabeth Mallet-Tudert, né 1747, fem. de M. Pierre-Michel Hennin, résident de France à Genève.

V. Paul Mallet, fils de Louis et de Madelaine Offredi, sa seconde femme, adopta le nom de sa mère en addition au sien, se nommant Mallet Offredi; né 1er mai 1677, D^r^ en D^t^, et auditeur, † 1724; ép. le 12 nov. 1706, Ève, f. de Jean Mallet-Genoud et de Cather^e^ Croppet, dont il eut :

1. Gabriel Mallet-Offredi, né 1711, † 1766, lequel testa en faveur de J^n^ Mallet-Genoud, son cousin, ses frères et sœurs étant † s. a.

IV. Joseph Mallet, fils de Jaques et de Louise Varro, né le 12 oct. 1610, † 1676; ép. 1) le 24 nov. 1639, Catherine Goudet; 2) le 6 mars 1642, Rose, f. de Jaques Genoudet de Sara Dassier; 3) le 10 fév. 1648, Élisabeth Duet.

Il eut du premier lit:

1. Jeanne, née 1640, fem. 1) de Pre Favereau; 2) d'Abraham Gardelle.

Du second lit:

2. Jaques qui suit;
3. Jean qui suivra;

} Ces deux fils adoptèrent le nom de Genoud en addition au leur, conformément au désir exprimé dans le testament de leur grand-père maternel.

Du troisième lit:

4. Louise, née 1655, fem. de François de la Chana.
5. Charles qui suivra.
6. Henri qui suivra.
7. Marie, née 1662, fem. de Jean-Antoine Arlaud.

V. Jaques Mallet-Genoud, né 13 décemb. 1642, † 1703; ép. Françoise, f. de No. Jaques de la Rive, capitaine, et d'Anne-Andrion, dont il eut:

1. Antoine qui suit.
2. Abraham qui suivra.

VI. Antoine Mallet-Genoud, né 20 mai 1681, † 1751; ép. le 16 juillet 1719 Marthe, f. de No. Charles Gallatin et d'Andrienne Saladin, dont il eut :

1. Jacob qui suit.
2. Pierre-Henri qui suivra.
3. Jean-Louis qui suivra.

VII. Jacob Mallet-Genoud, né 14 mai 1724; ép. Élisabeth Aubanel, dont il eut :

1. Susanne, née 1752, fem. de Louis-Gabriel Galissard de Marignac.
2. Marthe-Gabrielle, née 1755, fem. de Mr de la Grange.
3. Marie-Henriette, née 1756, fem. d'André Cazenove.
4. Marguerite-Jeanne-Élisabeth, née 1759, fem. de Jacob. Ferrier.
5. Pernette.
6. J^n-Jaques Mallet-Genoud, né 1763, établi à Flessingue.
7. Isaac-J^n-Jaques Mallet-Genoud, né 1768, marié avec Anne, ffeu Abraham Vignier, le 21 mars 1795.

VII. Pierre-Henri Mallet-Genoud, né 25 avril

1735; ép. Marie, f. de Jean-Jaq[s] Sautter, dont il eut:

1. Susanne-Pernette, fem. de Jean-François Pasteur.
2. Jaqueline-Louise-Élisabeth-Marie.
3. François-Jean-Louis, né 1769.
4. Jeanne-Françoise-Susanne Donadine-Sara.

VII. Jean-Louis Mallet-Genoud, né 1738, ép. Marie Salomé Baur, de Strasbourg, dont il a eu:

1. Jean-Salomon qui suit.
2. Gabriel-Louis, né 1773.
3. Émanuel, né 1776.
4. Anne, fem. d'Élie Audra.

VIII. Jean-Salomon Mallet, né 1769; ép. 1797 Jeanne-Louise-Madelaine, f. de No. Germain Le Fort, et d'Andrienne de Malapert, dont il a des enfans.

V. Jean Mallet-Genoud, né 30 avril 1646, † 1716; ép. 1675 Catherine, f. de Jaques Croppet et de Sara Chouet, dont il eut:

1. Marie, née 1678, fem. de No. Théodore de Saussure, syndic.

2. André qui suit.
3. Ève, née. 1685, fem. de Paul Mallet-Offredi,

VI. André Mallet-Genoud, né 27 mars 1680, du CC., S. de Flie, au pays de Gex, † 1756; ép. 1) Sara, f. de No. Jean Dupan et de Marie Rilliet; 2) Françoise, f. de No. Jacob Rilliet et d'Aimée Mestrezat.

Il eut du premier lit:

1. Catherine, née 1710, fem. de No. François Lombard.
2. Jean qui suit.

Et du second lit:

3. Marie, née 1732, fem. de No. Léonard Fatio, syndic.

VII. Jean Mallet-Genoud, né 2 avril 1716, du CC., † 1789; ép. le 2 avril 1756 Charlotte-Marie, f. de No. Jean-Antoine Butini et de Louise Plantamour, dont il a eu:

1. Jean-Louis qui suit;
2. François qui suivra.

} Ces deux frères ont quitté le nom de Genoud.

VIII. Spectable Jean-Louis Mallet-Butini, né le 22 mars 1757, du CC. 1785, auditeur 1786, juge du Tribunal de l'audience, D. C. R., membre correspondant des Académies de Lyon et de Dijon; ép. Jeanne Richard, dont il a eu:

1. Édouard, officier de marine, au service d'Angleterre, † 1817.
2. Claudine-Constance-Félicité, mariée 1819 à Gustave, f. de Chistophe Fallot et de Marie Folsch.
3. Élisa.
4. Charlotte-Philippine-Sophie.
5. Édouard-Félix, né le 2 décemb. 1805, D^{r} en D^{t} 1828.

VIII. François Mallet-Butini, né 9 avril 1765, lieutenant-général au service de France, grand-croix de l'ordre du mérite militaire, officier de la légion d'honneur, commandeur de l'ordre de St-Léopold d'Autriche, créé baron par le roi Louis XVIII; ép. 1807, Anna, f. de Robert, vicomte Molesworth, pair d'Irlande, dont il a:

1. Molesworth, né le 2 sept. 1808;
2. François-Michel, né 26 août 1810;
3. Charles-Philppe, né..... mars 1812;

} tous en Angleterre.

V. Charles Mallet, fils de Joseph et d'Élisabeth Duet, sa 3e femme, né 22 décemb. 1657, † 1708; ép. le 11 juillet 1682, Sara, f. de Jean Buffe et de Florence Chabrey, dont il eut neuf enfans, entre autres:

1. Catherine, née 1686, fem. 1714 de Jaques Prades.
2. Gédéon qui suit.
3. Élisabeth, née 1695, fem. 1717 de Gédéon Gervais.

VI. Gédéon Mallet, né 13 juillet 1692, ép. le 14 août 1718, Marie, ffeu No. Daniel Lombard, dont il eut:

1. Aimée-Gabrielle, née 1721;
2. Louise-Catherine, née 1723;
3. Jacob, né 1728;

} passés en Amérique.

V. Henri Mallet, fils de Joseph et d'Élisabeth Duet, né 1er septembre 1660, † 1728; ép. le 5 fév. 1688 Louise, f. de Jean Flournoy et de Jeanne Patron, dont il eut:

1. Jean Gabriel qui suit.
2. Anne Pauline, née 1692, fem. de Henri Dumont.

VI. Jean-Gabriel Mallet, né 22 nov. 1688, † 1752; ép. le 9 août 1722, Jeanne-Marguerite, f. de Louis-Simon Masson, dont il eut:

1. Louise-Catherine, née 1723, fem. de Jean-Daniel Barde.
2. Henri qui suit.
3. Spectable Paul-Henri Mallet, professeur de

belles lettres, instituteur du roi de Danemarck, membre des Académies d'Upsal et de Lyon, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à Paris, professeur d'histoire à Genève, résident du landgrave de Hesse auprès des républiques de Berne et de Genève, auteur de plusieurs ouvrages historiques fort estimés; du CC. 1764, † s. e. de Jeanne-Marie, f. de No. Jean-Louis Dupan et de Marthe Guainier.

VII. Henri Mallet, géographe très-estimé, né le 24 oct. 1727, du CC.; ép. Jeanne-Gabrielle, f. d'Augustin Prévost et de Louise-Martine, dont il eut:

1. Paul-Henri, né 1756, marié le 25 avril 1779, avec Jeanne-Élisabeth, f. d'André Patry, C. G.
2. Lydie, née 1759, fem. 1) de Paul Chapuis, dont elle fut divorcée; 2) de No. Pierre de Gallatin, chambellan du roi de Wurtemberg.
3. François-Louis, né 1760.
4. Jean-Salomon, né 1763.

SARRASIN, SARRASIN, SARAZIN, SARASIN.

❀

La dernière orthographe de ce nom a prévalu sur les autres, qui ont toutes été en usage entre différens individus de la famille, dont souvent deux frères signoient différemment, tellement on attachoit peu d'importance à cette particularité.

La tradition de la famille porte qu'elle est originaire de Bourgogne: on trouve effectivement, au nombre des personnes qui possédoient sur le territoire de Besançon des vignes affectées de dîmes envers l'abbaye de Saint-Paul, un messire Philibert Sarasin, probablement chanoine, en 1424, et ce nom de Philibert est celui de la tige reconnue de nos Sarasin de Genève, et qui naquit vers ce temps-là. Il pouvait descendre de Jean Sarasin, chevalier, vivant en 1393.

Cette famille a joué un grand rôle dans la magistrature de Genève, et s'est constamment maintenue sur le pied des meilleures de la ville.

Armes : d'azur au cep de vigne de sinople, fruité de pourpre, soutenu d'un échalat d'or et posé sur un lacs d'amour d'argent.

I. Philibert Sarasin fut père d'Antoine qui suit.

II. Antoine Sarasin eut deux fils :

1. Philibert qui suit.
2. Aubin Sarasin, resté en Bourgogne, et père de plusieurs enfans, dont Antoine l'aîné fut en correspondance avec le syndic Sarasin son parent.

III. Spectable Philibert Sarasin, de Saint-Aubin, en Charolois, Dr Méd. à Lyon, fut reçu habitant de Genève le 24 août 1550, et B. G. 1555, du CC. 1563, † 5 mai 1573; ép. le 8 mai 1543, Louise, f. de No. Pierre de Genin, S. de Piegros, et d'Antoina de St-Ferréol, † âgée d'environ 45 ans, le 3 mars 1571, dont il eut, entre autres enfans :

1. Jean-Antoine qui suit.
2. No. Théophile Sarasin, S. de Saleneuve, secrétaire du prince de Condé, conseiller et maître des comptes de la maison du roi, † avant 1613; ép. Marie Henry, de Lyon, dont il eut un fils, No. Philippe Sarasin, S. de Saleneuve, tué à Genève le 21 oct. 1613, par un bosset qui lui tomba sur la tête, en passant dans la rue des Allemands, avec son précepteur.
3. Louise, née à Lyon, en 1551, phénomène célèbre de précocité littéraire, sachant à huit ans le latin, le grec et l'hébreu, à ce

que disent les biographes. Elle épousa 1) No. Marc Offredi; 2) sire Jean l'Archevêque.

4. Jean qui suivra.
5. Jeanne, filleule de Calvin, † s. a., et d'autres enfans † s. p.

IV. Spectable Jean-Antoine Sarasin, Dr Méd., né à Lyon, le 25 avril 1547, vint à Genève avec son père, et fut du CC., mais il retourna à Lyon, où il mourut le 29 nov. 1598; ép. 1) le 28 oct. 1572, Marie, f. de Spect. Jean Truchet, licencié ès loix, de Troyes en Champagne, et de Jeanne Florence; 2) le 23 décemb. 1590 Lucrèce, f. de No. Alphonse Biandrate, de Saluces, et d'Andrienne Morine, veuve No. Fran^s de la Palle.

Il eut du premier lit:

1. Jean qui suit.
2. Philibert qui suivra.
3. Françoise, fem. de No. Jean de Sève.
4. Catherine, fem. de No. Louis Trembley, conseiller.

Et du second lit:

5. Dorothée, fem. de Benoît Caille.
6. No. et Spect. Jaques de Sarasin, né 1594, médecin et conseiller du roi Louis XIII, chargé d'affaires de la république près de la cour de France, † s. e.

7. Samuel qui suivra.
8. Gabriel qui suivra aussi.

V. No. Jean Sarasin, né 12 oct. 1574, Dr en Dt, conseiller 1603, syndic 1605, premier syndic 1626, auteur du Citadin, et correspondant de plusieurs personnages célèbres, † 30 mars 1632; ép. le 9 oct. 1600, à Lyon, Marie, f. d'Antoine Thezé, de Lyon; 2) le 28 nov. 1609, à Bâle, Anne, f. de Jules Bitto, veuve de Samuel Bastier.
Il eut du premier lit:

1. Jean-Antoine qui suit.

Et du second lit:

2. Jean Sarasin, médecin du duc de Longueville, † s. e.
3. Marie, fem. de No. Robert Trembley.
4. Andrienne, fem. de No. Jaques Crespin.
5. Marguerite, fem. d'Alexandre Plan.
6. César, qui suivra, et cinq autres enfans † s. p.

VI. No. Jean-Antoine Sarasin, né 28 avril 1602, du CC. 1626, conseiller 1643, syndic 1650, † 13 avril 1657, ép. à Lyon, le 1er décemb. 1629, Marie, f. de No. Pre Vimar, S. d'Avayé, et de Dorothée de Macet, dont il eut:

1. No. Jean Sarasin, syndic 1675, † s. e. d'E-

Esabeth Hertner, veuve de Jaques Keller, de Lyon.

2. Jaques qui suit.

3. Esther, fem. de No. Léonard Buisson, syndic.

VII. No. et spectable Jaques Sarasin, ministre, né 1641, † 1704; ép. 1) Anne-Catherine, f. de No. et spectable Pierre Gallatin, procureur-général, dont il n'eut qu'une fille, nommée Louise, vivant en 1684; 2) Charlotte, f. de Jean-Pierre Bagueret, auditeur, et d'Élizabeth Dufour, dont il eut:

1. Anne-Jean-Antoine qui suit.

2. Marie-Élisabeth, fem. de No. et spectable Ezéchiel Gallatin, pasteur et professeur.

VIII. No. Anne-Jean-Antoine Sarasin, ép. 1708, Françoise, f. de No. Daniel Le Fort et de Judith Gallatin dont il eut:

1. Alexandre.

2. Jaques-André.

3. Jean, établi au Roulle en 1740.

4. Une fille vivant en 1740.

VI. No. César Sarasin, né 29 avril 1619, † 17 nov. 1688; ép. à Lyon, en 1651, Anne Favin, dont il eut:

1. Anne, fem. de No. Claude de Langes.

2. Clermonde, fem. de No. Marc Perachon, trésorier de France.
3. No. et spectable Jean Sarasin, pasteur à Lyon, né 1655, † 1727; ép. 1) 1687 Anne, f. de Jaques Couvreu, B^s de Lyon, et d'Anne Hertner; 2) Lucrèce, f. de Messire Charles d'Orgeoise de Montferrier, lieu^t-général. Il eut du second lit;
   a. Anne, fem. de No. André Gallatin.
   b. Olimpe, fem. de No. J^n-Louis Couvreu.
4. Françoise, fem. de No. Jaques Buisson.
5. Vincent qui suit.
6. César, tué à Memmingen en 1703.
7. Élisabeth, fem. de No. Gabriel Humbert; elle avait été mariée avec No. Jean-Louis Burlamachi, mais le mariage fut rompu par sentence du 5 avril 1690, avant la consommation, à ce qu'il paraît, et la dot restituée le 10 dit; cette dot étoit de 40 mille livres.
8. Marguerite, fem. de No. J^n-Daniel Perdriau.

VII. No. Vincent Sarasin, né le 14 mai 1659, † à Lyon 1710; ép. le 18 fév. 1687, Christine, f. de No. Michel Humbert, conseiller, et d'Anne-Marie Saladin, dont il eut:

1. Anne-Marie, fem. de No. Michel Trembley.
2. Jean qui suit.
3. Marianne, fem. de No. Michel Trembley.

VIII. No. et Spect. Jean Sarasin, pasteur, né 13 décemb. 1693, † 1er mars 1760; ép. le 30 avril 1719, Susanne, f. de No. Alexandre Rilliet et de Susanne Trembley, dont il eut:

1. Jean qui suit.
2. Alexandre qui suivra.
3. Marianne.

IX. No. Jean Sarasin, conseiller 1767, syndic 1773, † 1798; ép. le 11 nov. 1775, Jeanne-Marie, f. de Jaques-Antoine Liotard, dont il a eu:

1. No. Jean Sarasin, capitaine au service de Prusse, conseiller 1814, démissionnaire, D. C. R.
2. Marianne-Alexandrine, fem. de No. Jacob-Lamoral Dupan, trésorier-général.

IX. No. et Spect. Alexandre Sarasin, ministre, ép. Renée-Susanne, f. de Jaques Bordier et de Jeanne-Renée Vautier, dont il eut:

1. Renée, fem. de Guillme-Ls Aubert, D. C. R.
2. Marianne.

V. No. Philibert Sarasin, né 8 mai 1577, f. du docteur Jean-Antoine et de Marie Truchet,

fut conseiller et médecin ordinaire du roi de France, et du CC. en 1600; ép. Clermonde, f. de No. Jean Favre, S. du Lac en Auvergne, et de Sara Gassin, dont il eut:

1. Philibert qui suit.
2. J^n^-Antoine Sarasin, S. de Lizerable, † s. e.

VI. No. Philibert Sarasin, S. de la Pierre Durette, en Beaujolais, maître-d'hôtel du roi; ép. Madelaine-Julienne de Rehlingen, dont il eut:

1. Marc-Conrad qui suit.
2. Françoise, fem. de No. Samson Vial, trésorier de France à Grenoble.
3. Esther, fem. de No. Jean Perachon, S. du Collet.

VII. No. Marc-Conrad Sarasin, S. de la Pierre, conseiller du roi au parlement de Grenoble, emprisonné pendant plusieurs années au château de Pierre-Encise pour la religion, mort à la Haye en 1698; ép. 1614 Marthe, f. de No. Gabriel Humbert et de Michée Roset, dont il eut:

1. Gabriel qui suit.
2. Alexandre-Louis qui suivra.

VIII. No. Gabriel Sarasin de la P^re^, du CC., capitaine au régiment de Salis en France, puis lieutenant-colonel, † 1733, ép. Charlotte, f. de

No. Jean-Antoine Lullin, syndic, et de Françoise Grenus, dont il eut:

1. No. Jean-Antoine Sarasin, du CC., et lieutenant-colonel au régiment de Diesbach en France.
2. No. Marc Conrad Sarasin, capitaine suisse en France.
3. Charles, officier au service de France.

VIII. No. Alexandre-Louis Sarasin, S. de la Pierre, resta en France, et y forma une branche catholique. Il avoit épousé Élisabeth de Molde, dont il eut des enfans, et entre autres, un fils nommé Louis-Philippe-Joseph, né le 24 mars 1696.

V. No. Samuel Sarasin, né 26 mars 1597; ép. Lucrèce de Biandrate, sa proche parente, dont il eut:

1. Gabriel qui suit:
2. Dorothée, fem. de Benoit Caille.
3. Lucrèce, fem. de No. Gabriel Butini, syndic.
4. Samuel qui suivra.

VI. No. Gabriel Sarasin l'aîné, ép. Marie-Made-

laine, f. de No. André-Pictet, syndic, dont il eut :

1. Marc-André, qui suit :
2. Charlotte, fem. de No. Jaques Alléon.
3. Susanne, fem. de No. Christophe Caminada.

VII. No. Marc-André Sarasin, établi à Francfort, ép. Marion de Metz, dont il eut, entre autres enfans :

1. Marie-Madelaine, fem. de Jacob-Frédéric Gontard, née 1706.
2. Alexandre, qui épousa Marie-Gertrude de Leerse, et continua la branche de Francfort. Il renonça à la bourgeoisie de Genève, en 1735, pour obtenir celle de Francfort.
3. Louise-Émilie, née 1718, fem. de Henri Schmits, d'Aix-la-Chapelle.

VI. No. Samuel Sarasin, fils de Samuel, avoit une maison à Paris, rue des Marais, près la rue de Seine; ép. Jeanne Rigot, veuve et tutrice de sa fille en 1666, dont il eut :

1. Gabriel le jeune.
2. Joseph qui suit.
3. Françoise.

VII. No. Joseph Sarasin ép. le 5 janvier 1661 Madelaine, f. de No. Jean Mestrezat, ancien

auditeur, et de Sara de Rabours, dont il eut:

1. Ami.
2. Andrienne, fem. de Michel Mollet.
3. Françoise, fem. de No. Jean-Louis Diodati.

V. No. Gabriel Sarasin, fils du Dr Jean-Antoine et de Lucrèce Biandrate, testa en 1666; ép. Élisabeth, f. de Pierre Hurtaud, Bs de Lausanne, veuve de No. Pierre Lullin l'aîné, syndic, dont il eut:

1. Louis qui suit.
2. Gabriel qui suivra.
3. Esther, fem. de No. Jean-Michel Doxat, lieutenant d'Yverdun.
4. Judith, fem. de François Goudet.
5. Jeanne.

VI. No. Louis Sarasin ép. 16 fév. 1669 Judith, f. de Samuel Chouet et d'Élisabeth de la Rue, fem. divorcée de No. Michel Voisine, dont il eut:

1. Élisabeth, † s. a. 1723.
2. Lucrèce, fem. de No. Jaques Gautier.
3. Michée, † s. a. 1753.

VI. No. Gabriel, ffeu No. Gabriel Sarasin, ép. Renée, f. de No. Barthélemi Lect, syndic, et de Sara Croppet, dont il eut Barthélemi qui suit.

VII. No. Barthélemi Sarasin, † avant sa mère, avoit laissé un fils, nommé Jean-Joseph Barthélemi, que l'on croyoit mort en 1748, n'en ayant aucune nouvelle.

IV. No. Jean Sarasin, fils de Philibert et de Louise de Genin, né le 15 avril 1552, des LX, † 1610; ép. Marguerite, f. de No. Domaine Favre et de Nicolarde Manlich, dont il eut:

1. Jean qui suit.
2. Théophile qui suivra.
3. Ami, capitaine dans la garnison, du CC.
4. Louis qui suivra.
5. François qui suivra.
6. Paul qui suivra.
7. Élisabeth, fem. de No. Pierre Dupuis, Cons^er.

V. No. Jean Sarasin, syndic 1632, † 1641; ép. Louise, f. de Jacob Stoër et de Marie Favon, dont il eut:

1. Jacob, vivant en 1677.
2. Samuel, capitaine de cavalerie en France.
3. Jaques, capitaine dans la garnison.

4. No. Pierre Sarasin, contrôleur, marié avec Anne-Gertrude de Popincuisen, dont il eut:
   a. Françoise, fem. d'Ésaïe Pallard.
   b. Ève-Louise, fem. de Jean Lagis, capit^e^.
   c. d. Anne-Catherine, et Jeanne-Esther fem. de Pierre Bordier.
5. Françoise, fem. 1) de No. Ézéchiel Gallatin, premier syndic; 2) de François de Finod.
6. Madelaine, fem. de No. George-Louis d'Aubigné.
7. Jean qui suit.
8. No. Jaques Sarasin, capitaine, marié avec Louise, f. de No. Pierre de Bons, dont il eut:
   a. Marc Sarasin, vivant en 1697.
   b. Étiennette, fem. d'Isaac Bagueret.

VI. Jean Sarasin, du CC., ép. Jeanne, f. de No. Jean Favre, conseiller, et de Jeanne Roset, dont il eut:
1. Jean qui suit.
2. No. Jean-Jaques Sarasin, marié avec Madelaine, f. de David Duval, vivant en 1715.
3. Ami.

VII. No et Spect. Jean Sarasin, ministre, ép. Madelaine, f. de No. David de la Corbière et de Jeanne Argou, dont il eut Jean qui suit.

VIII. No. et Spect. Jean Sarasin, pasteur, ép. Marguerite, f. de No. François Favre, ancien auditeur, et d'Hélène Saladin, dont il eut:

1. François qui suit.
2. Madelaine-Susanne.

IX. No. François Sarasin, conseiller 1768, syndic 1778, premier syndic, † 1803. Ép. le 5 nov. 1775, Jeanne-Marie-Pauline, ffeu Jérémie Arthaud, de Paris, dont il a eu:

1. Jean-Louis qui suit.
2. François-Paul qui suivra.

X. Jean-Louis Sarasin, né 1776, a épousé Anne-Marie-Isaline, f. de Spect. Jean-Frédéric-Théodore Maurice, professeur, dont il a:

1. Jean-Frédéric Olivier.
2. George-Victor.
3. Pauline-Élisabeth-Victorine.

X. François-Paul Sarasin, né 1779, D. C. R., a épousé Catherine-Élisabeth-Victoire, f. de No. Pierre-André Rigaud, syndic, dont il a:

1. Jean-Charles.
2. Horace-Paul-Édouard.
3. Anne-Frédéric-Maurice.
4. Henriette-Marie.

V. No. Théophile Sarasin, des LX, † 1660; ép. Sara, f. de Spect. André Bonet, Dr Méd., et de Michelette Frelon, veuve d'André Caille, dont il eut :

1. Théophile qui suit.
2. Esther, fem. de Jean Magnin.

VI. No. Théophile Sarasin, Cons^er 1673, † 1681; ép. 1649 Dorothée de Finod, dont il eut :

1. Pierre qui suit.
2. Marc qui suivra.
3. Sara, fem. de No. Pierre de la Maisonneuve.
4. François, officier au service de France, † en Flandre 1700.

VII. No. P^re Sarasin, établi à Vienne, se maria et laissa :

1. Un fils, tué au service de l'Empereur 1730.
2. Une fille.

VII. No. Marc Sarasin, sautier 1693, † 1699, ép. 1679 Jeanne-Marie, ffeu No. Jacob Laurens, conseiller, et de Jeanne Trembley, dont il eut, outre plusieurs enfans † jeunes,

1. Olimpe, fem. de Michel Gardelle.

V. No. François Sarasin, fils de Jean, des LX, et de Marguerite Favre, ép. Judith, f. de Maxi-

milien Gavin (nom qui se prononçoit Goin), et de Pernette des Gouttes, veuve d'Acquino, dont il eut, Pierre qui suit.

VI. No. Pierre Sarasin testa le 4 juin 1676, en faveur de sa femme et de son cousin Pierre Sarasin, fils de Paul, ne laissant que ses droits maternels à ses frère et sœur utérins, Jean-Alphonse d'Acquino et Susanne d'Acquino veuve de No. Pierre d'Arlod. Il ne laissa point d'enfans de Michée Dué, sa femme.

V. No. Louis Sarasin, colonel au service de Suède, S. de Ludenhausen dans le Comté de Lippe, et commandant à Brême, militaire distingué (voyez les Fragmens de M. le baron de Grenus, p. 146, bis), ép. Catherine de Post, dont il eut:

1. Hermann Éberhard.
2. Jean-Guillaume.

V. No. Paul Sarasin, fils de Jean et de Marg^te^ Favre, ép. Judith, ffeu Pierre de la Rouvière et de Judith de Leymarie (cont. mar., du 13 août 1627, où Paul signe Sarazin, et ses frères Sarrazin.) Il en eut:

1. Pierre qui suit.
2. Élisabeth, fem. de No. Louis Favre.
3. Louise, fem. de Daniel Marquis, de Morges.

VI. No. Pierre Sarasin, conseiller 1682, syndic 1694, † 1698; ép. 1) le 29 avril 1665, Catherine, f. de No. Louis Trembley, syndic, et d'Anne de Harsy; 2) Ève, f. de No. Jaques Favre, syndic, et de Françoise Anjorrant.

Il eut du premier lit:

1. Louise, fem. de No. Jacob Favre.

Il y avoit une famille Sarrasin à Genève, avant la Réformation: il y a eu aussi dès-lors quelques branches bâtardes de la famille patricienne, et des Sarrasin étrangers, dont je ne parle point.

La famille du même nom, à Bâle, ne paroît pas avoir la même origine que la nôtre.

MICHELI.

La famille Micheli fut l'une des premières qui vinrent de Luques : elle est originaire de Venise, et a joué un fort grand rôle dans la magistrature de ces deux républiques. Celui qui vint s'établir à Genève étoit Anziano, et fils, petit-fils et arrière-petit-fils de Gonfaloniers de Lucques. Un de ses ancêtres avoit acheté la liberté de cette ville des Pisans en 1367, pour 5000 écus d'or, somme très-considérable en ce temps-là. Ils ont donné plusieurs doges à Venise dès le 11me siècle, et entre autres Domenico Micheli en 1117, qui commandoit en 1123 l'armée navale des Croisés sous le roi Baudouin de Jérusalem. L'argent ayant manqué pour la solde des troupes, il y suppléa par des morceaux de cuir que son crédit fit circuler pour la valeur qu'il leur assigna, et qu'il retira ensuite. Les premiers Micheli établis à Genève y sont constamment qualifiés gentilshommes et quelquefois magnifiques. Ce fut peut-être pour conserver cette distinction qu'ils tardèrent si long-temps à se faire admettre dans la bourgeoisie, quoique propriétaires, dès la première génération, de la maison

qu'ils possèdent encore aujourd'hui dans la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Armes : fascé d'argent et d'azur de 6 pièces.

Cimier : le casque en face, couronné d'or, surmonté de deux bras d'argent, armés d'or, les mains jointes comme pour prier, formant une lozange.

Devise : *Unum Domine !* (Seigneur, une seule chose !)

L'écu couvert d'un manteau ducal.

Ceux de Venise portent le fascé d'azur et d'argent, et les fasces chargées de 21 besans d'or, 6, 5, 4, 3, 2, et 1, pour faire allusion à l'anecdote que j'ai rapportée ci-dessus, du doge Domenico.

I. No. François Micheli, Anziano de Luques, fut reçu habitant de Genève le 19 oct. 1556, et y testa le 4 juillet 1558. Il avoit épousé Zabetta, f. de No. Augustin Balbani et de Lucrèce Sbarra, qui lui apporta 2000 ducats de dot, et dont il eut :

1. Horace qui suit.
2. Domitilla, fem. No. Manfredo Balbani.
3. Flaminie, fem. No. Charles Diodati.
4. Diamante, fem. Jules Panavino, ou Pavanino.

II. No. Horace Micheli, † 23 mars 1626 à 72 ans;

ép. Barbe, f. de No. Marc Perez et d'Ursule Lopez, espagnole, dont il eut:

1. Marc qui suit.
2. Barthélemi, marié le 28 fév. 1622 avec Délie, ffeu Marc-Antoine Pollotto, du Marquisat de Saluces.
3. Jaques qui suivra.
4. Marie, fem. No. Deodato Diodati, Cons^er.
5. Louise, fem. No. et Spect^e Bénédict Turrettini, pasteur et professeur.

III. Messire Marc Micheli, gentilhomme luquois, qui signoit *Miquele*, né 1588, fut reçu B. G. le 8 mars 1664 avec ses quatre fils et ses sept neveux, et mourut en 1667. Ép. 1) Madelaine, ffeu No. Fabrizio Burlamachi et de Judith Diodati (cont. 9 juin 1614, Pierre Dassier, notaire); elle lui apporta 65,740 fl. de dot, et mourut à 34 ans, le 25 déc. 1626; 2) Susanne de Loriol, fille de Jean, seigneur d'Anières.

Il eut du premier lit:

1. César Micheli, capitaine aux gardes suisses, † s. a. 1651.
2. Elisabeth, fem. de No. Benjamin Priolo, gentilhomme françois, issu d'une illustre famille vénitienne.

Et du second lit:

3. Horace Micheli, né 1633, † 1679, signoit Miqueli.

4. Jean-George, né 1634, capitaine suisse en France.

5. Marc qui suit.

6. Benjamin qui suivra.

7, 8, 9. Des filles, † s. a.

IV. No. et spectable Marc Micheli, né 1639, ministre, ép. Émeraude Perréal, dont il eut Benjamin qui suit.

V. No. et spectable Benjamin Micheli, Dr en Dr., né 1687.

Ép. Jeanne-Marie, ffeu No. Jean-Baptiste Trembley, auditeur, et de Sara Franconis, dont il eut Jean-Baptiste qui suit.

VI. No. Jean-Baptiste Micheli, né 1714, ép. Marthe, f. de No. Michel Lullin de Châteauvieux, syndic, et de Susanne Saladin, dont il a eu Michel qui suit.

VII. Michel Micheli, né 1751, lieutenant-général au service de France, grand'croix de l'ordre du mérite militaire, colonel des milices du Canton, D. C. R.

IV. No. Benjamin Micheli, né 1640, chef de bataillon au service de France, ép. Philiberte,

f. de messire Jaques de Launay, comte d'Entragues, dont il eut Marc-Louis qui suit.

V. No. Marc-Louis Micheli, S. de Dulit, ép. Françoise, f. de No. Ami Le Fort et de Jeanne-Élisabeth Lullin, dont il eut :

1. Marc qui suit.
2. No. Louis Micheli, marié avec Angélique-Henriette, ffeu No. Jean-Louis Pictet, syndic.

VI. No Marc Micheli, S. de Dulit, né 1729, ép. Susanne-Françoise, f. de Philippe Plantamour et de Susanne Bres, dont il n'a laissé qu'une fille unique, Françoise, fem. de Marc-Louis Pictet.

III. No. Jaques Micheli, S. du Crest, né 1599, ép. Madelaine de la Vespière, dont il eut :

1. François Micheli, né 1629, capitaine au service de France, † s. a.
2. Barthélemi Micheli, S. du Crest, né 1630, † s. a. 1708.
3. Claude, né 1632, capitaine au service de France, † s. a. 1698.
4. Jean-Louis, né 1633.
5. Pompée, né 1634, capitaine au service de Hollande.
6. No. et spectable Marc-Michel Micheli, pasteur à Londres.

7. Jaques qui suit.

8. Madelaine, fem. de No. Maurice Axel, baron de Possé, gentilhomme de la chambre du roi de Suède, et gouverneur de la province de Westmoland, dont elle eut sept enfans.

IV. No. Jaques Micheli, S. du Crest, né 1642, capitaine aü service de France, ép. Élisabeth, ffeu No. Jean-Louis Calandrini et de Marie Hertner, dont il eut:

1. No. Jaques-Barthélemi Micheli, S. du Crest, né 1690, capitaine au service de France, † s. a.

2. François-Gratien qui suit.

3. Julie, née 1693, † 1784, fem. de No. Marc Pictet, conseiller.

V. No. François-Gratien Micheli, S. du Crest, né 1705, capitaine au service de France, † 1785; ép. Lucrèce Couvreu de Deckelsberg, dont il eut:

1. Jean-Louis qui suit.

2. François-Emmanuel, † s. e. de Jeanne Tollot.

3 et 4. Marie et Madelaine, † s. a.

VI. No. Jean-Louis Micheli, S. du Crest, né 1745, capitaine en France et chevalier de l'ordre du mérite militaire, conseiller 1782,

syndic 1784, † 1806; ép. Madelaine, f. de No. Isaac-Louis Thellusson, conseiller, et de Henriette Bertrand, sa première femme, dont il a eu:

1. Horace-Louis qui suit.
2. François-Jules qui suivra.

VII. No. Horace-Louis Micheli, né 1776, conseiller 1814, syndic; ép. Henriette, f. d'Ami Perdriau et de Marie Buisson, dont il a eu:

1. Pierre-Horace Herman, né 1800.
2. Julie, née 1803, † 1828, fem. de Charles-Antoine Dupan, auditeur, D. C. R.
3. Louise.

VII. François-Jules Micheli, né 1778, D. C. R., a épousé Louise-Aline Labat, sa cousine germaine, f. de Jean-Louis Labat et de Julie Thellusson, dont il a:

1. Jean-Louis.
2. Louise-Elisabeth, femme de François Alphonse Faesch.
3. Anne-Laure-Roberline, femme d'Alphonse Boissier, D. C. R.
4. Julie-Mathilde.

MUSSARD.

La tradition de cette famille la fait descendre d'une famille noble d'Écosse; mais il n'y en a jamais existé dont le nom ressemblât le moins du monde à celui-ci. Je sais qu'on compte un monsieur Mussard, ou Musard au nombre des premiers chevaliers de l'Annonciade à la cour de Savoie, et que Guichenon, ou quelque autre auteur, le dit Écossois; mais cela ne prouve rien, sinon que cet écrivain ne connoissoit pas l'Écosse. La famille Mussard a été l'une des plus nombreuses de Genève, et chaque branche ayant eu une multitude de Jean, de Jaques, de Pierre et d'Isaac, il n'y en a point dont la généalogie soit plus difficile à débrouiller. Elle a souvent siégé en Deux Cents, et formé de très-bonnes alliances; mais elle n'a fourni qu'un seul magistrat, l'un des plus distingués de la République.

Armes : D'azur au chevron d'argent, accompagné de deux roses du même en chef et d'un soleil d'or en pointe.

I. Jaques Mussard, de Châteaudun en Orléanais, fut père de Simon qui suit (1).

(1) Guillaume Mussard, de la Charité sur Loire, reçu habitant

II. Simon Mussard, natif de Châteaudun, fut reçu B. G. en 1579; ép. le 22 août 1574, Anne, f. de Jean Le Grand et de Françoise Bardet, dont il eut:

1. Simon qui suit.
2. François.
3. David.
4. Jean qui suivra.
5. Pierre qui suivra.
6. Étienne qui suivra.
7. Abraham qui suivra.

III. Simon Mussard, † le 3 septembre 1620, âgé de 44 ans, ép. Marie, f. de François Chouan, B. G., et de Jeanne Baudet, dont il eut:

1. Clermonde, né 1616.
2. Jean qui suit.
3. Jaques.
4. Gédéon qui suivra.

IV. Jean Mussard ép. 1) 1638 Jeanne, f. d'Ami Bonnet; 2) Pernette, f. d'Étienne Chenaud et de Charlotte Gallatin, remariée avec André Vernet.

Il eut du premier lit:

de Genève le 19 juin 1550, et Jean Mussard, qui épousa Antoinette Monnier, le 5 mars 1564, me paroissent devoir être de la même famille.

1. Madelaine, fem. de Louis, ffeu Pre Bertrand, de Dye en Dauphiné.

Et du second lit:

2. Jeanne, fem. de Pierre Roy, C. G.
3. Jean-Pierre qui suit.
4. Jaqueline, fem. de Jean Rodolphe, ffeu Théodore Bourcard, B. de Bâle, dont elle eut Théodore Bourcard, né 1715.

V. Jean-Pierre Mussard, ép. Jeanne, f. et héritière de Charles Voullaire, dont il eut:

1. Jaques.
2. Jean.
3. Jean-Pierre.
4. Pierre.

IV. Gédéon Mussard, fils de Simon et de Marie Chouan, vivant 1674, ép. Gabrielle Maillet, dont il eut:

1. Sara, fem. de Jaques des Confins.
2. Jean Mussard, vivant en 1663.

III. Jean Mussard l'aîné, fils de Simon et d'Anne Le Grand, du CC. 1629, † 1668; ép. le 30 avril 1609 Clermonde, f. de Jean Cresp, B. G. et de Ruth Janvier, dont il eut:

1. Ruth, fem. de Julien Blandin.
2. Pierre l'aîné qui suit.
3. Susanne, fem. (1648) de Louis, ffeu Jean Argand.
4. Jaques qui suivra.
5. Pierre le cadet qui suivra.

IV. Pierre Mussard l'aîné ép. Catherine, f. de Jaques Mallet, et de Jeanne Thabuis, dont il eut :

1. Robert.
2. Jeanne, fem. de Pierre Friselicq.
3. Judith, fem. de Lazare Arlaud.
4. Marie, fem. de Jean Clément.

IV. Jaques Mussard, des CC. 1661, † 1679; ép. Sara, f. de No. Jean Andrion et de Jeanne Blanchet, dont il eut :

1. Jean qui suit.
2. Jaques, vivant en 1680, marié avec Renée, ffeu André Berger.
3. Jeanne, fem. de Pierre Bideleux, B. G.
4. Sara, fem. d'Étienne Martine, C. G.

V. Jean Mussard testa le 10 février 1703, † en mai suivant; ép. le 15 décembre 1672 Lydie, f. d'Étienne Naville, dont il eut :

1. Isaac qui suit.
2. Jaques, marié avec..... Dassier.
3. Jean qui suivra.
4. Gabrielle, fem. de Pierre, f. d'André Regis, d'Anduse, hab^t Genève.

VI. Isaac Mussard testa le 4 décembre 1737; ép. Andrienne, f. de Jean Plantamour et de Charlotte Penin (cont. 29 septembre 1703), dont il eut :

1. Théodore qui suit.
2. Pierre.
3. Marc qui suit.
4. André.
5. Jeanne-Marie, fem. de Daniel Comblefort.
6. Louise-Charlotte.
7. Susanne.

VII. Théodore Mussard ép. Catherine, f. de Jean Mussard et d'Anne-Catherine Berjon, dont il eut entre autres Robert qui suit.

VIII. Robert Mussard ép. le 29 avril 1770 Louise-Marie, f. de Jean-François Mussard, dont il a eu :

1. Louis-François Gédéon.
2. Jean-George.
3. Jean-Samuel, établi à Lyon.
4. Jean-Bénédict, marié en 1829 avec Éveline,

f. de spectable Jean-Louis René Claparède, juge à la cour suprême.

IX. Jean-George Mussard a ép. 1).... Rasp, † s. e.; 2)..... Michel, de Nyon; 3)

Il a du second lit:

1.

VI. Jean Mussard, f. de Jean et de Lydie Naville, des CC. 1738, † 1754; ép. Anne-Catherine, f. d'Antoine Berjon et d'Anne Mallet, dont il eut:

1. Catherine, fem. de Théodore Mussard.
2. Anne, fem. de François Mestral.
3. Robert.
4. J^{n}-François, marié avec N. N., dont il eut:
   a. Louise-Marie, ou Marie-Louise, fem. de Robert Mussard.

IV. Spectable Pierre Mussard le cadet, fils de Jean et de Clermonde Cresp, fut ministre de l'église française à Londres; ép. 1) Clermonde, ffeu Jaques Sermand et de Lucrèce Rousseau, qui testa en 1667; 2) le 9 octobre Marguerite, f. de Pierre Chouet.

Il eut du premier lit:

1. Jaques.

2. Antoine qui suit.
3. Françoise, fem. de David du Teil.

Et du second.

4. Théophile, † s. e. 1747.
5. Susanne, † s. a.

V. Antoine Mussard ép. Jaqueline, f. de Jaques Mallet et de Jeanne Thabuis, † 1688, dont il eut :

1. Anne.
2. Louis-Benigne qui suit.

VI. Louis-Benigne Mussard ép..... dont il eut :

1. Michel-Charles.
2. Théophile.

III. Pierre Mussard l'aîné, f. de Simon et d'Anne Le Grand, testa le 22 décembre 1636; ép. le 30 avril 1600 Marie, f. de Jean Cresp et de Ruth Janvier, dont il eut :

1. Jean qui suit.
2. Pierre qui suivra.
3. Isaac qui suivra.
4. Lydie, fem. de Jean Rousseau, bisaïeule de Jean-Jaques.
5. Clermonde. fem. 1636 de David Guainier.

IV. Jean Mussard ép. le 16 septembre 1645 Per-

nette, f. de Philippe Ramier et de Pernette Revilliod, dont il eut :

1. Pierre Mussard, marié 1679 avec Sara, ffeu Arnaud Vermeren et de Marguerite Rousseau.
2. Marie, fem. de Louis de Luc, C. G.

VII. Marc Mussard, † 1779, ép. Marguerite Pourrat, dont il eut:

1. Antoine.
2. Henri qui suit.
3. Louise, fem. (1767) de Théophile Cramer, hab^{t} Genève.
4. Françoise.

VIII. Henri Mussard ép. le 1er août 1784 Anne, f. de Daniel Mussard, dont il a eu :

1. Jean Mussard, né 1785.

IV. Pierre Mussard, capitaine, f. de Pierre et de Marie Cresp, ép. Jeanne, f. de David Guainier et de Marie du Vernay, sa première femme. Son beau-père fut en même temps son beau-frère, ayant épousé en secondes noces Clermonde Mussard, sa sœur. Jeanne Guainier se remaria ensuite avec François Patry, ayant eu de son premier mari :

1. Clermonde, fem. de Daniel Sardes 1670.

2. Pierre Mussard, marié en 1668 avec Esther, ffeu Étienne Sardes et de Judith Mallet.

IV. Isaac Mussard, f. de Pierre et de Marie Cresp, ép. 1) Ame, ffeu No. Jean du Commun, dont il eut:

1. Isaac qui suit.
2. Angélique, fem. de Jaques Pellet.
3. Clermonde.
4. Théophile qui suivra.
5. Ésaïe qui suivra.
6. Judith, majeure en 1702.

V. Isaac Mussard ép. 1) 1680 Pernette, ffeu Louis Mallet et de Louise Poncet; 2) Elisabeth Moser.

Il eut du premier lit:

1. Aimée-Susanne.

V. Théophile Mussard, † 1746; ép. Louise-Marie f. de Jean Flournoy et de Jeanne Patron dont il eut:

1. François, marié avec Marie-Anne Le Maignen, française, dont il eut Louise-Marie, fem. de M. Valmalette.
2. Antoine, † s. e.
3. Sara, fem. de Gaspard Bonnet.

4. Jeanne, fem. de Jean-Jaques Bonnet.
5. Louise, fem. de Jaques Duval.

V. Ésaïe Mussard ép. Anne Gradelle, dont il eut :

1. Esther, fem. de François Vernet.
2. Jaques qui suit.
3. Simon-Pierre qui suivra.

VI. Jaques Mussard ép.
dont il eut :

1. Jaques Mussard, du CC. 1758, † 1766.
2. Pierre.

VI. Simon-Pierre Mussard ép.
dont il eut :

1. Jaques Mussard, viv^{t} 1764.

III. Étienne Mussard, f. de Simon et d'Anne Le Grand, ép. Élisabeth Personne, dont il eut :

1. Françoise, fem. 1) d'André Cailliate; 2) de Pierre Huaut.
2. Jaques Mussard, marié avec Judith Cailliate.
3. Étienne qui suit.

IV. Étienne Mussard ép. Jeanne-Élisabeth, ffeu No. et spectable Daniel Puerari et de Jeanne Marcet, dont il eut :

1. Judith.
2. Deille, ou Delia.
3. Jaques.
4. Jacob.

III. Abraham Mussard, f. de Simon et d'Anne Le Grand, ép. Anne du Vernay, dont il eut:

1. Pierre qui suit.
2. Esther, fem. de Pierre Morel.

IV. Pierre Mussard ép. Jeanne Charlot, dont il eut Bénigne qui suit.

V. Spect^e Bénigne Mussard, docteur et professeur en droit; ép. 1692 Élisabeth, ffeu No. Jacob Laurent, conseiller, et de Jeanne Trembley, dont il eut Pierre qui suit.

VI. No. Pierre Mussard, né 1690, du CC 1721, conseiller 1735, secrétaire-d'état 1738, syndic 1750, député à Paris et à Turin, négociateur très-habile et magistrat distingué, † 1767 (V. les Fragmens de M. le baron de Grenus).

Pierre Mussard, f. de
ép. N. N. dont il eut :

1. Pierre qui suit.
2. Catherine, fem. d'Isaac Affourty.
3. Ami Mussard, † s. e. d'Andrienne Rigot.
4. Antoine qui suivra.
5. Guillaume Mussard, marié 1) à Pernette Chavanne; 2) à Marie-Élisabeth Bordier, † s. e.

Pierre Mussard ép. N. N. dont il eut :

1. Étienne qui suit.
2. Aymée, fem. de Guillaume Albaret, habitant.

Étienne Mussard ép. N. N.
dont il eut :

1. Jean-Aimé.
2. Guillaume.

Antoine Mussard, f. de Pierre et de
ép. 1) 1689 Esther, f. de Pierre Defferre; 2) Sara Barbier.

1. Étienne.
2. Anne, fem. d'Étienne Chapuis.
3. Andrienne.
4. Jeanne, fem. de M. Saye.

ROCCA.

Cette famille avoit quitté Avigliano, en Piémont pour Lyon, avant de venir s'établir à Genève, où elle jouit d'une très grande considération dès son arrivée. Ce qui peut y avoir contribué, c'est que le fils du premier bourgeois de ce nom épousa la belle-fille de Théodore de Bèze. Elle s'est constamment maintenue sur le meilleur pied, et si elle n'a pas fourni un plus grand nombre de magistrats, c'est qu'elle a été fort peu nombreuse.

Armes: de gueules au lion d'argent, rampant contre une montagne mouvante du flanc dextre de l'écu. c'est ainsi que les portoit encore No. et spectable Jean Rocca, pasteur à Cartigny, en 1698; mais M. John Rocca, mari de l'illustre Mme de Staël, ayant fait des recherches en Piémont sur l'origine de sa famille, avoit découvert qu'elle étoit anciennement d'Yvrée, et que ses véritables armoiries étoient: coupé; au 1 d'or, au demi-aigle éployé couronné issant de la ligne du coupé; au 2) d'or aussi, à un tourteau de gueules chargé d'un fer de lance ou de hallebarde.

Le testament d'Esther Rocca, fille de l'auditeur

Jean, en 1716, scellé de ce qu'elle nomme son cachet ordinaire, porte un aigle au vol abaissé, au chef de 3 croisettes. Le P.r syndic Etienne Rocca portoit un instrument assez semblable à un gril, que je ne saurois décrire; on pourra le voir dans mon armorial.

I. Jaques Rocca, d'Avigliano, eut deux fils:

1. Claude Rocca, qui demeuroit à Lyon, en 1571, et qui, de Louise Campagnola, sa femme, eut une fille nommée Sara, mariée en 1590, avec Gautier Ferlitte. Sa veuve se remaria avec No. Augustin Pan.
2. Etienne qui suit.

II. Etienne (Messer Stephano Rocca) né à Avigliano, demeurait à Lyon, en 1571; et fut reçu B. G, en 1580, ép. 1) Catherine Maffiault, ou Mafyot, probablement Maffeo; 2) le 25 nov. 1575, Clauda, ffeu Spect. Antoine Berthaud, ministre, à Bernex, et de Marthe Rambert (elle est nommée *Bertrand* au registre des mariages de l'église italienne, aussi défectueux que les autres).

Il eut du premier lit:

1. Jean-Baptiste qui suit.
2. Barthélemie, fem. de spectable Jean-Bernard Bas.

Et du second lit:

3. Marie, fem. de Barthélemi Tronconi, de Sienne.
4. Anne, fem. de Jean Regnard.
5. Sara, fem. d'Abraham de Ville.

III. Le seigneur Jean-Baptiste Rocca, B. G. fut membre du CC. en 1602, ép. 1) le 1er décemb. 1588, Anne Taruffo, communément appelée Mlle de Bèze, parce que Théodore de Bèze avoit épousé sa mère en secondes noces; elle étoit fille de feu Franc Taruffo, de Gênes, B. G., et de Catherine del Piano, d'Asti; 2), le 14 décemb. 1598, Catherine, f. de No. et spectable Marc Offredi; 3) le 29 oct. 1601, Anne, f. de No. Barthélemi Lect, S. de Mategnin, syndic, † à 75 ans, le 19 mai 1649.

Il eut du premier lit:

1. Théodora, bapt. le 25 juillet 1591, fem. du célèbre pasteur et professeur Théodore Tronchin, à qui elle porta la fortune de Théodore de Bèze.
2. Marguerite, née 1598, mariée en 1616, à Antoine Dangers.

Et du troisième lit:

3. Étienne qui suit.
4. Jean qui suivra.

5. Sara, fem. 1) de No. Jean Le Fort; 2) de No. Urbain Pan, syndic.
6. Marie, fem. No. Louis Offredi.
7. Élisabeth, fem. de Jean Croppet.

IV. No. Étienne Rocca, né 1608, du CC. 1637, audit. 1648, conseiller 1659, syndic 1668, premier syndic 1688, 92, 96, † 1696, ép. le 31 mars 1633 Jeanne, f. de Gaspard, et sœur du premier syndic Louis de la Rue, dont il eut:

1. Louis, né 1637.
2. Léonard, né 1639.
3. Susanne, fem. de No. Isaac Pictet, syndic.

IV. No. et Spect. Jean Rocca, auditeur, des LX, frère du premier syndic, ép. le 7 décemb. 1654, Pernette, ffeu No. André Pictet, syndic, et de Marie Sève, sa première femme, dont il eut:

1. No. Étienne Rocca, des CC., capitaine au service d'Angleterre.
2. Jean qui suit.

V. No. et spectable Jean Rocca, Min^tre, né 1664, ép. Marthe, f. de No. et spectable François Butini et de Renée Croppet, dont il eut:

1. François qui suit.

2. Susanne-Andrienne-Françoise, fem. de No. Jacob Butini.

VI. No. François Rocca, né 1706, des CC., et commissaire-général, ép. 1) Renée, f. de No. Jean Lullin, syndic, et de Sara Rilliet; 2) Marie-Aymée, f. de No. Antoine de la Rive et de Françoise Lullin.

Il eut du premier lit:

1. Jeanne-Marthe, fem. 1) de No..... Rolaz, S. de Saint-Vincent; 2) de No. Pierre-Henri Gourgas, syndic.

Et du second lit:

2. Jean-François qui suit.

VII. No. Jean-François Rocca, conseiller 1790, ép. Jeanne-Judith, f. de Jaques-Charles Bardin et de Jeanne-Pernette Picot, dont il eut:

1. Charles-Jean-Louis, D. C. R., juge au tribunal de l'audience.
2. Albert-Jean-Michel qui suit.

VIII. Albert-Jean-Michel Rocca, officier au service de France, auteur d'un ouvrage très-intéressant sur les campagnes en Espagne, ép. Anne-Germaine-Louise Necker, veuve du baron de Staël-de-Holstein, ministre de Suède à Paris, fille du célèbre ministre d'état Necker, dont il a eu:

1. Louis-Alphonse Rocca.

GRENUS, aussi autrefois **GRENUT**, et primitivement **GRENU**.

Cette famille, originaire des Pays-Bas, a constamment joué, depuis deux siècles, un rôle fort marquant à Genève, où elle est parvenue aux premières dignités de l'État avec une promptitude très-particulière. Des conclusions signées le 26 mai 1775 par M. le syndic Joseph Des Arts, alors procureur-général, portent qu'elle a rendu les services les plus distingués à la République, et montré dans tous les temps les sentimens les plus patriotiques.

Armes : Coupé : au premier, d'azur à trois épis de bled grenus d'or, tigés du même et posés en pals; au second, d'argent au serpent de gueules en spirale, au chef d'azur chargé de trois molettes d'éperon d'or.

Devise : « O Dieu, tu nous vois Grenus ! » Dans quelques anciens cachets, les épis sont mouvans de la pointe, c'est-à-dire du milieu du trait du coupé, et ressemblent assez, par leur forme, à des épis de maïs, ou bled de Turquie.

I. No. Gilles Grenus, conseiller pensionnaire de

Tournay en Flandres, obtint de l'empereur Charles-Quint, à Bruxelles, le 4 novembre 1553, des lettres de noblesse (1) qui énoncent que sa famille étoit ancienne et considérée, et en possession d'armoiries timbrées. † 1556.

Il épousa en 1528 Jeanne de Preys, et en eut, entre autres enfans (2) Michel qui suit.

II. No. Michel Grenus, né 1534, quitta les Pays-Bas en 1568, lors des persécutions du duc d'Albe, se retira d'abord en France, puis en Suisse, et fut capitaine au service du roi Henri IV. † 1590.

Il ép. 1) en 1565 Anne Grenus d'Armentières, sa parente, dont il eut Claude qui suit.

(1) La minute originale de ce diplome ayant été conservée à Vienne en Autriche, M. Jean-Samuel Grenus, allié Dassier et mentionné plus bas, en a obtenu une ampliation le 1er février 1808, de la Commission aulique des anciennes archives impériales, avec une attestation en bonne forme portant qu'il a prouvé par titres authentiques son extraction, au huitième degré, du susdit Gilles Grenus, en ligne masculine et légitime.

(2) Je ne dis rien ici de diverses branches de la famille Grenus, toutes issues de cette même souche, mais entièrement étrangères à Genève, et qui sont éteintes depuis plus ou moins long-temps. Le but de mon ouvrage étant d'ailleurs essentiellement genevois, je n'énumérerai point les services militaires des officiers mentionnés dans la présente généalogie, dont quelques-uns ont péri sur le champ de bataille, et qui ont successivement possédé plusieurs compagnies de deux cents hommes.

2) vers 1570, Françoise Guesnon, d'une famille noble de Normandie. Elle fit héritier, en 1620, son filleul François Grenus, petit-fils de son mari, et qui sera mentionné plus bas.

III. No. Claude Grenus, né 1566, officier en France, acquit à Morges, au pays de Vaud, divers biens-fonds et le droit de bourgeoisie à la fin du seizième siècle, et mourut en 1618.

Il ép. en 1592 Susanne Forel, et en eut, entre autres enfans, François qui suit.

IV. No. François Grenus, né 1593, banquier, reçu bourgeois de Genève le 13 novembre 1620, y fut élu des CC. le 4 janvier 1632, et ensuite des LX. Il acheta des immeubles considérables dans cette ville et aux environs, où il possédoit aussi des droits de lods. Il conste en outre d'une sentence des syndics et conseil du 27 juillet 1655, que sa mort, arrivée en 1651, empêcha la conclusion d'un marché par lequel il devoit acquérir la baronie de Coppet pour dix-huit mille pistoles. Il avait prêté cent mille écus au duc de Savoie en 1649, et ses legs pies s'élevèrent à quatorze mille florins.

Il ép. en 1617 Rose, f. de spectable Pierre Ausset, C. G., et de Marie Renaud, et en eut:

1. Jaques, premier syndic, qui suit.
2. Jonas-Guillaume, capitaine en France, † s. a. 1646.
3. Jonas, auditeur, dont l'article suivra après la postérité de son frère aîné.
4. Anne-Sara, née 1624, mariée 1) en 1639 avec No. André Caille, des CC., et dont il n'existe plus aucun descendant; 2) en 1646 avec No. Michel de Normandie, syndic. Elle mourut en 1661.
5. Michel-Louis, né 1625, officier au service de Venise, † s. a. 1649.
6. Guillaume, né 1629, soutint avec distinction et fit imprimer en 1649 à Herborn, une dissertation intitulée : *Disputatio ethica de amicitiâ.* † s. a. 1650.

7 et 8. Un fils et une fille morts en bas âge.

9. Françoise, née 1635, mariée en 1650 avec No. Jean-Antoine Lullin, syndic, S. de Chateauvieux-Dardagny, et morte en 1708.
10. Théodore, syndic, rapporté plus bas après la postérité de son frère Jonas.

V. No. Jaques Grenus, né 1620, D^r^ en droit le 24 février 1639, par lettres de l'université de Valence (1), auditeur 1646, conseiller-

(1) Jaques Grenus, après avoir été légitimement qualifié de *Noble* en Dauphiné au sortir de l'école, dans ce diplome dont on

d'état le 9 janvier 1655, syndic 1663, et premier syndic 1687. Il eut l'honneur de cautionner en 1658 le canton de Berne pour l'exécution d'un traité avec la France, et confirma par son testament en 1697, un don de dix mille florins, qu'il avait fait en 1656 à l'hopital. Les registres du Conseil contiennent des preuves remarquables du grand crédit personnel de ce magistrat, qui siégea plus de quarante-deux ans dans le sénat, exerça neuf fois la principale dignité de la République, et vit entrer en CC. tous ses fils majeurs au nombre de six.

Il ép. 1) en 1643 Sara, f. de No. Pierre Lect, des LX, S. de Confignon, et de Marie Anjorrant. Elle étoit petite-fille du syndic Jaques Lect, illustre jurisconsulte, et mourut en 1679;

2) en 1679 Elisabeth, f. de No. Antoine de

a conservé l'original, affecta de ne prendre que le titre de *Sieur* dans des actes passés à Genève devant Jovenon notaire, les 17 et 30 mai 1665, à une époque où il étoit ancien syndic et depuis dix ans conseiller-d'état. De plus, quoique premier syndic régnant en 1691, il s'intitule constamment *le Sieur Grenut* dans un *factum* qu'il fit imprimer ici la même année, tandis que le mémoire de sa partie adverse et les sentences des tribunaux le qualifient toujours de *Noble Seigneur*. Ce fait particulier vient encore à l'appui de l'observation générale, contenue dans la dernière note de la page 326 du second volume de mes Matériaux.

Pellissari, procureur-général, et d'Élisabeth Minutoli, et veuve de No. Barthélemi de Sève.

Il eut du premier lit:

1. Jacob, né 1644, des CC. 1671, commandant de bataillon et capitaine suisse en France, † s. e. 1713; avoit ép. en 1674 Marianne, f. de No. Nicolas Stoppa et de Marguerite Paravicini, et nièce du célèbre lieutenant-général Pierre Stoppa.
2. François, né 1646, † s. a. en minorité.
3. Marie, née 1647, mariée en 1667, avec Messire Paul de Coutance, chevalier, S. de la Fredonnière et autres lieux en Vendomois.
4. Odet, né 1650, officier en France, concourut en 1671 au fameux enlèvement de mademoiselle Saladin, et mourut sans alliance en 1672.
5. Jaques, né 1651, des CC. 1677, officier dans les services de France et de Venise, † s. a. 1688.
6. Jean, né 1652, des CC. 1680, lieutenant en France, puis avocat à Genève, auditeur 1686 † s. a. 1688.
7. Marie-Madelaine, née 1654, † s. a. 1737.
8. Jean-Jaques, né 1655, des CC. 1684, capitaine au service de Venise, † s. a. 1733.

9. Esther, mariée en 1688 avec spectable Pierre Gallot, avocat à Neuchâtel.

10. Jean René, né 1657, des CC. le 10 février 1688, officier en France, puis capitaine au service de Venise, † s. a. 1688.

11. Pierre, né 1658, des CC. 1691, brigadier et colonel des armées de Louis XIV, obtint sa retraite en 1711, et s'étoit acquis beaucoup de réputation militaire. Il légua environ cinq mille L. c. aux pauvres, et mourut célibataire le 5 mars 1749 à l'âge de 91 ans. Presque tous les brevets et lettres de service de cet officier général portent la particule prénominale *de*, et on le trouve qualifié de *Messire* dès la fin du dix-septième siècle, dans quelques actes notariés.

12. Michée, née 1670, fem. de No. Louis Buisson, capitaine en France, et fils du syndic Jean Buisson; morte 1751.

V. No. Jonas Grenus (fils de François et de Rose Ausset), né 1622, auditeur 1660, châtelain de Peney 1664, † 1673.

Ép. en 1645 Jeanne, f. de No. Jean Du Four, des CC, et d'Andrea Philippin, et en eut.

1. Adrienne, née 1647, fem. de No. André

Gallatin des CC. et fils du syndic Abrāham Gallatin de 1653, morte s. e. 1710.

2. Théodore, capitaine-lieutenant en Hollande, † s. a. 1672.
3. François, né 1650, † s. a. 1673 étant au service de France.
4. Jacob qui suit.
5. Jean, né 1655, † avant le 13 novembre 1673.
6. Marie, née 1660, mariée en 1699 avec spectable Nicolas-Henri Panchaud de Moudon, ministre à Granci, et morte s. e. en 1701.
7. Judith, † s. a. 1729.

VI. No. Jacob Grenus, né 1652, négociant à Genève, puis colonel en Hollande, † 1726.

Ép. en 1675 Renée, f. de spectable Jaques Dunant, auditeur, et de Jeanne Chabrey, et en eut:

1. Jeanne, née 1676, fem. de No. Pierre de la Ramière, ingénieur de la République, et fils de No. Claude de la Ramière, S. de Pradès en Guyenne. Elle mourut s. e. 1736.
2. Sara, née jumelle 1678, † s. a. 1742.

3 à 7. Quatre fils et une fille, morts en bas âge.

8. Andrienne, mariée en 1713 avec No. Léonard Blondel, C. G.

9. Jean-Louis, né 1687, officier en Hollande, † s. a. 1712.

10. Gédéon, né 1689, lieutenant au même service, † s. a. 1719.

11. André qui suit.

12. Jeanne-Charlotte, née 1692, mariée en 1727 avec spectable Pierre Tissot, commissaire féodal de LL. EE. de Berne. Elle en eut entre autres enfans le célèbre médecin Tissot, et mourut en 1767.

13. Madelaine, née 1693, † s. a. 1768.

VII. No. André Grenus, né 1690, fut compris, avec son cousin le premier syndic Gabriel Grenus, dans la reconnaissance générale des bourgeois de Morges, qui eut lieu en 1734, et où on les qualifia tous les deux comme les autres gentilshommes de cette ville. † en 1762.

Ép. 1) en 1717 Françoise, f. de No. Jean Piaget, des CC.

2) en 1735 Jeanne, f. de spectable Thomas Lamon, pasteur, et de Lucrèce Butini.

Il eut du premier lit:

1. Jacob, né 1719, † 1722.

2. Jacob François, né 1722, négociant, héritier en 1768 de sa tante Madelaine, et † s. a.

3. Jeanne-Catherine, née 1723, mariee en

1750 avec Pierre Reynet, C. G, et fils de Pierre Reynet des CC.

V. No. Théodore Grenus (fils cadet de François et de Rose Ausset), né 1637, officier en France 1658, auditeur à Genève 1672, puis procureur-général, succéda en 1698 dans le sénat à son frère aîné, devint syndic en 1706, et mourut en 1709. La célèbre madame de Windsor l'avait nommé en 1678 son premier exécuteur testamentaire, d'une manière très-flatteuse.

Il ép. en 1669 Marie, f. de No. Jean Lullin, syndic, et de Catherine Calandrini, et en eut:

1. Anne-Madelaine, née 1670, mariée en 1686 avec Jaques Eynard des CC. et morte en 1746.
2. Gabriel qui suit.
3. Élisabeth, née 1674, † 1675.
4. Marie, née 1676, fem. de No. Pierre Rilliet, fils du syndic Robert Rilliet, morte s. e. 1728.
5. Sara, mariée en 1703 avec spectable Jacob Bordier, pasteur.
6. Catherine, † s. a. 1698.
7. Louise-Renée, née 1689, mariée en 1706 avec No. Alexandre Le Fort, des CC.

VI. No. Gabriel Grenus, né 1672, Dr en droit 1696, conseiller-d'état 1709, syndic 1721, premier syndic 1737, a été l'un des magistrats les plus distingués qu'ait eus notre république. Il fut maintenu dans sa noblesse en France sous Louis XIV, en 1712, et mourut en 1738.

Ép. en 1698 Anne, f. de No. Marc de Perachon, trésorier-général des finances du Roi en Dauphiné, et de Clermonde Sarasin, et en eut:

1. Marie, née 1700, mariée en 1721 avec No. Jean-Daniel Saladin, des CC., et † en 1782.
2. Pierre qui suit.
3. Théodore qui suivra.
4. Jean-Antoine, né 1708, pasteur, ép. en 1744 Jeanne-Marie, f. de spectable Jacob Bessonet, professeur en théologie, et de Sara Rilliet, et en eut deux filles, savoir: Anne, née 1749, fem. de spectable Michel Vautier, pasteur, et Élisabeth, née 1753, et † s. a. Il mourut en 1785.
5. Jean-Gabriel, dont l'article suivra après la postérité de son frère Théodore.
6. Jean-Louis, rapporté plus loin après la postérité du précédent.
7. Anne, née 1712, † s. a. 1729.

VII. No. Pierre Grenus, né 1705, reçu avocat 1726, des CC. 1734, puis des LX, † 1775.

Ép. en 1737 Élisabeth, f. de Jean Boissier et d'Anne Sellon, et en eut:

1. Gabriel qui suit.
2. Anne, née 1740, mariée en 1772 avec François-Jean Félix des CC., et morte sans enfans en 1786.

VIII. No. Gabriel Grenus, né 1738, conseiller-d'état 1782; syndic 1786 et 1790, † 1806.

Ép. en 1770 Claire, f. de No. Jean-François Revilliod, auditeur, et de Madelaine Bouër, et en eut :

Madelaine-Elisabeth, née 1771, fem. 1) de No. Félix-Victor Amalric, de Signe en Provence; 2) de No. Louis de Portes, ancien capitaine en Hollande, et petit-fils du comte de Portes, général d'infanterie très-renommé au service de Piémont.

VII. No. Théodore Grenus (fils du premier syndic Gabriel et d'Anne Perachon), né 1706, des CC. 1738, négociant, † 1790.

Ép. en 1749 Sara Fittler de St.-Gall, veuve de M. Gaillard de Lyon, et en eut :

1. Jean-Louis qui suit.

2 Anne-Marie, née 1755, mariée en 1788 avec No. Jean-Louis-René Bazin, natif de Genève, et fils de No. Jaques-Charles Bazin, seigneur de Duillers. Elle mourut s. e. 1823.

VIII. No. Jean-Louis Grenus, né 1750, a cultivé la poésie avec succès, quoique voué dès sa jeunesse à la carrière du commerce, et est l'auteur des *Fables pour l'enfance* citées daus le Moniteur du 18 Décembre 1806.

Il a épousé en 1779 Pauline-Elisabeth, fille de Jean-Etienne Scharf, négociant à Lyon, et de Marie Torras, et en a eu :

1 Adolphe-Jean, né 1780, † 1797.

2. Elisabeth-Stéphanie, fem. de No. Jean Rigail de Montauban.

3. Pauline-Marie, fem. de M. Besson de Lausanne.

VII. No. Jean-Gabriel Grenus (fils du premier syndic Gabriel et d'Anne Perachon), né 1709, colonel au service de S. M. T. C., chevalier du Mérite militaire lors de l'institution de cet ordre en 1759, et membre des états de la noblesse du bailliage de Gex en France, où il avait son domicile ; † 1783.

Ép. en Janvier 1751, Fréderique-Louise, fille de No. Gaspard d'Armand de Chateauvieux

et de Catherine-Marie Des Monts, et petite-fille de No. André d'Armand, seigneur de Chateauvieux en Dauphiné, et de Claudine de Calvière-St.-Cosme, et en eut Jaques qui suit :

VIII. No. Jaques Grenus, né en Novembre 1751, reçu avocat 1773, des CC. 1782, auteur de plusieurs brochures politiques et théologiques; † 1819.

Ép en 1772 Catherine-Alexandrine-Elisabeth Chalumeau, et en eut :

1. Jean-Samuel qui suit.
2. Frédérique-Rose, fem. 1) de M. Lyonnet de Montpellier, 2) de M. Begos d'Aubonne.

IX. No. Jean-Samuel Grenus, né 1773, officier en France, puis négociant, † 1828. (Voyez ci-dessus la note 1 de cette généalogie.)

Ép. en 1799 Susanne Dassier, et en a eu :

1. Paul-Louis-César, né 1800, négociant.
2. Frédéric-Alexandre-Adolphe, né 1802, aussi négociant.
3. Henriette-Antoinette, née 1806, † s. a. 1828.

VII. No. Jean-Louis Grenus (fils cadet du premier syndic Gabriel et d'Anne Perachon),

né 1711, capitaine suisse en France en 1741, conseiller-d'état à Genève en 1756, syndic 1758, magistrat fort aimé à cause de son affabilité et de sa bienfaisance, † 1782.

Ép. en 1751 Catherine-Françoise, fille unique de No. Jean-Ferdinand Calandrini, ministre du St-Evangile, et de Catherine Fatio de Bonvillars, et en eut :

1. Jean-Ferdinand qui suit.
2. Théodore, né 1756, † 1768.
3. Marie-Louise, née 1764, † s. a. 1824.
4. Marianne, née 1766, mariée en 1788 avec No. Jean-Daniel Turrettini des CC., puis du C. R.

VIII. No. Jean-Ferdinand Grenus, né 1752, capitaine au service de Louis XVI en 1779, des CC. 1784, député par la République en Vallais en 1792, resta suisse lors de la réunion de Genève à la France en 1798, est aujourd'hui citoyen du canton de Vaud, et a obtenu le 23 juillet 1806, de S. M. l'Empereur d'Allemagne, le titre héréditaire de baron du St.-Empire romain, avec le prædicat de Généreux joint à la particule prénominale *de*.

Il a épousé en 1779 Anne-Renée-Caroline, fille de No. Antoine Saladin des LX., seigneur

de Crans, et de Marie-Charlotte Saladin de Lubières, et en a eu :

1. Antoinette-Marie, née 1782, mariée en 1804 avec No. Jean-Louis de Gallatin, syndic, dont elle a quatre filles.
2. François-Théodore-Louis, baron de Grenus, né 1785, auteur de divers recueils historiques sur Genève et le pays de Vaud, s'est fait naturaliser le 21 septembre 1830, dans la principauté de Neuchâtel en Suisse, et y a été reçu bourgeois de la ville de ce nom, le 4 octobre suivant.

THELLUSSON.

Cette famille, originaire du Lyonnois, a constamment maintenu le rang le plus honorable à Genève, quoiqu'elle ait donné fort peu de magistrats à la république, et qu'elle ne soit entrée que tard dans le petit Conseil. Ses alliances et la fortune de ses différentes branches lui en auroient facilement ouvert la porte, si elle l'avoit désiré ; mais elle paroît y avoir attaché peu d'im-

portance. Messire Isaac de Thellusson, ministre de la république à Paris, de 1730 à 1746, est un des citoyens les plus distingués que Genève ait produits. On en faisoit un cas tout particulier à la cour de France, et les plus grands seigneurs du royaume se faisoient honneur d'être ses amis. Il y étoit connu et estimé, long-temps avant d'y être revêtu d'un caractère diplomatique, et le Conseil le choisit pour ce poste, à cause du crédit qu'il avoit déjà, et des services qu'il pouvoit rendre par ses liaisons. Dès l'année 1725, le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, étant chargé d'une négociation importante avec la cour de Rome, en confia tout le secret à la conduite de M. Thellusson, quoique protestant et étranger, et il eut tellement lieu de s'en louer, qu'il lui en témoigna sa reconnoissance de la manière la plus flatteuse, en lui envoyant deux magnifiques seaux de porcelaine mornés d'argent. La ville de Paris lui fit présent d'une bourse contenant cent jetons d'argent, par une délibération très-honorable, en 1740. Le Roi lui donna, en 1744, son portrait et celui de la Reine, dans une boîte, enrichie de diamans et de rubis. Déjà, précédemment, en 1738, il lui avoit donné son portrait dans une boîte d'or enrichie de diamans. Il lui donna encore, en 1747, le portrait du Dauphin. La république lui fit aussi,

à diverses reprises des présens très-honorables, et il en fit la répartition entre ses fils, en leur recommandant de les conserver inviolablement, « de « génération en génération, non pour en faire pa- « rade, ou en avoir une sotte vanité, mais comme « un encouragement à se rendre estimable. » Toutes ses instructions à ses enfans tendent à leur faire sentir qu'avec de l'énergie et de l'intégrité on parvient facilement à l'honneur, et il en étoit un exemple assez remarquable ; car son père, troisième de huit enfans, lui avait laissé peu de fortune.

Les alliances de la famille Thellusson, avant son arrivée à Genève, ne laissent pas douter qu'elle ne fût noble ; et une lettre de M. Grollier de Servières, son cousin, adressée à *Monsieur*, *Monsieur Thellusson*, *mon cousin*, en 1585, avec sa procuration, où il le qualifie de noble, prouve qu'on le regardoit comme tel à Lyon ; d'ailleurs, il y a une lettre du 15 décemb. 1561, de Jean Thellusson, de Lyon, au Conseil de Genève, qu'il remercie, au nom de toute la compagnie des réformés de Lyon, et pour l'église de cette ville, de leur avoir prêté M. d'Anduze, demandant qu'on le leur laisse jusqu'à la fin de l'hiver. Or, comme il y avoit beaucoup de nobles parmi les Lyonnois protestans de cette époque, il est probable que

l'on n'auroit pas choisi pour chef une personne qui ne l'eût pas été. Mais comme ils avoient constamment été dans le commerce, M. Isaac Thellusson acquit la noblesse de Prusse, pendant son séjour à Paris. Deux de ses fils suivirent néanmoins la carrière du commerce, comme lui; le second, à Paris, où il laissa ensuite sa maison à M. Necker, qui y fit une si grande et glorieuse fortune; le troisième, à Londres, où son étrange testament a été l'occasion d'une nouvelle loi sur l'hérédité. L'aîné et le cadet furent conseiller et syndic à Genève, comme on le verra ci-après. Le premier, qui vint à Genève, Symphorien, fut sauvé de la S^t.-Barthélemi par Michel-Antoine de Saluces, S. de la Mande, chevalier de l'Annonciade, qui le fit emprisonner, et ensuite l'envoya sous bonne escorte hors du pays, caché dans un ballot de marchandises.

Armes : écartelé, au 1 et 4 d'argent, à deux demi-vols de sable, mêlés de plumes blanches, posés en fasce l'un au-dessus de l'autre, et chargés chacun d'un trèfle à longue queue, d'or, posé en bande: au 2 et 3 d'or, au frêne de sinople, chargé d'un écusson de gueules à 3 gouttes d'eau, d'argent, posé en bande.

Cimier, une levrette blanche entre deux demi-vols de sable, chargés chacun d'un trèfle à

longue queue, d'or, comme ceux de l'écu.

Supports de levrettes d'argent contournées, colletées et bouclées, d'or. Devise : *Labore et Honore.*

Les anciennes armoiries étoient d'or, au frêne arraché de sinople, et c'étoit en quelque façon des armes parlantes, le nom signifiant fils de Tellus, ou de la Terre. Lors de la première alliance avec la famille des Gouttes, ils ajoutèrent l'écu de cette maison sur l'arbre de la leur; puis le roi de Prusse ajouta les 2 et 3me quartiers.

I. Noé Thellusson avoit épousé, vers 1512 Jeanne, f. de No. Jean des Gouttes et de Marie Puissant, veuve de M. Héliot de Montcervier, dont il eut:

1. Symphorien qui suit.
2. Anne, fem. de Claude Dupin.
3. Agnès, fem. de Jaques Bastier, tige de la famille de ce nom, à Bâle.
4. Jean qui suivra.

II. Symphorien Thellusson, reçu habitant de Genève, le 14 octobre 1572, sous le cautionnement de No. Jean Rosset, conseiller-d'état. Lui et ses fils sont qualifiés nobles dans tous les actes passés à Lyon; mais ils en abandonnèrent l'usage à Genève après les deux premières générations, et dans plusieurs actes bientôt après leur arrivée.

Symphorien Thellusson avoit épousé, à Lyon, vers 1551, Françoise, f. de Guill^e de Gaspard III du nom, S. de Pravins, et de dame Anne Grolier de Servières. Elle mourut à Genève, le 26 nov. 1613, à 84 ans, en sa demeure, à la Cité, près de la place de la Monnoie. Le 14 août 1599, elle avait fait donation à René, Daniel et Jean-Fran^s Thellusson, ses fils, de 1,800 fl., provenus de l'hoirie de Jeanne Gaspard, veuve en premières noces de No. Julien du Lac, S. du dit lieu, et en secondes, de No. Claude Morin, écuyer, S. du Charel. Le 6 oct. 1587, son mari lui passa une reconnaissance de 440 écus, reçus d'un legs de dame Anne Grolier sa mère, et de la succession de No. Louis Gaspard, S. de Pravins, son frère (Etr. de Monthoux, not). On voit par son testament du 4 août 1599 (J^n du Pont, not) que Symphorien Thellusson avoit perdu toute sa fortune, après avoir portionné tous ses enfans de mille écus d'or en les mariant. Elle avoit eu de son mariage:

1. Jean qui suit.
2. François qui suivra.
3. René qui suivra.
4. Daniel, marié avec Marie, f. d'Antoine-Thomas et d'Anne de Mouceaux, de Lyon, qui testa en sa faveur, le 9 août 1598.

5. Jean-François qui suivra.
6. Marie, fem. de René Baulacre.
7. Susanne, fem. de No. Timothée de Pelissari.

III. Jean Thellusson, citoyen de Lyon, habitant à Genève, épousa Sara, f. de No. Hugues de Roches et de feu dame Judith Sage, petite-fille de spectable Charles Sage, professeur en lois; cont. du 24 mai 1583. La constitution faite à l'époux est de 2000 écus d'or, y compris 500 écus que No. Louis Gaspard, S. de Pravins, commissaire ordinaire des guerres de France, son oncle maternel, a chargé son père de lui donner en faveur de son mariage. Il ne laissa qu'une fille nommée Judith.

III. No. Fran^{s} Thellusson, épousa No. Susanne, ffeu No. Jean-Antoine de Pelissari, B. G., et de feu No. Élisabeth de Pelissari (cont. 29 janvier 1584, le même jour que sa sœur Susanne épousoit No. Timothée de Pelissari, frère de sa femme). Il en eut:

1. Samuel, † avant sa mère s. a.
2. Susanne, viv^{t} en 1621,

} Leur mère se remaria avec No. Fran^{s} Franc, conseiller.

III. René Thellusson épousa 1) Marie, ffeu No. et spectable François Hotman, D^r en D^t, et de feu D^lle Clauda Aubelyn, veuve de Jean Massuello, C. G., d'une famille italienne, réfugiée. La généalogie Hotman se trouve dans le grand dictionnaire de la noblesse de France; 2) Marie, f. de No. Jean-Benoit Alléon.

Le 15 nov. 1596, René Thellusson passa procuration à son frère Daniel, pour poursuivre ses prétentions sur les biens délaissés par No. homme maître Benoit Le Roy, S. de la Flechère, Cons^r du Roi et receveur général de ses finances en la ville de Lyon, en conséquence de son testament, reçu le 19 mai 1561, par Florimond Lusson, notaire à Lyon.

III. Jean-François Thellusson, S. de la Flechère, reçu B. G. le 25 oct. 1637, † âgé de 74 ans, le 10 mars 1647; ép. le 8 août 1598, Marie, f. de No. Jean de Tudert, S. de Mazières et de Marie Buisson. Elle étoit cousine-germaine de Marie de Tudert, mère du célèbre chancelier Seguier, duc de Villemor, dont les filles se marièrent avec les marquis de Coislin et de Laval, et avec les ducs de Sully et de Bourbon Verneuil. Elle tenoit également par

Marie Luillier, sa grand'mère paternelle, à un très-grand nombre des premières et plus illustres maisons de France. La mère de Marie Luillier étoit Marie Cœur dame de Boulencourt, etc., petite-fille du célèbre Jaques Cœur. Les généalogies Tudert et Luillier sont imprimées dans plusieurs ouvrages. Les enfans de Jean-François Thellusson descendoient aussi par leur mère des chanceliers de France, Arnaud de Corbie, et Eustache de Laistre.

De ce mariage naquirent :

1. Susanne, fem. d'Ami Denéria.
2. Madelaine, fem. de Simon Mercier.
3. Marie, fem. de Jaques Clot.
4. Jeanne, fem. de Noé Gervais.
5. Théophile qui suit.
6. René qui suivra.
7. Françoise.

IV. Théophile Thellusson, né 1611, ép. Judith, f. de spectable Théodore Tronchin, célèbre pasteur et professeur, et de Théodora Rocca (cont. 16 juillet 1637).

Il en eut.

1. Jean-François qui suit :
2. Jean qui suivra.
3. Théophile qui suivra.

4. Louis
5. Théodora, fem. de Daniel Camp.
6. Madelaine, fem. de Paul Caille.
7. Judith, fem. de Daniel Le Maire.
8. Marie, fem. de Jean-Antoine Comparet.
9. Renée, † s. a.

V. Jean-François Thellusson, auditeur, épousa Marguerite, f. de No. Ami de Chapeaurouge, premier syndic, et d'Esther Trembley, dont il eut:

1. Esther,
2. Judith, } † s. a.

V. Jean Thellusson, f. de Théophile et de Judith Tronchin, s'établit à Bâle, où il forma une branche alliée aux familles Bastier, Ryhiner, Beck, Passavant, Roques, Heuslin, Neumann, Brunings et Müller.

V. Théophile Thellusson l'aîné, né 1646, † 1705, fonda en 1690 les bateaux à lessive, sur le Rhône; ép. en 1679, Jeanne, f. de Léonard Guiguer et d'Élisabeth Tourton, sœur de Louis Guiguer, premier seigneur de Prangin de cette famille. Elle se remaria, après sa

mort, avec No. Abraham Mestrezat, premier syndic, ayant eu de son premier mariage :

1. Jeanne, † s. a.
2. Anne, fem. No. Alexandre Mestrezat, fils de son beau-père.
3. Isaac qui suit.
4. Henriette, fem. de Jean-Jaques des Gouttes.

VI. Messire Isaac de Thellusson, né le 14 oct. 1690, ministre de la république près la cour de France, † 1755; ép. le 26 sept. 1722, à Leyde, Sara, f. de No. Abraham Le Boullenger, S. de Rixdorp, et de D^lle^ Anne Van der Hulst, cousine-germaine du célèbre amiral Abraham Vander Hulst, tué dans un combat naval contre les Anglais, le 12 juin 1666. Il en eut :

1. Anne Sara, née 25 nov. 1724, fem. de Pierre Naville, auditeur, dont elle eut No. Isaac-Louis Naville, syndic, et Marie Naville, fem. de No. Barthélemi Galiffe, conseiller et trésorier-général.
2. Jeanne, née 1725, fem. du comte Jaques Pictet, général au service de Savoie, dont elle eut une nombreuse postérité.
3. Isaac-Louis qui suit.
4. George-Tobie qui suivra.
5. Judith, fem. de No. Bernard de Diesbach,

conseiller de Berne, trésorier du pays de Vaud, dont elle eut, No. Bernard-Isaac-Amédée de Diesbach, bailli de Frienisberg, ministre de Suisse à Vienne.

6. Élisabeth, fem. de No. Marc Conrad Fabri, baron d'Aire-la-Ville, dont elle eut No. Isaac Fabri, conseiller, père de mesdames Lullin de Châteauvieux, Boissier de Precy, Dunant et Kunkler.
7. Pierre qui suivra.
8. No. Jean-François Thellusson, Cons^er^ 1782, syndic 1785, † s. a. 1801,

VII. No. Isaac-Louis de Thellusson, S. de la Gara, conseiller 1772, † 1790, ép. 1) Henriette, f. d'Antoine Bertrand et de Madelaine Lafont; 2) Julie, f. de Jean-Louis Ployart, de Marseille. Il eut du premier lit:

1. Madelaine, fem. de No. Jean-Louis Micheli, syndic.

Et du second lit:

2. Julie, fem. de Jean-Louis Labat.
3. Isaac-George qui suit.
4. Anne, fem. de No. Jaq^s^ de Budé, S. de Fernex.
5. Jeanne, † s. a.

VIII. Isaac-George Thellusson, ép. le 20 janv. 1794, Anne-Élisabeth Biberstein, de Soleure, dont il a eu:

2. Caroline, fem. de Jaques-Edouard Odier, D. C. R.

VII. George-Tobie de Thellusson, baron de Coppet, S. de Bière, établi à Paris, ép. Marie-Jeanne, f. de Daniel Girardot de Vermenoux et de Marie-Marguerite Jallot, dont il eut :

1. ....., marquis de Thellusson, marié 1) avec une D^lle de la Ferté ; 2), avec une D^lle de Caulincourt, dont il a eu un fils † après lui.
2. Jean-Isaac qui suit.
3. ....., baron de Coppet, qui a épousé une comtesse de Vintimille, dont il a une fille, mariée à M. Rougemont de Lœwenberg.

VIII. Jean-Isaac de Thellusson, comte de Sorcy, né 2 avril 1764, colonel des gardes suisses, ép. Aimée-Marie-Louise, f. de No. Jaques Rilliet et d'Antoinette-Marguerite Julien, dont il a eu :

1. Amable-Robert-Germain qui suit.
2. Une fille.

IX. Amable-Robert-Germain de Thellusson, né à Paris, le 18 juillet 1789, s'y est marié et a des enfans.

VII. Pierre Thellusson, troisième fils d'Isaac et de Sara Le Boullenger, s'établit à Londres.

Il avoit eu environ 240 mille francs de patrimoine, et il travailla si heureusement, qu'il laissa environ six cent mille livres sterling. Ayant établi ses trois fils avec cinquante mille livres sterling de capital, à la tête de la première maison de commerce de l'Angleterre, et donné dix mille livres sterling à chacune de ses trois filles, il voulut assurer la masse de sa fortune, avec une augmentation énorme, à l'un de ses descendans plus éloignés, et testa, en conséquence, en faveur de l'héritier de droit qui survivroit à tous les membres de sa famille nés, ou à naître dans les neuf mois qui suivroient sa mort: Ce testament, attaqué à diverses reprises par ses enfans, a été maintenu; mais on a fait une loi pour que, à l'avenir, il ne fût plus permis de substituer des enfans à naître. Si sa postérité s'éteint avant le cas prévu, sa fortune doit passer à la nation anglaise.

Monsieur Pierre Thellusson avoit épousé Anne, f. de Mathieu Woodford, sœur de sir Ralph Woodford, baronet, ministre à la cour de Turin, dont il eut:

1. Pierre-Isaac qui suit.
2. George Woodford Thellusson, membre du Parlement, marié à Marianne, f. de Philippe

Fonnereau, de Londres, dont il n'a eu que deux filles.

3. Charles qui suivra.
4. Marie, fem. de l'honorable Auguste Phipps, frère du comte de Mulgrave.
5. Anne, fem. de l'amiral Lukin, qui se nomme aujourd'hui Windham.
6. Charlotte, fem. de M. Crespigny.

VIII. Pierre-Isaac Thellusson, membre du Parlement, créé lord Rendlesham au royaume d'Irlande, en 1806, avoit ép. Dlle Élisabeth-Éléonore, f. de Jean Cornwall, dont il a eu :

1. Jean qui suit.
2. William, ecclésiastique, marié en Angleterre, à Miss Prat.
3. Frédéric.
4. Edmond, garde marine, noyé accidentellement.
5. Arthur, marié avec une fille de l'amiral Codrington, en 1826.
6. Caroline, fem. de M. Bolton.

IX. Jean (ou John) Thellusson, lord Rendlesham, ép. 1) 1809, Marie, f. du lieutenant-colonel Trevor Dickins, † s. e.; 2) 1816, Anne-Sophie, f. de William Tatnall, gentilhomme du comté de Suffolk, dont il a :

1. Émilie, née à Genève en 1818.
2. Sophie.

VIII. Charles Thellusson, membre du Parlement, avoit épousé une D^lle Robarts, dont il a eu:

1. Charles, marié à une D^lle Grant, dont il a des enfans.
2. Un autre fils, marié.

IV. René Thellusson, fils de Jean-François et de Marie Tudert, ép. le 1 décemb. 1644, Sara, f. de spectable Théodore Tronchin, pasteur et professeur, et de Théodora Rocca, dont il eut:

1. Théophile Thellusson le jeune, dont les fils Louis et Pierre, établis en Hollande, moururent s. a. Il avoit épousé Judith, f. de P^re Martin et de Marguerite Buisson.
2. Louis.
3. Jeanne, fem. d'Étienne Dentand.
4. Susanne.
5. Anne.

II. Jean Thellusson, fils de Noé et de Jeanne des Gouttes, chef des protestans de Lyon, en 1561, fut père de:

1. Anne, fem. 1) de Paul de Fontainerousse;

2) de Pierre Perdriau.

2. Et d'autres enfans alliés aux familles Bellot, Girardet et Le Fêvre.

HUMBERT, de Dijon.

Il y a eu à Genève plusieurs familles de ce nom, qui n'avoient aucun autre rapport entre elles. Une seule a donné des magistrats à notre république, et a siégé au premier rang de la société, dès son arrivée jusqu'à son extinction dans le dernier siècle; c'est celle dont je vais donner la généalogie. Elle étoit de Dijon, où elle a donné aussi plusieurs magistrats et conseillers au Parlement.

Armes: de gueules au léopard fendu jusqu'à la tête, et séparé de là en bas, d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef et d'une rose d'argent en pointe. Quelques cachets ne portent pas d'étoiles.

Cimier : un casque en face, garni de trois barreaux, surmonté d'un léopard semblable à celui de l'écu.

Supports, deux amours au naturel.

Ces armes qui annoncent évidemment l'époque de la chevalerie, où les croisés se vantoient d'avoir déchiré des lions et des tigres de leurs deux mains, se voient à un grand nombre de testamens et à plusieurs reprises dans l'histoire du Parlement de Bourgogne, par Paillot. Elles ont aussi été remarquées pour leur singularité, par Vulson de la Colombière: je n'en ai vu de semblables dans aucun autre armorial.

On trouve dans les archives de Dijon, sous la date du 8 juin 1360, une reprise de fief, par Jaques Humbert, de Granson, pour tout ce qu'il tient à Flamerans, en la prévôté d'Auxonne, à cause de Guillemette de Flamerans, sa femme (d'une ancienne et noble maison de Bourgogne): *Item*, sous la date du 13 juin 1501, reprise de fief par D^lle^ Jeanne Humbert, veuve de maître Jean de Genay, pour ce qu'elle tient au lieu d'Avot les Barjon. Elle eut à soutenir un procès contre les hoirs du dit feu maître Jean de Genay, écuyer, bailli de Grancey, qui étoient noble homme Aymé de Genay, messire Jean de Genay, Doct. en Droit, messire Guillaume de Lasselot,

prêtre, et Clauda de Genay, fem. de Jean du Rup, demeurant à Dijon : elle y fut assistée par messire Claude Humbert, prieur de Marcenay en Montagne, son frère. *Item :* Lettres de provision de châtelain de Rouvre, pour Alexandre de Fontaine, maître Fauconnier, vacant par la résignation de Jaques Humbert, le 26 sept. 1545.

I. No. Jaques Humbert, châtelain de Rouvre, qui résigna cet office en 1545, eut trois fils :

1. Nicolas, qui resta en Bourgogne et épousa Avoye Morin, avec qui il vivoit en 1541, et dont la sœur avoit épousé Claude Bonesseau, S. de Fussey.
2. Philibert qui suit.
3. Étienne qui suivra.

II. No. Philibert Humbert quitta la Bourgogne pour la religion, et fut reçu B. G. le 28 déc. 1563, pour 8 écus et le seillot, du CC. 1590. Il testa le 17 fév. 1615, et mourut le 8 janv. 1616, âgé d'environ 80 ans, laissant à ses enfans quatre maisons dans la ville, des biens-fonds sur le territoire, et au moins 150 mille florins en argent. Ep. le 2 janvier 1564, Anne, f. de Nicolas Picot et de Catherine Le Fert, dont il eut au moins douze enfans, entre autres :

1. Jean qui suit.

2. Judith, fem. de Samuel Boucher.
3. Marthe, fem. de No. Jean Revilliod.
4. Jaques qui suivra.
5. David qui suivra.
6. Philibert qui suivra.
7. Anne, née 1566, fem. de David Gras, C. G.
8. Marie, née 1569, fem. d'Abraham Guignoiseau.
9. Elisabeth, née 1576, fem de. Jacob Bigot, B. G.
10. Madelaine, née 1579, fem. de No. Aymé Gallatin.
11. Jeanne, légataire de son père pour 9,000 fl. quand elle se mariera, et 500 fl. de pension, en attendant.

III. No. Jean Humbert, né en 1575, des CC. en 1614, conseiller-d'état en 1630, † 1647. Il fit présent à la Seigneurie de quarante paires d'armes noires complètes, et en fut remercié en 1621. Il testa le 11 décembre 1647. ép. 1) Anne Offredi, † en couches, le 10 oct. 1606; 2) Marthe, f. de spectable André Bonet, Doct. Méd., en 1607. Il eut du second lit:

1. Gabriel qui suit.
2. Anne, née 1612, fem. en 1633, de No. Jacob Andrion, syndic.

3. No. Isaac Humbert, institué héritier particulier par son père, qui lui laisse un domaine à Puly, un jardin à Plainpalais, un autre jardin avec maison et grange au dit lieu, une maison avec grange et jardin, rue du Cendrier, un pré vers Rive, 12 grands tonneaux à vin, et 12 mille écus de 10 fl. Il fut du CC. en 1652, † 1655, marié en 1651, avec Anne-Catherine Gallatin.

IV. No. Gabriel Humbert, né en 1613, des CC. en 1637, des LX, † 1680, testa le 19 avril 1679. ép. Michée, f. de No. Michel Roset, procureur-général, et de Sara Anjorrant, qui testa le 20 mai 1702, et dont il eut:

1. Michel qui suit.
2. Marthe, fem. de No. Marc-Conrad Sarasin, S. de la Pierre-Durette, conseiller au Parlement de Grenoble; son père lui lègue sa vaisselle, ses tapisseries, son domaine de Sécheron et 50 mille florins; il fait aussi un legs de 20 mille fl. à noble Gabriel Sarasin, son petit-fils et filleul.

V. No. Michel Humbert, Doct. en Dr., des CC. en 1665, avocat au Parlement du Dauphiné 1672, juge des terres de Saint-Victor et Chapitre 1674, conseiller-secrétaire-détat 1677, † 1703, ép. le 2 fév. 1666 Anne-Marie,

f. de Mr Jaques Saladin, C. G., et de Susanne Trembley. Elle eut 116 mille florins de dot, et 8 mille fl. de joyaux, et le père de l'époux constitua à son fils 175 mille fl. Elle testa le 30 juin 1705, laissant:

1. Marthe, fem. de No. Charles Lullin, S. de Châteauvieux (contrat du 13 avril 1693, suivant conventions du 20 mai 1692), elle eut 120 mille fl. de dot.
2. Christine, fem. de No. Vincent Sarasin (cont. du 16 octobre 1692, suivant conventions du 5 janv. 1687); elle eut 84 mille fl. de dot.

III. No. Jaques Humbert, né 1580, du CC. 1631, ép. 1) Françoise, f. de Jacob Stoer et de Marie Favon (cont. du 19 août 1605); 2) 1616 Sara, f. de No. Marc Offredi.
Il eut du premier lit:

1. Marie, née 1606, fem. de No. Jn Revilliod.
2. Anne, née 1608, fem. d'André Paiari.

Et du second lit:

3. Jean, né 1622, marié en 1657 à Marie Guerin.
4. Sara, fem. de No. Pierre Blondel.
5. Jean-Jaques qui suit, et beaucoup d'autres enfants.

IV. No. Jean-Jaques Humbert, né le 13 mai 1630, ép. 1655, Judith Marcet, dont il eut:

1. No. Jean-Jaques Humbert, marié avec Sara, f. de No. et spectable François-Théodore Gérard, S. des Bergeries, dont il n'eut point d'enfans.
2. Marie, née 1659, testa s. a. en 1692, mais épousa le 2 mai 1693 Gédéon de Carro, C. G.

III. No. David Humbert, né 1588, du CC. 1616, auditeur 1629, † le 26 mars 1638, âgé de 50 ans, en sa maison de Troinex, et enterré dans le temple de Bossey. Il avança, en 1621, une forte somme pour les fortifications; ép. 1) le 15 sept. 1612 Claudine Brun, de Roveyria, par^e de Thonon, dont il n'eut point d'enfans; 2) le 15 janvier 1615 Marie, f. de Jacob Stoer et de dame Marie Favon: elle eut le domaine de Troinex, par le partage qu'elle fit le 27 nov. 1620, avec Louise Stoer, sa sœur, fem. de No. Jean Sarasin, de l'hoirie de leur père. Elle testa le 17 avril 1661, et mourut en juin de la même année, laissant:

1. Anne, mariée le 14 nov. 1641, à No. Louis

Galiffe, conseiller-d'état (cont. du 27 décembre 1641).

2. Samuel qui suit.

3. Marie, née 1627, mariée en 1673 à No. Ésaïe Gautier.

4. No. et Spect. David Humbert, né le 26 juin 1630, ministre à Chauny, Coucy et la Fère, en Picardie, mort sans enfans de Marie Crespin, sa femme, ffeu No. Jaques Crespin, Cons^er^, qu'il avait épousée le 19 nov. 1687. Il testa le 23 fév. 1606, en faveur de sa femme, léguant un grand bassin de vermeil à No. Louis Galiffe, son beau-frère.

5. Léonard qui suivra.

6. No. et Spect. François Humbert, ministre, né 1635, † 1673, testa le 6 mars 1664, avec codicille du 3 septembre 1672, en faveur de ses frères David et Léonard, et de sa sœur Marie qui lui avoit servi de mère. Il lègue mille florins en sus de sa légitime à D^me^ Anne Humbert son autre sœur, fem. de M. le conseiller Galiffe, six ducats de 21 florins pièce à No. Pierre Galiffe, son neveu, autant à No. David Dufour, et trois ducats à No. Gabriel Humbert, ses autres neveux.

7. Marthe, fem. de No. Pierre Dufour, capit^ne^.

IV. No. Samuel Humbert, né le 20 août 1625,

du CC. 1652, audit. 1663, conseiller 1666, secraire-d'État 1669, †1671, testa le 15 sept. de cette année; ép. 1) Marie, f. de No. et spectable Daniel Chabrey, ministre, recteur de l'Académie, et d'Anne de Tournes; 2) 1665, Madelaine, f. de No. Jaq^{s} de la Maisonneuve, syndic.

Il eut du premier lit:

1. Anne-Marie, fem. de Jean Caille.
2. Marie, née 1662, testa le 17 oct. 1713.
3. Madelaine, fem. de No. Gédéon Varro (cont. du 8 mars 1690).

Et du second lit:

4. Gabriel qui suit.
5. Françoise-Lucrèce, n. 1667, testa le 7 avril 1716.
6. Esther, née 1670, fem. d'Étienne Bordier.

V. No. Gabriel Humbert, Doct. en Dr., né le 3 janv. 1666, du CC. 1693, auditeur 1696, châtelain de Peney 1703; ép. 1692 Élisabeth, ffeu No. César Sarasin et d'Anne Favin (cont. du 3 oct. 1692; mariage accompli depuis trois mois, suivant conventions du 9 juillet; dot, 40 mille livres). Il en eut:

1. François qui suit.
2. Françoise-Lucrèce.
3. Esther.

4. Marie-Madelaine, fem. de No. Ézéchiel Lullin.

VI. No. François Humbert, du CC. 1728, châtelain de Saint-Victor 1730, auditeur 1736, conseiller 1739, secrétaire-d'État 1743, † s. a. 1752. M. Jaques-François Galhac, de Leipsick, son ami, lui avoit légué 14 mille reichsthalers.

IV. No. Léonard Humbert, né le 28 mai 1633, établi à St.-Quentin 1664, revenu à Genève, du CC. 1677, auditeur 1681, † 1696; ép. Élisabeth, ffeu No. et Spect. Jean Huguetan, Dr. en Dr., B^{s} de Lyon, conseiller du roi Gustave-Adolphe de Suède, et de dame Élisabeth Dupuis, de Genève (cont. du 29 nov. 1678). Elle testa le 18 avril 1700, nommant No. Pierre Galiffe conseiller tutélaire de ses enfans.

1. Gabriel.
2. Pierre.
3. Susanne.

III. No. Philibert Humbert, du CC. 1633, ép. 1) Catherine, f. de No. Jean-Baptiste Rocca et

d'Anne Taruffa; 2) le 5 juillet 1640, Marthe Rouget, veuve en premières noces d'égrége Pre Guillermet, et en secondes du seigneur Pre Charvet, veuve de son troisième mari, en 1654. Il eut du premier lit :

1. Anne, née 1615, mariée le 5 janv. 1640, à Jean Ravier; 2 à 10, neuf autres enfans que je crois morts s. a.

II. Étienne Humbert, procureur du Roi au grenier à sel, en 1585, contrôleur-général des tailles 1587, eut cinq enfans :

1. Étienne qui suit.
2. François qui suivra.
3. Bénigne, fem. de No. Nicolas Jachiel, avocat, en 1596.
4, 5. Jeanne et Marie, cohéritières de leur père pour un cinquième chacune, vendirent des biens ès lieux et finages de Trochères et Belleneuve, en 1596.

III. No. Étienne Humbert, conseiller du Roi, contrôleur-général du taillon en Bourgogne, en 1596, maire de Dijon en 1610, laissa un fils nommé Jean.

III. No. François Humbert, procureur du Roi au baillage de Dijon en 1596, ép. Marguerite, ffeu No. Nicolas Berbis, conseiller au Parlement, et de Marie Morin, ffeu No. Lazare Morin, conseiller au grand Conseil, et de Marguerite Quarré, seigneur et dame de Grangy et de Dracy-sous-Couches.

Marc Humbert, trésorier des mortes payes en Bourgogne, en 1584, conseiller et maître ordinaire en la Chambre des comptes, 1587, † 1595, fut remplacé par maître Nicolas Humbert, qui fut maire de Dijon en 1612, et résigna sa charge de maître des comptes en 1615.

Claude Humbert, écuyer, étoit marié en 1604 avec Isabeau, f. de Nicolas de Saint-Martin, S. de la Loge, et d'Isabeau de Luques, dame de Bailly.

DE NORMENDIE.

Cette famille étoit, sans contredit, l'une des plus distinguées de celles qui vinrent de France, et elle joua un très-grand rôle dans la magistrature à Genève.

Voici une lettre du célèbre Théodore de Bèze à la reine de Navarre, qui donne quelques détails sur la position sociale de Laurent de Normendie avant son arrivée en ce pays, et que l'on me saura gré de faire connoître.

« Madame, l'infirmité de ce pauvre monde est « telle, comme je sais que vous avez appris, et « par écrit et par expérience, que nul n'a plus « besoin de serviteurs que ceux qui sont élevés « en plus haut degré; de ma part, ayant reçu ce « bien d'être du nombre de ceux auxquels je m'as- « sure que n'auriez déplaisir de commander, et « n'ayant toutefois aucun moyen de vous faire « service, comme je désirerois s'il plaisoit à Dieu, « j'ai délibéré, à faute de pouvoir m'employer « moi-même, au moins chercher tant que je « pourrai, le moyen de vous en addresser qui le

« puissent et veuillent faire, à l'honneur de Dieu « et à l'acquit de votre conscience.

« Madame, je vous prie vous souvenir d'un « personnage nommé Laurent de Normendie, qui « vous fut recommandé par feu mon bon père, « monsieur Caloin, lorsque vous étiez à Saint- « Germain, avant ces derniers troubles, pour ce « qu'il avoit besoin des lettres du roi, afin de ren- « trer en ses biens, desquels il avoit été spolié « pour s'être retiré par-deçà. Outre ce qu'il étoit, « long-temps a, serviteur du feu roi votre père « en état de maître des requêtes, auquel état « même il a été continué par le feu roi votre mari, « et par vous aussi, madame, je sais que, étant « lieutenant de Noyon, il a toujours manié grands « affaires concernant ledit feu roi en Picardie; et « depuis, étant par-deçà par l'espace de seize ans, « il s'est tellement gouverné que je ne ferai ja- « mais difficulté de répondre de sa prudhomie, « expérience et diligence. Et pour ce que, main- « tenant, ayant obtenu telles lettres qu'il deman- « doit de rétablissement, il est pour faire un voyage « en Picardie, je n'ai voulu faillir, madame, de « vous en avertir, et en écrire aussi un mot à M. de « Passy, qui le connoît comme moi-même, pour « l'assurance que j'ai, qu'il est pour vous y faire

« bon service, selon l'occasion qui s'offrira, à la « gloire de Dieu et à votre contentement.

« Madame, je prie notre bon Dieu et père que, « vous multipliant toutes ses grâces de plus en « plus, il vous maintienne et conserve en sa sainte « protection.

De Genève, ce dernier de juin.

« Votre très-humble et obéissant serviteur,

« TH. DE BESZE. »

Cette lettre, qui n'a pas de millésime, doit être de 1565. On voit, par un testament de Laurent de Normendie, de cette même année, qu'il avoit des propriétés à Noyon, Chauny, Montdidier et Roes. Cette noble famille s'est éteinte à Genève en la personne de Lucrèce-Angélique de Normendie, première femme de M. Gabriel-Antoine Eynard, et mère de madame Gaulis de Cossonay.

Le nom a presque toujours été écrit de *Normandie* par les notaires; mais tous les premiers individus de la famille signoient de Normendie.

Armes : d'argent à la face de gueules chargée de 3 besans d'or, et accompagnée de 3 merlettes de sable, 2 en chef et 1 en pointe; ou de 6 merlettes de sable, 3 en chef rangées en face, 3 en pointe 2 et 1, ou rangées en face en pointe, comme en chef; dans quelques cachets, elles ont des jam-

bes sans pieds, dans d'autres point de jambes.

I. No. Jean de Normendie, de Noyon en Picardie, fut père de Laurent qui suit.

II. No., spectable et honoré seigneur Laurent de Normendie, natif de Noyon en Picardie, fut reçu habitant de Genève le 2 mai 1549, et bourgeois le 25 avril 1555 pour 20 écus (1). On voit, par la lettre de Th. de Besze, transcrite ci-dessus, qu'il avoit été maître des requêtes, lieutenant de roi à Noyon, et employé dans de grandes affaires. On le consulta beaucoup pour celles de Genève, et il fut choisi pour exécuteur testamentaire par Calvin. Il est presque superflu de dire qu'il fut du CC. Il avoit été marié en Picardie avec Anne, f. de No. Éloy de la Vaquerie, d'une famille noble, éteinte dans celle des ducs de Saint-Simon, qui en écarteloient les armes, et historiquement illustrée par le premier président du parlement de Paris, Jean de la Vaquerie, qui força, même Louis XI, à admirer son courage et à respecter sa fermeté. Laurent de Normendie épousa en secondes noces, à Genève, le 14 sept. 1550, Anne, f. de spec-

(1) Le prix de sa bourgeoisie fut fixé à 60 écus; mais on lui en donna ou remit 40, *pour les services* par lui rendus à l'état.

table Léon Colladon. Il eut du premier lit:

1. Jean qui suit.
2. Salomon, S. de Beaulieu, marié avec Susanne Combet.

Et du second lit:

3. Marie, fem. 1) de No. Jean-Fr. Pitard, conseiller; 2) de No. Pierre de la Mar.
4. David.
5. Théodore.

III. No. Jean de Normendie, né à Noyon en 1545, docteur en droit, du Conseil des LX, député au roi de France en 1589; ép. en 1575 Marie, f. de No. Guillaume Trie, S. de Varennes, Lyonnois, de l'illustre maison de Trie, et de Marguerite de Budé, dont il eut:

1. Joseph qui suit.
2. Jean qui suivra.
3. Marie, fem. de No. Jean-Gaspard de Livron, S. de Bruel.
4. Marguerite, fem. de No. Pre Lullin, syndic.
5. Judith, fem. de No. Michel Roset, procureur-général.
6. Catherine, fem. de No. Jacob de la Maisonneuve, conseiller.

IV. No. Joseph de Normendie, conseiller du roi en l'élection de Bresse en 1608, conseiller-d'état à Genève 1609, syndic 1618, † âgé de 51 ans,

le 18 nov. 1625; ép. Dorothée, f. de No. François Vilain, baron d'Aubonne, et d'Antoina Lullin, qui se remaria avec le syndic Urbain Pan, et mourut le 5 mars 1632, âgée de 37 ans. Il en eut Michel qui suit.

V. No. Michel de Normendie, né 1618, conseiller 1658, syndic 1667, † 1697; ép., le 19 avril 1646, Anne, f. de No. François Grenus et de Rose Ausset, veuve d'André Caille; 2) Theodora, f. de spectable Théodore Tronchin, pasteur et professeur, et de Théodora Rocca. Il eut du premier lit:

1. Jacob qui suit.
2. André qui suivra.
3. Esaïe qui suivra.
4. Jaques, vivant en 1698.
5. Jean-Antoine qui suivra.
6. Louis, parti pour Lyon en 1676.
7. Camille, fem. (le 11 sept. 1676) de No. André Dunant.
8. Jeanne, fem. de Egr^e^ Jean Roch, lieutenant du château de Gex.
9. Marie, fem. de Gédéon de Carro.

VI. No. et Spect^e^ Jacob de Normendie, D^r^ en Droit, Cons^er^ 1703.

Le roi de Prusse écrivit au Conseil en 1703, pour le prier de lui accorder No. Jacob de Normendie,

conseiller-d'État, pour ses affaires de la succession du roi Guillaume, prince d'Orange, qu'il avoit gérées au contentement de celui-ci. En 1707, le Conseil écrivit, par contre, au roi de Prusse, pour se plaindre très-amèrement de ce collègue, qui s'étoit mis à la tête des mécontens, et fomentoit les troubles que MM. de Zurich vinrent appaiser.

Ép., le 30 avril 1674, Sara, ffeu Jacob Bonnet, et d'Olimpe Eyrand, dont il eut :

1. Anne-Madelaine, qui testa le 3 janv^r 1779, fort âgée, en faveur de No. Jean Ferdinand Grenus, officier au service de France, son cousin.
2. Jaques de Normendie, du CC., capitaine au service de la République, testa le 19 novembre 1771, en faveur de sa sœur susdite, à laquelle il substitue Jean-Antoine de Normendie, son cousin, juge de paix de la comté de Bush en Pensilvanie, y demeurant à Bristol, et son fils André, pour $\frac{1}{2}$, et Antoine de Normendie, aussi son cousin, demeurant à Philadelphie, et Jaques, son fils, pour l'autre moitié. Il avoit épousé 1) Olympe, f. d'André Vernet; et 2) Françoise-Marie, f. de No. Jaques Gallatin et de Jeanne Bonnet.
3. Olimpe testa le 4 nov. 1768 en faveur de

ses frère et sœur, leur substituant son cousin Jean-Abraham de Normendie, résident à Bristol en Pensilvanie, et Jaques, son fils.

Jaques mourut en 1771, Olimpe en 1773, et Anne-Madelaine, qui étoit la cadette, en 1779.

VI. No. André de Normendie, établi à Amsterdam, avoit épousé Charlotte, f. de No. et Spect^e Daniel Le Clerc, conseiller, et de Charlotte Vernet, dont il eut plusieurs enfans, établis en Hollande et en Pensilvanie, tels qu'ils sont désignés dans les testamens de Jaq^s et Anne-Madelaine de Normendie ci-dessus. L'un des fils fut Jean-Antoine qui suit.

VII. No. Jean-Antoine de Normendie ép. Madelaine-Lucrèce Courtonne, dont il eut Lucrèce-Angélique de Normendie, née le 24 août 1734, fem. de Gabriel-Antoine Eynard, dont elle eut une fille unique, mariée à M. Gaulis de Cossonay, sœur de père de M. Eynard, bienfaiteur de la Grèce.

VI. No. Esaïe de Normendie, du CC., ép., le

4 juillet 1675, Catherine, f. de Pierre Duhamel, dont il eut:

1. Une fille, mariée à spectable Jean-Jaques des Prés, Min^tre C. G.
2. Catherine, fem. de Toussaint-Pierre Guainier.
3. Renée, fem. de No. David de la Corbière.

VI. No. Jean-Antoine de Normendie, auditeur, du CC., ép..... dont il eut:

1. Robert,
2. Françoise,

} vivant en 1760.

IV. No. Jean de Normendie, fils puîné de Jean et de Marie Trie, né 1583, donné pour excusateur à No. Jean Galiffe, châtelain de Saint-Victor, pendant la maladie de celui-ci, le 8 janvier 1617, conseiller 1626, syndic 1634, † 1646; ép. 1), le 31 août 1617, Jeanne, f. de No. Antoine Lullin et de Marie Comte; 2) Camille, f. de No. Jean-Louis Calandrini, et de Catherine Turrettini. Il eutdu premier lit:

1. Marie, fem. de No. Jacob De la Rive, conseiller.

Et du second :

2. Jean qui suit.
3. Marguerite, fem. de No. et spectable Charles Dufour, ministre.
4. Charlotte, fem. de No. Michel Trembley.

V. No. Jean de Normendie, né 1646, Cons^er^ 1679, syndic 1683, premier syndic, † 1711; ép., le 23 nov. 1671, Sara, fem. de No. Louis de Sève, dont il eut Jean-Louis qui suit.

VI. No. Jean-Louis de Normendie, né 1684, du CC., ép. Françoise, f. de No. Jacob Rigot, capitaine, dont il ne laissa point de postérité.

CALANDRINI.

Cette famille, l'une des plus distinguées de la République, avoit joué un très-grand rôle à Lucques, d'où elle vint à Genève pour la religion, après avoir long-temps erré en Europe, à la recherche d'un asyle. Une généalogie que j'ai vue la faisoit descendre de la maison impériale de Souabe;

mais MM. Calandrini en ont laissé une autre fort détaillée, et toute fondée sur documens authentiques, qui ne remonte point jusqu'à cette souche illustre : elle se contente, avec raison, de tout ce qui peut être prouvé, et je vais la donner ici en entier, contre mon plan et ma méthode : 1° parce que c'est une famille éteinte, et que je ne puis être supposé vouloir la flatter; 2° parce que l'authenticité des pièces sur lesquelles elle a été composée, est au-dessus de toute espèce de doute; 3° parce qu'elle intéresse toutes, ou presque toutes les anciennes familles genevoises, car il y en a fort peu qui n'en descendent par les femmes ; 4° enfin, parce que ce seroit dommage qu'elle fût perdue, et qu'elle court le risque de l'être, si je ne la publie pas, puisque le nom n'existera plus chez nous après la génération actuelle. Le syndic et professeur Jean-Louis Calandrini est un des hommes les plus remarquables et les plus recommandables que notre patrie ait produits, et j'éprouve un plaisir sensible à lui rendre un hommage public. Toute cette famille a constamment été aimée et respectée, peut-être plus qu'aucune autre, parce qu'elle joignoit à tous les avantages de l'aristocratie une affabilité pleine de charme, qui la faisoit également chérir des pauvres et des riches.

Armes : d'azur au sautoir d'or, accompagné en chef d'un aigle éployé de sable.

Cimier : une alouette éployée d'argent, de l'espèce que les Italiens nomment Calandrino. Devise: *Sursum corda!*

La famille Calandrini étoit originairement établie à Luna, ville de la Toscane, qui fut engloutie par la mer, et dont les vestiges se voyoient encore au 17me siècle sur les terres de Gênes. Lors de cet événement terrible, les Calandrini se retirèrent à Sarezana, sur la côte de Gênes. Divers auteurs les nomment comme faisant partie du corps de la noblesse à Gênes.

Andreola des Calderini, veuve de Barthélemi Lucando de Sarezana, épousa en secondes noces un gentilhomme de la famille des Calandrini. Elle eut du premier lit Thomas Lucando, élu pape sous le nom de Nicolas V, et du second, trois fils, dont deux suivirent la carrière ecclésiastique; et l'autre celle des honneurs civils. On ignore le nom de leur père, quoique je le trouve nommé Thomas dans la généalogie qui le fait remonter à la maison de Souabe.

I. No. N. Calandrini épousa Andréola de Calderini, veuve de Bartolomeo Lucando, et mère du pape Nicolas V. Cette dame étant venue s'établir à Lucques, la République

arrêta, le 12 décembre 1447, qu'on achéteroit des deniers publics, une maison honorable pour en faire présent aux dames Andréola et Catherine, mère et sœur du Pape, et qu'on y emploieroit la somme de cinq à six cents ducats. Le même arrêt du commun Conseil, porta qu'on donneroit le droit de bourgeoisie et de cité à Philippe Calandrini, frère du Pape, protonotaire apostolique et archidiacre honoraire de l'église de Lucques. La maison fut achetée dans la place de Piercigoli, à Lucques, et fut long-temps possédée par les Calandrini : elle passa ensuite aux familles de Nobili et Sandonini; elle portoit les armes de la famille Calandrini, que l'on voyoit aussi sur une des portes de la ville de Sarezana, couvertes du chapeau de cardinal, monument élevé par cette ville à l'honneur du cardinal Philippe Calandrini, son citoyen, dont nous venons de parler. Andréola de Calderini mourut à Spolette, âgée de 80 ans, en 1451, et son corps fut transporté par ordre du cardinal son fils dans l'église cathédrale de Sarezana, où on lui mit cette épitaphe :

Andreolæ de Calderinis. Quæ Nicolaum quintum pontificem Max, sedentem et Philippum,

cardinalem Bononiensem majorem pœnitentiarium, ex se natos materno affectu salutavit, Spoleti moriens, ejusdem cardinalis pietate in patriam delata, in hoc tumulo, felix tanta prole quievit. Vixit annos LXXX, obiit anno MCCCCLI.

Elle laissa du second lit :

1. Pierre qui suit.
2. Philippe Calandrino, chanoine et archidiacre de Lucques, évêque de Boulogne et de Porto, cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina*, légat dans la Marche d'Ancône « où il « gouverna (suivant le témoignage des his- « toriens) avec tant de prudence et de « modération, que les peuples de cette pro- « vince le comblèrent de mille bénédictions. » Ce fut lui qui mit fin au grand schisme qui partageoit l'Église, en engageant le duc de Savoie, Amédée, alors antipape sous le nom de Félix V, à abandonner ses prétentions à la tiare. Il fut mis en nomination pour la papauté après la mort de Calixte III, et partagea d'abord les voix en nombre égal avec Énée Sylvius Piccolomini; mais celui-ci ayant su profiter des intrigues que le cardinal d'Estouteville faisoit pour lui-même, fut élu sous le nom de Pie II. Ce fut lui qui créa Philippe Calandrini grand pénitencier de l'Église ro-

maine. Il mourut à Bagnaia, dans le diocèse de Viterbe, le 22 juillet 1476, âgé de 73 ans, et fut enseveli dans l'église de Saint-Pierre de Rome, dans la chapelle des Calandrini, avec cette épitaphe :

« PHILIPPO CALANDRINO SERGIANENSI (de Sar-
« zane) CARDINALI BONONIENSI, EPISCOPO PORTUENSI,
« R. E. SUMMO PŒNITENTIARIO, NICOLAI V PONT.
« MAX. FRATRI JOANNES MATTHÆUS CALANDRINUS
« PATRUO CHARISSIMO POSUIT. VIXIT ANNOS LXXIII
« OBIIT ANNO SAL. CHRIST. MCCCCLXXVI. »

II. No. Pierre Calandrino, de Sarzane, paroit être mort de bonne heure, laissant un fils nommé Jean-Matthieu qui suit.

III. No. Jean-Matthieu Calandrini fut sénateur unique de Rome, dignité dont plusieurs grands princes avoient été investis, et que l'on ne pouvoit alors donner qu'à un étranger. Il étoit censé représenter tout l'ancien sénat, habitoit au Capitole, et vivoit avec splendeur. Après la mort de ses oncles, dont il avoit hérité de grands biens, il se retira à Luques où il fut reçu avec beaucoup d'honneurs, ayant été admis à tous les droits de cité, comme son oncle, par un décret du 22 janvier 1466. Il avoit épousé une demoiselle de la famille de Massagregia, qu'il laissa

enceinte, recommandant le posthume à Bénédict Bonvisi, l'un des principaux citoyens de Lucques, dont la famille a produit deux cardinaux célèbres.

IV. No. Philippe Calandrini, fils posthume, né sous la tutelle de Bénédict Bonvisi, fut un des principaux personnages de la république de Lucques, où il remplit treize fois la place d'anziano de 1520 à 1552. (Il y avoit à la tête du gouvernement un gonfalonier et trois anziani, qui étoient comme nos syndics.) Il fut aussi envoyé trois fois en ambassade: deux fois à Florence et une fois à Pise. Lié d'amitié avec le célèbre Philippe Strozzi, avec Chiarissimo de Médicis, avec le cardinal Pompée Colonna, vice-roi de Naples, il travailla avec sagesse, comme tant d'autres grands hommes d'Italie, à faire fleurir le commerce si nécessaire au bonheur des hommes, et il mourut en 1554. Il avoit épousé Catherine Bonvisi, fille de son tuteur, et en eut:

1. Julien qui suit.
2. Bénédict, naturalisé en France en 1566, mort sans enfans de Madelaine, fille de Jérôme Arnolfini. Il fut anziano en 1561, 64 et 66.

3. Sara, fem. de Jean Bonvisi.
4. Madelaine, fem. de Vincent, fils de Ghilardo Burlamachi, dont je donnerai la généalogie.
5. Catherine, fem. d'André Sbarra, dont elle eut, entre autres, Pompée Sbarra, chevalier de Rhodes.
6. Élisabeth, fem. de Jean Balbani, dont je donnerai aussi la généalogie.
7. Une fille mariée dans la maison de Penitesi.
8. Chiara, religieuse au couvent de San-Micheletto.

V. No. Julien Calandrini, anziano de Lucques, 1541, 46, 51 et 55. La réformation l'arrêta dans sa carrière : il embrassa les nouvelles opinions religieuses, et ne songea plus qu'à abandonner sa patrie où elles étoient persécutées, pour se réfugier dans un pays où il pût les professer en paix. Il fit plusieurs voyages à Lyon, soit pour les affaires de son commerce, soit pour celles de sa conscience. Dans l'un de ses voyages, il rendit de si grands services au roi Antoine de Navarre et au prince de Condé, son frère, que les promesses de protection et d'amitié de ces princes le déterminèrent à se retirer plutôt en France qu'à Genève ; d'ailleurs il y trouvoit

plus de facilités pour la réalisation de ses biens d'Italie; car outre leur grande maison de Lucques, ils avoient quatre grands domaines, avec de grandes maisons, sur le territoire de la république, des possessions à Brancoli, à Bosco, à Santanna, etc., et des bénéfices ecclésiastiques très-considérables. Il fallut plusieurs années pour liquider une partie de ces biens, et il se pressoit d'autant moins qu'il ne vouloit pas abandonner sa mère, encore vivante et trop âgée pour s'expatrier. Toute sa famille émigra peu-à-peu, et il se rendit d'abord à Lyon, de là à Paris, de Paris à Luzarches. De là, il suivit l'armée du prince de Condé pendant dix jours, avec ses filles Burlamachi et Diodati, toutes deux enceintes et cruellement éprouvées par de telles fatigues; ensuite ils furent reçus à Montargis par Renée de France, duchesse de Ferrare. Charles IX ayant ordonné à cette princesse de renvoyer tous les protestans qu'elle avoit accueillis dans cette ville, elle fut obligée de se conformer en partie à cet ordre, mais elle garda la famille Calandrini, et la fit même loger dans son château, où Claire Calandrini, femme de Michel Burlamachi accoucha, en mars 1568, d'une fille

dont la duchesse voulut être marraine. Laure Calandrini, femme de Pompée Diodati y accoucha peu de temps après, mais d'un enfant mort. Julien Calandrini resta chez la duchesse avec sa famille jusqu'au mois de juin; la paix ayant été faite à cette époque, il retourna à Luzarches. De là, en août 1569, il se rendit à Sedan, auprès de la duchesse de Bouillon, à laquelle ils étoient recommandés par son mari, et qui les reçut fort bien. Ils y restèrent 14 à 15 mois, et retournèrent alors à Luzarches, dont il avoit affermé la seigneurie à son premier voyage. Là, ils formèrent deux troupes, dont l'une, composée de Julien avec Élisabeth Arnolfini, sa femme, Pompée Diodati, son gendre et ses enfans, resta à Luzarches; l'autre, composée de son frère Bénédict et de sa femme, de son gendre et de sa fille Burlamachi, et de son fils Philippe Calandrini, alla vivre à Paris. Ils y étoient lors de la St.-Barthélemi, en 1572, à laquelle ils échappèrent avec peine. Michel Burlamachi fut blessé d'un coup d'arquebuse au bras; son beau-frère Philippe Calandrini le défeudit, et montra tant de courage que les assassins s'éloignèrent. Alors un M. Le Clerc, trésorier du duc de Guise, qu'ils avoient

connu en Lorraine, les reçut tous dans sa maison, hommes, femmes, enfants et même quelques servantes qu'ils avoient amenées de Lucques. C'étoit le dimanche matin; mais le lundi au soir, M. Le Clerc fut obligé, par les ordonnances qui parurent, de les renvoyer, et de ne garder que les trois enfans de Michel Burlamachi, qu'il remit ensuite au duc de Guise. Celui-ci, croyant que leurs parens avoient été massacrés, et pensant qu'élevés par lui ils iroient volontiers à la messe, les accueillit avec beaucoup de bonté et les recommanda fortement à ses gens, étant obligé de partir le jour même où on les lui amena. Cependant, leurs parens ayant fait prévenir le duc de Bouillon du danger où ils étoient, ce seigneur qui étoit protestant, quoiqu'il allât à la messe pour se tirer d'affaire, leur envoya cent hommes d'armes dans la nuit du lundi au mardi, pour les escorter de la maison de M. Le Clerc à son palais. Ils y demeurèrent plusieurs mois sous sa protection, et ce fut par ses soins que les trois enfans Burlamachi leur furent rendus. Il pria la Reine de les lui donner, disant qu'ils étoient à un de ses amis qui avoit été tué; elle y consentit, et comme M. de

Guise étoit encore absent, il n'y eut pas de difficulté; ils en avoient été séparés pendant un mois, ayant long-temps ignoré ce qu'ils étoient devenus.

Julien Calandrini avoit envoyé de Luzarches un de ses domestiques à Paris pour chercher des nouvelles de ses amis et des affaires publiques, la veille même de cette effroyable journée. Cet homme catholique romain avoit sa femme à Paris, et quoiqu'il eût appris, en approchant de la capitale, qu'il se tramoit un grand coup contre les protestans, il vouloit l'aller rejoindre et rester avec elle, pour se soustraire au danger qui menaçoit ses maîtres, sans les en avertir; mais il lui fut impossible de pénétrer dans la ville, et forcé, malgré lui, de revenir à Luzarches, il informa la famille Calandrini de ce qui se passoit. C'étoit le samedi soir, jour de fête, et les paysans de Luzarches et des environs dansoient sur le grand chemin, où ils restèrent à s'égayer jusqu'après minuit. Dès qu'ils furent retirés, la famille Calandrini se mit en route pour Sedan. Menacés plusieurs fois en chemin, ils eurent le bonheur de trouver à Braine Mme la duchesse de Bouillon qui se retiroit aussi, quoiqu'en moindre dan-

ger qu'eux, et qui les reçut dans sa compagnie. Sans elle ils n'auroient pu entrer à Sedan, dont le gouverneur avoit fait partir plusieurs autres religionnaires. Mais elle leur en fit ouvrir les portes, et ils y furent ensuite rejoints par leurs amis de Paris. Il est facile de concevoir combien ils perdirent de leur fortune au milieu de toutes ces tribulations; mais en passant par Reims, un brave habitant de cette ville, qui leur devoit quatre mille livres, les leur paya sans difficulté, quoiqu'ils n'eussent aucun titre à lui présenter; car son billet avoit été perdu dans le pillage de leurs maisons.

Julien Calandrini mourut à Sedan, sur la fin de décembre 1573. Quoiqu'il eût réussi à emporter de Lucques une fortune considérable, les biens qu'on lui confisqua dans cette république furent estimés à plus de deux cent mille écus, somme immense pour le temps. Ép. 1) 1540, Catherine, f. d'Augustin Balbani et de Lucrèce Sbarra, † 1554; 2) 1566, Élisabeth Arnolfini, veuve de Nicolas Diodati. Il eut du premier lit:

1. Jean qui suit.
2. Claire, née 1545, mariée en 1566 à Michel Burlamachi.

3. Philippe, né en 1548, échappé à la Saint-Barthélemi par son courage, se voua à la carrière des armes, d'abord en Angleterre, sous le comte de Montgomery, ensuite en France, sous le baron d'Anguillière, et sous le duc de Rohan, qui l'envoya au secours de Brouage, où il donna de grandes preuves de valeur. Il épousa en 1583 une demoiselle de qualité, nommée de Villejegu, parente de la duchesse de Rohan, mais l'on ne sait s'il en eut des enfans. Il mourut à la Rochelle en 1585.
4. Laura, née en juin 1547, fem. de No. Pompée Diodati.
5. César, né en 1550, reçu bourgeois de Nuremberg, ép. en 1584, à Francfort, Esther, f. de Jean de Maistres d'Anvers, dont il eut, outre des fils morts sans postérité:
   a. Esther, fem. de Spect. George-Conrad Willes, Doct. à Spire.
   b. Susanne, fem. d'Antoine Dangers, B. G.
   c. Madelaine, fem. 1) de spectable Scipion Gentilis, professeur à Altorf; 2) de No. Philippe Ehem, gouverneur de Walderbach, au haut Palatinat.

VI. No. Jean Calandrini, né à Lucques, le 6 juin 1544, mort en Angleterre, le 4 avril 1623,

mena la vie errante d'un religionnaire persécuté. S'étant d'abord retiré avec son père à Lyon, il alla ensuite à Anvers, où il se maria ; de là à Muret, puis à Francfort, à Hambourg, à Staden, à Embden, à Amsterdam, et enfin à Londres, où il mourut. Au milieu de toutes ces tribulations, il composa un catéchisme pour ses enfans et aussi un petit livre des devoirs de l'homme, intitulé *Pratique chrétienne*, qui a été imprimé ; ép. 1) en février 1581, Marie, fille de Jean de Maistres, négociant à Anvers, et de Marie Mercier dit Coquiel, † à Amsterdam 8 oct. 1605 ; 2) le 28 août 1607, à Amsterdam, Catherine de Pietraviva, veuve de spectable Assuérus de Reghemester, Ministe flamand, à Londres, † en Angleterre le 2 juillet 1618.

Il eut du premier lit :

1. Élisabeth, née à Anvers, le 17 mai 1582, mariée en 1608, à Amsterdam, avec No. Philippe Burlamachi.
2. Jean-Louis, né à Francfort, qui suit.
3. Philippe, né à Francfort, qui suivra.
4. Marc, né à Staden, en 1589, † sur mer 1633, s. a.
5. Anne-Marie, née à Staden en 1591, mariée

en 1615, avec David Papillon, François réfugié à Londres.

6. Julien, né à Staden 1593, mort à Londres 1641, s. a.
7. César qui suivra.
8. Pompée, né 1597 à Staden, retiré en Angleterre, † s. a.
9. No. Horace Calandrini, né à Staden 1598, conseiller et trésorier de la Compagnie des Indes occidentales pour la Chambre d'Amsterdam, † 1630 au Brésil.

VII. No. Jean-Louis Calandrini, né à Francfort le 21 décembre 1585, étudia d'abord à Staden, sous le célèbre Othon Casman (1), puis à Leyden (2), d'où il passa à Amsterdam, et se voua au commerce. Fiancé par lettres à Claire Turrettini, fille aînée de No. François Turrettini, autre noble lucquois réfugié à Genève, il partit en 1612 pour l'épouser. Elle mourut avant son arrivée, et il ép. 1), le 19 juillet 1612, Catherine, sœur de ladite Claire, fille de No. François Turrettini, et de Camille Burlamachi, † à Choully le 12 no-

(1) Othon Casman lui dédia un de ses ouvrages, intitulé *Lucta peccatoris.*

(2) Jules Scaliger, qu'il connut là, ainsi qu'un grand nombre d'autres hommes célèbres, le nomme dans son *Livre d'Amis.*

vembre 1640; 2) le 22 mai 1642, Esther-Madelaine, f. de No. et spectable Scipion Gentilis, et de Madelaine Calandrini, sa cousine.

No. Jean-Louis Calandrini fut reçu B. G. gratis le 14 oct. 1614, membre du grand Conseil en 1635, et de celui des LX en 1638. Il eut du premier lit:

1. Camille, née 6 août 1614, mar. 26 oct. 1634 à No. Jean de Normendie, syndic.
2. Michel, né 1616, † à Paris 1636.
3. Louise, née 16 oct. 1618, mar. 6 juin 1639, à No. Jean Buisson, syndic.
4. No. François Calandrini, né 1621, † 1652, laissant de sa femme Abigaïl van der Camer, fille du bourguemaître de Harlem, un fils nommé Jean François, † s. a.
5. Catherine, née le 29 sept. 1626, mar. le 27 nov. 1642, à No. Pierre Lullin, syndic.
6. Jean-Louis qui suit.
7. Anne, née le 15 octobre 1632, mar. le 14 novembre 1650, à No. Pierre Pictet, premier syndic.
8. Daniel qui suivra.
9. Bénédict qui suivra.

Et du second lit:

10. Madelaine, née en 1643, mar. en 1660 à No. Nic.-Vict. de Friese, gentilhomme d'Ost-Frise.
11. No. Jean Calandrini, né le 4 avril 1644, of-

ficier au service de France, tué à l'armée en juin 1672, s. e. de Marguerite Stoppa, sa femme, d'une illustre famille des Grisons, feu No. Nicolas Stoppa.

12. Esther, née le 21 avril 1645, mariée 1) à No. Jaques Trembley en 1675; 2) à No. Nicolas de Saussure 1680.

13. Susanne, née 21 nov. 1647, mariée à No. Pierre Trembley.

Une famille si nombreuse établie d'une manière si distinguée, prouve mieux que toute autre chose, la haute considération dont jouissoit No. Jean-Louis Calandrini à Genève. C'étoit un homme très-remarquable sous tous les rapports: quoique négociant, il entretenoit un commerce de lettres avec plusieurs savans distingués. On a vu plus haut qu'il étoit estimé d'Othon Casman, son premier instituteur, et lié avec Jules Scaliger. On peut voir dans les poëmes de Constantin Huyghens, seigneur de Zuilichem (personnage des plus célèbres de son temps) des vers très-obligeans que cet auteur lui adresse, et un poëme assez long qu'il lui envoya en réponse. Il mourut le 10 février 1656, ayant testé le 30 novembre 1653. Il laissa 40 mille florins à chacune de ses

filles, portionna ses fils cadets, et institua l'aîné son héritier universel. C'est de ses mémoires manuscrits que j'ai tiré, en grande partie, ce qui précède.

VIII. No. Jean-Louis Calandrini, né le 2 juin 1629, du conseil des LX 1677, testa le 13 décemb. 1679, laissant 47 mille florins de legs pies, 30 mille livres courantes à sa femme, 80 mille florins à chacune de ses huit filles, avec un préciput de 10 mille florins à l'aînée, et instituant son fils unique héritier universel. Ép. à Lyon, en 1660, Marie Hertner qui testa le 5 oct. 1687, laissant 20 mille florins de legs pies, 40 milles florins à chacune de ses huit filles, plusieurs legs à ses petits enfans, et son fils héritier universel. Elle mourut en janvier 1688. Leurs enfans furent:

1. Susanne, née 1661, mariée en 1677 à No. Jean-Jaques Pictet, syndic.
2. Catherine, née 1662, mariée 1680 a No. Michel Lullin.
3. Jean-Louis qui suit.
4. Dorothée, née 1666, mariée 1682 à No. Jaques Favre, syndic.
5. Élisabeth, née 1669, mariée le 27 janvier 1687 à No. Jaques Micheli, S. du Crest, capitaine au service de France.

6. Louise, née 1670, mariée 1687 à No. Marc Dupan, syndic.
7. Marie-Anne, née 1672, mariée à No. Jean Favre.
8. Françoise, née 1674, mariée 1693 à No. Ami Perdriau.
9. Marie, née 1677, mariée en 1703 à No. François de Langes de Lubières, gouverneur de la principauté de Neuchâtel, reçu B. G. par cette considération.

IX. No. Jean-Louis Calandrini, né le 21 Septembre 1665 testa le 12 mai 1750, et mourut en avril 1754. ép. en décembre 1690, Julie ffeu No. George de Pellissari, de Chiavennes, et de dame . . . . . Bibaud, dont il eut :

1. Angélique, née en 1691, fem. de No. Jean-Robert Tronchin.
2. Susanne-Julie, née 30 mai 1694.
3 Renée-Madelaine, fem. de Jean-Louis Rieu.

VIII. No. Daniel Calandrini, fils de Jean-Louis et de Catherine Turrettini sa première femme, né le 10 décembre 1635, auditeur, receveur des grains et ancien du consistoire, mort en s amaison de Cologny en octobre 1709, ép. le 14 mars 1672, Sara, fille de Jean Trembley,

et de Catherine Roset, dont il eut Jean-Louis qui suit.

IX. No. et Spect^e Jean-Louis Calandrini, pasteur, né le 28 Juillet 1677, ép. le 3 mars 1701, Michée, fem. de No. Robert Dupan et de Marthe Revilliod, dont il eut Jean-Louis qui suit.

X. No. et Spect^e Jean-Louis Calandrini, né le... septembre 1703, célèbre professeur de philosophie et de mathématiques à 21 ans, en 1724, conseiller-d'état 1750, syndic 1757, † 1758, ép. le 21 août 1729 Renée, f. de No. Jaques Lullin et de Susanne Sales, dont il eut:

1. Jeanne-Michée, née 1732, † s. a.
2. Michée-Ève, née le 23 sept. 1734, mariée le 2 juillet 1758, à No. Claude-Philippe Claparède, premier syndic.

VIII. No. et spectable Bénédict Calandrini, né le 4 septemb. 1639, Past. et Prof. en théologie, recteur de l'Académie, fut d'abord pasteur de l'église italienne, au retour de ses voyages en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et en France, 1663, puis pasteur en ville; on le prêta à la ville de Lyon, en 1669, † 1720; ép. le 29 avril 1670, Sybille-Catherine, f. No. Jean-Baptiste Fatio, S. de Dui-

lier, et de Catherine Barbaud, dont il eut:

1. Anne-Catherine, née le 4 sept. 1673, mariée en 1691, à Jean-Jaques Huber.
2. François qui suit.
3. Jean-Ferdinand qui suivra.

IX. No. François Calandrini, né le 3 juillet 1677, conseiller 1728, syndic 1738, premier syndic, † 1750, ép. le 23 mars 1717, Susanne, f. de Charles Barnouin, B. G., dont il eut:

1. Madelaine, fem. de Richard *Nevil Aldworth*, tige des lords Braybroke, pairs d'Angleterre.
2. Sybille-Catherine, fem. de No. J^n^ Jalabert, syndic.
3. François qui suit.

X. No. François Calandrini, né 1729, conseiller d'état 1778, lieutenant, † 1801, ép. le 23 mars 1760, Catherine-Antoinette, f. de Guillaume Fusier dit Cayla, et de Jeanne-Marie Vial de Beaumont, dont il eut:

1. Guillaume-François, né 1er février 1761, † s. a.
2. No. André-Richard Calandrini, né le 6 août 1762, syndic depuis la restauration, † s. e.
3. Jean-Marc qui suit.

Ces trois frères étoient distingués entre tous les Genevois de leur temps, par les agrémens de leur figure et l'élégance de leurs manières: le

peuple les aimoit beaucoup et leur mémoire est encore très-chère.

XI No. Jean-Marc (dit Noski) Calandrini, né le 11 nov. 1764, ép. le 17 sept. 1792, Marianne, ffeu No. Philibert Cramer, conseiller, et de Catherine Wesselow, dont il a eu:

1. Mathilde.
2. Cécile; fem. de Louis Pictet, D. C. R.
3. Emma, fem. de Armand-Henri Tronchin.
4. Marie, † s. a.

IX. No. et Spect. Jean-Ferdinand Calandrini, ministre, né le 2 mai 1680, ép. le 12 juillet 1722, Catherine, f. de No. Jaques-François Fatio, syndic, dont il ne lui resta qu'une fille unique, Catherine-Françoise, fem. de Jean-Louis Grenus, syndic, qu'elle épousa le 22 avril 1751.

VII. No. Philippe Calandrini, fils de Jean et de Marie de Maistres, né à Francfort, le 15 nov. 1587, établi à Amsterdam, d'où il partit en septembre 1646, avec sa femme et ses quatre filles, pour les Indes orientales, ép. à Utrecht, le 26 novembre 1713, Marguerite, fille d'André van der Meulen, dont il eut:

1. Dudley qui suit.
2. Élisabeth, née 1621.
3. Susanne, née 4 oct. 1626, fem. de Jean Cuneus.
4. Catherine, née 5 nov. 1628, fem. de Spect. Daniel Gravius, Past. à Terveer, en Zélande.
5. Marie, née 29 nov. 1632, fem. de Pierre Stertemus.

VIII. No. Dudley Calandrini, né en oct. 1624, établi à Bordeaux, † 1692, épousa Susanne Benech, † en 1700, dont il eut:

1. Philippe qui suit.
2. Jean, établi en Hollande, † s. a. 1706.
3. Un troisième fils, envoyé extraordinaire de la Compagnie des Indes près du Grand-Mogol, † à Vega-Patran, sur la côte de Coromandel, en 1703.
4. Pierre Théodore, dans un moment de mélancolie se fit jésuite, mais en sortit par la faveur de ses amis de Rome, et fut connu sous le nom de l'abbé Calandrini.
5. Élisabeth, fem. de Henri Pick, † très-riche, en 1701: deux de ses filles épousèrent des conseillers au Parlement, et l'autre un chevalier d'honneur en la Cour des aides.
6. Anne, fem. d'Olivier d'Egmont, fameux négociant, à Bordeaux.

7. Marie, fem. d'un M. Brunaud, négociant à Bordeaux.

IX. No. Philippe Calandrini retourna à la religion catholique, et fut capitaine d'infanterie en France. Ensuite, il se retira à Lucques, où il fut fort bien reçu, mais ne put obtenir la restitution des biens de sa famille, qui avoient été vendus par l'État à divers particuliers. On le fit colonel d'un régiment au service de la république, avec 500 écus d'appointemens. Je n'ai point trouvé avec qui il fut marié; mais sa femme le suivit à Luques, où il vivoit en 1705, père de:

1. Henri.
2. Nicolas Caetan.
3. Pierre-François.
4. Philippe.
5. Dominique.
6. Anne, âgée de 9 ans en 1705.
7. Marie-Marguerite.

VII. No. et Spect^e César Calandrini, né à Staden, le 6 février 1596, de Jean Calandrini et de Marie de Maistre, devoit avoir le don des langues; car il fut d'abord ministre italien à Londres, ensuite ministre anglois à Staple-

ford-Abbey, puis ministre flamand à Londres, en 1639. Il épousa à Londres, le 18 août 1621, Élisabeth Harderet, veuve d'Édouard Walgrave, de la famille des comtes de Waldegrave, pairs d'Angleterre, fille de Martin Harderet; il en eut :

1. Élisabeth, fem. de Spect^e Giles Archer, ministre anglois à Farnham.
2. Spect^e Louis Calandrini, ministre à Stapleford après son père, fut obligé de résigner, parce qu'il refusa de se soumettre à la réordination: il se maria en Angleterre, et eut plusieurs enfans, entre autres deux fils, nommés César et Jean.
3. Jean, né 1630.
4. Rachel, née 1633.
5. Isabelle-Marie, né 1641.
6. Jeanne-Julliette, 1646.

PASTEUR.

Cette famille est fort ancienne dans le Canton; mais elle n'a été admise à la bourgeoisie qu'en 1633.

Armes : d'azur, au dextrochère d'or mouvant d'un nuage d'argent au flanc senestre; tenant une crosse et une houlette d'or croisées en sautoir dans la main, accompagné de 3 moutons d'or, 2 et 1, paissant en pointe sur une terrasse d'argent, entre deux demi-montagnes qui comblent les angles inférieurs de l'écu. Le casque timbré d'un bouquet de 3 plumes blanches. Devise: *la Providence nous conserve.*

I. Jean Pasteur, de St-Mauris-sur-Bellerive, eut de Pernette de Franc-la-Ville, sa femme.
II. Pierre Pasteur, vivant en 1461, père de
III. Pierre Pasteur, vivant en 1487, père de
IV. Antoine Pasteur, vivant en 1536, père de
V. Mauris Pasteur, vivant en 1542, père de
VI. Antoine Pasteur, vivant en 1609, père de
VII. Antoine Pasteur, de St-Mauris-sur-Bellerive, reçu B. G. gratis avec ses trois fils, « pour bonnes considérations » en 1633, ép. Jaque-

mine Guigonat, dont il eut entre autres:

VIII. Egr[e] Louis Pasteur, notaire en 1645, marié à Jeanne Hurtehinet, dont il eut:

1. Jean-Marc qui suit.
2. Louis II qui suivra.
3. Théophile qui suivra.

IX. Jean-Marc Pasteur, retiré en Suisse, et reçu bourgeois de Vevey, † 1735. Ép. 1) Jeanne Macaire, 2) Jaqueline Plurisier, 3) Antoinette Teissier. Il fut père de

X. Beat Pasteur, né en 1692, aide-major de la garnison de Genève, marié en 1716 avec Anne Perrault, dont il eut:

1. Jean Marc qui suit.
2. Jeanne Marie, fem. de Jean Prevôst.

XI. Jean-Marc Pasteur, né 1717, établi à Livourne, marié à Jeanne Durade, dont il eut:

1. Jean François qui suit.
2. Jean Marc qui suivra.

XII. Jean-François Pasteur, né en 1757, capitaine au service de Prusse, D. C. R., a ép. Louise Mallet, dont il a:

XIII. Pierre-Henri Pasteur, né 1793.
Jean-Marc-Frédéric Pasteur, né 1797.

XII. Jean-Marc Pasteur, établi à Gênes, marié à Madelaine Alexandre, a pour fils

XIII. Charles-Édouard Pasteur, né en 1797.

IX. Louis Pasteur, Notaire † 1729, avoit ép. Jeanne Gaydanne, dont il eut:

1. No. André Pasteur, conseiller-d'état en 1761, † 1785.
2. Pierre qui suit.
3. Louis.

X. Pierre Pasteur, des CC. en 1764, † 1780, ép. Françoise-Jaqueline fille de Jaques Rigaud, dont il eut:

1. Isaac qui suit.
2. Marianne, fem. de Jaques-André Baraban, D. C. R.
3. André-Jaques, qui suivra.
4. Marie-Charlotte, première fem. de Jaques-Amédée Diodati, D. C. R.

XI. Isaac Pasteur, des CC. 1764, ép. .... fille de Simon Bertrand et de Marguerite Roques, dont il a eu:

1. Marianne, fem. de Marc-Antoine Fazy, D. C. R.

XI. André-Jaques Pasteur, des CC., † 1818, ép. le 15 janvier 1792, Marianne, fem. de No. Jean-Baptiste Fatio, syndic, dont il a eu:

1. George-Louis-Guillaume qui suit.
2. Pierre-Jaques-Adolphe, né 1799.

XII. George-Louis-Guillaume Pasteur, né 1796, D. C. R., a épousé Marie-Marguerite-Albertine, f. de No. Jean-Marc-Samuel-Isaac Mousson, chancelier fédéral, et de Sophie Ith, dont il a :

1. Marc Henri.
2. Victoire-Marie.

IX. Théophile Pasteur, † 1745, avoit ép. Théodora Machon, dont il eut Alexandre qui suit.

X. Alexandre Pasteur, né en 1697, testa en 1744. Il avoit ép. Anne Patry, dont il eut :

1. Jean.
2. Alexandre.
3. Gabriel qui suit.
4. Marie.
5. Andrienne.
6. Jeanne.

XI. Spect^e Gabriel Pasteur, professeur et recteur de l'Académie, ép. 1) Louise-Susanne, fem. de Jean-Jaques Bonnet et de Jeanne Mussard, 2)... Buffe, veuve de M. Bacuet. Il a eu de la première Jean-Jaques qui suit.

XII. Spect^e Jean-Jaques Pasteur, ministre, a ép. f. de Duval, dont il a :

1.
2.

COLLADON.

Cette famille, originaire du Berry, jouit d'une grande considération, lors de son arrivée à Genève, parce qu'elle s'y trouva représentée par deux jurisconsultes fort savans pour leur temps: je dis à dessein pour leur temps, parce que l'un d'eux, fréquemment consulté dans les procès criminels, opinoit assez habituellement pour la torture, même après la confession de l'accusé, afin d'apprendre quelque chose de plus. Leur postérité se maintint assez long-temps dans les premiers rangs de l'aristocratie genevoise; depuis une centaine d'années, elle n'a plus fourni de magistrats, mais elle a constamment siégé en CC.

Armes: De sinople à la main droite pliée, l'index étendu, avec son avant-bras vêtu d'une large manche d'argent posée en bande, mouvant du canton sénestre de la pointe. Cimier une semblable main en pal. Devise grecque.

Le chevalier Colladon, médecin du roi d'Angleterre, portoit: coupé; au 1 un mouton passant; au 2 trois étoiles; mais le cimier comme les autres Colladon, et la même devise grecque.

Suivant la tradition de la famille, probable-

ment appuyée sur des documens apportés de France, Philippe Colladon, juge et garde de la ville et forteresse de la Châtre en Berry, l'avoit fait clore de murs à ses dépens, et laissa trois fils, dont l'aîné lui succéda dans sa charge; le second, Hugues, fut lieutenant de son frère, et le troisième, Martin, fut prieur des Carmes à la Châtre. Je ne commence la généalogie que par ce fils ainé, qui nous est authentiquement connu.

I. Honorable maître Germain Colladon, juge et garde de la Châtre en Berry avoit ép. Guillemette de la Bretonnière, nommée Bretonnier dans un acte de ses enfans dans Ragueau, notaire, le 27 avril 1566, d'une famille qui a donné un grand-maître des eaux et forêts à la France, alliée à celles de Brichanteau, du Quesnel et d'autres. Il en eut:

1. Léon qui suit.
2. Germain qui suivra.
3. Marie, fem. No. Urbain Chauveton.
4. Anne, fem. de Jean Oer.
5. Françoise, des enfans de laquelle ses frères et sœurs avoient hérité.
6. Bertrande.

II. Honorable et sage maître, Léon Colladon, D^r D^t, né à la Châtre, avocat à Bourges, retiré à Genève pour la religion, y mourut

le 31 août 1552. Ép. Guimon, f. de No. Nicolas Bigot, S. des Fontaines, de la Vacherie, des Marais, de Mornay, etc., et de Catherine Cherrier, dont il eut:

1. Spect^e Nicolas Colladon qui suit.
2. Germain qui suivra.
3. Françoise, fem. de Jean Ragueau, notaire.
4. Anne, fem. No. Laurent de Normendie.
5. Catherine, fem. 1) de No. François-Louis Garin; 2) de No. Pierre de la Mer.
6. Clauda-Rachel, fem. Bernardin Pellot.
7. Madelaine, fem. 1) d'Abdenago LeDouble; 2) de François Doucet.

IV. Spect^e Nicolas Colladon, ministre à Genève 1566, vivant à Lausanne 1573 et 1578, ép. le 3 juillet 1553, Marthe, ffeu Jean Le Breton, B^s d'Orléans, et de Marguerite Framberge, dont j'ignore s'il laissa des enfans.

III. Germain Colladon, reçu B. G. avec Étienne, Louis et Jean Trembley, dont il est dit le gendre, parce qu'il avoit épousé la fille de l'aîné; ils payèrent 160 écus entre eux quatre pour leur bourgeoisie: il est dit âgé de 79 ans en 1588.

Ép. Christophla, f. de No. Étienne Trembley, dont il eut:

1. Daniel, dont la postérité se trouvera à la fin de cette généalogie.
2. David qui suit.
3. Claude, conseiller du roi et maître des requêtes 1599.
4. Spect^e Jean Colladon, ministre à Verterel en Angoumois.
5. François, établi à Mas en Agenois.
6. Ésaïe, vivant en 1599.
7. Rachel, fem. de No. Dominique Chabrey, 1er syndic.

V. No. et Spect^e David Colladon, conseiller 1604, syndic 1613, premier syndic, † 1636, ép. 1) Élisabeth, fille de Jaques Collomb, veuve de No. Joseph de la Maisonneuve; 2) le 17 novembre 1595 Jeanne, f. de Jean Pinault et d'Odette de St.-Aubin; 3) Marie Bergerat, veuve No. Pierre Scarron.

Il eut du second lit:

1. Ésaïe qui suit.
2. Pierre qui suivra.

V. No. Ésaïe Colladon, né 1601, conseil^r 1636, syndic 1647, premier syndic † 1672, ép. Marguerite Cottier, dont il eut:

1. Germain, † s. a. 1727.
2. No. David Colladon, marié avec Marguerite Revilliod, veuve No. Isaac Fabri, remariée

avec No. François Regis, dont il n'eut point d'enfants.

3. François-Samuel, † s. e.
4. Marie, fem. de No. et Spect^e David Constant, professeur de Théol., recteur de l'Académie de Lausanne.
5. Marguerite, fem. No. Jean-François Turrettini de Turrettin, S. de Beaumont, capitaine.
6. Esther, fem. 1) de Gabriel d'Estalla, d'Arloz; 2) de Jean-Antoine Fournier, C. G.
7. Aymée, fem. d'un monsieur d'Alicant.
8. Hélène.

VI. No. Pierre Colladon, auditeur, ép. Marie, f. de No. Jean de Tudert, S. de Mazières, dont il eut :

1 Étienne qui suit.
2. Louis qui suivra.
3. No. Jean-Jaques Colladon.
4. André qui suivra.
5. Marguerite, fem. de Jacob Huber.
6. Jeanne, fem. de Jaques Joly.
7. Marguerite, fem. de George Perreal.
8. Catherine, fem. de Louis Gaudy.
9. Susanne, † s. a. 1728, testa 1723.

VII. No. Étienne Colladon, du CC., ép. . . . . dont il eut:

1. Jeanne-Marie, fem. de Spect^e Jean-Rodolphe Thurneisen, ministre de l'église allemande, B. G.
2. Élisabeth, fem. de Daniel Lespiault.
3. Françoise.

VII. Spect^e Louis Colladon, du CC., ép. Pernette, f. de Jonas Martin, et de Pernette Guaict, dont il eut:

1. Pierre qui suit.
2. Judith, fem. No. Jean Dupan, procureur-général.
3. Jeanne-Élisabeth, fem. Spect^e Théophile Flournoy, ministre.
4. Anne-Catherine, fem. Pierre von der Strassen.
5. Barthélemi.
6. Jaques qui suivra.
7. Jacob.
8. Germain.
9. Barthélemi-Théodore.

VIII. Spect^e Pierre Colladon, du CC., Dr Méd^n, †1749, ép. Sara, f. de No. Jacob de la Rive, trésorier, et de Marguerite Gaudy, dont il eut:

1. Marie, fem. de No. et Spect^e Paul Galatin, pasteur et principal de l'Académie.
2. Anne, fem. de No. et Spect^e Jaques-André Trembley, past^r et professeur.

VIII. Spect^e Jaques Colladon, du CC., † 1756, ép. Susanne, f. de François Bordier et de Marie Martin, sa cousine germaine, dont il eut :

1. Louis qui suit.
2. François qui, de Louise Torras, sa femme, n'eut qu'une f. nommée Élisab.-Susanne, fem. de Spect^e George Constantin Naville, prof^r.
3. Jaques.
4. Théodore-Barthélemi.
5. Jean-Etienne, qui suivra.
6. Judith, fem. de Jaques-Louis Aubert.

IX. Louis Colladon, du CC., ép. Jeanne, f. de Jaques Aubert, dont il eut :

1. Jean-Antoine qui suit.
2. Susanne-Dorothée, fem. de ..... Dunant.

X. Jean-Antoine Colladon, D. C. R., né le 12 janvier 1755, † en 1830, ép..... Martin, dont il a eu :

1. Un fils établi à Paris.
2. Une fille, mariée à M. le colonel Bontems.
3. Une fille mariée à Anne-Gaspard Vieusseux.

IX. Jean-Etienne Colladon, du CC, ép. Susanne-Elisabeth, f. de Jean Boué de Hambourg, dont il a eu:

1. Jean-Pierre qui suit.
2. ..... fem. de Jacob Fazy.
3. Louise, fem. Spect^e Jean-Louis Duby, pasteur et professeur.

X. Spect^e Jean-Pierre Colladon, Dr Méd^n, D. C. R., a ép. Marie-Henriette-Amélie, f. du célèbre publiciste Jaques Mallet, dont il a:

1. Jean-Louis-Eugène.
2. Une fille, fiancée à M. des Gouttes.

VII. André Colladon, fils de l'auditeur Pierre et de Marie de Tudert, † 1703, ép. le 1er oct. 1671, Jeanne ffeu Antoine Quenot et de Susanne Flournoy, dont il eut:

1. Susanne, fem. de Samuel Mollet.
2. César.
3. Jacob.
4. Une fille mariée à..... Rey.

IV. Spectable Daniel Colladon, fils aîné de Germain et de Christophla Trembley, quitta Genève pour aller prendre une place de pasteur à Morges, où il épousa en 1584 Susanne Le

Bret, dont il eut, entre autres enfans, Isaac qui suit.

V. Spectable Isaac Colladon, né en 1590, fut pasteur à Aubonne, et ép. Aymée Vanat, dont il eut Jean-François qui suit.

VI. Spectable Jean-François Colladon fut past. à Lavigny, et ensuite à Coppet. Il avoit ép., en 1684, Jeanne-Françoise, f. de Spect. Jaques Rey, pasteur à Communy, dont il eut:

1. Jean-Gabriel, né 1685.
2. Marc-Etienne qui suit.

VII. Marc-Etienne Colladon ép. Esther-Françoise Colladon, dont il eut deux fils mariés, outre ceux † s. a., savoir:

1. Louis-Henri-Gédéon qui suit.
2. Henri-Gabriel, né 1743, † s. e.

VIII. Louis-Henri-Gédéon Colladon, né en 1736, mort à Genève le 18 novemb. 1778, y étoit revenu avec son frère, et ils se firent reconnoître pour anciens bourgeois, conformément à la filiation ci-dessus. Leurs ancêtres avoient omis de faire inscrire leurs enfans sur nos registres; mais comme ils avoient quitté Genève pour le service de la religion, leur réadmission ne souffrit point de difficulté. Louis-Henri-Gédéon Colladon avoit ép. à Au-

bonne, Jeanne-Louise Richard, dont il eut 13 enfans, entre autres :

1. Marc-Daniel, capitaine dans la garnison, † 1812.
2. Louis-Gabriel, marié en 1807 à Louise Prenleloup, de Lausanne.
3. Henri qui suit.
4. Spectable Jean-Samuel Colladon, avocat, † s. a. 1804.
5. Jean-Pierre, D. C. R., marié à Jeanne-Sara-Louise, fille de Spect. Jean-Marc-Elie Humbert, ministre.
6. Jeanne-Louise-Judith, fem. de M. Prelaz, Dr Méd^n à Aubonne.
7. Françoise-Judith, fem. de Guill^me Ginsig.
8. Jeanne-Louise-Marie, fem. de Jean-Jaques Diedey.
9. Marie-Félicité-Henriette-Salomé, non mariée.

IX. Henri Colladon, né en 1772, D. C. R., a ép. Jeanne-Marthe Gille, dont il a :

1. Daniel, né en 1802, D^r en droit.
2. Anne-Antoinette, fem. de Jean-Jaques Dunant.

DE TUDERT.

C'est une des familles nobles les plus distinguées qui se soient réfugiées de France; c'est celle qui avoit les plus illustres alliances, sans contredit, dans le pays qu'elle quittoit; car celui qui vint à Genève étoit oncle paternel de Marie Tudert, mère du duc de Villemor, chancelier de France, dont les ducs de Sully, de Coislin, du Lude, le cardinal du Cambout, le marquis de Rochefort, maréchal de France, et le comte de Guiche, de la maison de Grammont, étoient petit-fils, le marquis de Laval et le duc de Bourbon Verneuil, aussi gendres. Jean Tudert étoit aussi cousin germain de Nicolas de Mornay, S. de Villarceaux, chevalier de l'ordre du Roi, dont la maison a donné deux chanceliers de France, un grand louvetier, trois chevaliers du St.-Esprit, et de Jean Dauvet, S. de Rieux, dont la maison a donné quatre grands fauconniers de France; issu de germain de Jaques de Harlay, S. de Champvallon, qui épousa Catherine de la Marck, fille de Robert, duc de Bouillon, maréchal de France, sœur de la duchesse de Montmorency, fem. du grand connétable, de la duchesse de Nevers, des femmes de Jean de Luxembourg,

comte de Brienne et de Ligny, de George de Beaufremont, comte de Croisilles et de Henri de Clermont, comte de Tonnerre, sœur aussi de Henri-Robert, duc de Bouillon, prince de Sedan, marié à une fille de Louis de Bourbon, duc de Montpensier.

Tous ces grands noms qui entourent celui de Tudert d'une assez belle auréole, n'empêchèrent point que le chef de la branche de Genève ne fût mis en apprentissage chez un horloger, comme je l'ai indiqué dans l'introduction de cet ouvrage, et j'y reviens à dessein pour tempérer l'ardeur de ceux qui cherchent à se persuader qu'aucun de leurs ancêtres n'a pu être négociant ou artisan, dans une ville où tout le monde étoit l'un ou l'autre, ou du moins pour les engager à considérer que beaucoup d'artisans peuvent porter des noms plus anciennement illustres ou nobles que les leurs, quoiqu'ils ne soient plus soutenus et mis en évidence par une fortune suffisante.

Armes: d'or à deux lozanges d'azur, au chef d'azur chargé de trois besans d'or.

I. No. Jean Tudert, S. de Mazières en Poitou, se réfugia à Genève pour la religion, en 1568, comme le porte la généalogie publiée par Anselme et du Fourny, et non pas en 1575, comme le dit Moréri. Son père étoit No.

Claude Tudert, S. de la Bournalière, conseiller au Parlement de Paris, président aux Enquêtes et maître des comptes. Sa mère étoit Marie Luillier, d'une famille qui a constamment joué un très-grand rôle à Paris, dès le 13me siècle, et qui a formé un grand nombre d'illustres alliances. Je vais citer celles de la ligne directe de Marie, qui intéresseront quelques-uns de ces nombreux descendans à Genève. Messire Pre Luillier, chevalier, vivant en 1269, avoit épousé Marie Boucher, tante de Jean, conseiller au Parlement, avec laquelle il fit bâtir l'église des Blancs-Manteaux, à Paris. Il en eut messire Philippe Luillier, chevalier, capitaine et gouverneur de la Bastille, en 1319, père de Jean Luillier, qui épousa Marie, fille du célèbre Étienne Marcel, prévôst des marchands, dont il eut, entre autres enfans Robert Luillier, marié à Alix de Laistre, veuve du premier président Jean de Popincourt, et fille d'Eustache de Laistre, chancelier de France, dont il eut, entre autres, Jean III, avocat-général au Parlement, marié à Marie, f. de Jean de Béthiny, dont la famille a donné un chancelier de France en 1176, et un grand-maître des eaux et fo-

rêts en 1320. Il en eut, entre autres, Arnaud Luillier, S. de Vé, en Valois, et de St-Mesmin, près de Troyes, trésorier de Carcassonne, marié à Catherine Phelippes, f. de Jaquinot, S. de Landreville et de Catherine de la Garmoise, dont il eut, entre autres, Eustache Luillier, S. de St.-Mesmin, Chaussenay, Boulencourt, Angerville, Orville, *la Malmaison*, Guerard, Lumigny, Fontenelle, Villiers, St.-George, la Houssaye, Gironville et autres terres considérables, maître des comptes, mort le 15 novembre 1524, marié à Marie Cœur, f. de Geofroy, S. de la Chaussée, etc., échanson du Roi, et d'Isabelle Bureau, f. de Jean Bureau, S. de Montglat, chambellan du Roi, et chevalier, maître de l'artillerie de France; Marie Cœur étoit petite-fille du célèbre Jaques Cœur dont il est parlé dans l'Histoire de France, et dans un grand nombre de livres. Elle fut mère de Marie Luillier, qui a donné lieu à cette digression en faveur de Jean Tudert son fils, et cohéritier.

Jean Tudert, S. de Mazières, épousa à Genève, le 7 juillet 1574, Marie Buisson, déjà veuve de deux maris, quoique seulement âgée de 22 ans, fille de Clément Buisson et de Catherine de Mouceaux, dont il eut:

1. Jean qui suit.
2. Marie, fem. de Jean-François Thellusson.
3. Susanne, femme de Pierre Hurtaud.
4. Sara, fem. de No. Marin Gallatin, syndic.
5. Jeanne, fem. de No. Domaine Mestrezat, syndic.

II. No. Jean Tudert, S. de Mazières, fut reçu B. G., et mis dans le Conseil des LX: il mourut âgé de 69 ans, le 2 mars 1651, laissant de Madelaine Ferrat, sa fem., fille de No. Esaïe Ferrat et de Madelaine Honorati, et petite-fille du syndic Nicolas Ferrat et de Denise Trembley:

1. Philippe qui suit.
2. Madelaine, fem. de No. Simon-Pierre de la Croix.
3. Susanne, fem. de Jaques Tronchin.
4. Marie, fem. de No. Louis de la Rue, premier syndic.
5. Jeanne, fem. de No. Pierre Colladon, aud^r.
6. Sara, fem. 1) de Pierre Blanchet, C. G.; 2) de Joachim Billette, de Chatellerault.

III. No. Philippe de Tudert, ép. le 28 mars 1647, Camille, f. de No. Vincent Burlamachi, B. G., et d'Élisabeth Turrettini, dont il eut:

1. Jean, S. de Mazières, † s. e.
2. Louis.

3. Élisabeth, fem. de Jacob Mallet, mariée le 24 janvier 1676.

Claude Tudert, S. de la Bournalière, père de celui qui vint à Genève, étoit fils de Joachim Tudert, S. de la Bournalière, avocat au Châtelet et maire de Poitiers, et de Marie Chalié, dame de Beruges et de Bernay, fille d'André Chalié, S. de Beruges, et de Jeanne Rideau, dame de Bernay; Joachim, fils de Jean Tudert, maître des requêtes, ambassadeur vers le duc de Savoie, premier président au Parlement de Bordeaux, et de Catherine de Chandenier; Jean, fils d'Olivier, petit-fils de Jean Tudert, de Mirabeau, en Poitou, et neveu de Jean Tudert, évêque de Châlons, conseiller au Parlement de Paris, et maître des requêtes, † 1439.

FRANCONIS.

Cette famille a été illustrée d'une manière bien avantageuse parmi nous, par l'inépuisable charité

du conseiller Guillaume Franconis « qui donnoit « à lui seul, disent les registres du Conseil à l'oc- « casion de sa mort, autant, et plus que tout le « reste de la ville. » J'en reparlerai à son article.

Armes: de gueules papelonnées d'argent, au chef d'argent chargé d'une rose de gueules, ou vairé de gueules et or, au chef d'argent chargé d'une rose de gueules.

Une branche de cette famille se servoit d'un vieux cachet aux armes Galiffe.

D'autres portoient pour armoiries : d'or, au cœur de gueules surmonté d'une double croix et soutenu d'un croissant de même, avec la devise: « Mon cœur en Dieu. »

I. Jean Franconis, du Puis en Dauphiné, eut deux fils, ou peut-être un fils et un neveu, nommés :

1. Balthasar qui suit.
2. Jean, qui fit une branche bientôt éteinte.

II. Balthasar Franconis, reçu B. G. le 30 mars 1574, des CC. 1584, ép. Anne Cartelier, dont son frère ou cousin ép. la sœur Judith, f. de No. Guillaume Cartelier et de Madelaine Goula, dont il eut :

1. Guillaume qui suit.
2. Anne, fem. de No. Jean Jaques Courtagier.
3. Françoise, fem. de Jaques Renaud.

4. Madelaine, fem. 1) de No. Ami Mestrezat; 2) de Jacob de Corcelles.
5. Catherine, fem. de Spect^e Louis Dufour.
6. Susanne, fem. de Daniel Boucher.

III. No. Guillaume Franconis, du CC. 1619, auditeur 1640, † 1671, ép. 1) Jaquema, f. de No. Pierre Lullin, syndic, et d'Anne de la Chana; 2) Judith, f. No. Pierre Guaict, 1er syndic.

Il eut du premier lit:

1. Pierre qui suit.
2. Jaques qui suivra.
3. Susanne, fem. de Spect^e Jean Martine.
4. Marie, fem. de No. François Fatio, S. de Bonvillars.
5. Anne, fem. de No. Jean Gallatin.

Et du second lit:

6. Françoise.
7. Jaqueline.

IV. No. Pierre Franconis, du CC. 1649, auditeur 1668, † 1694; ép. Camille, f. No. Raimond Savion, conseiller, dont il eut:

1. Jeanne, fem. de Jaques Jolivet, s. e.
2. Anne-Marie, fem. de Théodore Dunant, s. e.
3. Jaques qui suit.
4. Judith, fem. Spect^e Jaques DuVoisin, de Bonvillars au bailliage de Granson, ministre.

5. Spect^e Barthélemi Franconis, père d'une fille qui vivoit en 1724.
6. Michel qui suivra.
7. Une autre fille, fem. d'Isaac Lombard, mère d'Anne-Catherine, Pernette et Marie-Aymée Lombard.
8. Marguerite, fem. de Jaques Quenot, B. G.

V. Jaques Franconis, S. de Bellerive, du CC. 1677, châtelain de St.-Victor et chapitre 1685, auditeur 1694, procureur-général, † 1729. Ép. Anne Catherine, f. de No. Guillaume Saladin, B. G., et de Marie Gallatin, dont il eut:

1. Antoine.
2. Marie, † en janvier 1721.
3. Sara, fem. de No. André Gallatin, syndic, s. e.
4. Marguerite.

V. No. Michel Franconis, ép. Marie-Michée, fille d'Isaac Dunant, dont il eut:

1. Pierre.
2. Jaques-François.
3. Jeanne-Marie, fem. de Jean Raoulx.

IV. No. Jaques Franconis, fils de l'auditeur Guillaume et de Jaquema Lullin, du CC. 1654, conseiller 1670, syndic 1687, † 1702; ép.

Jeanne, f. de Claude Blanchet, B. G. et de Judith de Rabours, dont il eut :

1. Guillaume-François qui suit.
2. Gabrielle, fem. de No. et gén. David Quizard, S. de Crans, qui fut reçu B. G. gratis, en considération de son beau-père, le 9 sept. 1692.
3. Eve, fem. de No. et Spect^e Jean de la Rive, ministre.
4. Sara, fem. de No. Jean-Baptiste Trembley.

V. No. Guillaume-François Franconis, né le 24 décembre 1646, du CC. 1677, auditeur 1680, Cons^r 1709, † en décembre 1722. C'est celui dont j'ai parlé dans le préambule, et à qui M. le baron Théodore de Grenus avoit seul, jusqu'aujourd'hui, rendu justice, dans ses Fragmens biographiques et dans ses Glanures : le numéro 5 de ce dernier ouvrage contient des extraits copieux et touchans du noble et beau testament de ce vertueux citoyen. Tous les Genevois doivent remercier l'auteur de ces intéressans recueils, d'avoir rappelé à leur souvenir un bienfaiteur dont la mémoire ne méritoit point l'oubli dans lequel on l'avoit laissée, et je le prie d'agréer ici ma part de reconnoissance vive et sincère; car il est dur de porter, même en commu-

nauté, la tache d'ingratitude qui pesoit sur nous.

Guillaume Franconis avoit ép. le 10 juin 1678, dans l'église de Chesne, Jeanne Marie, f. de No. Isaac Pictet, syndic, et de Susanne Rocca, dont il eut:

1. Jaques qui suit.
2. Barthélemi, † s. a.
3. Jeanne-Marie, fem. de No. Horace Bénédict de la Rive, conseiller d'état, son cousin germain, étant né du mariage de No. et Spect^e Jean de la Rive et Ève Franconis. Le Conseil permit ce mariage contracté dans un degré de parenté alors défendu.

VI. No. Jaques Franconis, du CC. en 1709, secrétaire de la justice, ép. Renée, f. de No. et Spect. Jean Buisson et de Marie Lullin; mais il mourut s. e. en 1741, et la substitution de 31 mille écus en faveur des pauvres, contenue dans le testament de son père, eut lieu.

Les descendans de No. Guillaume Franconis sont Mes^rs de la Rive Tronchin et de la Rive Necker, Mes^rs Revilliod, Mrs Revilliod de la Rive, Mes^rs de Saussure et Mme Necker, et les enfans de M. Guillaume Cayla.

NOTE

De quelques actes passés par des Suisses et des étrangers momentanément à Genève.

1 Déc. 1692. Mar. No. Gaspard Grimm, de Tribesay en Poméranie, capitaine au service de France, au régiment de Sorbet, avec D^lle^ Marie de St.-Ferréol, ffeu Monsr Isaac de St.-Ferréol, avocat de la ville de Sourèse en Languedoc.

21 Août 1695. Mar. promis entre No. Marc de Gassaud, S. de Beaurepaire, f. de No. Louis de Gassaud, S. de Beaurepaire, demeurant à Forcalquier, et de Françoise de Pérachon, et D^lle^ Justine, ffeu No. François Mathieu, demeurant à Grenoble, et de feu Marguerite de Pérachon.

1540. Paul Meyger et Lucie Freudenberger, sa femme, de Bâle.

» Jacob Rudi, du Conseil de Bâle, et dame Anna Ehrenfelser.

» Ulman Techtermann, Cons^er^ de Fribourg, héritier de feu Jacob Techtermann, son cousin.

1540. Dietrich, f. et hér. de feu Dietrich d'Englisperg, avoyer de Fribourg.

1569. Hans.-Frederic Menzinger, secrétaire de la ville de Bâle, tuteur de Jaques, ffeu Mach^{s} Nussboum.

» Marie Langwetter, veuve Mac^{s} Nussboum.

(Vers le même temps) Franz Rechberger (ce doit être Rechburger, à ce que je crois), Cons^{er} à Bâle; et Salomé Isele, sa femme.

» Fév. 1663. No. Jean-Henri, ffeu No. seigneur Jean-Henri Spönlin, conseiller-d'état de Zurich, et d'Anne-Marie Burckhard, fait son testament dans la maison de Jean-Rodolphe Orelli et Susanne Dangers, sa femme (chez qui il est en pension), en présence de plusieurs témoins qui parlent allemand et françois; il institue héritières ses sœurs, Anne-Marie, Anne, et Regale Spönlin, fem. de No. Mecre Keller.

1662. No. François, ffeu No. François-Philibert de Pézieu, baron de Salagine en Savoie, demeurant à Rumilly.

1663. Illustre et puissant Sr Armand de Caumont, marquis de Montpouillan, baron d'Aubonne, fils de haut et puiss^{t} S. Henri de Caumont, marquis de Castelnau, et de feu Madelaine de Castelnau, représenté par

No. et généreux Siméon de Villeponton, S. de Maisonrouge.

1 Juillet 1648, est mort No. Henri de Praroman, de Lausanne, capitaine, âgé de 38 ans; il a testé devant Gaudy, notaire.

1609. Testament de D^lle Guionne, ffeu No. François Girardin, S. de Champigny, veuve en secondes noces de No. Ant^e de Marisy, S. de Juranvigny, en Champagne. Elle nomme D^lle Bonaventure Girardin, femme de M. de Gondrecourt, fille de son frère M. de Champigny, No. Pierre Girardin, son neveu, et Simonne Girardin, fem. de M. Léger à Troyes.

19 Déc. 1653. Testament de No. Antoine, ffeu No. Jean-Philippe de Mérode, en faveur de ses fils Sébastien et Jean. Il avoit épousé Élisabeth Liffort, genevoise.

29 Juin 1680. Mar. No. Albert van der Meer, gentilhomme résidant en Genève, ffeu No. Hertmann van der Meer, S. de Hoogueveen, bourguemaître de Leyde, trésorier de l'Université et député de la ville au conseil-d'état de Hollande et aux états-généraux des Provinces-Unies, conçu en dame Ève de Hoogueveen, dame de Hoogueveen, avec Jeanne, f. de No. Sébastien de Merode,

B. G., capitaine de la garnison, conçue en Marie, ffeu No. et Spect^e Gabriel Butini, ministre.

1682. Jean-Baptiste de Tavernier, bourgeois de Paris, chevalier, S. et baron d'Aubonne, et Jeanne-Madelaine Goisse, sa femme, empruntent vingt mille L. de Jean-Baptiste Fatio, S. de Duillier.

1670. No. et vertueux Guillaume Rolaz, S. du Rosey, ffeu No. Claude Rolaz, de Rolle.

1669. Jean-Baptiste Rolaz, châtelain de Gilly au baill^e de Morges.

1682. Louis Caillard, écuyer, S. de Villiers, natif de Paris, héritier pour un sixième de Jaques Caillard, écuyer, S. de Villeparisis, ancien avocat au Parlement, et légataire de dame Marie Grotteste, sous la curatelle de maître Jean Narbonne, bourgeois de Paris, lui y demeurant habituellement, mais demeurant maintenant à Genève, chez monsieur maître Robert Chouet, professeur de philosophie, donne quittance de tutelle à maître Louis Chedhomme, en présence de Pierre Rozel, S. de Brignac.

5 Janvier 1696. Testament de No. Antoine, ffeu No. Jean de Boileau, natif d'Usez.

1679. Messire Paul de Coutance, S. de la Fre-

donnière, marié à Marie, f. de No. Jaques Grenus, syndic.

1676. No. Franç^{s}-Louis, f. de No. David Stürler, bourgeois de Berne.

1521. No. et généreuse Marguerite de Gerbais, veuve No. et Puissant Philibert de Vallèse, conseigneur dudit lieu et de Brens, tutrice de No^{s} et P^{s} François et Antoine de Vallèse, ses fils.

1665. Françoise de Velhieux, dame de Buffiers, Maisonblanche et Grandchamp, en Viennois, fem. de No. Jean-Henri de Bercoffer, lieutenant au gouvernement d'Orange.

1596. No. Claudine, f. de No. Louis de Grilly, veuve No. Pierre Duval, de Salanches, habitant à Puplinge.

1558. No. Antoine de Lautrec, S. de St.-Jérémie, B. G.

« No. Claude Drohot, S. de Grandval, B. G., Claudine Vedelli, sa femme.

1502. Messire Pierre, ffeu Aymon d'Arenthon, héritier de messire Guillaume d'Arenthon.

1559. Testament de No. Étienne de Faye, S. de la Tour, ffeu No. Louis de Faye, S. de la Razilière, paroisse de Brie, en Poitou, et de feu No. Marguerite Ponteny.

1617. Jaquemine, ffeu No. Jean de Faucon et de

Susanne de Beaucastel, veuve de No. Louis du Fresney.

» Jaqueline de Rochette, fem. No. de Philibert de Faucon.

1572. No. Nicolas-Vulpian Pétremand d'Apponex, S. d'Apponex, par. de Cranves.

» Anselme, ffeu No. Claude de Bons, dudit lieu de Bons.

» Jeanne d'Arbignion, veuve No. Aymé Forestier, de Thonon.

» No. Gonin, ffeu No. Amblard de Saint-Quanto, d'Eschevenex.

» Girard, ffeu No. Claude de Plantalex, de Brentenoux, terre de Langin, et Maurise, sa sœur, veuve d'Antoine Fontaine.

» Marguerite Combaran, veuve No. George Feternat.

» Jean-Baptiste, ffeu No. Jaques des Plans, et No. Jean-Jaques, ffeu No. Jean des Plans, tous deux de Margencel.

1598. No^s Gaspard, Pierre, Claude et Jeanne, enfans de feu No. Dominique du Chesne, de Bretigny, et de feu Pernette Chapuis, dont la mère étoit Merma, ffeu Egr^e Jean Waliffin et de Bernarde Collogny.

1342. Hugues de Rumilly, dame, et Jaquette sa sœur.

1382. Jean, f. de Rodet de Daculinge, notaire.

1329. Amédée, ffeu Jean de Satuninge, B[t] de Bonne.

1384. Mermet, ffeu Aymonod d'Eysier. François, ffeu Jean d'Eysier, ou Aysier.

1293 et 1294. Guillaume d'Allamogne, dam.

1285. Julienne, f. de Girod de Sambeisier, dam., fem. d'Aymon de Saconex.

1320. Nycod de Montagny, clerc, messire Mermilliod et Jaques de Montagny, frères, au village (*in villa*) de Montagny.

1329. Étienne, ffeu Hudric de Saint-Genis.

1342. François et Pierre, f. de Robert de Mouxier, damoiseaux, se référant à un acte de 1335, de Robert, ffeu Hugues de Mouxier, chevalier, et à un autre de 1289, dudit messire Hugues de Mouxier, chevalier.

1289. Pierre de Droysier, dit Legistre, succédé en 1335, par Aymon, ffeu P[re] de Droysier.

1343. Jaques de la Fléchère, prieur de Satigny.

Vers 1300. Johannet de Brullier, reconnoît pour tous les biens d'Agnesonne, ffeu Roi de Brullier.

1325. Amondric, f. d'Adorne de Brullier.

» Humbert, Janin et Peronod, ffeu Pierre de Grigny, damoiseaux.

» Guillaume et Jean de Grigny, dam[s].

1325. Jaques, f. de Girodet de Saint-Jean de Gonvelles.

» Jaques et Jonod du Château-de-St.-Jean de Gonvelles.

1441. No. et P^t^ seigneur Guillaume Bolomier, chevalier, discret Pierre Bolomier, son neveu, recteur de l'hopital de Notre-Dame du Bourg-de-Four, appelé hopital de Saint-Joire, dont ledit Guillaume est patron.

1402. Messire Girard d'Aiguenoyre, prêtre, possesseur de fiefs en son particulier.

1387. Jaquemet, ffeu Perret de Lancy, du consentement d'Étienne de Lancy, son frère, vend des terres à Amblard de Miéville.

1520. Étienne, ffeu Jean de la Forêst, de Souvernier, succédé en 1534, par Jean, ffeu Étienne de la Forêst.

1299. Janin de Wadens, C. G.

1565. No. Jeanne-Baptiste de Marest, veuve de No. et Pierre-Claude de Miona, S. de Beauregard.

» No. Jean LeVoyer, S. de Benyon, Hab^t^ G.

1514. No. et Puissant Pierre de Blausier, conseigneur de Montvuagnard.

» Péronette, ffeu Vautier Comte, B^s^ de Cluses, veuve Egr^e^ Barthélemi Cheret,

not., de la paroisse de Sionnet, fem. de No. Jean de Plantalex de Brentena.

1506. Jeannette, veuve Henri de Nicudex, B^s de Cluses, Henry, Aymon, Nicolas de Nicudex, ses fils; ledit Henri notaire.

1522. No. Philibert, ffeu Pierre Ruby, C. G.

1520. No^s et vénérable Fran^s et messire Pierre, ffeu No. Claude de Saint-Sixte, du mandement de la Roche.

1494. No. Claudia de Montdragon, abbesse de Bellerive, son sceau porte écartelé, au 2, 3 et 4, un lion; le premier quartier, indistinct, avoit probablement aussi un lion.

1471. No^s Jean et Gaspard de Belletruche, frères; No. François de Poypon, autrement Neplaz; No. Jean, ffeu messire Hugonard Chabod; No. et Pr-Jean Chabod, S. d'Escherens, au nombre des garants de la restitution de la dot de égrége dame Alésie Lombard, fem. d'égrége Jean Chapuis.

16 Aout, 1371. Testament de messire Jean de Clairfont, chanoine de Genève, en faveur de Richard de Clairfont, son frère. Il nomme pour exécuteurs testamentaires, P^re Moret, chanoine de Genève, et Jean de Clairfont, curé d'Éloysia.

1429. No. Guigues de Gerbais, S. de Billias, Sigurand, son fils.

» Jaques et Simonet de Montfalcon.

1430. Jean des Esserts, de Seyssel, Guillemette, sa fem., ffeu Guillaume de la Versoye, C. G.

1434. No. et P^te^ dame Catherine d'Hauteville, dame d'Hauteville, de Creste, et de la maison de St.-Apre à Genève, fem. d'Égr^e^ chevalier, messire Guillaume de Thoire.

1370. Jaquemette, veuve de Jaquemet de Sambeisier, tutrice de ses enfants.

1676. No. S. André du Clos, S. de la Martinière de Cholex.

1557. Mar. Jean, f. d'Ogier de Lenoncourt et de Marguerite Randon, natif d'Amiens, avec Anne, ffeu Ambroise Randon et de Jeanne Clément.

31 Mai 1597. Mar. No. Louis de Hennezel, écuyer, S. d'Essert, conseigneur de Saint-Martin du Chêsne, avec Marie, ffeu No. et Spect. Christophe de Vassan, de Brienne en Champagne, et de Perrette Pithou. No. Antoine de Marisy, S. de Jurauvigny, son parent ou allié.

1429. Ymbaud de Bletterens, Dam., conseiller royal et lieut^t^ de No. et puissant Humbert

de Grolée, conseiller et chambellan du Roi; son bailli à Mâcon.

1556. Test. de demoiselle Julienne de Quatre-barbes de la Volve, native du Maine, en faveur de No. Jean de Quatrebarbes, son frère; fait en l'hôtel de la testatrice, rue de la Boulangerie.

1675. No. Joseph de Riddes-de-Belletour, de Salanches, et Jeanne-Marie de Milliet de Faverges, sa fem., No. Pierre-François de Riddes, S. de Belletour, son père.

1674. M^tre Nicolas Peiraud, de Salanches, Hélein Peiraud, son fils, châtelain des mandemens de Salanches et Montjoye.

1673. Feu George de Loriol, S. d'Anières, en Bresse, Paul de Loriol, S. de Chamergy, et Marc de Loriol, S. de Colonge, ses frères. Diane d'Agoût, veuve dudit George, tutrice de ses enfans.

» No. Jean-François Rolaz, S. de Vesency.

» Jean, ffeu Giraud van Dyk d'Amsterdam, et Marthe Zinct, de Zurich, sa femme.

» No. Jean Conrad, f. de No. Jean Conrad de Mandach, B^s de Schaffouse.

» Jacob-Frédéric, f. de No. Jean-Jaques Koch l'aîné, bourgmestre de Memmingen.

Vers 1520. No. Jérôme Loys, trésorier de l'évê-

que de Lausanne, et Jean, ffeu Jean Loys.

16 mars 1629, est morte Émilie de Nassau, fem. d'Émanuel de Portugal, en son hôtel, à la rue Verdaine, âgée de 60 ans.

1575. No. Florent Benard, S. de Resan.

1579. No. Jean d'Yverdon, propriétaire à Pregny.

1538. No. Pierre de Gland et Antoina de Lugrin, sa fem., indivis avec No. Antoine de Fernex et Catherine de Lugrin, sa fem.

2 Décemb. 1656. Mar. célébré le 21 nov. dernier, No. David, ffeu No. Jaques Mesnard, écuyer, S. de la Couragière en Réaumur, au bas Poitou, et de Dlle Marie Duineau, avec Marie, ffeu sieur Étienne Duplex, B. G., et de Dlle. Gabrielle Lullin.

19 Sept. 1572. Mar. Jean Maître-d'hôtel, natif de Matincourt, en Lorraine, ffeu Dimanche, avec Madelaine, ffeu Claude de Benserade, native de Rouen, assistée de Simon Gaudin, son *affin.*

Vers 1597. Test. Catherine Lullin, veuve No. Salomon-Léopold de Senarclens, S. de Clermont, en faveur de David-Isaac de Clermont, son fils unique.

1664. Messire Silvestre Milliet, baron d'Arvillars, S. de la Fléchère, Levoy, Bessine et autres lieux, capitaine dans l'escadron de

Savoye, mari d'Anne, f. et héritière de messire Charles de la Fléchère.

1664. No. François, ffeu No. François de Traytorrens, gentilhomme, habitant à Genève, et Anne Pélissari, sa belle-mère, veuve de son père.

» No. François, ffeu No. Claude-André de Charrière, S. de Pentes, au bailliage de Morges, lieutenant de la justice de Cossonay.

» No. Pierre-Marie de Seyssel, S. de Bessinge, Prosper et Lore, ses frères.

1676. No. François-René de Gex, baron de Saint-Christophe, hérit. de No. Joseph de Gex, son

» père. Dame Marie Favre-des-Charmettes, dame d'Allamogne, veuve de No. Jaques-Gabriel de Livron, S. dudit lieu, tutrice de ses enfants.

» Béat-Louis, fils de magnifique seigneur Samuel Grüner, B^s de Berne, ancien baillif de Cerlier.

» Conrad, ffeu Conrad Stanz, B^s de Berne, sous la tutelle dudit No. Samuel Grüner.

» Spect. Jérémie Faesch, avocat, bourgeois de Bâle, et Jean-Cappe Faesch son fils.

1696. Messire François de Montauban, S. du Villars, en Dauphiné, demeurant à Vevey,

et Françoise de Philibert de Venterol, sa femme.

1287. Hugues de Bourgogne, notaire, juré de l'officialité.

1529. No. Étienne, ffeu No. Pierre Pistor, de Collonges, sous Salève.

1586. No. Jean du Fresney, jadis Martin, S. de Chue (Chuist) en Faucigny, et dame Françoise de Vaulsery (Voseiry), sa femme, Dlle Charlotte Martin, d'Estavayé Lelac, sœur dudit Jean, veuve No. François d'Estavahy (d'Estavayé), sieur et dame de Ginod.

10 Avril 1562. † Sara, f. de M. le vicomte d'Aubeterre, âgée de 2 ans.

28 Août 1552. † Antoinette de Bourgogne, fem. d'Adrien de Saint-Amand.

12 Oct. 1552. † Guy de Sérignac, S. du Tillac.

4 Mars 1554. † une fille à Charles Brichanteau, S. de Saint-Laurent.

17 Oct. 1614. † No. Michel Le Faulcheur, gentilhomme, habitant, suffoqué par la vapeur d'une cave où il y avoit du vin en fermentation.

27 dit. † Marie, ffeu ledit No. Michel, par accident, ayant voulu se sauver par une fenêtre, parce que le feu avoit pris à leur

logis, morte en leur *retraite*, rue de la Cité.

22 Janv. 1560. † dame Françoise d'Aspremont, veuve de M. de Belcastel.

24 Avril 1560. † Catherine des Marines, ou des Marinières, fem. de M. d'Alamont, âgée de 28 ans.

6 Mai 1558. † Marie de Marle, dite des Garennes, native du Gâtinois.

27 Fév. 1587. † Jean d'Oisy, de Valenciennes en Hainaut, âgé de 24 ans.

7 Nov. 1568. † M. Pierre de Brisieu, Dr. en loix, avocat au Parlement de Grenoble.

8 Mai 1574. † le S. de la Verpillière, de Châlon en Bourgogne.

21 ou 22 Sept. 1570. † de peste M. de Besze, frère de M. de Besze.

15 Juillet 1576. † Matthieu Beroard, professeur de philosophie, natif de Saint-Denis en France, âgé de 60 ans.

15 Janv. 1646. Mariés Michel, ffeu Paul Rjvouski de Beljsk en Pologne, et Marguerite, ffeu Jean de Martines, de Perroy.

21 Nov. 1633. Daniel, ffeu Pierre Chastel, de Neuchâtel, ép. Aymée, ffeu Aymé Chenelat.

20 Oct. 1659. Mariés Pierre, f. de spectable Louis Bruguet, ministre au Locle, et Andrienne, f. de Jacob Briffaut, C. G.

5 Sept. 1672. Mariés Philippe-André ffeu Juste d'Oldenbourg, de Hanovre, et Marie ffeu Pierre des Confins, C. G.

10 Sept. 1674. Mariés Daniel, f. d'Ezéchiel Barbaud, de l'Isle de Rhé, et Anne, ffeu Jean Voisine, C. G.

SUPPLÉMENT

AU

PREMIER ET SECOND VOLUME.

Correction pour la généalogie GAUTIER *contenue au premier volume.*

J'ai été induit en erreur par nos registres, qui ont fourmillé de fautes tant qu'ils ont été tenus par les pasteurs. Voici comment il faut rétablir la généalogie Gautier, à commencer par le N° VII, p. 329; ce qui précède jusques là est exact:

VII. No. Jaques Gautier, f. de Jean et d'Élisabeth Voisine, fut auditeur, et étoit châtelain de Jussy lors de sa mort, arrivée le 20 janvier 1692 à l'âge de 46 ans 1/2. Ép. 1) le 17 fév. 1677, Sara, f. de No. Pierre Fabri, S. d'Ayre la Ville, syndic, et d'Andrienne Trembley; 2) Jeanne, f. de No. David de la Corbière et de Jeanne Argou.

Il eut du premier lit:

1. Andrienne.
2. Jean-Jaques.
3. Jean-Pierre qui suit.
4. Jaques.
5. Pierre qui suivra.

Et du second lit :

6. André.

VIII. No. Jean-Pierre Gautier, né 9 mars 1683, ép. Étienna Vautier, dont il eut les 5 enfans nommés au premier volume.

VIII. No. Pierre Gautier, né le 4 juillet 1686, fils de l'auditeur Jaques et de Sara Fabri, fut lieutenant-colonel au service de Pologne, et ép. Susanne de Portes, dont il eut Jean-Jaques qui suit.

IX. No. Jean-Jaques Gautier, né le 21 mars 1713, colonel au service de Piémont, ép. le 30 sept. 1753, Marie-Renée, f. d'André Mollet C. G., dont il eut :

1. François qui suit.
2. Jean-Antoine qui suivra.
3. Jacob, mort à Lyon le 6 juin 1793, d'un coup de feu reçu pendant le siége.

X. No. François Gautier, né le 29 mars 1755, ép. le 31 mai 1792 Françoise-Marie Antoinette,

f. de Jean de Tournes et de Judith Rilliet, dont il a eu :

1. Spect. Jean - Alfred Gautier, né 18 juillet 1793, profes[r] d'astronomie, D. C. R., marié avec Angélique Frossard de Saugy.
2. Jean-Antoine-Charles qui suit.
3. Adélaïde, fem. de M. Frossard de Saugy.
4. Constance, fem. de Louis Achard, D. C. R.

XI. Jean-Antoine-Charles Gautier, né le 26 mars 1795, D. C. R. Ép. Adélaïde, f. de Horace Boissier et de Charlotte Fabri, dont il a :

1. Étienne-Alfred-Émile, né 18 avril 1822.
2. Horace-Charles-Victor, né 13 janvier 1824.
3. Clément-Adolphe, né 5 juin 1825.

X. Jean-Antoine Gautier, né 6 sept. 1756, établi à Paris, où il mourut le 23 décembre 1800, ép. Madelaine, f. d'Étienne Delessert, dont il a eu :

1. Étienne-Jean-François, né 1er avril 1792.
2. Julie-Élisabeth-Sophie, mariée à François Delessert.

Supplément à la généalogie Prévost, p. 269 à 281 de ce volume.

Étant fort malade lorsque je corrigeai les épreuves de cette partie de mon ouvrage, je ne m'aperçus point de l'omission entière d'une branche, et précisément d'une branche aujourd'hui existante de cette famille. Je profiterai de cette correction pour remplir une lacune involontaire dans une autre branche.

M. Jean-Pierre-René Prévôst, par lequel la généalogie est terminée mal à propos, à ép. le 26 décembre 1810, Anne-Marguerite-Aline, f. de M. Joachim Lutkens de Hambourg (frère d'un sénateur de cette ville) et d'Anne-Élisabeth Rigot, f. de M. Jean-Louis Rigot de Genève. Il en a :

1. **Jean-Nicolas-Amédée, né 25 oct. 1811.**
2. **Jean-Théophile-Jules, né 22 août 1813.**

V. Pierre Prevôst, fils de Jaques et de Marguerite Bénard, sa seconde fem. né le 8 août 1678, ép. Jeanne, f. d'Abraham de Carro, et d'Anne Fabri, dont il eut :

1. **Abraham qui suit.**
2. **Jaqueline-Madelaine, fem. de Gédéon Viollier, C. G.**

3. Jean-Jaques qui suivra.
4. Jean qui suivra aussi.

VI. Spectable Abraham Prevost, ministre.
Ép. Marie, f. de Jean-François Bellamy et de Renée Duval, dont il eut:
1. René-Guillaume-Jean qui suit.
2. Pierre qui suivra.

VII. No. René-Guillaume-Jean Prévôst, cons.r, trésorier du Canton 1814.
Ép. Olimpe-Charlotte, f. de feu Jean-Antoine Dassier, dont il eut:
1. Anne-Marie-Pauline, fem. de Charles-Marie Dunant, D. C. R.
2. Charles-François qui suit.

VIII. Charles-François Prévôst, D. C. R., a ép. Louise, f. de No. Daniel Naville et de Marie Ringler, dont il a:
1. Pierre-Charles.
2. Caroline-Susanne.

VII. Spectᵉ Pierre Prévost, profesʳ de philosophie, auteur de plusieurs ouvrages qui lui ont donné une réputation européenne, âgé de 79 ans 1830. Ép. 1) Louise-Marguerite, f. de Marc Marcet et de Louise-Marguerite Nadal;

2) Jeanne - Louise Marcet, sœur de sa première femme.

Il a eu du premier lit :

1. Alexandre-Louis qui suit.

Et du second :

2. Jean-Louis.
3. Guillaume qui suivra.
4. George.

VIII. Alexandre-Louis Prévost, consul helvétique en Angleterre, puis D. C. R., et député à la Diète helvétique 1830, âgé de 41 ans, a ép. Louise, f. de No Jacob Martin, conseiller-d'état et lieutenant de police, et de Marie-Jeanne-Bertrand, dont il a :

1. Alexandre-Pierre.
2. Marie.
3. Amélie.

VIII. Spect. Guillaume Prévôst, avocat, auditr, D. C. R., âgé de 31 ans en 1830, a ép., cette année, Blanche, f. de Guillme Cayla, D. C. R.

VI. Jean-Jaq. Prevost, fils de Pierre et de Jeanne de Carro, ép. Marie - Élisabeth, f. de Bénédict Henry, B. G. et d'Eve de la Chana, dont il eut :

1. Spectable Isaac-Bénédict Prevôst, profes^r à Montauban.
2. Jeanne-Pernette, † s. a.

VI. Jean Prevost, frère du susdit, ép. 1753, Susanne, f. de No. Pierre Galissart de Marignac, B. G., dont il eut :
1. Spect. Pierre-François Prevôst, pasteur à Londres, † s. p.
2. Marie, fem. de Spectable Pierre Bouverot, pasteur.

Il y a aussi une lacune dans la généalogie Turrettini, par l'omission d'un rameau existant, dont je ne me suis pas aperçu en corrigeant les épreuves.

Avant de passer à V. No. François-Jean Turrettini, p. 347, il faut mettre :

VI. No. Charles Turrettini de Turrettin, fils de No. et Spect. Samuel, S. de Turrettin, et de Françoise Lullin, sa seconde femme, né le 3 janv. 1720, ép. Anne, f. de No. Jean-Daniel Saladin, et de Marie Grenus, dont il eut :
1. Jean-Daniel qui suit.
2. Renée, née 1754, fem. de No. Jacob, ffeu Jacob Brière.

VII. Jean-Daniel Turrettini, né le 31 mars 1753, capitaine au service de Baden, D. C. R., a ép., le 31 août 1788, Marianne, fille de No. Jean-Louis Grenus, syndic, et de Catherine-Françoise Calandrini, dont il a deux fils:

1. Édouard-Louis, âgé de 37 ans
2. Jean-Ferdinand, âgé de 31 ans

} en 1830.

Addition à la généalogie Pictet au premier volume.

P. 212, l. 4. Andrienne, ajoutez, fem. de Barthélemi Huber.

» » Après la l. 6, ajoutez: 4. Jeanne-Marie, fem. de No. Guillaume Franconis, conseiller, père des pauvres.

» » L. 16, après 1693, ajoutez: conseiller en 1749.

P. 215, ajoutez aux enfans du syndic Jean-Louis Pictet:

3. Angélique-Henriette, fem. de No. Louis Micheli.

P. 216, l. 6, ajoutez: capitaine au service de France.

P. 219, l. 2, ajoutez: conseiller en 1739, syndic 1752, † 1768, marié à Julie, f. de No Ja-

ques Micheli, S. du Crest, et d'Élisabeth Calandrini.

P. 224, l. 6, ajoutez : docteur et profes^r en droit, des LX;

Et après la ligne 9, ajoutez :

2. Françoise-Charlotte, née le 6 janvier 1734, fem. de No Marc-Samuel de Constant, de Lausanne, B. G., dont elle a eu, entre autres enfans, Charles-Samuel de Constant, D. C. R.

Addition à Lullin.

299. Pierre de Lullins, dit Mugnier, clerc, procureur de la confrérie du Saint-Esprit à St.-Pierre.

1[illegible]3. Anserme Lullin reconnoît à la Prevôté.

Ve[illegible] 1346. Anserme Lullin et Béatrix sa femme.

135. Les hoirs d'Anserme Lullin C. G., confins d'Amondric Bailly.

1323. Ansermod Lullin possédoit une vigne à Cologny, lieu dit en Longemale, sur le chemin de Genève à Cologny.

1347. Pennet, ffeu Anserme Lullin, clerc, reconnoît au chapitre pour une maison aux

rues Basses, dont il paie 18 deniers de cens annuel.

10 mai 1346. Peronet *de* Lullins reconnut à la Chapelle du pont du Rhône, pour un casal et jardin sur le chemin tendant du Rhône à l'église des Frères prêcheurs, auxquels il le vendit en 1352. Dans un acte de cette même année 1352, il est nommé Peronet *Lullin*, sans *de*.

1374 à 46. Jaquemet Lullin, de la paroisse de St.-Gervais, nommé dans un acte *de Lullins*.

1345. Girard et Mermilliod, fils de Janin de Lullins, bourgeois de Bonne, possédoient par indivis.

Ce Mermilliod me paroît pouvoir être le père de Humbert par qui j'ai commencé la généalogie et de Jaquemet susdit, parce que tous deux Humbert et Jaquemet étoient propriétaires à 1376 et 1377 dans deux paroisses distantes l'une de l'autre, celle de la Madelaine, et celle de St.-Gervais en-déçà du pont.

Additions à Favre, volume I.

Il faut ajouter aux enfans de François Favre, p. 118:

Françoise, fem. de Jean Mathieu, d'Orbe.

Nycolarde; fem. 1) de No. Claude Vandel; 2) de Jaques-Nicolas Vulliet.

Nycoline, fem. de Pierre Goujon, de la Roche.

Nycolarde, fem. de Bastien Bourgeois, de Grandson.

P. 119. Ajoutez à l'article du premier syndic Ami: Par son testament, du 18 janvier 1651, homologué le 9 décembre 1657 (il ne mourut donc que cette année), il fonde un prix annuel de 50 fl. en faveur du roi du noble jeu de l'arquebuse, au moyen d'un capital de 1000 fl. déposé à la chambre des bleds.

P. 121, ligne 22: VII. No. et spect^e Jean Favre, ministre, ép. Marguerite de la Croix, dont il eut:

1 François qui suit.

VIII. No. François Favre, auditeur. † 1740, ép. Hélène, f. de No. Antoine Saladin et de Renée Andrion, dont il eut:

1 Marguerite, fem. de No. et Spect^e Jean Sarasin, ministre.

2 Dorothée, fem. de Jean-Robert Mallet.

P. 122, l. 19. Marie, née 1635, ajoutez: mariée le 15 avril 1675 à No. Jean-Robert Chouet, premier syndic.

Id. l. 22. Jean, ajoutez: † à Londres en 1701,

avoit épousé Marianne, f. de No. Jean-Louis Calandrini et de Marie Hertner, dont il eut Henri, † s. e. d'Anne, f. de Guillaume Boissier,

P. 122. l. 23. Barthélemi, ajoutez : marié à Marguerite Huber.

» » L. 24. Susanne, ajoutez : fem. de No. Jean-Louis Burlamachi, conseiller secrétaire-d'État.

P. 123. Ajoutez aux enfans du premier syndic Jaques : 3. Françoise, fem. du colonel Dunant.

Id. l. 9. ajoutez : ép. Marie, f. de Théophile Mollet, dont il eut un fils nommé Jacob.

Id. l. 21, après Andrienne, ajoutez : et une autre fille, mariée à M. Gampert.

Il y aura d'autres additions à cette généalogie, extrêmement embrouillée par le grand nombre de familles genevoises qui ont porté le nom de Favre.

Corrections et additions à Gallatin, Vol. I.

P. 369, ajoutez après la l. 13 :

3. Jeanne, fem. de Jaques Tresal, B. G.

4. Susanne, fem. de No. Jean Fossa, C. G.

P. 370, ajoutez à la dernière ligne : conseiller 1709, syndic 1723, premier syndic, † 1748;

et mettez ses enfants p. 371, dans l'ordre qui suit, en corrigeant l'article du capitaine Jaques:

1. No. André Gallatin, syndic, qui suivra.
2. No. Jaques Gallatin, capitaine dans la garnison, marié avec Renée, f. de No. P^re^ Jaquet, syndic, et d'Anne Vautier, dont il eut pour fille unique Anne Gallatin, fem. de Spect. David Claparède, Past. et Prof.
3. Guillaume, père de trois enfans, Jaq^s^, Sara et Élisabeth.
4. Catherine, † s. a. 1777.
5. Ézéchiel qui suit.
6, 7. Michée et Élisabeth-Marie.

Id. l. 21, Marie-Élisabeth, ajoutez: fem. de No. Barthélemi Dupan.

Id. l. 19, au lieu de *Susanne*, lisez *Charlotte* Bagueret.

P. 372, l. 1, Catherine, ajoutez: fem. de No. Jean Mallet, conseiller, l. 2, au lieu de Françoise, lisez: Denise-Pauline-Françoise, fem. de Spect. Jean-François Bellamy, pasteur.

P. 374, l. 18, ajoutez: 2) le 21 fév. 1686, avec Andrienne, ffeu No. Jonas Grenus.

P. 374, l. 20, ajoutez dont il eut:

1. No. Jacob Gallatin, marié.
2. Sara, femme de M. Jaques Després, Capit^e de la garnison.
3. Susanne, fem. de No. Abraham de Livron.
4. Marie-Aymée, fem. de M. Paul Benelle.
5. Françoise, fem. de M. Alezard.

P. 375, l. 18, au lieu de Jaques, lisez Gabriel Bourdilliat, capitaine.

P. 377, l. 7, ajoutez, fem. de Spect. Jacob Benelle, ministre.

Id. l. 21, mettez: ép. 1) Anne, f. de No. Guillaume Franconis et de Jaquema Lullin, dont il eut Judith, fem. de No. Daniel Le Fort; 2) le 7 mars 1647, Gabrielle, f. de Pierre Chouet, etc.

P. 378, au bas de la page, ajoutez: 3, Olimpe, fem. de No. Gabriel Lullin.

P. 379, après la ligne 8, ajoutez: 2. Catherine, seconde fem. de No. Marc-Samuel de Constant, mère de M. Victor de Constant, général au service du roi de Hollande.

P. 380, après la ligne 7, ajoutez: 5. Françoise, mariée le 26 juillet 1668, à Jean, f. de Louis Gallatin, de la p. 376.

Correction à Colladon, p. 568 *à* 569.

Daniel Colladon, tige des Colladon d'Avully et de Bourdigny, étoit bien effectivement fils de Germain 3e du nom, et de Christophe Trembley; mais les autres enfans dits issus de ce mariage étoient nés de Germain Colladon, 2e du nom (oncle de ce Germain), et de Clauda Bigot, sœur de Guimon, femme de son frère Léon.

Addition à Calandrini, p. 556.

No. et Spe. Jean-Louis Calandrini, pasteur, eut encore de Michée Dupan, sa femme, une fille nommée Élisabeth, mariée en 1730 à No. André-Émanuel Fatio, S. de Duillier.

P. 558. La mère de Catherine Fatio, femme de No. et Spe. Jean-Ferdinand Calandrini, pasteur, étoit Marie-Aymée Lect, fille du syndic Barthélemy Lect, 2e du nom.

Addition à Sarasin, p. 453, *l.* 15.

5. Jeanne, ajoutez : femme 1) de No. Samuel de Treytorrens, conseigneur de Démoret,

bourgeois de Berne et d'Yverdon, conseiller de cette dernière ville; 2) 1686, de No. Zabulon Bourgeois, justicier d'Yverdon, fils de No. Stéphan Bourgeois, capitaine d'artillerie.

Je réserve plusieurs additions à la généalogie Chapuis pour le volume suivant, parce qu'elles ne sont pas encore complètes. Je ne saurois trop répéter que je n'ai annoncé que des *notices*, et que si, entraîné par la passion d'achever ce que j'ai commencé, je donne des généalogies entières, on ne doit pas, pour cela, blâmer comme des fautes les lacunes qui se trouvent inévitablement dans un ouvrage de ce genre, entrepris par un seul individu.

TABLE

DES NOMS QUI SE TROUVENT DANS CE VOLUME.

(**Les chiffres romains indiquent la page où sont les généalogies, ou fragmens de généalogies des familles ; les chiffres arabes indiquent les endroits où elles sont mentionnées dans d'autres généalogies.**)

Abel, 371.
Aceré, 386.
Achard, 64, 217, 224, 226, 298, 605.
D'Acquino, 458.
Adam, 66.
Adelhardt, 224.
Ador, 325.
Affourty, 478.
Agier, 277.
D'Agoût, 597.
Aguimac, 75.
D'Aiguenoyre, 594.
D'Aillé, I, 181.
Aillod, 274.
D'Aireboudouze, 373.
Alamand, 2, 93, 196, 247.
D'Alamont, 601.
Albaret, 478.
Albi, *v.* Blanc.
D'Albier, 421.
D'Alezard, 616.
D'Alinge, IV, 404.
D'Allamogne, 593.
Alléon, 452, 506.
Almeras, 75.
Amalric, 495.
Amaury, 36, 147.
D'Ambilly, 2.
Amic, 174.
Amstein, 307.
Amy, 128.
André, 361.
Andrion, IX, 345, 376, 436, 470, 518, 613.
Anjorrant, 11, 222, 247, 338, 366, 459, 488, 519.
D'Anjou, 203.

Ansermoz, 191.
D'Apponex, 592.
D'Aquinea, XX, 179.
D'Arbigny, 206.
D'Arbignon, 592.
De l'Arche, XII.
Archer, 278, 561.
L'Archevêque, 445.
Archinard, 417.
D'Arculinge, VIII, 68.
D'Arenthon, 184, 591.
Argand, 470.
Argou, 86, 112, 156, 455, 603.
D'Ariboudouze, *v.* Aireboudouze.
Arlaud, 191, 436, 470.
D'Arlod, 94, 160, 458.
D'Arloz, 101.
Armand, 389.
D'Armand, 202, 368, 496, 497.
D'Armeis, 162.
Arnaud, XIV, 139.
Arnolet, 38.
Arnolfini, 403, 542, 545, 548.
Arpau, 308.
Arrault, Arroz, 413.
Arsent, 25, 247.
Arsin, 36.
Arthaud, 456.
Artog, 205.
Asinari, XVI.
D'Aspremont, 601.
Aubanel, 437.
Aubelyn, 506.
D'Aubères, XVIII.
Aubert, 215, 346, 449, 572 *bis*.
D'Aubeterre, 600.
D'Aubigné, 117, 129, 455.
D'Aubonne, 95.
Audard, 422.
Audra, 438.
D'Augy, 350.
Auriol, 340, 341.
Ausset, 486, 532.
D'Auxy, 83.
Des Avenières, D'Avenières, 180, 250.
D'Avully, LVIII.
Axel, 465.
D'Aygoux, 408.
Aygre, XXII, 247.
Ayme, 410.
Babault, 320.
Bachet, 384.
Bacuet, 565.
Badolet, 64.
De Baffort, 69.
Bagueret, 447, 455, 615.
Baichet, 305.
Baillet, 161.
Bailly, 611.
Balard, 83, 162.

De Balayson, 145.
Balbani, 249, 266, 355, 396, 400, 403, 404, 461 *bis*, 543, 548.
Ballet, 247.
Ballexert, XXVII, 62, 64, 190, 276.
Ballon, 147, 236.
Des Balmes, 2.
Bandières, 10, 222, 239, 247.
Banquet, 309, 427.
Baraban, 309, 412, 422, 564.
Barbaud, 557, 602.
Barbier, 133, 478.
Barbossy, 408.
Barde, 420, 441.
Bardet, 265, 468.
Bardin, 42, 56, 362, 483.
De Bardonenche, 202, 302.
De Barges, 14.
Baring, 434.
Barnouin, 392, 557.
Barral, 235.
Barre, 116.
Du Barry, De Bary, } 409, 426.
Bas, 99, 480.
Bastier, 297, 446, 503, 508.
Bastonnier, 25.
Baud, 35, 131, 410.
Baudet, 200, 254, 468.
Baudin, 109.
Baulacre, 11.
Baur, 438.
Bazal, 195.
Bazin, 495.
De Beaucastel, 592.
Beaumont, 159, 294, 427.
Beccu, 233.
Bechard, 75.
Beck, 508.
Becquier, 39, 76.
Beddevole, 432.
Begat, 223.
De Begnin, 106.
Begon, 398.
Begoulle, 75.
Begoz, Bégue, } 497.
Bel, 162.
Belcastel, 601.
De Belessert, *v.* Ballexert.
Bellamy, 607, 615.
Bellebouche, 133.
De Belletruche, 595.
De Bellis, 373.
Bellot, 76, 84, 515.
Benard, 279, 598.
Benech, 559.
Benelle, 616 *bis*.
Benoit, 253.
Benserade, 598.
Bentivoglio, *v.* Beddevole.
Berard, 417.

Berault, 414.
Berbis, 526.
De Bercoffer, 591.
Berger, 470.
Bergerat, 569.
Bergeron, 45, 65.
Bergevin, 247.
Bergier, 24, *v.* Berger.
Berjon, 315, 337, 433, 471, 472.
Bernard, 35, 132, 247, 306, 313, 314.
Bernadin, 411.
Bernardini, 401.
Bernier, 126.
Beroard, 601.
Berthaud, 480.
Berthelier, 62, 185.
Berthet, 288.
Bertrand, 214, 216, 225, 368, 394, 428, 466, 469, 510, 564, 608.
Besnard, 385.
De Bessinge, 169.
Besson, 221, 496.
Bessonay, Bessonnet, } XXXIV, 147, 223, 494.
De Bethizy, 578.
De Besze, ou de Beze, 384, 386, 481, 601.
Bezard, 54.
De Biandrate, 445, 451.
Bibaud, 555.
Biberstein, 510.
Bideleux, 470.
Bienvenu, 179.
De Biffort, *v.* Baffort.
Bigot, 518, 568.
Billette, 580.
De la Biollée, 69.
Biolleys, 8.
Bitto, 300, 446.
Blanc, 35, 36, 88, 107, 139, 182, 247.
Blanchet, 11, 13, 135, 136, 423, 470, 580, 585.
Blancmantel, XLII, 247.
Blandin, 29, 273, 274, 312, 470.
De Blausier, 594.
De Bletterens, 596.
Blondel, 46, 62, 134, 247, 423, 491, 520.
Bluet, 312.
Boccard, 57.
Bochet, *v.* Bouchet.
De Boëge, LVIII, 103.
Bogdan, 380.
De Boileau, 590.
Bois, 422.
Boissier, 56, 225, 267, 340, 342 *bis*, 357, 367 *bis*, 368, 370, 380, 391 *bis*, 411, 466, 495, 510, 605, 614.

De Bolo, *v.* Duboule.
Bolomier, 235, 594.
Bolton, 513.
Bon, 90, 265.
Bonard, 150.
Bonesseau, 517.
Bonet, 128, 247, 457, 518.
Bonijol, 216.
Bonin, 276.
Bonivard, 162, 247.
Bonjean, 37, 184.
Bonna, Bonne, 247, 259, 320.
Bonnaud, 408.
de Bonne, 165.
Bonnet, 40, 71, 113 *bis*, 280, 319, 363, 370, 411, 419, 424, 468, 475, 476, 533 *bis*, 565.
De Bons, 28, 164, 455, 592.
Bontems, 572.
Bonvisi, 249, 401, 542, 543.
Bordier, CDXII, 51, 211, 294, 306, 365 *bis*, 398, 426, 449, 455, 478, 493, 523, 572.
De Bosset, 322.
Botollier, 138.
Boucher, 211, 431, 518, 578, 583.
Bouchet, Du Bouchet, LVI, 181.
Boué, 573.
Bouer, 495.
Bouet, 315.
De Bougy, XXXI.
De Bouillon, 576.
Boulier, 201.
De Bourbon, 577.
Bourcard, 39, 469.
De Bourdigny, 60, 153, 247.
Bourdilliat, 241, 616.
Bourdillon, 41.
Bourdon, XLIV, 70, 247.
Bourgeois, 173, 322, 613, 617.
De Bourgogne, 600 *bis*.
Bourgoin, 201.
Boussard, 39.
Boutillier de Beaumont, Boutillier dit Beaumont, 159, 294, 427.
Boutillier dit Curtet, CXVIII.
Bouverot, 128, 609.
Bouvier, 399.
Bovero, 259.
Bovier, 364, *v.* Bouvier.
Boyer, 416.
Branchu, 71.
Braset, Brasier, XLII.
Brechtel, 275.
Breguet, 275.
Bres, 464.

Bresson, 430.
De Bretigny, 220.
Breton, 358.
De la Bretonnière, 567.
De Brichanteau, 600.
Brière, 217, 260, 333, 411, 433, 609.
Briffaut, 156, 601.
Briquet, 80.
De Brisieu, 601.
De Broglie, 362.
Bruguet, 601.
De Brullier, 593 *bis*.
Brun, 521.
Brunaud, 560.
Brune, 43.
De Brunes, 290.
Brunet, 150, 190.
Brunings, 508.
De Budé, 5, 21, 247, 310, 312, 337, 346, 353, 374, 382 *bis*, 404, 510, 531, 552.
Buffe, 222, 315, 375, 440, 565.
Bugniet, 24, 247.
De Buissière, 236.
Buisson, CCCLXIII, 212, 248, 338, 367, 368 *bis*, 370, 376, 416, 418, 427, 447, 448, 466, 489, 506, 514, 579, 586.
Burckhardt, 588.
Burdat, 102.
Bureau, 579.
Burlamachi, 248, 336, 337, 354, 355, 366, 401 *bis*, 404, 405, 435, 448, 462, 543, 548, 550, 551, 580, 614.
Burnet, 185.
Burquinet, 23.
Butin, 13, 251.
Butini, XLIX, 112 *bis*, 222, 415, 424, 425, 439, 451, 482, 483, 492.
Buttier, 197.
Cabanis, 281.
Caillard, 590.
Caillatte, 371, 476 *bis*.
Caille, 86, 299, 331, 398, 424, 445, 451, 457, 508, 523, 532.
Calandrini, DXXXVII, et DCXVII, 129, 207, 246, 248, 292 *bis*, 296, 302, 336 *bis*, 337, 342, 355, 357, 366, 379, 387, 390 *bis*, 392, 398, 404 *bis*, 465, 493, 498, 535, 552, 614.
De Calderini, 538.
De Calvière, 497.
Calvin, 21, 134.
De Cambiague, 374.

Caminada, 452.
Camp, 508.
Campagnola, 185, 399, 480.
De Camps, 26.
Canac, 361, 429.
Canal, 126.
Du Canal, 175.
Candiano, 249.
De Candie, 180.
De Candolle, CDVII.
Carbonel, 113.
Cardoini, 157, 333.
De Carreto, 16.
Carrier, LX.
De Carro, CVI, 52, 53, 521, 532, 606.
Cart, 116.
Cartelier, LXIII, 28, 290, 582 *bis*.
Cartier, 236, 313, 422.
Casaubon, 258.
Cassin, 280, 408.
De Castelnau, 588.
Catry, 312.
De Caulaincourt, 511.
De Caumont, 588.
Caviola, 167.
Cayla, 278 *bis*, 361, 608.
Caze, 369.
Cazenove, 40, 214, 277, 383, 420, 437.
Cerisier, 248.
Cerutto, 330.
Du Cest, *v.* d'Aireboudouze.
Chabod, 595.
Chabrey, 110, 200, 248, 440, 491, 523, 569.
Chadel, 60.
Chaillet, 75.
Chalet, 146.
Chalié, 581.
De Châlons, 354.
Chalumeau, 497.
De Chambet, 155.
Chambrier, 248, 271.
Chamier, 394.
Chamois, LXXXII.
De Chandenier, 581.
Chandon, 317.
Chapat, 178.
De Chapeaurouge, 11, 69, 111, 211, 212, 271, 300, 376 *bis*, 398, 417, 508.
De la Chapelle, LXVI.
Chapuis, LXVII, 8, 32, 46, 113, 332, 402, 422, 442, 478, 595.
De Charansonay, 180.
Charbonnier, 61, 248, 271, 332.
Charlot, 477.
De Charrière, 147, 353, 599.
Charton, 159.
Charvet, 84, 525.

Chastel, 24 *bis*, 268, 601.
De Chastellar, 79.
Chatard, 144.
De Chateauneuf, 20, 91, 127, 133, 160, 248, 319.
Du Châtel, 150.
De Châtillon, 32, 171, 177, 198.
Chatron, 78.
Chautems, LXXXIV.
Chauvet, 206, 414.
Chauveton, 567.
Chavan, 353.
Chavannes, 31, 130, 478.
De Chavannes, 197.
Chazal, 423.
Chédel, 322.
Chedhomme, 590.
Chenancourt, 266.
Chenaud, 55, 156, 223, 397, 468.
Chenelat, LXXXIX, 154, 155, 157, 188, 248, 290, 601.
Chenevières, 280.
Chenu, LXXXV, 28, 29, 112, 248, 394.
Cheret, 594.
Cherpine, 90.
De Chesne, 169.
Du Chesne, *v.* Du Chesne.
Chevalier, XCII, 48, 167, 432.
Chevillard, 80.
Chevrier, 68.
De Chibaud, 287.
Chicand, ou Chicaud, CXXXV.
De Chides, 233.
De Chigny, 58 *bis*.
Choisy, 276, 430.
De Cholex, 165, 166, 171 *bis*.
Chomel, 348, 428.
Choppin, 70.
Chouan, 200, 468.
De Choudens, 188, 274, 290, 420.
Chouderon, 87.
Chouet, 157, 212, 248, 260, 386, 424, 433, 438, 453, 472, 590, 613, 616.
De Chougny, CXXXII, 66.
Chrestien, 91.
Ciclat, 248.
Du Cimetière, 154.
De Clairfont, 595.
Claparède, 192, 206, 246, 248, 472, 556, 615.
Clarens, 16.
Clarmont, CXXXVIII.
Cléjat, 154.
Clément, 293, 470, 596.
De Clémery, 350.
Clerc, 164, 190.
De Clermont, *v.* de Senarclens.
De Clès, 139.
Clot, 434, 507.

De Cluses, CXL.
Cochet, 34, 40, 210, 365.
Cochon, 189.
Cœur, 579.
Cohendet, Cohendier, CXLI, 90.
Cohendoz, 36.
Colladon, DLXVI, DCXVII, 86, 211, 212, 248, 288, 294, 344, 365, 394, 415, 416, 418 *bis*, 434, 531, 580, 573, 574.
Collet, 410.
Colliard, 154, 160 *bis*.
Collomb, 94, 199, 569.
Collognier, Collogny, 95, 132, 592.
De Colombier, 5.
Combaran, 592.
Combet, 531.
Comblefort, 471.
Comparet, 431, 508.
Comte, 164, 179, 535, 594.
De Confignon, 7, 149 *bis*, 152.
Conseil, CXLII.
De Constant, 226, 570, 911, 616.
Constantin, 33.
Cop, 318.
De Coponay, CXLIV.
Coquet, CXLVIII.
Coquiel, 550.
De la Corbière, CXLIX, 86, 91, 92, 126, 202, 213, 423, 455, 535, 603.
De Corbières, 24, 25.
De Corcelles, 305, 306, 583.
Cordeir, 23.
Corne, CLXII, 83.
Cornwall, 513.
Correvon, 301.
De Corseilles, 414.
Cotteys, 80.
Cottier, 344, 569.
Coudougnan, 411.
De Couci, 173.
Cougnard, 72.
Court, 189, 248.
Courtagier, 37, 248, 582.
Courteau, 21.
Courtonne, 534.
De Courval, 582.
De Coutance, 489, 590.
Couvreu, 448 *bis*, 465.
Cramer, 217, 266, 299, 390, 424, 425, 426, 474, 558.
Cremieux, 206.
Cresp, 312, 414, 469, 473.
De Crespigny, 513.
Crespin, 446, 522.
Crochon, CXX.
Croppet, 54, 386, 435, 438, 454, 482 *bis*.

Crosat, 321.
De Croso, ou de Croux, 65, 160, 161, 394.
Crottet, 356.
De Croux, *v.* de Croso.
De Crousaz, 24.
Crud, 357, 381.
Cuneus, 559.
Curchod, 362.
Curlet, 160.
Curtet, CXVIII.
Cusin, 161, 198, 199, 397.
De Cusinens, 422.
De Daculinge, 593.
Dada, 162, 179, 188.
D'Albier, 141.
D'Alicant, 570.
Daliès, 387.
Dancl, 30.
Dangers, 291, 429, 481, 549, 588.
Daniel, 119.
Dansse, 51, 74, 86, 332.
Dassier, 204, 206, 280, 436, 471, 485, 497, 607.
Dauphin, 365.
Dauvet, 576.
David, 265.
De Cerve, 224.
Defferre, 478.
Definod, 455, 457.
Deggeler, 426.
De Harsu, 111, 159.
De Harsy, 96, 113, 297, 459.
De Jean, 212, 332, 402.
De la Chana, 290, 418, 436, 583, 608.
De la Corbière, *v.* Corbière.
De la Cour, 169, 409.
De la Croix, 117, 187, 580, 613.
De la Crose, 248.
De la Fargue, 273.
De la Faye, 394.
De la Ferrière, 296.
De la Ferté, 511.
De la Fontaine, 139, 198, 248, 414.
De la Grange, 407.
De la Lée, 177.
De la Lovine, ou Louvine, 258.
De la Mar, 531.
De la Mare, 83.
De la Mer, 21, 127, 568.
De la Mouille, 265.
De la Palle, 86, 184, 210, 221, 445.
De la Pierre, 41, 240.
De la Place, 141, 416.
De la Planche, 67, 109.
De la Porte, 364.
De la Ramière, 491.
De la Rea, 180.
De la Rive, 11, 30, 56, 157,

180, 188, 199, 241, 243, 248, 294, 295, 346, 356, 361, 366, 367, 392, 427, 436, 483, 535, 571, 585, 586 *bis*.
De la Roche, 398, 414.
De la Rouvière, *v.* Rouvière.
De la Rue, 131, 191, 209, 248, 291, 365, 388, 453, 482, 580.
De la Thoy, 164.
De la Tyre, 69.
De la Vigne, 258.
Delecraux, 71.
Delessert, 605 *bis*.
Della Riva, 184.
De Lord, 323.
Del Piano, *v.* Plan, 386, 481.
Del Ponte, 73.
De Luc, 116, 280, 474.
De Luert, ou Delvert, 418.
Denéria, 13, 115, 507.
Denizet, 128.
Dentand, 110, 395, 411, 514.
Deonna, 31.
De Roche, 352.
De Roches, 91, 249, 280, 288, 318, 334.
Des Arts, 71, 127, 193, 319, 346.
Des Bois, 365.
Des Confins, 71, 258, 266, 415, 469, 602.
Des Dragons, 232.
Des Gouttes, 458, 503, 509, 573.
Des Landes, 432.
Des Monts, 497.
Des Mouilles, 94.
Des Prés, Des Prez, } 277, 535, 616.
Destrez, Destry, } CXXI.
De Tournes, 298, 346, 367, 428, 429, 523, 604.
Dickins, 513.
Didier, 75.
Diedey, 575.
De Diesbach, 244, 509.
Diodati, CD, 129, 248, 309, 354 *bis*, 380, 387, 391, 405, 453, 461, 462 *bis*, 548, 549, 564.
Doé, 394.
Dogny, *v.* d'Ogny.
Dominicé, 280.
Dom-Jehan, 97.
De Donnop, 339.
Donzel, 46, 95, 248.
De Dorgeoise, 448.
Dorier, 273.
Doron, 344.
De Dortenc, 105, 351.
Doucet, 568.
Doxat, 214, 398, 453.

Doyen, 317.
Drewe, 279.
Drohot, 591.
De Droysier, 593.
Dubois, 118.
Du Boule, XLVII.
De Dubuisson, 230.
Duby, 573.
Du Cetour, 32, 124.
Du Chesne, 209, 592.
Du Clos, 566.
Du Commun, 224, 300, 365, 415, 417, 475.
Du Cré, 410.
Du Crest, 10, 122, 248.
Du Crot, 104.
Dué, 458.
Duet, 436.
Du Four, CXXIII, 13, 154, 179 *bis*, 181, 183, 199, 209, 210, 248, 430, 447, 490, 522, 536, 583.
Du Hamel, 111, 406, 535.
Duineau, 598.
Du Jardin, 264.
Du Martheray, 177.
Dumas, 296.
Du Molard, 38 *bis*.
Du Molin, 267.
Du Mont, CCCXVI, 50, 108, 441.
Du Nant, CXCIII, 72, 114, 143, 214, 246, 248, 251, 302, 341, 414, 491, 510, 532, 572, 575, 583, 584, 614.
Dupan, 156, 239, 248, 261, 300, 333, 342, 357, 376, 416, 433, 439, 442, 449, 466, 555, 556, 571, 615.
Dupin, 503.
Duplessis, 281.
Duplex, 598.
Dupont, 26, 97, 98, 120, 141.
Duport, 170, 297, 355.
Du Pottère, 158.
Du Prat, 43.
Dupuis, ou Dupny, 64, 86, 87, 94, 109, 133, 142, 156, 221, 243, 248, 258, 274, 339, 365, 424, 454, 524.
Durade, 563.
Durand, 2, 57, 395.
Duret, 36.
Du Teil, / Du Thil, 473.
Duval, 96, 139, 223, 301, 325, 429, 455, 476, 565, 591, 607.
Du Vernay, 5, 102, 103, 474, 477.
Du Villard, / Du Villars, 13, 29, 35, 38, 41, 126, 163.
Duvoisin, 583.
Ebertz, 299.

Egerton, 380, 382.
D'Egmont, 559.
Ehem, 549.
Ehrenfelser, 587.
Embler, 119.
Emeric, Emery, } CV.
Empeytaz, 298.
D'Englisperg, 588.
D'Entremonts, 139.
De l'Escale, 55, 351, 417.
Eschauzier, 399.
Escuyer, 122.
D'Espagne, 105.
Essautier, 109.
Des Esserts, 596.
D'Estallaz, 570.
D'Estavayer, 322, 600.
Esther, 313.
De l'Etable, 2.
Eustache, 319.
Exchaquet, 10, 57.
Eymonin, 180.
Eynard, 247, 493, 529, 534.
Eynardon, 275.
Eyraud, 533.
D'Eysier, 593.
Fabri, 2, 11, 13, 39, 110, 112, 195 *bis*, 201, 226, 245, 291, 306, 318, 320, 357, 368, 369, 379, 380, 422, 510, 569, 603.
Fabrot, 387.
Faesch, 466, 599.
De Faignient, 37, 45.
Faillon, 15.
Fallot, 440.
Falquet, CCL, 136, 268.
De Fansonay, 141.
Farel, 134.
Farrer, 295.
Fassoret, 140.
Fatio, 214, 225, 308, 389, 427, 439, 498, 557, 558, 564, 583, 590, 617.
Fauchon, 187.
De Faucon, 164, 591, 592.
Faure, 215, 254, 267, 340, 389.
Favereau, 422, 436.
Faverger, 343.
De Faverges, 101 *bis*.
Favin, 74, 369, 447, 523.
Favon, 454, 520, 521.
Favre, DCXII, 7, 21, 136, 164, 182, 195, 207 *bis*, 248, 266 *bis*, 338, 376, 408, 421, 427 *bis*, 450, 454, 455, 456, 459 *bis*, *ter*, 554, 555.
Favre-des-Charmettes, 599.
De Faye, 591.
Fazy, 205, 296, 313, 564, 573.
Félix, 495.

De Fer, 57, 234, 248.
Ferlitte, 480.
De Fermont, 11.
De Fernex, CLXV, 33, 66, 90, 99, 125, 248, 598.
Ferod, 31.
Feronce, 348.
Ferra, 90, 136, 248, 251, 288, 580.
Ferrier, 437.
Ferwer, 24.
Fesquet, 216.
Festi, 19, 234, 248.
Feternat, 592.
Fichet, 13.
Fiesco, Fiesque, 249.
Fina, 188.
Finguerlin, 261.
Fittler, 495.
De Flamerans, 516.
De la Fléchère, 593, 599.
Florence, 445.
Flournoy, 31, 200, 201, 204, 213, 259, 375 *bis*, 396, 397, 425, 441, 475, 571, 573.
Folsch, 52, 440.
Fonnereau, 513.
De Fontaine, 517, 592.
De Fontainerousse, 514.
Fontanel, 198.
De Forax, 145, 146.
De Forbin, 203.
Forel, 248, 486.
De la Forest, 594.
Forestier, 592.
Forrier, 87, 88.
Fossa, 614.
Du Fossé, 90.
Fosseret, 37.
Fournier, 30, 570.
De Fraxia, De la Frasse, 59.
Framberge, 568.
Franc, 160, 181, 505.
Francillon, 410.
Franciotti, 336.
Franck, 401.
De Franclaville, 562.
Franconis, DLXXXI, 64, 299, 356, 369, 375, 463, 586, 610, 616.
De la Frasse, 101, 102, 167, 168, 183.
Frédéric, Frederich, 20, 167, 168, 176, 183.
Frelon, 457.
Du Fresnay, 592, 600.
Du Fresnoir-Chuit, 62.
Freudenberger, 587.
De Friese, 552.
Frilliet, 153.
Frisching, 300.

Friselicq, 470.
Frochet, 13.
Frossard-de-Saugy, 605 *bis*.
De Frotté, 374.
Fruchon, 194.
Furjod, 251.
Fusier, 194, 557.
Fusier de Cayla, } *v.* Cayla.
Fusier dit Cayla, }
Gabet, 31, 147.
De Gabiano, 408.
Gaillard, 258, 370, 495.
Galiffe, CCXXVIII, 21, 222 *bis*, 509, 522 *bis*.
Galissard de Marignac, 437, 609.
Gallatin, DCXIV, 53, 54, 126, 128, 180, 201, 213, 223, 248, 268, 289, 360, 375 *bis*, 381, 391, 405, 406, 414, 422, 425, 427, 437, 442, 447 *bis*, *ter*, 448, 455, 468, 491, 499, 518, 519, 533, 572, 580, 583, 584 *bis*.
Galline, 314.
Gallot, 490.
Gamonet, 13.
Gampert, 302, 361, 614.
Gandou, 410 *bis*.
Gapt, 186.
Gardelle, 412, 436, 457.
Garin, 13, 14.
Garnier, 113.
Garon, 288.
De Gaspard, 504.
De Gassaud, 587.
Gassin, 450.
Gaudet, 41.
Gaudin, 323, 598.
Gaudon, 289.
Gaudy, 224, 254, 274, 279, 424, 432, 570, 571.
Gaulis, 534.
Gaussen, 399.
Gautier, DCIII, 43, 133, 157, 222, 248, 273, 360, 422, 453, 522.
Gavilliet, 28.
Gavin, 319, 458.
Gavit, 108, 248.
Gay, 48, 210, 248.
Gaydanne, 568.
De Genay, 516.
De Genève, 166, 167, 172.
De Genin, 444.
Genod, 248, 272.
De Genost, 63, 317.
Genoud, 436.
Genoyer, 130, 156.
Gentil, 131, 236.
Gentilis, 292, 296, 358, 549, 552.
George, 41.

De Gerbais, 591, 596.
Gervais, 42, 93, 154, 201, 507.
Gesson, 176.
De Gex, 599.
Gille, 575.
Gindron, 26.
De Gingins, 21, 105, 133, 167, 390.
Ginod, 257.
Ginsig, 575.
Girard, 48, 105, 159, 162, 188, 262, 288, 292, 307, 331, 344, 365, 388, 410, 429, 521.
Girardet, 515.
Girardin, 589.
Girardot-de-Vermenoux, 511.
Giraud, 71.
Girod, 190, 337, 410.
De Gland, 598.
Glena, De Glenne, 234, 248.
De Gleyrolle, 100.
Goisse, 590.
Gombach, 24.
Gonceru, 313.
De Gondrecourt, 589.
Gontard, 452.
Gotting, 312.
Goudard, 258.
Goudet, 51, 115, 419, 436, 453.
Goujon, 613.
Goulard, 289.
De Goularssa, 137.
Goula, Goule, 64, 90, 162, 186, 582.
Goulet, 55.
Goulion, 65.
Gounon, 433.
Gourgas, 212, 483.
De Gouvillon, 102.
Gouyn, 159.
Goyet, 146 *bis*.
Gradelle, 86, 312, 476.
De Grammont, 576.
Grangier, 199, 275.
Granjan, 305.
Grant, 514.
Grappin, 140.
Gras, 150, 518.
De Grasswyl, 249.
Gravier, 279, 399.
Gravius, 559.
De Graysier, 168, 170.
Greffulhe, 295.
De Greilly, 272.
Grenet, 110, 200, 201.
Grenier, 308.
Grenus, CDLXXXIV, 40, 127, 201, 248, 268, 293, 297, 345, 368, 369, 370, 381, 382, 415, 451, 485, 532, 558, 591, 609, 610, 615.

Gribald, 62.
Grifferat, 155, 156.
De Griffon, 305.
De Grigny, 593.
Grillet, Grilliet, 191, 254, 301 *bis*, 313.
De Grilly, 591.
Grimm, 587.
Gringalet, 86.
Grivaud, 373.
Grosjean, 301 *bis*, 301, 422.
Grossi, 153.
Grotteste, 590.
Grüner, 599 *bis*.
De Gruyères, 221, 272.
Guaict, 91, 210, 418, 571, 583.
Guainier, 55, 248, 442, 473, 474, 535.
Guat, 21, 234, 248.
Guerin, 303, 408, 520.
De Guermanche, 350.
Guerrier, Guerry, 163.
Guesnon, 486.
Guglenberg, 24.
Guichard, 370.
Guignoiseau, 518.
Guigonat, 563.
Guigonnet, 253.
Guiguer, 249, 508.
Guillermet, 525.
Guinand, 423.
Guincestre, 396.
De Gumoens, 370.
Guriu, 318.
Guydebois, 62.
Guynet, 218.
Guyon, 49.
De Hagen, 388.
Hains, 388.
Hamilton, 255, 268, 355.
Harderet, 561.
De Harlay, 576.
D'Hauteville, 596.
Hébert, 291.
Héliot, 503.
De Hennezel, 351 *bis*, 596.
Hennin, 435.
Henry, 119, 444, 608.
D'Herculinge, *v.* Arculinge.
Hertner, 320, 447, 448, 465, 554, 614.
D'Hervilly, *voyez* de Malapert.
Heuslin, 508.
Holmes, 246.
Honorati, 580.
De Hoogueveen, 589.
Hook, 75.
L'Hoste, 3, 235.
Hotman, 506.
Houel, 431.
Huaut, 476.

Huber, 382, 557, 570, 610, 614.
Hubert, 29.
Hübschi, 249.
Hugues, 10, 15, 42, 57, 181, 222, 239, 248, 258.
Huguet, 198.
Huguetan, 524.
Humbert, de Dijon, DXV, 11, 112, 128, 240, 248, 298, 307, 315, 373, 418, 448 *bis*, 450.
Humbert, Vaudois, 575.
Hurtaud, 453, 580.
Hurtebinet, 300, 426, 431, 563.
Huyard, 305.
Iænn, 110.
D'Illens, 293, 294, 324.
Imbert, 254.
Isele, 588.
Ith, 565.
Jachiel, 525.
Jaillet, 265.
Jalabert, 261, 300, 388, 557.
Jallot, 511.
Janvier, 371, 469, 473.
Jaquemet, 207.
Jaquemot, 74, 319, 330, 340.
Jaquet, 108, 259, 298, 299, 434, 615.
De Jeaux, 421.
Jennings, 295.
Jessé, 10.
Johannot, 248.
De Joinville, CIV, 97.
Jolivet, 130, 583.
Joly, 93, 180, 191, 248, 302, 570.
De Joncourt, 399.
Jordan, 68, 278.
De Jouan, 21, 353.
De Juges, 330.
Juliard, 83.
Julien, 511.
De Jussy, 118, 170.
De Jutigninge, 233.
De Kanter, 205.
Keill, 52.
Keller, 447, 588.
Kick, 215.
De Kilchberger, 321.
Koch, 597.
Korn, 344.
Kunkler, 225, 510.
De Kurtzbeck, 114.
De Labahack, 360.
Labat, 389, 466, 510.
Laboris, 254.
La Caussade, 114.
Lachis, 313.
Lafont, 368, 510.
Lagis, 455.
De Laistre, 578.

Lambert, 143.
Lambuc, 341.
Lamon, 54, 492.
De Lancy, 594.
De Langes, 379, 381, 447, 555.
De Langin, 5 *bis*, 119, 258.
Langin, 353.
Langwetter, 588.
Lanier, 37.
L'Archevêque, 289, 445.
Larpin, 85.
Lathom, 107.
De Launay, 464, *v.* de Lonnex.
Laurens, 457.
Laurent, 80, 111, 305, 477.
De Lautrec, 591.
De Laval, 576.
Lavanchy, 75.
De Lavigny, 176.
De Léamont, 48, 209.
Le Bailly, 305.
Le Blanc, 260.
Le Boullenger, 509.
Le Boursier, 133.
Le Bret, 573.
Le Breton, 563.
Le Clerc, 129, 301, 305, 306 *bis*, *ter*, 314, 534.
Le Cointe, 243, 398.
Lect, 32, 46, 50, 90, 201, 222, 248, 338, 366, 368, 388, 415, 431, 454, 481, 488, 617.
Le Double, 296 *bis*, 568.
De Leerse, 452.
Le Faulcheur, 600 *bis*.
Le Fert, 91, 517.
Le Fèvre, 702, 306, 515.
Le Fort, 214, 248, 255, 260, 309, 331, 379, 385, 388, 411, 429 *bis*, 438, 447, 464, 482, 493, 616.
Léger, 293, 589.
Legistre, 593.
Le Grain, 289.
Le Graud, 468.
Le Grand Roy, 191.
Le Jeune, 363.
Le Maignen, 475.
Le Maire, CCCIV, 213, 260, 301, 415, 508.
Le Mercier, 550.
Lenieps, 74, 276.
De Lenoncourt, 596.
Le Pelletier, 305.
Le Prêtre, 133, 272.
De Lerme, 280.
Le Roux, 97.
Le Roy, 506.
Le Royer, 277, 430.
Le Sage, 237.
De Lescheraine, 82.
De Lesmillières, 397.

Lespiault, 571.
De Lestelley, 10, 94, 248.
Levet, 84.
Levrat, 134.
Levrier, 187, 192.
De Leymarie, 458.
Liffort, 127, 589.
De Liga, 148, 235.
Lingot, *v.* de Liga.
Lintz, 76.
Lionardi, 94, 248.
Liotard, 192, 449.
De Livron, 120, 125, 531, 599, 616.
Lombard, de Naples, CCCXXV, 334, 439.
Lombard, anciens, 68, 80, 138, 172, 174, 210, 584, 595.
Long, 216, 261.
De Lonnex, 319.
Lopez, 462.
De Loriol, 389, 462, 597.
Loris, 409.
Lorrain, 190.
Lorry, 252.
De Loys, 364, 597, 598.
Lucando, 538.
De Luches, 616.
De Lugrin, 2, 63 *bis*, 177, 598 *bis*.
Luillier, 507, 578.
Lukin, 513.
Lullin, DCXI, 45, 134, 136, 167, 182, 206, 207, 243, 248, 254, 260, 261, 267 *bis*, 274, 293, 297 *bis*, 299, 302 *bis*, 308, 309, 319, 341, 342, 345, 355, 357, 365, 369 *bis*, 370, 379, 391, 402, 403, 427, 451, 453, 463, 464, 483 *bis*, 487, 493, 510, 520, 524, 531, 535, 552, 554, 556, 583, 586, 598 *bis*, 616.
De Luques, 526.
Luquet, 363.
Lütkens, 281, 606.
Luya, 72.
Luysard, 2, 271.
De Lyon, 173.
Lyonnet, 497.
Macaire, 563.
Macé, 41.
De Macet, 446.
Machard, 314.
Machon, 565.
De Maffé, 215.
Maffiault, Mafyot, } 480.
De Magnan, 352.
De Magniez, 9.
Magnin, 125, 237, 248, 305, 415, 457.

Maillard, 7, 50, 69, 116, 136, 186, 318.
Maillet, 3, 28 *bis*, 47, 87, 95, 180, 234, 248, 469.
De la Maisonneuve, 13, 33, 90, 127, 201, 248, 259, 291, 301, 320, 370, 426 *bis*, *ter*, 457, 523, 531, 569.
Maistre, Le Maistre, 127, 413.
Maistre-d'hôtel, 598.
De Maistres, 549, 550.
Maizonnet, 158.
Malagniod, 133, 177, 248.
Malan, 76.
De Malapert (d'Hervilly), 438.
De Malbuisson, 97, 248.
Mallet, CDXX, 51, 52, 74, 130, 259, 291, 331, 332, 346, 356, 358, 386, 394, 416, 431, 433, 435, 439, 470, 472, 473, 475 *bis*, 563, 573, 581, 613, 615.
Mallot, 314.
Malvesin, 158, 435.
De Mandach, 597.
Maniglier, 10, 209.
Manlich, 184, 186, 248, 454.
Marcel, 578.
Marcet, 73, 80, 248, 396, 397, 420, 426, 432, 477, 521, 607, 608.
Marchand, Marchiand, 15, 290, 315.
De Marcleys, 233.
Marcombes, 297.
Mareschal, 48, 145, 182, 236.
De Maresiis, 135.
De Marest, 594.
Margel, 220.
De Marignac, *v.* Galissart.
Des Marines, Des Marinières, 601.
Marion, 159, 251.
De Marisy, 589, 596.
De Marle, 601.
Marquard, 321.
Marquis, 459.
Martens, 86.
De Marterenges, 87.
Martin, de Sionnet, CCVIII, 161, 206, 225, 246, 248, 268, 365, 418, 514, 571, 572 *bis*, 608.
Martin, autres, 110, 160, 276, 294, 600.
Martine, 277 *bis*, 442, 470, 583.
De Martine, 405, 601.
Martineau, Martinon, Martinot, 201.
Maruglier, 196.
Marval, 93, 248.

De Massagregia, 541.
De Masse, 342.
Massé, 71, 207, 298, 403.
Masson, 441.
Mathey, 192.
Mathieu, 75, 254, 587, 613.
Mathis, 246.
Maudry, 331, 332.
Maupeau, 422.
Maurice, 380, 402, 456.
Mauris, 115.
Maystre, *v.* Maistre.
Mazet, 237.
De Médicis, 16.
Megevand, 158.
Mei, 329, 401.
Mellin, 200.
Melly, 190, 192.
Menet, 333.
De Menthon, 5, 6, 389.
Menzinger, 588.
Mercier, 13, 86, 144, 263, 298, 396, 507.
Merivele, 434.
Merlin, 200.
Mermat, 102.
Mermet, 21.
Mermilliod, 79, 210, 371.
De Merode, 53, 589 *bis*.
Mesnard, 598.
Messier, 248.
Messonnier, 307.
Messy, 147.
Mestral, 472.
De Mestral, 353, 354, 405.
Mestral de Rue, *voyez* De Rue.
Mestrezat, 127, 164, 179, 217, 238, 241, 248, 262, 398, 406, 416, 439, 452, 509 *bis*, 580, 583.
De Metz, 452.
Meunier, 70.
Meyger, 587.
De Meyrins, 145.
Michel, 472.
Micheli, CDLX, 249, 299, 337, 401, 404, 510, 554, 610, 611.
Midré, 275.
Miége, 312.
De Miéville, 324, 594.
Milanesi, 180.
Milliet, 597, 598.
Minutoli, 128, 405, 489.
De Mionax, 5, 594.
Moine, 8, 68.
Moiri, 23.
De Molde, 451.
Molenes, 390, 406.
Molesworth, 440.
Mollet, 157, 293, 365, 453, 573, 604, 614.
De Molin, 321.

Monard, 210.
Monathon, 148.
De Monestier, 87, 143.
Monet, 110.
Monnier, 468.
Monod, 253, 398.
De Montagny, 175, 593.
De Montalde, 389.
De Montauban, 599.
De Montchenu, 45, 203.
De Montdragon, 595.
Monterel, 414.
De Montfalcon, 596.
De Montfaucon, 167.
De Montfort, 5, 6.
De Montlor, 204.
Montyon, 143, 180, 182.
Morand, 290.
Moreau, 262, 356.
Morel, 84, 130, 276, 323, 477.
Moret, 595.
Morin, 334, 385, 517, 526.
Morine, 445.
Morlot, 249.
De Mornay, 576.
De Morsier, 225, 308, 403.
Mortier, 93.
Moser, 475.
De Mouceaux, 363, 501, 579.
Mouchon, 315.
Moultou, 278.
Mousson, 565.
De Mouxier, 593.
Mugnier, 200, *v.* Musnier.
Müller, 508.
Murat, 74.
Muret, 409.
Musnier, 32, *v.* Mugnier.
Musot, *v.* Aygre.
Mussard, CDLXVII, 11, 204, 249, 253, 260, 276, 312, 397, 418, 433 *bis*, 434, 471, 472 *bis*, 474 *bis*, 565.
De Mussy, 78.
Muthiod, 249, 257.
De Myonax, *v.* Mionax.
Nacat, 120.
Nadal, 607.
Nangier, 80.
Narbonne, 590.
Nason, 183.
De Nassau, 598.
Naville, 244, 249, 267, 307 *bis*, *ter*, 383, 424, 470, 509, 572, 607.
Navis, 12, 50, 249.
Necker, CCCLIX, 278, 347, 357, 483, 586.
Neplaz, 595.
Nerga, 25, 42.
De Neufbourg, 60.
Neumann, 508.
Nevil-Aldworth, 557.

Neyrod, 33.
Nicolas, 36.
De Nicuday, 141, 595.
Noel, 240, 274, 414.
De Normendie, DXXVII, 115, 129, 157, 158, 202, 241, 262, 292 *bis*, 366, 386, 487, 552, 568.
De Novasella, 58.
Nussboum, 588 *bis*.
De l'Oche, 18, 19.
Odemar, 86.
Odier, 206, 510.
Odry, 320.
Oer, 567.
Offredi, 329, 404, 434, 435, 445, 481, 482, 518, 520.
D'Ogny, 386.
D'Oisy, 601.
D'Oldenbourg, 602.
Olivet, 190.
Orelli, 588.
De l'Orme, 398.
D'Ornex, 138.
Orojevski, 405.
Orseolo, 249.
D'Orsières, 10, 126, 249.
D'Ossens, 119.
Ovasel, 43.
Paccard, 73.
Pache, 45, 322.
Pacot, 7.
Paget, 405.
Pairi, 396, 520.
Pajot, 332.
Pallard, 71, 268, 434, 454.
De la Pallu, 97, 125.
Palm, 205.
Pan, 259, 480, 482, 532.
Panavino, 461.
Panchaud, 491.
Panissot, 83.
Papillon, 551.
Paquellan, 57.
Paravicini, 489.
Paris, 72.
Pariset, 145.
Paschal, 185, 290.
Passavant, 55, 212, 276, 508.
Pasteur, DLXII, 224, 403, 412, 438.
Patac, 307, 405, 406.
Pataille, 413.
De Paternier, 171.
Patron, 410, 425, 441, 475.
Patru, 251, 274.
Patry, 442, 474, 565.
Pattey, 39, 72, 74.
Pavanino, *v.* Panavino.
Pavillard, 24.
Peck, 374.
Peiraud, 597.
Pelard, 132.
Pellet, 475.

De Pellissari, 128, 213, 260, 306, 387, 401, 489, 505 *bis*, 555, 599.
Pellot, 568.
Pels, 416.
Penet, 70.
Penin, 471.
Penitesi, 543.
Pennet, 17.
De Perachon, 381, 448, 450, 494, 587 *bis*.
Perdriau, 11, 30, 295, 368, 414, 448, 466, 515, 555.
Perez, 337, 462.
Perissod, 117.
Pernet, 177, 249, 319.
Perrault, 563, *v.* Perreaud.
Perréal, 397, 463, 570.
Perreaud, 159, *v.* Perrault.
Perret, 163, 164, 389, 397.
Perreta, 153.
Perrinet, 338, 411.
Perron, 276, 334 *bis*.
Perrot, 113, 313, 375.
Perrotet, 23.
Personne, 476.
Pertems, 7, 35, 117, 319.
De Pesmes, 176, 180, 235.
Pesseau, 252.
Pessini, 336.
Petit, 372.
De Petra, 357, 381.
Peyer, 147.
Peyrolier, 20 *bis*, 21 *bis*, 235.
Peyrot, 192.
De Pezieu, 588.
Phelippes, 579.
De Philibert, 157, 600.
Philippe, 149, 163.
Philippin, 28, 127, 154, 490.
Phipps, 513.
Piaget, 259, 330, 331, 423, 492.
Del Piano, *v.* Plan.
Pichard, 75, 253.
Pick, 559.
Picolier, 17.
Picot, 298, 428, 483, 517.
Pictet, DCX, 135, 207, 217, 236, 244, 246, 249, 337, 342, 348, 362, 370 *bis*, 403 *bis*, 412, 424, 428, 452, 464 *bis*, 465, 482 *bis*, 509, 552, 553, 558, 586.
De Pierre, 352.
De Pietraviva, 550.
Pillet, 220.
Pillichodi, 122.
Pilliod, Pillioud, 253.
Pinault, 211, 569.
Pinchinat, 163.
Piquet, 59.

Pistor, 600.
Pitard, 249, 266, 275, 433, 531.
Pithou, 596.
De Pitigny, 234.
Plan, 72, 386, 446, 481.
Des Plans, 592.
De Plantalex, 592, 595.
Plantamour, 52, 261, 379, 439, 464, 471.
Plonjon, 26, 136, 162, 249.
Ployart, 510.
Plurisier, 563.
De Polignac, 204.
Pollier, 119, 249, 303.
De Pollot, Polloto, 342, 462.
Poncet, 27, 94, 258, 301, 434, 475.
Pons, 364.
De Pontaujard, 352.
Pontemy, 591.
Popillon, 21.
De Popincuisen, 455.
Populus, 288.
De Portes, 29, 381, 429, 495, 604.
Portier, 43.
De Portugal, 598.
De Post, 458.
Poterel, 37.
Pottu, 90, 209.
Poujal, 47.
Pourrat, 474.
Powis, 255.
De Poypon, 595.
Poysat, 30.
Prades, 441.
De Praroman, 25, 351, 589.
Prat, 513.
De Pré, 351.
Prelaz, 575.
Prenleloup, 575.
Prévost, CCLXIX, DCVI, 31, 110, 112, 206, 214, 222, 334, 361, 430, 442, 563.
De Preys, 485.
Priolo, 462.
Prior, 29.
Privat, 361.
De Privessin, 174.
Puech, 211.
Puérari, CCCXCV, 266, 292, 415, 477.
Pullinet, 148.
Pury, 301.
Pyu, 397.
Quarré, 526.
De Quatrebarbes, 597.
Quenot, 573, 584.
Qui-ne-rit, 178.
Quizard, 585.
De Rabours, 278, 453, 585.
Racheys, 84.

De Racy, 331.
Ragueau, 568.
Rambert, 480.
De Rambert, 53.
Ramel, 85, 249.
Ramier, 474.
Ranc, ou Rang, 435.
Randon, 596.
Raonlx, 584.
Raschignie, 24.
Rasp, 472.
Raton, 126.
Ravier, 200, 525.
Réal, 147.
Rechberger, Rechburger, 588.
De Reghmester, 550.
Regis, 471, 570.
Regnard, 481.
De Rehlingen, 450.
Renaud, 486, 582.
Revignet, 84.
Revigot, 147.
De Revilliasc, 203.
Revilliod, 33, 40, 76, 111, 130, 249, 252, 278, 292, 474, 495, 518, 520, 556, 569, 586.
Rey, 573, 574.
Reynet, 493.
Rhodius, 373.
De Ribeaupierre, 295.
De Richale, 46.
Richard, 116, 224, 302, 439, 575.
Richardet, 32.
De Riddes, 597.
Rideau, 581.
Rieu, 345, 555.
Rigail, 496.
Rigaud, CCXVII, 40, 53, 216, 238, 239, 249, 379, 408, 433, 452, 456, 564.
Rigot, CCLVI, 65, 209, 213, 249, 300, 308, 356, 424, 425, 478, 536, 606.
Rilliet, 40, 52 *bis*, 111, 129, 243, 247, 249, 254, 267, 268, 293, 309, 319, 330, 331, 338, 339, 348, 356, 361, 375, 379, 402, 405, 406, 424, 433, 439 *bis*, 449, 483, 493, 494, 511.
Ringler, 607.
Ritter, 191.
Rivard, 73.
Rjvouski, 405, 601.
Robarts, 414.
Robillard, 221, 236.
Robin, 71.
Rocca, CDLXXIX, 52, 54 *bis*, 249, 362, 386, 423, 429, 507, 514, 524, 532, 586.

Roch, 160, 532.
De Rochemont, 247, 427.
De Rochette, 60, 141, 245, 592.
Rodt, 406.
De Roeux, 70.
Roguin, 293, 299, 383.
Rolaz, 391, 483, 590 *bis*, 597.
De Rolle, XCVI, 60, 84, 105.
Roman, 419.
Romanet, 143.
Romilly, 340, 425.
Roques, 369, 508, 564.
Roset, 91, 292, 450, 455, 519, 531, 556.
Rosier, 192, 205.
Rossel, 414.
Rosset, 138, 179, 186, 187, 221, 289.
De Rossillon, 171, 175, 199.
Rougemont, 511.
Rouget, 525.
Rousseau, CCCX, 301, 433, 472, 473, 474.
Rouvière, De la Rouvière, 92, 262, 290, 458.
Roux, 47, 114, 120, 303, 419.
Roy, 469.
Royaume, 28, 91.
Royer, 394.
Rozel, 590.
Rubatti, 111.
Ruby, 595.
Rudi, 587.
De Rue dit Mestral, 321, 322.
Ruffi, 188, 249.
Ruffiez, 36.
Rully, 266, 364.
Ryhiner, 508.
De Ryve, 3.
De Saconex, 122, 169, 177, 337, 593.
Sage, Le Sage, 237, 505.
Saget, 31.
De Saint-Amand, 600.
De Saint-Amour, 396.
De Saint-Apre, 145.
De Saint-Aubin, 569.
De Saint-Ferréol, 444, 587.
De Saint-Genis, 593.
De Saint-Germain, XCVIII, 59 *bis*, 148, 169, 173.
De Saint-Jean-de-Gonvelles, 592 *bis*.
De Saint-Joire, 5, 173.
De Saint-Martin, 526.
De Saint-Michel, 8, 105.
De Saint-Quanto, 592.
De Saint-Saphorin, 100.
De Saint-Simon, 181.

De Saint-Sixte, 595.
De Saint-Trivier, 6.
Du Saix, 234, 249.
Saladin, CCCLXXI, 12, 210, 226, 243, 291, 345 *bis*, *ter*, 346, 367, 379, 380, 381, 382 *ter*, 437, 448, 456, 463, 494, 498, 499, 520, 584, 613.
Salard, 417.
De Salatis, 180.
De Saleneuve, 145, 168.
Sales, CCLXIII, 187, 215, 249, 255, 296, 340, 348, 556.
De Sales, 142, 410.
Salla, 62.
Salomon, 280.
Salve, 358.
De Sambeysier, 593, 596.
Sambuside, 41.
Sansbur, 61.
Santhonaz dit Suathon, 135, 137.
Sarasin, CDXLIII, DCXVII, 51, 128 *bis*, 225, 249, 259, 268, 291, 297, 298, 300, 367, 369, 373, 376, 417, 419, 494, 519, 520, 523, 613.
Sardes, 432, 474, 475.
Sartoris, 116, 255, 421.
De Satuninge, 593.
Savatoris, 87.
De Saussure, CCCXLVIII, 262, 276, 292, 347, 358, 361, 401, 438, 553, 586.
Sautier, 2, 274.
Sautter, 158, 215, 307, 420 *bis*, 438.
Savers, 99.
Savoye, 45, 249.
Savyon, 164, 303, 583.
Saye, 478.
Sbarra, 461, 543, 548.
Scanavin, 210.
Scarron, 569.
Scharf, 496.
Scherer, 211, 261, 380.
Schmits, 452.
Schumacher, 268.
Sclaffer, 344.
Scrimgeour, Scringer, 351, 353.
Séguier, 576.
Séguin, 325.
De Séguin, 352.
De Seigneux, 321.
Sellon, 298, 347, 495.
De Senarclens, 598.
Senebier, 416.
Sept, 131, 249.
De Sergy, 21, 171.
De Serignac, 600.
Sermand, 312, 472.

Sermod, 313.
Serre, 426.
Servant, 147.
Servion, 57, 235.
De Sève, Sève, 343, 445, 482, 489, 536.
De Seyssel, 599.
Seyvert, 289.
Sicilliat, 120.
Silvestre, 217.
Siméon, 21.
De Simiane, 163.
Sinner, 255.
Siordet, 280.
Slott, 402.
Du Soex, 187, 249.
Du Sollier, 183.
Sommareta, 10.
De Sonnex, 155.
Sordet, *v.* Siordet.
Soret, 110, 113, 419.
Sourd, ou Le Sourd, 177.
Spinola, 249.
Spônlin, 588.
De Staël, 362, 483.
Stanz, 599.
Stertemus, 559.
Stevirel, 50.
De Stœckle, 114.
Stoër, 240, 454, 520, 521.
Stoppa, 489, 553.
De Stoutz, 308.
De Strata, 60, 197.
Stuart, 355.
Stürler, 255, 591.
Suathon, 135.
De Sully, 576.
Susembeth, 307.
De Suze, 273.
Tacon, 33, 90, 147, 182, 236.
Tapis, 323.
Taravel, 85.
Tardi, 3, 47.
Tardieu, 416.
Tarquessin, 142.
Taruffo, 386, 481, 525.
De Taset, 100.
Tatnall, 513.
Tavel, 99.
Tavernier, 79, 590.
Techtermann, 25, 587.
Teissier, 563.
De Ternier, 8.
Teste, 198, 199.
Testu, 198, 199 *bis*, 274, 389.
Thabuis, 431, 432, 470, 473.
Thelusson, CDXCIX, 213, 244, 262, 308, 331, 386 *bis*, 398, 466 *bis*, 580.
Thesé, Thezé, 330, 446.
De Thiennes, 351, 353, 404.
De Thoire, 596.
Thomas, 210, 268, 365, 373, 501.

Thomeguex, 255, 259.
Thoras, 41.
Thorens, 135.
De Thorens, 210.
Thorman, 424.
De Thouars, 432.
Thoyre, 29.
Thurneisen, 571.
Tillmann, 249.
De Tingeron, 249.
Tissot, 119, 123, 124, 126, 492.
Tollot, 87, 202, 294, 417, 434, 465.
De Tolosan, 202, 204, 302.
Torel, 84.
Torras, 412, 430, 496, 572.
Toucheron, 305.
Tournier, 250.
Tourton, 508.
Tredehan, 364.
Trembley, CCLXXXVI, 202, 205, 249, 259, 267 *bis*, 306, 313, 341, 347, 357, 373, 398, 422, 433, 445, 446, 448, 449, 457, 459, 463, 477, 508, 520, 526, 553 *bis*, 555, 568, 572, 580, 585.
De Trême, 287.
Tresal, 614.
De Treytorrens, 321, 599, 617.
Trie, 531.
Troillet, 143.
Tronchin, CCCLXXXIII, 86, 115, 212, 249, 300, 308, 390, 392, 406 *bis*, 423, 481, 507, 514, 532, 555, 558, 580.
Tronconi, 481.
Trottier, 43.
Trouwers, 402.
Truchet, 291, 445.
Truitte, 279.
Tschiffeli, 322.
De Tudert, DLXXVI, 364, 394, 435, 506, 570.
Turrettini, CCCXXXV, DCIX, 243, 249, 268 *bis*, 279, 300, 339, 340, 361, 366 *bis*, 376, 381 *bis*, *ter*, 383, 427, 462, 498, 535, 551 *bis*, 570, 580.
Valençan, 314.
Valier, 51, 434.
De Vallèse, 591.
Valleton, 315.
Valmalette, 475.
Vanat, 574.
Van Berchem, 294, 382.
Vandel, 33 *bis*, 164, 613.
Van der Camer, 552.
Van der Hulst, 509.
Van der Meer, 589.
Van der Meulen, 558.

Van Dyk, 597.
Van Son, 416.
De la Vaquerie, 530.
Varin, 411.
Varro, 14, 46, 86, 137, 432, 523.
De Vassan, 596.
Vasserot, 268, 339.
De Vaud, 87, 194.
Vaudenet, 186.
Vautier, 110, 280, 315, 320, 341, 419, 449, 494, 615.
Vautrain, 130.
Vautrec, 201.
Vedelli, 591.
De Vége, 59.
De Veigy, 235.
De Veillet, 353.
De Velhieux, 591.
Vellan, 125.
Vellut, 135.
Venturini, 396.
Verbouz, 195, 210.
De Vermandois, 151.
Vermehren, 313, 474.
De la Vernée, 317.
Vernet, 55, 224, 247, 357, 362, 379, 380, 403, 468, 476, 533, 534.
De la Verpillière, 601.
De Versonex, 26 *bis*, 120, 235.
De la Versoye, 8 *bis*, 194, 596.
Vertier, 155, 249.
De Verucis, 39.
De la Vespière, 464.
De Vevey, 170.
De Veytey, 107.
Vial, 278, 450, 557.
Victy, 93.
Viennois, 272.
Vieusseux, 279, 399, 572.
Vieux, 184.
Vignier, 117, 437.
De Vignier, 185.
Vignon, 409.
Vilain, 532.
Villant, 125.
Villars, *v.* du Villars.
De Ville, 126, 481.
De Villejegu, 549.
De Villeponton, 589.
De Villette, 317.
De Villiers, 19 *bis*.
Villiet, 78.
Vimar, 367, 446.
Vincent, 177, 289.
De Vins, 352.
Viollier, 50, 606.
De Viry, 5 *bis*, 168, 194, 195, 197, 198, 199.
De Vitello, *v.* Veytey.
Voisin, 58 *bis*, 184, 249, 266.

Voisine, 210, 259, 397, 453, 602.
Voland, 34.
Volk, 429.
Voltaire, 165, 167.
Von der Strassen, 293, 571.
De Voseyrier, 600.
Voullaire, 425, 433, 469.
Voulthier, 39.
Le Voyer, ou De Voyer, 594.
Vsiévolodski, *v.* Wesselow.
De Wadens, 594.
Vuaillet, 266.
Walgrave, 561.
De Vualiffin, 592.
Warapat, 194.
Ware, 153.
Vuarin, 13.
Weber, 333, 410.
Vuerle, 271.
Wesselow, 558.
Vuichard, 32, 190.
De Willermin, 354.
Willes, 549.
Vulliet, 613.
Woodford, 512.
De Vulle, 288.
De Witt, 387, 406.
Vuyriot, 201.
Wyss, 221, 249.
Wysshahn, 249.
D'Yverdon, 598.
Zinct, 597.
De Ziolewski, 114.
Zollicoffer, 147, 211, 260.

ERRATA.

P. 87 Pour Sarvatoris, *lisez* Savatoris.
« 152 l. 20, pour Richard, *lisez* fils de Richard.
« 255 l. pénultième, au lieu de né le 16 juin 1820, *lisez* né le 7 août 1821.
« 266 pour Grivel, *lisez* Gimel.
« 314 Valancan, *lisez* Valençan.
« 323 l. 19, pour 1822, *lisez* 1812.
« 373 l. 21, Rhodins, *lisez* Rhodius.
« 434 Barring, *lisez* Baring.
« 436 l. 4, Genoudet, *lisez* Genoud et.
« 578 Béthiny, *lisez* Béthisy.
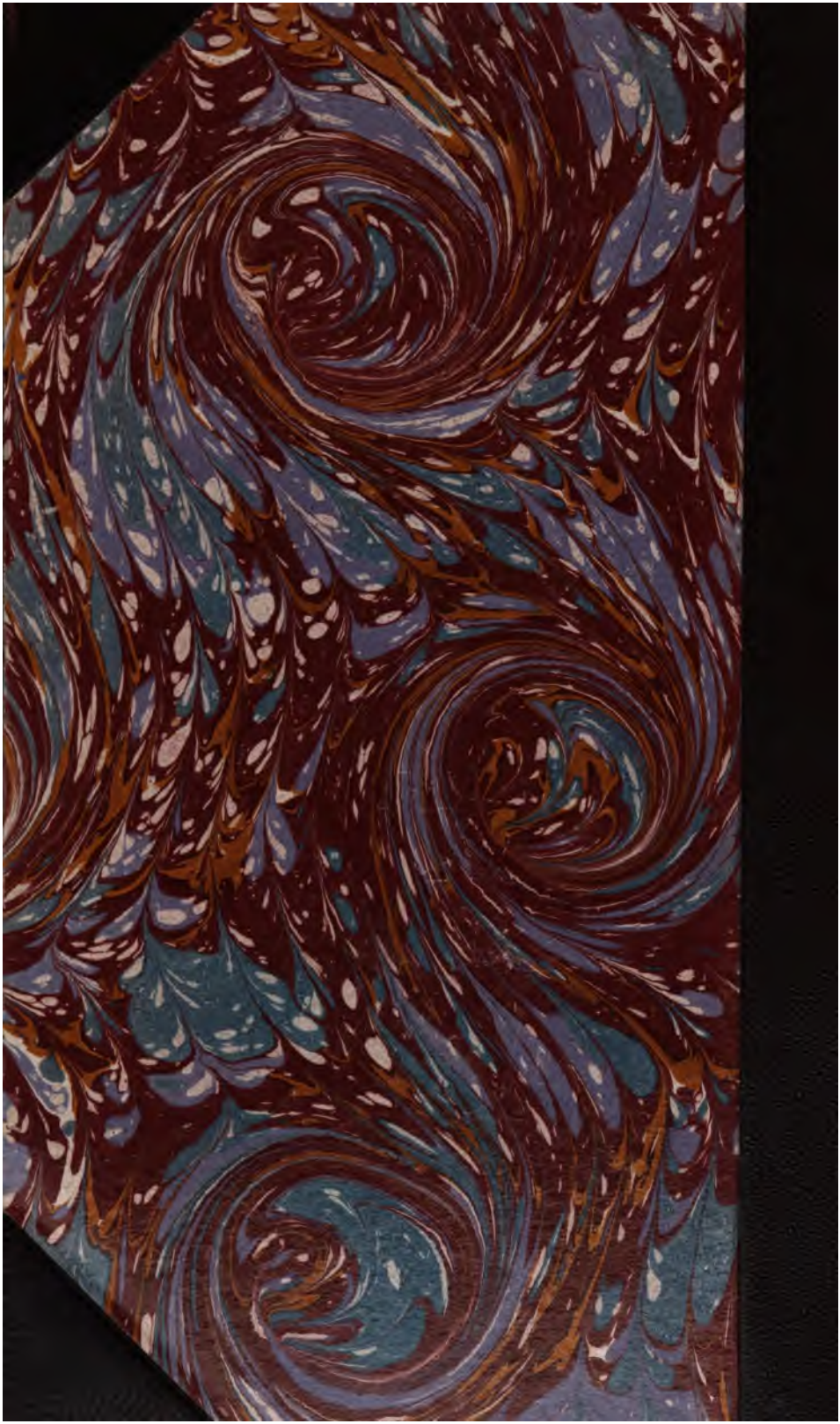
DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARD